



Marseille en campagne

■ La plupart des chantiers de la ville sont portés par des capitaux extérieurs

■ Le candidat de la gauche plurielle, René Olmeta, fragilisé par des querelles au PS

■ L'économie informelle avec le Maghreb a perdu de sa vivacité

■ Jean-Claude Gaudin a su faire oublier son alliance avec le FN

Lire pages 12, 13 et 14

La « sale guerre » de l'armée algérienne

● Un nouveau livre confirme que l'armée fut impliquée dans des massacres attribués aux islamistes ● Son auteur, Habib Souaïdia, est un officier des forces spéciales réfugié en France ● Des intellectuels dénoncent un « crime contre l'humanité » ● A Alger, le président Bouteflika est critiqué par ses alliés

L'ALGÉRIE commence à être confrontée à la vraie histoire de la violence politique qui la ravage depuis le début des années 1990. Le récit qui émerge est celui d'un conflit

beaucoup plus complexe que celui qui a été présenté comme opposant l'armée à la guérilla armée du mouvement islamiste. Les uns après les autres, les témoignages s'accumu-

lent qui, tous, vont dans le même sens : des factions de l'armée, obéissant à tel ou tel chef au nom de la guerre menée contre les maquis, sont largement responsables de cer-

tains massacres, d'exactions massives, de tortures et de déplacements de populations. Après l'ouvrage *Qui a tué à Benthalha ?*, de l'un des rescapés du massacre de civils perpétré dans ce village, un autre livre accable l'armée avec une précision encore sans égale dans les témoignages recueillis. *La Sale Guerre* a été écrit par un jeune officier d'une unité d'élite de l'armée, Habib Souaïdia, aujourd'hui réfugié en France. « J'ai vu des collègues brûler vivif un enfant de quinze ans. J'ai vu des soldats se déguiser en terroristes et massacrer des civils », écrit-il. Dans un point de vue au Monde, un groupe d'intellectuels européens et maghrébins - parmi lesquels Pierre Bourdieu et Pierre Vidal-Naquet - interpelle la France sur sa politique algérienne, peu avant la visite à Alger, le 13 février, du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine. Le président Bouteflika est de plus en plus critiqué par ses alliés, comme en témoigne Saïd Sadi dans un entretien au Monde.

JAY DIRECTO/AFP

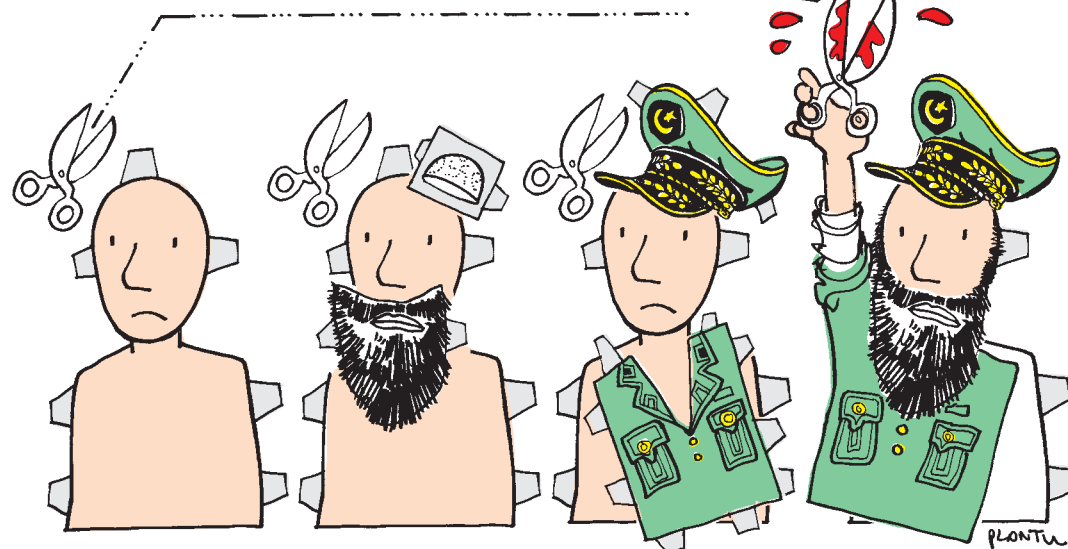


JUSTICE

Le carnet de Sirven

Alfred Sirven a brièvement comparu, mercredi 7 février, au procès de Roland Dumas. Salué par les six autres prévenus, l'homme-clé de l'affaire Elf, incarcéré à la prison de la Santé, aura un mois pour préparer sa défense avant la reprise de l'audience, le lundi 12 mars. La découverte aux Philippines d'un carnet d'adresses du fugitif relance les spéculations sur les réseaux dont il aurait bénéficié. 350 noms, notamment d'hommes politiques et du monde de l'industrie, y figureraient. p. 6

Lire pages 2 et 15



Le collège unique en question

■ FAUT-IL maintenir le tronc commun unique au collège ou permettre une orientation précoce des élèves en difficulté ? Jack Lang annoncera « autour de Pâques » sa réponse à cette question qui concerne le niveau où se situe l'essentiel des dysfonctionnements du système scolaire. Pour l'éclairer, le ministre de l'éducation nationale a entre les mains les propositions du recteur Philippe Joutard, qui propose notamment de permettre aux chefs d'établissement d'orienter à la fin de la classe de 4^e certains collégiens. Par ailleurs, sur internet, les offres de soutien scolaire, gratuites ou payantes, se multiplient. Enquête sur ces nouvelles aides pédagogiques.

Lire pages 10 et 25

Serpents câlins et amours de petits dragons, contes de Chine pour un nouveau

PÉKIN

de notre correspondant

Un grave péril pèse sur les serpents en Chine méridionale : ils passent tous à la casserole. On pensait que la friture ne durerait que l'espace des festivités célébrant l'avènement (24 janvier) de l'année du Serpent, le sixième des douze rameaux terrestres chinois. Mais le banquet se poursuit. Dans les restaurants de la province du Guangdong, où les gourmets raffolent des sautés d'une grande variété d'animaux (chien, chat, tortue, blaireau, voire singe), des cages fourmillant de serpents trônent toujours à l'entrée. Les clients peuvent ainsi mieux choisir. L'espèce la plus fameuse est le « serpent qui dépasse les pics de montagne ».

A Shenzhen, cet ancien village de pêcheurs métamorphosé en mini-Hongkong, les restaurants spécialisés en plats de serpent sont combles. La cité détient le record national de consommation du reptile : 10 tonnes par jour ! C'est une calamité pour les défenseurs des animaux. Le professeur Huang Zhujian, consultant auprès du Comité national de protection des ressources naturelles et des espèces animales, vient

de lancer un pathétique cri d'alarme. « Les serpents jouent un rôle irremplaçable dans le maintien de l'équilibre écologique, a-t-il mis en garde. Il faut les consommer avec modération. » L'animal a bien été inscrit l'été dernier sur une liste d'espèces à protéger. Les voraces n'y ont guère prêté attention.

L'inquiet professeur pourra trouver quelque consolation dans la jolie histoire de Wang Shuilian, une jeune femme de Luoyang (province centrale du Henan) qui, elle, voue une tendresse immodérée pour les « petits dragons », autre nom du serpent. Elle les élève affectueusement dans sa maison. La colonie compte à ce jour deux cents membres. En dépit de multiples morsures, Wang Shuilian s'est obstinée, raconte le *Shanghai Ribao* (Le Quotidien de Shanghai). La force de son amour a fini par triompher de l'adversité. De guerre lasse, le boa thaïlandais a cédé au rythme de deux bains quotidiens. Le rêve de Wang Shuilian serait maintenant de figurer dans le livre Guinness des records. Une colonie de deux cents serpents à domicile : qui dit mieux ?

Il y a aussi des cas inverses : des serpents se piquant de passion pour un humain rétif. C'est

l'aventure, ou la mésaventure, dont Zhou Cunxin est le héros involontaire. Depuis vingt ans, ce paysan de la province du Zhejiang fait l'objet d'un véritable harcèlement amoureux de la part des reptiles, rapporte le *Yangcheng Wanbao* (Le Soir de Canton). Quand il va planter ses patates douces ou piquer son riz, il se trouve toujours un serpent rampant dans sa direction pour lui témoigner une ostensible sympathie. Où qu'il soit, les « petits dragons » viennent câliner.

Au lever du jour, il en découvre un enroulé sur son lit. Le soir, lors d'une séance de cinéma en plein air, il s'aperçoit qu'un autre s'était levé à ses pieds. Un tel magnétisme est très embarrassant : Zhou Cunxin fait peur. Certains villageois le fuient. Il a beau rageusement frapper ou tuer tous ces importuns, rien n'y fait : les reptiles retournent à lui, sans rancune. Zhou Cunxin a toutefois noté que son charisme s'était récemment émoussé. Il souffle un peu enfin. Est-ce l'année du Serpent ? Si c'est le cas, le répit ne durera qu'une petite année lunaire. Qu'advienne le Cheval, et les ennuis recommenceront...

Frédéric Bobin

Trader et fugitif, gracié par Clinton



MARC RICH

LES MARCHÉS des matières premières sont régulièrement l'objet de scandales. Les méthodes de Marc Rich, milliardaire du pétrole, intéressent les parlementaires américains qui voudraient l'entendre malgré l'amnistie accordée par Bill Clinton avant de quitter la présidence.

Lire page 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (INV), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 209 - 7,50 F



ANNIE ERNAUX



SE PERDRE

20h30. Qu'est-ce qu'aimer un homme ? Qu'il soit là, et faire l'amour, rêver, et il revient, il fait l'amour. Tout n'est qu'attente.

GALLIMARD

Ph. J. Scaer / Editions Gallimard

Gallimard - 572 206 753 RCS Paris B.

Le ministère est sourd à la musique

DIMANCHE 4 février, la vénérable Association des concerts Lamoureux a rempli, une fois encore, le Théâtre des Champs-Élysées. Le vaisseau tangué jusqu'au poulailler d'un public enthousiaste qui siffle, fait le ban, crie « Merci ! » au soliste, pendant que l'orchestre tape des pieds sur le plateau. On est en France, tout finit par des chansons. Le chef d'orchestre japonais Yutaka Sado fait donc chanter le public, à l'unisson de l'orchestre - qui chante lui aussi, et tout en jouant ! - et du Chœur Vittoria d'Argenteuil, *Je te veux !* d'Erik Satie, donné en bis d'un programme qui associe sans complexes la musique tirée du film *Une place au soleil* par Franz Waxmann, le *Quatrième Concerto* de Beethoven, joué, la tête dans les étoiles, par le nouveau poète du piano Nikolaï Luganski, et la *Deuxième Suite de Daphnis et Chloé* de Ravel. Dans le public, Alain Millet, le nouveau patron de la Sacem, venu en famille. Pas un représentant du ministère de la culture à l'horizon. Il y a pourtant cinq ans que Lamoureux casse la baraque.

De son côté, la septième édition des Folles Journées de Nantes aura accueilli, les 26, 27 et 28 janvier, 80 000 spectateurs et 800 artistes pour fêter la musique russe, des ori-

gines du chant religieux à nos jours, dans un joyeux délire et une émotion qui font attendre avec impatience Haydn et Mozart, prévus pour 2002. Le public est donc venu nombreux, de tous âges, bien plus mélangé socialement qu'à l'habitude. Pourquoi ? A Nantes, les prix sont bas, l'affiche est prestigieuse, les programmes attractifs, les artistes disponibles, qui se mélangent au public pour assister au concert les uns des autres sans se toiser, prennent le temps de parler à des inconnus au détour d'un couloir. Parce qu'on est dans une ville qui laisse s'épanouir les initiatives en dehors de l'institution, les accompagnent financièrement pour peu qu'elles aillent au-devant du public. A Paris, c'est la même chose qui se passe, lors de chacun des huit concerts que donne l'Orchestre Lamoureux, chaque saison. Fondée en 1881, cette association est autogérée par ses musiciens. Ils répètent gratuitement, touchent 500 francs par concert et se partagent les bénéfices en fin d'année - quand il y en a ! Yutaka Sado, de son côté, est un directeur musical à l'ancienne.

Alain Lompech

Lire la suite page 16



PARLEMENT

Contrôler le budget

Les députés ont commencé, mercredi 7 février, l'examen de la proposition de loi réformant la procédure budgétaire. Face aux critiques de la droite, qui juge ce texte trop timoré et attend du Sénat qu'il l'améliore, le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), a souligné que tous les groupes devraient voter cette réforme, car « tous pourront [la] revendiquer ». p. 7 et notre éditorial p. 16



CHAMPIONNAT DU MONDE DE SKI

L'argent pour Saïoni

Christel Saïoni (photo) a obtenu la deuxième place du slalom des championnats du monde de Sankt Anton (Autriche) derrière la Norvégienne Anja Paerson. La skieuse française, partie parmi les premières, n'a pas trop pâti des conditions climatiques trop clémentes qui avaient rendu la neige trop souple, handicapant les concurrentes suivantes. p. 24

International.....	2	Tableau de bord.....	21
France.....	6	Aujourd'hui.....	24
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	26
Régions.....	12	Culture.....	27
Horizons.....	14	Guide culturel.....	29
Carnet.....	17	Kiosque.....	30
Entreprises.....	18	Abonnements.....	30
Communication.....	20	Radio-Télévision.....	31

ALGÉRIE Dans un livre qui est paru, jeudi 8 février, sous le titre *La Sale Guerre*, un ancien officier des forces spéciales, aujourd'hui réfugié en France, Habib Souaïdia, décrit les

multiples opérations menées par les forces armées algériennes contre les islamistes. C'est la première fois qu'un officier raconte de l'intérieur les méthodes de l'armée. ● LES CRITI-

QUES à l'égard du président Bouteflika se multiplient depuis quelques semaines parmi les partis alliés au pouvoir. Certains observateurs veulent y voir un nouvel épisode de la

lutte entre le chef de l'Etat et les responsables de l'armée. ● SAÏD SADI, secrétaire général d'un des principaux partis de la coalition gouvernementale, reproche son immobilisme

au président Bouteflika. Le chef de l'Etat a été élu il y a deux ans mais n'a rien fait, dit-il en substance dans une interview au *Monde*. (Lire aussi page 15.)

L'Algérie confrontée à la « sale guerre »

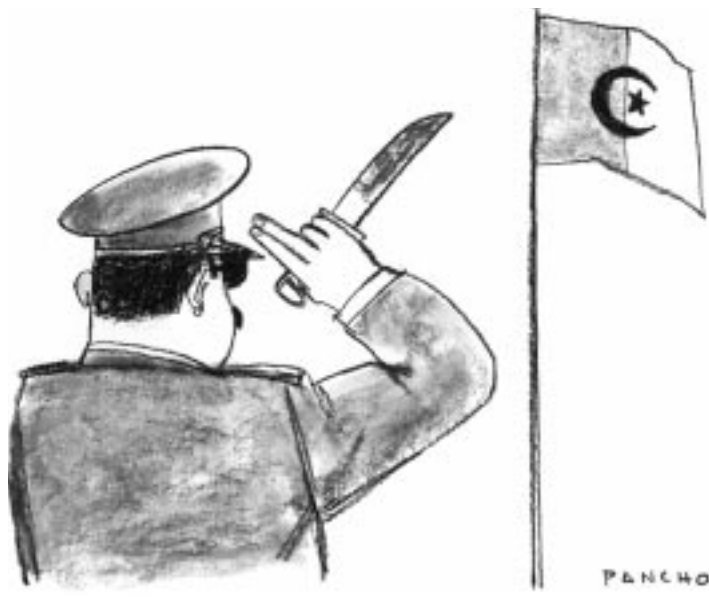
Dans un ouvrage paru jeudi 8 février, un officier algérien dénonce les exactions menées par l'armée pour venir à bout des islamistes. Habib Souaïdia affirme que des militaires déguisés en terroristes ont massacré des civils, et que de simples suspects ont été exécutés par des soldats

QUELQUES JOURS après que *Le Monde* eut publié le témoignage de Habib Souaïdia (*Le Monde* du 3 juin 2000) sur ce qu'avait été sa vie d'officier parachutiste dans les forces spéciales de l'armée nationale populaire (ANP), les membres de sa famille restés en Algérie ont reçu la visite des services de renseignement. Elle ne fut pas des plus courtoises, semble-t-il. On imagine quelle va être leur réaction maintenant que l'ancien parachutiste, réfugié en France, est passé à une autre échelle pour raconter « sa » guerre d'Algérie entre 1992 et 1995.

« *La sale guerre* » n'est pas un livre de plus sur un conflit qui, né au début des années 1990 après la mise hors-la-loi des islamistes, semble défier la rationalité à deux heures d'avion de la France. L'ouvrage, en dépit de quelques erreurs et approximations, est un réquisitoire implacable contre le pouvoir militaire accusé d'employer les mêmes méthodes que ses adversaires « *barbus* ». En Algérie, démontre l'auteur, ce sont deux barbaries qui s'affrontent. Aucune n'est plus défendable que l'autre.

« NOTIFICATIONS DE CRIMES »

Jamais jusqu'ici un officier n'avait raconté cette guerre au quotidien, vécue en compagnie d'hommes de troupes sans conviction politique ferme. Et jamais les chefs de l'armée n'avaient été mis en cause nommément, exemples à l'ap-



pui, pour leur comportement. Nul doute que les associations de défense des droits de l'homme, qui s'efforcent de lutter contre l'impunité des tortionnaires, trouveront dans le livre matière à nourrir leurs dossiers. Comme l'écrit dans la préface le juge italien Ferdinando Imposimato, célèbre pour ses enquêtes sur la mafia et le terrorisme, il apporte « un ensemble précieux de « notifications de crimes » avec des indications précises de noms, de lieux et de dates qui peuvent servir de base à des actions pénales des victimes ou de leurs familles, y compris

devant des tribunaux de pays européens ».

Issu d'une famille modeste, Habib Souaïdia s'est engagé en 1989 dans l'armée pour « servir [son] pays ». Académie interarmes de Cherchell, Ecole d'application des troupes spéciales (EATS) de Biskra... La formation du jeune officier n'ira pas à son terme. En 1992, l'Algérie est à la dérive et l'armée a besoin d'hommes. Les islamistes multiplient les coups de main. Le président Bouadié est assassiné par un officier chargé de le protéger. A l'aéroport d'Alger l'explosion d'une

bombe tue neuf personnes et fait des dizaines de blessés. Une prise du pouvoir violente par les « *barbus* » n'est plus un cas d'école.

« UN CYCLE INFERNAL »

C'est alors que dans l'urgence commence à s'organiser cette lutte antiterroriste qui va happer Habib Souaïdia et broyer sa vie. « *J'ai vu des collègues brûler vif un enfant de quinze ans. J'ai vu des soldats se déguiser en terroristes et massacrer des civils. J'ai vu des colonels assassiner, de sang-froid, de simples suspects. J'ai vu des officiers torturer, à mort, des islamistes. J'ai vu des morts* », écrit-il.

La « *sale guerre* », le sous-lieutenant Souaïdia va la découvrir au printemps 1993 dans l'Algérois où il a été muté. Une nuit, à la tête d'une section, il récupère une vingtaine d'officiers et de sous-officiers – dont certains habillés en civil – qu'il avait conduits une heure plus tôt à proximité d'un village réputé pro-islamiste. De retour à la caserne, un officier du groupe que connaissait Habib Souaïdia lui fait signe avec son poignard taché de sang en le faisant passer sur son cou. Souaïdia a compris. Le surlendemain, les journaux annoncent qu'une attaque terroriste a fait une douzaine de morts dans ce village. « *Je venais de participer à un massacre. C'était la première fois que je me sentais complice d'un crime* », conclut-il. Ce ne sera pas la dernière.

Le jeune officier – il n'a pas trente ans – raconte comment, au printemps 1994, muté à Lakhdaria, une terre islamiste à moins d'une centaine de kilomètres d'Alger, il accompagne un commando d'officiers des services de lutte antiterroriste, déguisés en « *barbus* », qui sont venus kidnapper en toute illé-

mille jusqu'à la nausée. Certains renvoient de façon caricaturale à une autre guerre : celle menée par l'armée française en Algérie dans les années 1950. Le vocabulaire a changé, pas le comportement. Les « *terroristes* » ont remplacé les « *fellaghas* ». On n'évoque plus la « *corvée de bois* » pour dire qu'un

Polémique autour de l'ouvrage entre un journaliste algérien et l'éditeur

Le tribunal de grande instance de Paris a décidé, jeudi 1^{er} février, qu'il n'y avait pas lieu d'interdire la sortie de *La Sale Guerre*. La demande en avait été faite par un ancien journaliste algérien, Mohamed Sifaoui, réfugié en France, qui devait à l'origine être le « *négre* » de l'ancien officier. Un contrat avait été signé dans ce sens, affirme François Gèze, le directeur de La Découverte, la maison d'édition qui publie *La sale guerre*. Au vu des premiers chapitres du manuscrit, M. Gèze a estimé que le journaliste algérien ne se contentait pas de mettre en forme les propos de l'ancien officier et qu'il livrait ses propres analyses assorties de portraits de militaires que l'officier n'avait jamais cotoyés. « *La crédibilité de l'ouvrage était en cause* », souligne M. Gèze. De son côté, le journaliste estime que La Découverte s'est rendu coupable de « *contrefaçon* ».

galité une demi-douzaine de personnes soupçonnées de sympathies islamistes. Toutes seront assassinées. « *Des gens qu'on arrête, qu'on torture, qu'on tue et dont on brûle les cadavres. Un cycle infernal : depuis mon arrivée, [...] j'avais vu au moins une centaine de personnes liquidées* », écrit l'auteur.

Des épisodes aussi dramatiques et dérangeants, le livre en four-

prisonnier doit être liquidé mais on parle de « *descendre à l'oued* ». Les instruments et les méthodes de torture aussi n'ont pas changé d'un conflit à l'autre.

Impossible de suspecter Habib Souaïdia de sympathies islamistes : c'est sans l'ombre d'un regret qu'il raconte avoir fait le coup de feu contre les « *barbus* » et en avoir expédié plusieurs dans l'autre monde. A aucun moment d'ailleurs, il n'envisage d'imiter nombre de ses collègues et de rejoindre le camp adverse.

C'est aussi l'un des mérites du livre d'évoquer de l'intérieur l'armée algérienne. Son armement n'est pas des plus modernes. D'origine roumaine, les automitrailleuses des unités d'infanterie et de gendarmerie ont une durée de vie de moins de six mois ; quant aux kalachnikov (les « *klach* ») « *made in Algeria* », elles ne sont que la pâle copie des célèbres « *klach* » : passée une demi-heure d'utilisation, la mauvaise qualité de leur alliage fait que leur portée est divisée par deux.

Le moral dans les casernes n'est pas meilleur que le matériel. Près de 80 % des soldats et des sous-officiers se droguent, selon Habib Souaïdia qui conclut : « *Souvent, les militaires effectuaient des opérations en étant drogués* ». C'est aussi ce que l'on disait des « *terroristes* ».

J.-P. T.

★ *La Sale Guerre*, de Habib Souaïdia, préface par Ferdinando Imposimato, éditions La Découverte, 95 F (14,48 €), 203 pages

Le silence du chef de l'Etat face aux critiques de ses alliés politiques

ALGER

correspondance

« Les généraux n'ont pas bougé » : L'Expression, dernier-né de la presse francophone en Algérie, a choisi de défendre le président Bouteflika, toujours silencieux malgré les attaques de ses alliés politiques. « Des partis, en collusion avec des journaux, ont comploté pour déstabiliser un président de la République élu au suffrage universel, en misant sur un hypothétique ralliement, à leur dessein funeste, de l'armée. Ils ont échoué grâce à des généraux conscients de leur responsabilité et dignes de la confiance du peuple », écrit L'Expression pour signifier la fin d'un bras de fer politique encore incompréhensible pour les Algériens.

Les autres journaux continuent, cependant, d'égrener les déclarations des chefs de partis de la coalition gouvernementale s'en prenant ouvertement à la politique de « cavalier seul » d'un président dont ils avaient peu ou prou soutenu la candidature. Convergentes et synchronisées, les critiques dénoncent pêle-mêle le style personnel d'Abdelaziz Bouteflika, ses décisions solitaires et surtout son dernier projet, encore flou, de « concorde nationale » dont il s'entretiendra, peut-être, avec le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, qui doit se

rendre en Algérie le 13 février. Pendant des mois, la presse a eu le monopole des attaques et des critiques contre le chef de l'Etat.

Cette fois-ci, ce sont les partis de la coalition qui montent au créneau. Saïd Sadi, le chef du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un parti né en Kabylie, évoque la possibilité d'une « crise institutionnelle », tandis que le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), l'ancien parti unique, Boualem Benhamouda, fustige un président qui ne les a pas consultés « depuis vingt mois ».

La charge la plus rude est venue d'Ahmed Ouyahia, numéro deux du gouvernement et secrétaire général du Rassemblement national (RND), un parti issu du FLN. Dans une note adressée aux militants de son parti, que la presse a publiée, le ministre de la justice s'en prend sans le nommer au chef de l'Etat et à sa politique de « concorde nationale ». Elle signifie, selon la note, que l'on rejoint « la thèse indigne de ceux qui qualifient de guerre civile le combat du peuple algérien contre le terrorisme ».

La soudaine hostilité des partis de la coalition semble être une réaction à la volée de bois vert infligée par M. Bouteflika à la mi-janvier à ses alliés politiques. Lors d'une visite en province, le président s'en était pris

aux partis qui « ne pensent qu'aux postes à prendre » avant de lancer un appel à passer de « la concorde civile à la concorde nationale ». Un phrase presque anodine que les « *alliés* » officiels et une partie de la presse ont choisi d'interpréter comme une intention de réhabiliter l'ex-FIS, le parti des islamistes, et de mettre en œuvre la politique de réconciliation nationale préconisée par les signataires du contrat de Rome. Pourtant, au cours de cette même visite, M. Bouteflika avait opposé une fin de non-recevoir aux appels pour une libération des deux chefs de l'ex-FIS, Abassi Madani et Ali Benhadj.

FACTEUR DE MOBILISATION

Peu convaincu des explications des partis, un éditeur du *Quotidien d'Oran* estimait que la confusion politique qui règne est l'expression d'un « *conflit au sommet du pouvoir* ». « *Il est clair*, écrivait-il, *que l'on veut démissionner le président (...)* Il en est même qui suggèrent que le scénario est fin prêt et que son exécution n'est qu'une affaire d'opportunité tactique que les sphères de décision du pouvoir se chargeront de provoquer. »

Le silence du président Bouteflika face à ce concert de critiques alimente toutes les lectures, y compris celle d'une exacerbation de la crise entre les décideurs de l'armée et

lui-même. Même le soudain retour sur la scène de Chadli Bendjedid – l'ancien président a accordé plusieurs entretiens à des journaux algériens et londoniens après neuf ans de silence – ne laisse pas d'intriguer.

Dans ce contexte de confusion politique, le nouveau projet de code de l'information est un facteur supplémentaire de la « *mobilisation* » de la presse contre le président algérien. Plus répressif que la loi actuelle, ce projet de loi intègre toutes les pratiques de l'état d'urgence – la suspension administrative des journaux, l'exigence d'une autorisation préalable –, alors qu'aux termes de la loi actuelle, une simple déclaration suffit. Des amendements au code pénal pour punir plus lourdement la « *diffamation et l'insulte contre les institutions et les corps constitués* » ont, par ailleurs, été présentés en conseil de gouvernement.

Au nom de la liberté de la presse, l'association des éditeurs a vivement condamné ces projets et demandé leurs retraits. Autre projet qui risque d'alimenter bien des polémiques : des peines de prison sont envisagées contre ceux qui portent des « *accoutrements islamiques* » présentés comme des signes « *subversifs* » ou ostentatoires. Mais, dans ce cas, il s'agit de donner un coup de barre dans l'autre direction.

Saïd Sadi, président du Rassemblement pour la culture et la démocratie

« Cela fait maintenant presque deux ans que le président Bouteflika a été élu, et rien n'a été fait »

« Saïd Sadi, vous faites partie de la coalition gouvernementale actuelle. Quand Abdelaziz Bouteflika a été élu, on a pu croire à une sorte de lune de miel entre le nouveau président algérien et vous. Mais vos relations se sont détériorées ces derniers temps. Que reprochez-vous au chef de l'Etat ?

– C'est après que le président Bouteflika a annoncé publiquement un certain nombre de réformes – celles de l'éducation, de la justice, de l'administration... – que le RCD s'est décidé. Dans ce programme de réformes, le RCD retrouvait l'essentiel de ce pour quoi il s'était battu dans l'opposition. Nous nous sommes donc dit que la génération d'après-guerre, celle à laquelle j'appartiens, se devait d'essayer d'accompagner la fin du système FLN [l'ex-parti unique] et de participer aux chantiers que le chef de l'Etat reconnaissait comme faisant partie des préoccupations de l'Algérie, ce qui n'avait jamais été dit jusque-là.

Voilà dans quelles conditions le RCD a accepté de faire partie de la coalition.

» Mais cela fait maintenant presque deux ans que le président Bouteflika a été élu, et rien n'a été fait. Il n'y a pas une entreprise publi-

La génération au pouvoir a été façonnée dans l'adversité. Elle ne sait pas construire

que qui ait été restructurée. La réforme de la justice traîne en longueur. On ne sait pas trop ce qu'il en sera de la refonte du système administratif. Quant à l'éducation nationale, on attend pour fin février les conclusions de la commission de réforme. Mais le plus

sérieux problème, c'est le chapitre social et économique, obstacle majeur à la stabilisation du pays, avec les prolongements sociaux que l'on imagine.

– Mais qui est responsable de cette lenteur ?

– Il est évident que le président Bouteflika a hérité d'une situation qui n'était pas facile, mais je pense aussi que cela tient à la culture propre à la génération au pouvoir. Celle-ci a été façonnée dans l'adversité, dans la guerre d'indépendance, dans l'opposition, elle est capable de beaucoup de générosité et de courage quand il faut affronter un danger, mais elle ne sait pas construire. Je crois que l'explication essentielle est là.

» Prenez la concorde civile, qui est un excellent texte que j'assume en totalité – dépôt des armes sans conditions, pas de relégation du Front islamique de salut (FIS), envoi devant la justice de ceux qui se sont rendus coupables de crimes de sang ou de viols : lorsqu'il a fallu

passer à la mise en application de ce texte, il y a eu comme une succession d'actes manqués. Là aussi la concrétisation n'est pas venue.

» De façon générale, les compétences nécessaires à la compréhension et à l'application des réformes du pays ne semblent pas avoir été sollicitées. Très, très peu des grands commis de l'Etat participent à l'élaboration et à la prise de décision politique. Il y a plus qu'un fossé, un divorce, entre une classe politique très ancienne, pas seulement sur le plan biologique, et les 70 % de jeunes que compte notre pays. Je sais très bien l'analyse qui est faite en France : qu'il s'agit d'affrontements entre l'Etat-major [de l'armée] et le président, mais je n'adhère pas du tout à cette analyse.

– Vous estimez donc que le président Bouteflika a les mains libres pour traiter ces dossiers ?

– Je suis profondément convaincu que oui. Je le connais suffisamment pour savoir que, s'il a envie de faire passer son message, il le



SAÏD SADI

fait. Les différends qu'il peut avoir sont, à mon avis, largement amplifiés à l'extérieur.

– Que pensez-vous de l'interdiction qui a été faite à Taleb Ibrahim, ancien ministre des présidents Boumediène et Chadli, de créer son parti, Wafa, sous prétexte qu'il s'agirait d'une reconstitution déguisée de l'ex-Front islamique du salut (FIS) ?

– Je soutiens totalement l'interdiction de Wafa. Je n'ai jamais cru

à l'avènement d'une théocratie en Algérie, mais le pays est dans un tel marasme économique et une telle instabilité sociale que, si un parti décidait d'exploiter cette instabilité, cela pourrait faire mal, et c'est exactement de cela qu'il s'agit. Le FIS n'a jamais mobilisé les gens en Algérie. Il a squatté un mécontentement social en Algérie qu'il a surpolitisé secondairement.

– Vous croyez réellement que Wafa est infiltré par le FIS ?

– Oui, c'est cela.

– Que pensez-vous de la situation de la presse algérienne, que le pouvoir semble vouloir mieux contrôler ?

– La presse algérienne se cherche, elle montre parfois certaines insuffisances, mais cela ne justifie absolument pas que l'on cherche à limiter davantage sa liberté d'expression. »

Propos recueillis par Florence Beaugé et Jean-Pierre Tuquoi

La Grande-Bretagne veut une révision du droit d'asile pour enrayer l'afflux d'immigrants

La France est accusée de se montrer trop tolérante vis-à-vis des clandestins qui cherchent à gagner l'Angleterre

Tony Blair, qui vient rencontrer les dirigeants français, vendredi 9 février à Cahors, pour le sommet annuel franco-britannique, compte leur

démander davantage de coopération pour limiter l'afflux d'immigrés au Royaume-Uni via la France. A quelques mois des prochaines élections

législatives, le gouvernement de M. Blair, accusé par l'opposition et les médias conservateurs de laxisme, plaide pour une révision du droit d'asile.

LONDRES

de notre correspondant

Vigoureusement et régulièrement attaqué sur sa droite par l'opposition conservatrice et la très puissante presse populaire tabloïd, qui lui reprochent un présumé « laxisme » en matière d'immigration, le gouvernement britannique a décidé de relancer cette semaine ses homologues européens, et d'abord français, en vue de réécrire les règles internationales qui président à l'accueil des demandeurs d'asile.

A Stockholm d'abord, où les ministres européens intéressés devaient se réunir jeudi 8 et vendredi 9 février sur ce thème, à Cahors ensuite, où se tient vendredi le sommet annuel franco-britannique, Jack Straw, le ministre de l'intérieur du royaume entendait plaider sa cause pour « réviser, non pas les principes mais les conditions d'application » de la Convention des Nations unies sur le droit d'asile.

TRAFIC DE LA MISÈRE

Selon l'homme-lige de Tony Blair, ladite convention, signée par 137 pays et dont on célèbre cette année le cinquantième anniversaire « ne fonctionne plus ». La preuve : selon lui, sur les 76 000 demandes d'asile – chiffre record – enregistrées par le Royaume-Uni l'an dernier, plus des trois quarts ont été, comme les années précédentes, déboutées.

De New York où elle dirige le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, Mary Robinson n'a pas tardé à rejeter, mercredi, toute idée de « reformulation ou de réouverture » d'un texte « extrêmement important puisqu'il est au cœur des efforts du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés ».

Faisant innocemment écho aux commentateurs britanniques qui soupçonnent le gouvernement de M. Blair « d'agiter la question immigrés » à quelques mois d'élections générales anticipées attendues pour début mai, M^{me} Robinson a regretté que la question des réfugiés « devienne, dans de nombreux pays et de manière inquiétante, un thème électoral. »

Euro : deux ans de réflexion

Le premier ministre britannique, Tony Blair, a annoncé, mercredi 7 février, que son gouvernement examinerait une adhésion à la zone euro dans les deux ans suivant une éventuelle victoire aux prochaines élections, généralement attendues pour le printemps prochain. Cet examen surviendra « évidemment dans les deux ans » suivant les prochaines élections générales, a déclaré M. Blair devant la Chambre des communes, en réponse au chef de l'opposition conservatrice, William Hague.

Le premier ministre n'avait jusqu'à présent jamais précisé le calendrier d'une éventuelle adhésion de son pays à la zone euro, en cas de victoire du Parti travailliste (au pouvoir) aux prochaines élections générales. Le gouvernement s'est engagé, en cas de victoire, à examiner au début de la prochaine législature si les conditions économiques d'une adhésion sont réunies et, si la réponse est positive, à soumettre la question à référendum. – (AFP.)

Jack Straw et Tony Blair se défendent de pareille arrière-pensée. Dimanche dernier, dans un texte commun publié par *The Observer*, le premier ministre et son homologue italien, Giuliano Amato, soulignant que « plus de 50 000 immigrants » étaient passés durant les dix premiers mois de l'année 2000 par la Bosnie pour entrer illégalement dans la riche Europe, appelaient leurs homologues à les aider à mettre en place un nouveau plan d'action « pour lutter contre la criminalité organisée » qui dirige ce trafic de la misère.

Outre une coopération renforcée entre leurs services d'immigra-

tion, leurs polices et Europol ainsi qu'un allourdissement des peines de prison pour « les trafiquants d'êtres humains », les deux chefs de gouvernement préconisent l'envoi sur place, à Sarajevo et ailleurs, d'équipes conjointes chargées, en quelque sorte, de repérer et de présélectionner les candidats irakiens, iraniens, afghans et autres qui se pressent dans la capi-

de manière extrêmement accélérée ».

En clair, les demandeurs en provenance de pays où nul n'est censé être persécuté pour ses croyances, comme ceux d'Europe de l'Est candidats à l'Union, ou de « grandes démocraties » comme l'Inde seraient presque automatiquement rejetés. En outre, préconisant « une action concertée dans les régions d'origine » des demandeurs, ceux qui viennent de pays soit en guerre, soit répressifs seraient invités à soumettre leur cas dans l'un des « pays sûrs » voisins. Un Afghan devrait donc demander l'asile pour Londres ou Paris au Pakistan, un Kurde irakien en Turquie.

EXPULSION RAPIDE

Si les partenaires de la Grande-Bretagne, notamment la France, adoptaient l'idée, cela permettrait, dans l'esprit du ministre, l'expulsion rapide des milliers d'entrants clandestins qui se pressent, notamment à Calais, à la porte du Royaume-Uni.

En attendant, l'idéal, pour Jack Straw, les conservateurs et leurs médias qui tirent chaque semaine ou presque sur une France accusée de ne rien faire pour dissuader les candidats au passage vers l'Angleterre présents sur son territoire, serait que Lionel Jospin accepte de reprendre tous ceux qui auraient été déboutés à Londres après être passés par Paris.

Le ministre souhaite revenir à la situation qui prévalait avant la convention européenne de Dublin (1992), laquelle fait obligation aux signataires d'étudier d'abord le dossier d'un demandeur, même clandestin, avant son éventuelle expulsion.

Patrice Claude

Le Kremlin cherche à réduire le nombre de partis politiques

Les opposants à la loi votée en première lecture par la Douma dénoncent une « démocratie dirigée »

MOSCOU

de notre correspondant

Vladimir Poutine a réussi à imposer, mercredi 7 février, aux députés de la Douma (Chambre basse du Parlement russe) un projet de loi extrêmement contesté et qui devrait bouleverser le paysage politique russe. Par 280 voix contre 109, les parlementaires ont finalement adopté un texte sur « l'organisation des partis politiques », qui revient à supprimer l'immense majorité d'entre eux. Ses opposants y voient un nouveau « glissement vers l'autoritarisme », l'instauration d'une « démocratie dirigée », quand le Kremlin parle, lui, de « modernisation » et de création d'un « système enfin civilisé ».

La commission centrale électorale avait été chargée à l'automne 2000 de préparer ce texte, ensuite validé par M. Poutine. Ses dispositions visent à conserver une poignée de grands partis (trois à cinq) qui, seuls, pourront présenter des candidats aux élections régionales, législatives et présidentielle, et à éliminer toutes les autres formations.

FORMATIONS FANTÔMES

Dès son élection, M. Poutine avait plaidé pour une refonte du champ politique, vantant un système à deux ou trois partis. En décembre, lors d'une adresse télévisée, il défendait ce projet en ces termes : « Nous n'avons pas de structure politique stable dans ce pays parce que nous n'avons pas de partis politiques stables. (...) Avec des partis moins nombreux mais plus puissants, nous pourrions former un gouvernement s'appuyant sur eux et avoir une opposition capable de mieux le critiquer. »

Boris Grislov, responsable d'Unité, le parti du président, créé ex nihilo juste trois mois avant les élections législatives de décembre 1999 et arrivé alors en deuxième place derrière le Parti communiste, a ardemment défendu ce texte : « Nous avons aujourd'hui une forme extrême de la démocratie qui est l'anarchie ; seuls cinq ou six partis

importants devraient exister ». Depuis la fin de l'URSS, une multitude de formations politiques ont vu le jour. Selon le ministère de la justice, 179 partis et organisations pourraient théoriquement participer aujourd'hui à des élections législatives. La plupart sont des groupuscules ou des formations fantômes créées par un responsable politique.

Ces dernières années, les regroupements et disparitions se sont pourtant accélérés. quarante-trois partis ont effectivement participé aux législatives de 1995. Ils n'étaient plus que 28 à celles de 1999. Six partis seulement ont alors franchi la barre des 5 % et 15 % seulement des électeurs ont voté pour de petites formations non représentées à la Douma.

Comptes bloqués pour des médias d'opposition

Les comptes bancaires de la radio Echo de Moscou et de la télévision NTV, du groupe de presse d'opposition Media-Most, ont été paralysés, mercredi 7 février, les ordinateurs de leur banque ayant été mis sous scellés après une perquisition.

« Nous ne pouvons plus rien payer, ni le loyer, ni le salaire des journalistes, ni nos frais de transmission. Nous risquons d'être bientôt obligés de fermer pour non-paiement de factures », a déclaré le rédacteur en chef d'Echo de Moscou, Alexei Venediktov, précisant que l'opération a été menée dans le cadre de l'enquête contre le patron de Media-Most, Vladimir Goussinski.

Vladimir Goussinski, accusé d'« escroquerie à grande échelle », est actuellement assigné à résidence en Espagne, et Moscou a demandé son extradition. – (AFP.)

tale bosniaque dans l'attente du train, du camion ou de l'avion qui les emmènera en terre promise...

« NÉCESSAIRE DÉBAT »

Les contributions de Jack Straw au « nécessaire débat » qui doit, selon lui, s'instaurer entre les Quinze, vont plus loin. Alors que la convention de 1951 fait obligation aux Etats signataires d'examiner soigneusement et individuellement chaque demande d'asile d'où qu'elle vienne et où qu'elle ait été déposée, le ministre propose que soit dressée « une liste de pays sûrs à partir desquels les demandes d'asile seraient jugées inadmissibles ou alors examinées

Au sein même de chaque parti, à l'exception d'Unité, les députés se sont divisés lors du vote. Si beaucoup ont jugé recevable l'argumentaire du Kremlin visant à mieux structurer un champ politique aujourd'hui éclaté et où les vraies formations ne pèsent rien, d'autres redoutent une « reprise en main » par la bureaucratie et « les ressources administratives ». « Les partis vont désormais vivre en cage », notait le quotidien *Moskovskii Komsomolets*.

Le Kremlin s'est dit ouvert à des amendements lors des prochaines lectures du texte, mais l'architecture d'ensemble ne devrait pas être bouleversée lors de ces dernières étapes parlementaires.

François Bonnet

Design © 2001 Van Cleef & Arpels
"LIBELLULE"

14 FÉVRIER - St. VALENTIN

Van Cleef & Arpels

PARIS PLACE VENDÔME - FBG ST HONORÉ MONTE-CARLO CANNES

Jean-Bertrand Aristide s'engage à renouer le dialogue avec l'opposition en Haïti

Le nouveau président a prêté serment

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyé spécial

Le 7 février 1996, Jean-Bertrand Aristide, qui n'avait pu briguer un nouveau mandat présidentiel en application de la Constitution haïtienne, passait l'écharpe rouge et bleue autour de la poitrine de son plus proche collaborateur, René Prével. Cinq ans plus tard jour pour jour, au terme d'une gestion marquée par l'aggravation de la crise politique et économique qui paralyse le pays, René Prével lui a rendu la politesse et son fauteuil, visiblement satisfait de se retrouver simple citoyen.

Cette passation de pouvoir pacifique, mercredi 7 février, aurait pu marquer une étape dans la démocratisation du pays le plus misérable des Amériques. Mais elle constitue un nouveau rebondissement de la crise, car Haïti a aujourd'hui deux présidents, Jean-Bertrand Aristide et Gérard Gourgue, un vieux militant des droits de l'homme que l'opposition vient de pro-

Paris exprime sa désapprobation

Aucun chef d'Etat étranger n'était présent, mercredi 7 février, à la cérémonie d'investiture du président d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, à laquelle ont participé quelques hauts responsables de pays étrangers comme le Venezuela, le Guatemala, le Belize, la République dominicaine, la Jamaïque et Taïwan. Était également présent Luigi Einaudi, secrétaire général adjoint de l'Organisation des Etats américains (OEA), qui a dénoncé les irrégularités commises lors des élections législatives en mai 2000, très largement remportées par la Famille Lavalas, la formation de M. Aristide.

Dans un communiqué largement diffusé à Port-au-Prince, le gouvernement français a expliqué que les pays de l'Union européenne et les autres « pays amis d'Haïti » entendaient « marquer leur désapprobation à l'égard des conditions dans lesquelles s'est déroulé le processus électoral controversé de l'année 2000 ». Selon Paris, « il est dommage que M. Aristide et son parti n'aient pas manifesté la volonté de compromis nécessaire à la conclusion d'un accord » lors des négociations engagées avec l'opposition à quatre jours de la cérémonie de prestation de serment. — (Corresp.)

clamer « président provisoire » avec la mission d'organiser de nouvelles élections dans les deux années à venir. Dans un discours à la nation, une heure avant la prestation de serment d'Aristide, Gérard Gourgue a promis de « restaurer l'ordre démocratique et l'état de droit » et appelé la communauté internationale à l'aide.

Réélu dans des conditions controversées le 26 novembre 2000, Jean-Bertrand Aristide s'est engagé dans son discours d'investiture à renouer le dialogue avec l'opposition regroupée au sein de la Convergence démocratique et à rétablir l'ordre en Haïti. Déclarant « repousser les options du despotisme et de la démocratie musclée », M. Aristide a annoncé qu'il offrirait « les roses de la paix » à tous les partis d'opposition. « Je redis devant le monde entier : "Nous pouvons en nous mettant ensemble avec l'opposition, la Convergence, rendre Haïti fière" », a-t-il dit, en référence à la célébration en

2004 du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti.

« Je suis le président de tous les Haïtiens et je serai le président de tous les Haïtiens sans exception », a-t-il ajouté. Mais on était loin, mercredi à Port-au-Prince, de la liesse populaire qui accompagnait la première prestation de serment de Jean-Bertrand Aristide, il y a dix ans. Quelques milliers de jeunes, venus des quartiers populaires, sillonnaient le centre-ville aux rythmes du carnaval mais la grande foule n'était pas au rendez-vous sur la grande esplanade du Champ de Mars qui fait face au palais présidentiel.

Passant du créole au français, et de l'anglais à l'espagnol, Jean-Bertrand Aristide a multiplié les promesses pour « ramener la paix en Haïti ». Pour lutter contre le chômage, qui touche plus de 60 % de la population, il s'est engagé à créer 500 000 emplois et a annoncé un « programme de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre ». Il a promis de relancer le tourisme, jadis florissant, grâce à la construction de sept mille chambres d'hôtel. Agriculture, électricité, ressources hydrauliques, télécommunications, pêche : il a égrené des objectifs ambitieux pour lesquels il a lancé un appel aux investisseurs étrangers et se prononçant en faveur d'un « partenariat avec le secteur privé ».

SOMBRE TABLEAU

Encore faudrait-il que le nouveau président parvienne à restaurer un minimum de sécurité alors que la criminalité, souvent liée au trafic de cocaïne, a explosé ces dernières années. « Les partenaires doivent être rassurés. Le leader de la Famille Lavalas [le parti de Jean-Bertrand Aristide] souffre d'un déficit de légitimité et de légalité qui pose un problème de gouvernabilité du pays », rétorquait Serge Gilles, l'un des leaders de l'opposition, peu après le discours présidentiel.

Jean-Bertrand Aristide s'est par ailleurs félicité des bonnes relations entretenues avec la République dominicaine et a annoncé un plan conjoint de développement de la frontière. Il a également exalté la coopération avec Cuba et l'amitié historique entre l'Haïti d'Alexandre Pétiou (le premier président haïtien) et le Venezuela de Simon Bolivar.

Lors du Te Deum chanté dans l'imposante cathédrale de Port-au-Prince, Mgr Hubert Constant a brossé un sombre tableau d'Haïti, décrivant les villes transformées en bidonvilles, la détresse des paysans et des artisans sans ressources et « les institutions ébranlées ». Le prélat a dénoncé l'ostracisme, la violence, la corruption et l'impunité et appelé le nouveau président à œuvrer pour un « pacte de fraternité entre tous les Haïtiens » et à dialoguer avec l'opposition.

« Halte à la violence. Halte à l'ostentation. Cicatrions les blessures », a déclaré Mgr Constant, qui a stigmatisé « l'insécurité, la violence, l'impunité ». « Quand on sait qui vole, qui menace et qui tue, la justice doit œuvrer », a-t-il affirmé, en souhaitant des « enquêtes sérieuses, honnêtes, et qui aboutissent ». Il a également appelé M. Aristide à donner « une réponse effective aux cris de détresse du peuple ». « Il faut un changement de mentalité », a-t-il dit à l'attention des privilégiés économiques du pays.

Jean-Michel Caroit

La gauche israélienne s'emploie à redéfinir une stratégie après la victoire d'Ariel Sharon

Les Palestiniens s'interrogent sur la portée de l'événement

Profondément ébranlée par la victoire d'Ariel Sharon, la gauche israélienne doit notamment se prononcer sur sa participation éventuelle à un

gouvernement d'union nationale. Les Palestiniens tentent de tirer la leçon de l'événement, tandis que M. Sharon a, comme prévu, jeudi

8 février, exclu toute reprise des négociations sur la base des derniers pourparlers de Taba, qui avaient représenté une avancée notable.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Avec la triomphale élection d'Ariel Sharon — son avance sur son adversaire, Ehoud Barak, devrait encore augmenter avec la prochaine publication des résultats définitifs —, le Parti travailliste a été secoué par un tremblement de terre. Moins de quarante-huit heures plus tard, il en subit les premières répliques.

Deux problèmes lui sont posés, qu'il lui faut résoudre de façon urgente : l'offre de gouvernement d'union nationale faite par le nouveau premier ministre et la réorganisation de l'appareil, fissuré par l'échec électoral et par la démission d'Ehoud Barak. Ce dernier a annoncé, le soir de sa défaite, qu'il abandonnait le Parlement et quittait son poste de premier dirigeant du parti. Depuis, beaucoup ont essayé de le raisonner, lui expliquant que s'il abandonnait son siège de député, il l'offrirait automatiquement à ses adversaires.

Selon les règles parlementaires israéliennes, les députés étant élus par scrutin de liste à la proportionnelle, tout démissionnaire est en effet remplacé par le premier candidat de sa liste qui n'a pas été élu. Dans le cas d'Ehoud Barak, son remplaçant sera un candidat du petit parti Geshet, minuscule formation dirigée par David Lévy, qui, lors des élections législatives de 1999, avait fait liste commune avec les travaillistes. Or, depuis, David Lévy et son frère Maxime, lui aussi député du Geshet, ont rejoint Ariel Sharon. Selon la radio, Ehoud Barak aurait été convaincu de demeurer à la Knesset pour ne pas réduire le poids parlementaire de son parti.

Mercredi, un autre député travailliste, Elie Goldschmidt, a annoncé, lui aussi, qu'il démissionnait. Président de la commission des finances, M. Goldschmidt estime qu'Ehoud Barak a été « abandonné par la direction du parti durant la campagne électorale ». « Je ne peux être membre d'un parti dont les dirigeants agissent ainsi. Barak était seul dans la bataille », a-t-il poursuivi, sans préciser si sa démission s'étendait à son man-

d'union nationale que lui propose Ariel Sharon. Les travaillistes devaient désigner ce jeudi leurs représentants qui négocieront un éventuel accord de coalition avec ceux du nouveau premier ministre. Shimon Pérès, dit-on, devrait diriger la délégation travailliste.

Notoirement favorable à un gouvernement d'union, l'ancien premier ministre espère profiter de la nouvelle donne pour refaire sa place à la tête du parti d'où

de la défense. Un autre ministre « lourd », dont celui des finances, serait réservé au Parti travailliste.

Alors que le premier ministre élu a décidé d'envoyer partout dans le monde des émissaires pour assurer qu'il n'était pas cet aventurier politique que certains décrivent, la direction palestinienne tente de tirer les leçons des derniers événements. Officiellement, les Palestiniens ne sont pas concernés par les choix des électeurs israéliens dont, Yasser Arafat l'a encore répété mercredi, « ils respectent la décision ».

Dans une lettre de félicitations adressée à Ariel Sharon, le président de l'Autorité palestinienne s'est prudemment contenté de réitérer sa volonté de parvenir à un accord de paix par la négociation et fondé sur le respect des résolutions des Nations unies. On le répète à l'envi : malgré le passé du nouveau chef du gouvernement israélien, la direction palestinienne ne lui fera pas de procès d'intention et c'est avec lui qu'elle est disposée à négocier.

Cependant, le même jour, la direction du Fatah dans les territoires occupés décrivait Ariel Sharon comme un « impénitent bouc » et appelait à la reprise des manifestations violentes. Le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo, a pour sa part estimé que le « phénomène Sharon » forçait les Palestiniens à raisonner dans un autre cadre, déclarant qu'ils devraient désormais faire face à « l'émergence d'un pouvoir [israélien] extrémiste et fasciste » qui accentuerait ses « agressions » contre le peuple palestinien.

Georges Marion

Jacques Chirac : « la paix, objectif incontournable »

Le président français a déclaré, mercredi 7 février, « ne pas douter que le gouvernement qu'Ariel Sharon formera poursuivra, pour l'achever, l'objectif incontournable » qu'est la paix au Proche-Orient. Puis il s'est adressé directement au nouveau premier ministre israélien : « La France espère fortement que les indispensables négociations qu'il vous appartient de conduire au nom de votre pays permettront l'avènement de cette paix globale juste et durable. » « Je sais, a ajouté M. Chirac, l'aspiration légitime et profonde du peuple d'Israël à la paix. Elle est aujourd'hui à portée de main après les pas courageux et le rapprochement sans précédent des positions accomplis à Camp David, à Charm el-Cheikh et à Taba. »

Lionel Jospin a pour sa part rappelé que la France était « ardemment attachée à la paix ». « Elle est disposée à apporter à Israël la contribution nécessaire pour y parvenir, même s'il appartient, à l'évidence, à Israël et à son partenaire palestinien de déterminer les contours de leur coexistence et de leur coopération futures. »

dat parlementaire. « Barak est resté seul parce qu'il le voulait », a aussitôt répliqué le ministre de l'intérieur Haïm Ramon, dont les divergences avec le premier ministre sortant sont connues.

BATAILLE DE SUCCESSION

L'échange ne serait qu'anecdotique s'il n'illustrait les tensions qui traversent aujourd'hui le Parti travailliste, empêtré dans une délicate bataille de succession qui se cristallise sur le gouvernement

l'avait écarté Ehoud Barak. Il a pour lui d'avoir des idées, une stature internationale, une bonne expérience des négociations avec la direction palestinienne, et du crédit auprès de Yasser Arafat, qui l'appelle « mon ami ». Au sein du parti, en revanche, il n'a pas que des amis... Ariel Sharon, qui aimerait avoir dans son équipe Shimon Pérès pour stabiliser sa mauvaise image internationale, lui donnerait, dit-on, le ministère des affaires étrangères ou celui

La Syrie s'offusque de la victoire du « terroriste sanguinaire »

● **DAMAS.** De tous les médias du Proche-Orient ou du monde islamique, c'est la presse syrienne qui porte le jugement le plus dur et le plus définitif sur la victoire d'Ariel Sharon, « terroriste sanguinaire et criminel de guerre », selon les journaux officiels publiés à Damas mercredi. Le succès du chef du Likoud « est un message clair adressé par l'entité sioniste au monde arabe, qui équivaut à une déclaration officielle de guerre », écrit Al Baas, organe du parti au pouvoir.

Mais Ali Abdoul Karim, directeur général de l'Agence de presse officielle, exhorte les Arabes à « ne pas plonger dans le désespoir, parce que la personne qui arrive au pouvoir en Israël est un criminel de guerre dont les actes sont connus du monde entier ». Une allusion au massacre perpétré dans les camps de réfugiés de Sabra et de Chatila

en 1982, quand M. Sharon, à l'époque ministre de la défense, laissa les phalangistes libanais massacrer les Palestiniens de Beyrouth. Un autre quotidien officiel syrien, Tichrine, écrit pour sa part : « Nous devons adopter nos propres programmes et plans pour rétablir l'autorité sur nos terres occupées et garantir la dignité et la sécurité de notre peuple. »

● **L'ÉGYPTE** a réagi avec prudence à l'élection d'Ariel Sharon tout en mettant en garde l'Etat hébreu contre le risque d'une action collective du monde arabe s'il venait à chercher l'escalade. Le président Hosni Moubarak a ainsi déclaré : « Nous allons attendre et voir ce que fera Sharon. S'agira-t-il d'une politique de paix ou d'agression ? », ajoutant que le nouveau premier ministre est « célèbre pour sa politique de répression et pour Sabra et Chatila ».

● **EXPECTATIVE EN JORDANIE**, où le ministre des affaires étrangères, Abdel Ilah El Khatib, a « espéré que les efforts de paix seront poursuivis ». A Ankara, son homologue turc Ismail Cem a formulé l'espoir, mercredi, que le premier ministre israélien élu fasse de son mieux pour parvenir à la paix. « Il est vrai que Sharon a une image négative, mais, à ce stade, il ne convient pas de porter un jugement uniquement à partir de cela », a prudemment estimé le ministre dans une interview à la télévision nationale TRT.

● **KOFI ANNAN**, secrétaire général des Nations unies, a également espéré le même jour que M. Sharon s'emploierait à poursuivre le processus de paix, réaffirmant qu'il est lui-même « personnellement prêt et déterminé à aider le processus de paix par tous les moyens possibles ».

● **LA NORVÈGE** a, pour sa part, déclaré redouter que la victoire de M. Sharon ne déclenche de nouvelles violences. « Si Sharon applique ce qu'il a dit durant la campagne électorale, il y a une raison de craindre ce qui va se produire. Une situation dangereuse pour la région pourrait voir le jour » a estimé le chef de la diplomatie à Oslo, Thorbjörn Jagland.

● **NEUF PRIX NOBEL** (médecine, littérature, physique et chimie) ont par ailleurs réagi au résultat des élections israéliennes en cosignant un texte à Paris « appelant tous les habitants de la "terre sainte" à s'en tenir à la force du droit international et à mettre fin définitivement à ce conflit du passé ». « Pourquoi retarder davantage la naissance d'un Etat palestinien libre ? », conclut l'appel intitulé « La paix par la justice ». — (AFP, Reuters, Itar-Tass.)

Une compagnie indienne offre des traitements antisida à bas prix

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

Emu par l'ampleur du tremblement de terre qui a frappé ses concitoyens au Gujarat, le président de Cipla, deuxième compagnie pharmaceutique indienne, basée à Bombay, qui fabrique des médicaments génériques, a décidé d'offrir à MSF (Médecins sans frontières) une trithérapie antisida au prix de 350 dollars par patient et par an, au lieu des 10 000 à 15 000 dollars pratiqués aux Etats-Unis ou en Europe. « Si nous ne prenons pas conscience de l'ampleur de la maladie, le sida sera un plus grand holocauste en Inde que le tremblement de terre », affirme le docteur Yusuf Hamied, qui rappelle que les projections pour l'Inde prévoient 50 millions de patients atteints en 2005.

L'offre de Cipla pourrait révolutionner la lutte antisida dans les pays du tiers-monde, qui n'ont pas les moyens financiers d'accéder aux traitements proposés par les grands laboratoires pharmaceutiques européens ou américains. Précisant que son offre à 350 dollars est « exclusivement » réservée à MSF, le docteur Hamied propose de vendre ce même cocktail thérapeutique au prix de 1 000 dollars aux gouvernements intéressés, soit environ 400 dollars de moins que le prix demandé par les laboratoires qui en détiennent les brevets. « En Inde et dans beaucoup de pays, notamment en Afrique, il n'y a pas de lois sur la protection du produit », souligne M. Hamied, qui ajoute :

« C'est à chaque pays de décider. Ce n'est pas mon problème, c'est le leur. » Signataire des accords internationaux sur la propriété intellectuelle Trips — en français, accords Adpic —, l'Inde a jusqu'en 2005 pour mettre en place un système de protection des produits en conformité avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Pour l'instant, seul le procédé de fabrication est protégé.

Le cocktail offert par Cipla consiste en deux comprimés à 40 milligrammes de stavudine, deux à 150 milligrammes de lamivudine et deux de 200 milligrammes de névirapine, trois produits dont les brevets aux Etats-Unis et dans de nombreux pays sont détenus par les laboratoires Bristol-Myers Squibb, Glaxo-Wellcome et Boehringer Ingelheim. Refusant de préciser le coût de son offre, M. Hamied affirme : « Notre coût est une affaire interne. Pour obtenir ce prix, nous tenons compte du seul coût des matières premières que nous fabriquons. »

PLAINE À L'OMC

M. Hamied, qui vend cette trithérapie dans le privé en Inde au prix de 1 200 dollars, se défend de vouloir concurrencer qui que ce soit. « Cette offre est ma contribution à une tragédie qui devrait engager tout le monde », dit-il, soulignant que cinq autres laboratoires indiens fabriquent ces produits. « A ce prix, on peut le faire », affirme M. Hamied, qui doit se rendre le 15 février à Paris pour discuter avec

MSF les modalités de son offre, qui n'est pas limitée en quantité. MSF a 40 projets de lutte antisida à travers le monde, dont la moitié environ en Afrique. Pour l'instant, seuls cinq de ses projets bénéficient de la trithérapie.

L'organisation non gouvernementale, prix Nobel de la paix 1999, « a accueilli positivement l'annonce faite par Cipla » et presse l'entreprise d'effectuer la même offre à 350 dollars aux gouvernements et aux agences des Nations unies. Parallèlement, MSF demande aux cinq laboratoires pharmaceutiques qui, en partenariat avec l'agence de l'ONU sur le sida (Onusida), s'étaient engagés à diminuer leurs prix (Le Monde du 13 mai 2000) d'aligner leurs prix sur l'offre de Cipla.

La bataille pour l'accès aux traitements est donc relancée, d'autant que les Etats-unis ont introduit, jeudi 1^{er} février, une plainte devant l'organe de règlement des conflits de l'OMC, à Genève, contre la loi brésilienne sur la propriété intellectuelle avec les accords internationaux (Le Monde du 5 février). Une attaque directe contre le programme public, qui permet au Brésil de fournir gratuitement à 90 000 personnes leurs médicaments antisida fabriqués sur place. Actuellement, 34,3 millions de personnes dans le monde sont infectées par le VIH, dont 24,5 millions vivent en Afrique subsaharienne.

Françoise Chipaux

ÉTUDES MENSUEL
Le n° : 60 F
144 pages

Retrouvez notre sommaire du mois de janvier sur :
Minitel 36 15 SJ* Etudes (2,23 F/min.)
<http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>

En vente dans les grandes librairies
ÉTUDES - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

Inquiétude à Paris sur la répression en Tunisie

TUNIS. Les deux agressions consécutives, à coups de poignards, de barres de fer et de gourdins, perpétrées le 3 février puis le 6, contre Jalel Zoghalmi, frère de Taoufik Ben Brik, et ses amis, suscitent l'inquiétude à Paris. Le Quai d'Orsay a demandé à son ambassade à Tunis d'être « particulièrement attentive » à l'« agression » contre Jalel Zoghalmi.

Ce dernier a entamé une grève de la faim, samedi 3 février, pour que soient engagées des poursuites à l'encontre de l'« escadron de la mort » lancé contre lui quelques jours après qu'il eut inauguré un journal sur Internet, appelé Kaws el Karama (Arc de la Dignité), avec en titre à la une : « Ben Ali, treize ans, basta ! ».

Fin du conflit entre le gouvernement et les Indiens en Equateur

QUITO. Le président de l'Equateur, Gustavo Noboa et les Indiens mobilisés pour protester contre une série de hausses de l'énergie et des transports ont signé, mercredi 7 février, un accord. Ce document met ainsi fin à dix jours de révolte des Indiens (bilan : trois tués et cinquante-neuf blessés).

L'état d'urgence avait été décrété dans tout le pays par le président Noboa vendredi 2 février. Les manifestants exigeaient la levée des hausses des prix (100 % pour les combustibles et 75 % pour les transports publics) intervenues le 1^{er} janvier. - (AFP.)

Manifestations de minorités ethniques au Vietnam

HANOÏ. Des milliers de membres des minorités ethniques ont manifesté pendant quelques jours sur les hauts plateaux. Les minorités se plaignent de la confiscation de leurs terres ancestrales au profit de planteurs vietnamiens de café, dont la production a connu un boom ces dernières années. Les manifestations seraient également liées à la répression religieuse dans une région où le protestantisme est bien implanté.

Les protestants sont considérés avec suspicion par les autorités communistes. Leurs communautés (sept cent mille membres au total) sont bien implantées sur les hauts plateaux du Centre, où elles vivent une existence plus ou moins clandestine. Des fidèles de l'Eglise évangélique ont cependant été autorisés, pour la première fois depuis 1975, à se réunir en conférence jeudi 9 et vendredi 10 février à Ho Chi Minh-Ville. - (AFP, Reuters.)

Burundi : 100 000 personnes touchées par la famine

KARUZI (Burundi). Cent mille personnes seraient touchées par la famine au Burundi, selon le Programme alimentaire mondial (PAM). Particulièrement touchée : la province de Karuzi, dans le centre du Burundi, une région où la malnutrition est chronique depuis les regroupements de populations effectués en 1997 et 1998. La situation a dramatiquement empiré à cause de l'insuffisance des pluies en 2000, une sécheresse alliée à une épidémie de malaria et à la dysenterie. L'organisation Médecins sans frontières (MSF) a lancé un cri d'alarme il y a quelques jours. MSF réclame la distribution par le PAM de rations alimentaires à l'ensemble des populations affectées, ainsi que la distribution de semences pour la prochaine récolte, prévue en juin. - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE** : le nombre d'actes xénophobes a progressé de 40 % en 2000 en Allemagne, annonce le ministre de l'intérieur, Otto Schily, dans un entretien à l'hebdomadaire *Die Woche* jeudi 8 février. De janvier à novembre inclus, 13 753 délits d'extrémistes de droite, antisémites et xénophobes ont été enregistrés en Allemagne, contre 9 456 en 1999, selon le ministre. - (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS** : un homme décrit par la police comme suicidaire a tiré plusieurs coups de feu en direction de la Maison Blanche, mercredi 7 février en fin de matinée, avant d'être neutralisé d'une balle dans le genou par les services de sécurité. Robert Pickett, un comptable de l'Indiana âgé de quarante-sept ans, a été hospitalisé. Des connaissances du forcené ont indiqué qu'il avait notamment un contentieux avec le fisc. - (AFP.)

■ **RUSSIE** : Moscou ne voit « pas d'obstacles politiques » au retour de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Tchétchénie, a déclaré, mercredi 7 février, le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, après un entretien avec le président en exercice de cette organisation, le Roumain Mircea Geoana. M. Geoana, qui est aussi chef de la diplomatie roumaine, s'est dit « confiant que la mission de l'OSCE pourra très bientôt » aller en Tchétchénie. - (AFP.)

■ **UKRAÏNE** : le Fonds monétaire international (FMI) va repousser sine die l'octroi à l'Ukraine de 190 millions de dollars dans le cadre d'un prêt de 2,6 milliards de dollars, a indiqué mercredi 7 février John Odling-Smee, un responsable du Fonds, cité par l'agence Interfax. Les autorités ukrainiennes n'ont pas rempli certaines conditions du Fonds, notamment dans les secteurs énergétique, agricole et bancaire, a encore souligné M. Odling-Smee. L'organisme financier avait repris fin décembre son aide à Kiev, suspendue depuis septembre 1999. - (AFP.)

■ **TURQUIE** : le Parti de la démocratie du peuple (Hadep, pro-kurde) a écrit aux autorités d'Ankara pour les alerter sur le sort de deux de ses responsables portés disparus depuis 14 jours. Le Hadep, qui dirige de nombreuses municipalités dans les régions du sud majoritairement peuplées de Kurdes, est menacé d'interdiction sous l'accusation de liens avec le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan). - (AFP.)

Le Japon affiche de mauvais chiffres de croissance

TOKYO. Le Japon a fortement révisé à la baisse sa croissance économique pour le troisième trimestre 2000. En rythme annuel, le PIB affiche une baisse de 2,4 % pour la période juillet-septembre, qui marque le deuxième trimestre de l'année budgétaire japonaise (se terminant le 31 mars 2001). La consommation des ménages, qui représente environ 60 % du PIB, affiche une anémie persistante.

La contraction du troisième trimestre va rendre plus difficile la réalisation de l'objectif de 1,2 % de croissance que s'est fixé Tokyo pour l'année budgétaire en cours. La Banque du Japon (BoJ) subit de fortes pressions de la part du gouvernement en faveur d'une détente monétaire. Les tenants du pouvoir n'ont pas digéré le relèvement, en août, du taux directeur (au jour le jour) à 0,25 %. - (AFP.)

A Java, d'amples manifestations de soutien offrent un répit au président indonésien

Abdurrahman Wahid exhorte ses partisans au calme

De nouveaux heurts se sont produits, jeudi 8 février, entre forces de l'ordre et partisans du président Abdurrahman Wahid au cours de mani-

festations dans l'est de Java. La veille, à Surabaya, deuxième ville du pays, les protestataires avaient brûlé les locaux du parti Golkar de l'ex-

président Suharto et du président de l'Assemblée nationale, qui a adopté une motion de censure contre le chef de l'Etat le 1^{er} février.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

« Cela montre l'ampleur de la colère des gens (...). La leçon est amère : c'est le prix de la démocratie », a déclaré, mercredi 7 février dans la soirée, le président Abdurrahman Wahid à propos des violentes manifestations de dizaines de milliers de ses partisans dans l'est de Java, dont il est originaire. A Surabaya, deuxième ville d'Indonésie, plus de cinquante mille personnes, en majorité des hommes jeunes, ont réclamé une « guerre sainte » contre ceux qui veulent la démission d'un président censuré le 1^{er} février par l'Assemblée nationale (DPR). Ils ont brûlé des locaux du Golkar, parti de l'ancien régime de Suharto. La police a eu recours à des tirs d'avertissement et de gaz lacrymogènes pour contenir cette foule.

Le président Wahid a réitéré ses appels au calme et prédit que ces manifestations ne se répèteraient pas. Il a limogé son ministre de la justice, qui lui avait demandé de se retirer. Mais la « leçon » est claire : écarter le mandat de cinq ans qui

lui a été confié par le MPR, collège électoral présidentiel, ne pourra se faire qu'au risque de violents affrontements.

Dans l'immédiat, le chef de l'Etat a obtenu un répit. Une manœuvre des partis musulmans pour accélérer la procédure en destitution a été tuée dans l'œuf : tour à tour, le PDI-P de la vice-présidente Megawati Sukarnoputri (30 % des voix au sein du DPR), le Golkar d'Akbar Tanjung (20 % des voix) et les forces armées se sont opposés à une pétition de parlementaires en faveur d'une session extraordinaire anticipée du MPR (le collège électoral formé des 500 députés du DPR, plus 200 délégués désignés), qui seul peut destituer le président.

Ces trois forces dominantes ont réaffirmé que le processus constitutionnel doit être respecté : le président Wahid dispose donc toujours d'un délai de quatre mois pour s'expliquer sur son éventuelle implication, qu'il nie catégoriquement, dans deux scandales financiers qui ont éclaboussé la présidence. Il n'est pas question d'adopter une procédure plus rapide même si la

gestion de l'Etat doit en pâtir. Venus de leurs villages à bord de camions, les manifestants dans l'est de Java appartiennent au Nahdlatul Ulama (NU), l'association d'ulémas que Wahid a dirigée pendant quinze ans. Ils s'en sont également pris aux écoles et universités gérées par la Muhammadiyah, deuxième association musulmane du pays derrière le NU et qui a été gérée, jusqu'en 1999, par Amien Rais, président du MPR et l'un des plus farouches adversaires du chef de l'Etat. Certains manifestants ont réclamé les têtes d'Amien Rais et d'Akbar Tanjung, le président de l'Assemblée nationale.

MENACE DE DESTITUTION

La peur qu'une destitution de Wahid sème le chaos à Java Est, berceau du NU, et même à Java Central, et a donc fait réfléchir. La vice-présidente Megawati ne veut pas de violences. Relais politique pendant près de trois décennies du régime corrompu et autocratique de Suharto, le Golkar a encore trop à se faire excuser pour assumer une crise ouverte. C'est égale-

ment le cas des forces armées, accusées de violations répétées des droits de l'homme et qui, pour l'instant au moins, veulent apparaître le moins possible sur le devant de la scène.

Le président Wahid n'est jamais aussi habile que quand il se retrouve le dos au mur. Mais, dans un archipel où les esprits s'échauffent vite, il reste à voir si les militants du NU vont se calmer durablement et si leurs récents débordements ne vont pas provoquer de vives réactions dans des régions où cette association est beaucoup plus faiblement implantée. Quoi qu'il advienne, le répit ainsi obtenu par le chef de l'Etat ne semble que de courte durée. Les sondages indiquent qu'une majorité d'Indonésiens souhaite qu'il se retire, non en raison du procès que lui fait l'Assemblée mais parce qu'aucun des drames que vit le vaste archipel - conflits séparatistes, crise économique, affrontements ethnico-religieux - ne semble se résorber.

Jean-Claude Pomonti

Internet,
vous avez l'ancien.
Essayez le neuf.

AFFAIRES Alfred Sirven a brièvement comparu, mercredi 7 février, à la reprise du procès de Roland Dumas devant le tribunal correctionnel de Paris. ● SALUÉ par ses six

coprévenus, l'homme-clé de l'affaire Elf, incarcéré à la prison de la Santé, aura un délai de quatre semaines pour préparer sa défense avant la reprise du procès, fixée au lundi

12 mars. ● À L'AUDIENCE, le procureur a cité à M. Sirven toutes les charges qu'ont fait peser contre lui les déclarations des différents prévenus dans cette affaire. ● LES SPÉCU-

LATIONS sur les réseaux, appuyés ou relations dont a bénéficié M. Sirven, ont été relancées, mercredi, par la découverte d'un carnet d'adresses du fugitif, dont *Paris Match* et *Le Pari-*

sien publient des extraits. ● LA LISTE compterait au total 350 noms, notamment d'hommes politiques de premier plan, de personnalités du monde de l'entreprise ou du syndicalisme.

Les prévenus du procès de Roland Dumas s'inclinent devant Alfred Sirven

L'homme-clé de l'affaire Elf a comparu brièvement au procès de M. Dumas. Salué par ses six coprévenus, il aura un mois pour préparer sa défense, avant la reprise de l'audience, le 12 mars. La découverte d'un carnet d'adresses aux Philippines relance les spéculations sur les réseaux dont il a bénéficié

COMME AU THÉÂTRE, il y a d'abord les fausses entrées. La porte qui s'ouvre, se referme. Un képi, un uniforme de gendarme. « Ooh ! » Déceptions. Au milieu des prévenus, apparemment tous détendus, même l'ex-PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, sourit à la vue de ces fausses apparitions. Et puis, la greffière se glisse dans l'entrebâillement d'une porte et, d'un petit signe au service d'ordre, fait comprendre que le moment est venu.

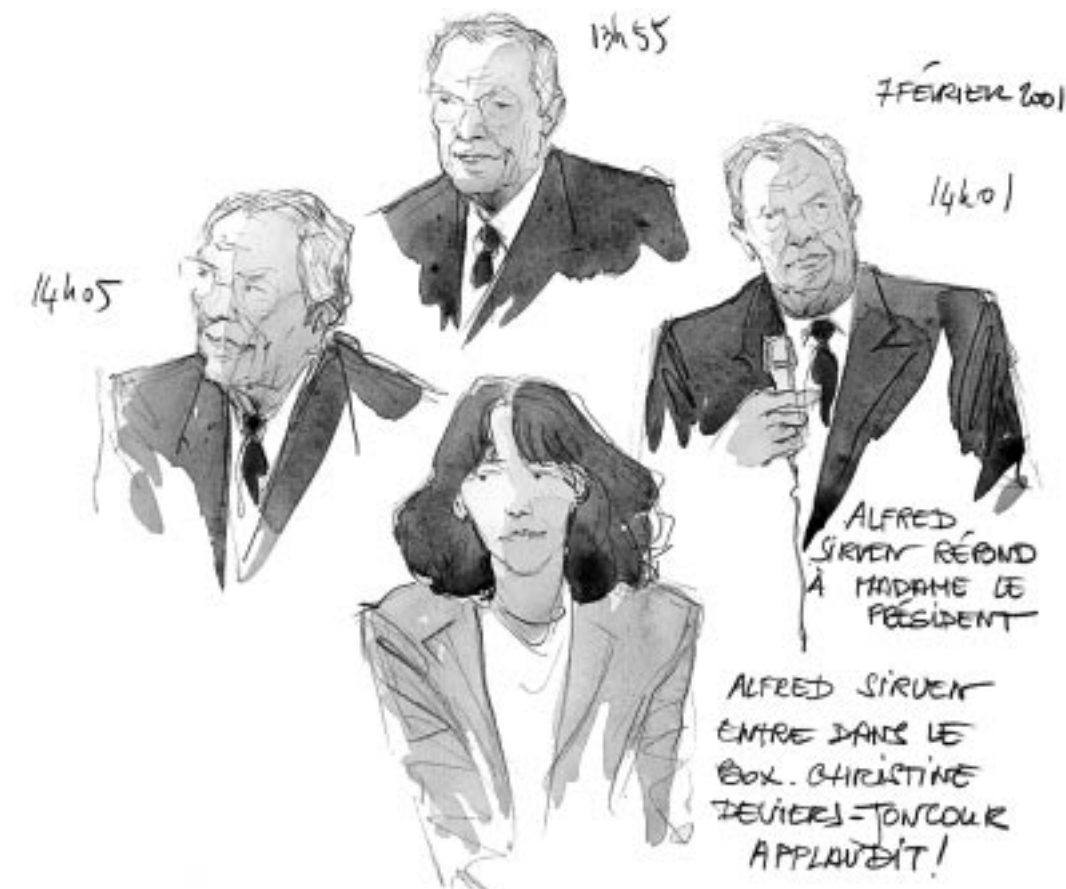
La porte s'ouvre donc. Dans la salle, comble, tout le monde se lève. A-t-on vu arrivée de prévenu plus annoncée, plus attendue ? La porte s'ouvre, mais faute de le voir, on ne fait encore qu'imaginer. Figure bonhomme, chemise à rayures de son récent exil philippin. « *French fugitive* », a-t-on lu sur la feuille d'identité, qu'il tenait dans les locaux de la police à Manille, entre ses mains.

Et là, entre Alfred Sirven.

Il y a des visions qui valent affiche de cinéma. Petite taille, manteau gris sur costume et cravate sombres, mains dans les poches, l'ancien directeur des affaires générales du groupe pétrolier, ex-PDG d'Elf Aquitaine international (EAI), avance, calme, un brin austère, façon tonton flingueur, un large regard sur la salle jeté pardessus les lunettes en baissant son visage.

Quelques-uns, au premier rang, trouvent de bon goût d'applaudir. Silence. Le prétoire n'a d'yeux que pour M. Sirven, qui a le teint des pays de soleil. Ses coprévenus le regardent, on pourrait dire mi-adoratifs mi-craintifs. Mais ce ne sont qu'impressions.

Alors, commence un surprenant ballet. M. Le Floch-Prigent le premier s'avance et donne à son ancien homme de confiance une franche poignée de mains. Sourires. Puis Christine Deviers-Joncour, tout sourire également, se lève et, après une hésitation, colle deux bises appuyées au fugitif philippin. Vient ensuite le tour d'André Tarallo et de l'homme d'affaires Gilbert Miara. Un temps. Et Roland Dumas lui-



même, qui se fraye maintenant un chemin. Poignée de mains. Puis, M. Sirven, tout à sa joie, pour finir : « Oh ! *Vachez !* » Et de retrouver l'ex-administrateur délégué, son adjoint au sein d'Elf Aquitaine internationale, la filiale genevoise.

Après les retrouvailles, la justice. Le tribunal, présidé par Sophie Portier, entre. La garde demande au prévenu, qui n'a pas encore l'habitude, de se lever. La présidente :

« Vous êtes Alfred Sirven, né le 6 janvier 1927 à Toulouse, de Gaston Pierre Bernard et Jeanne Marie.

— Exact. »

La magistrate s'enquiert de sa dernière adresse connue. Le dossier d'instruction mentionnait une résidence genevoise. M. Sirven

rectifie, donne une autre adresse... mais toujours à Genève. Bien avant sa fuite, donc, et son long exil philippin.

M^{me} Portier rappelle au prévenu les faits qui lui sont reprochés et qui lui ont valu deux mandats d'arrêt internationaux, datés des 30 septembre 1998 et 18 août 1999. M. Sirven est poursuivi pour avoir procuré ou fait procurer, de 1990 à 1993, un emploi, que l'accusation estime fictif, et divers avantages à M^{me} Deviers-Joncour. Il est également soupçonné d'avoir fait octroyer indûment, en 1991 et 1992, deux commissions de respectivement 14 et 45 millions de francs à cette dernière, qui lui ont notamment permis d'acheter un somptueux appartement à Paris, rue de Lille. Il lui est enfin reproché d'avoir ordonné le paiement,

toujours à M^{me} Deviers-Joncour, d'une somme de 300 000 francs destinée à couvrir l'achat d'un lot de statuettes antiques, qui ont été offertes, pour partie, à M. Dumas.

« Il n'est pas question d'aborder les faits, indique cependant la présidente. Vous arrivez alors que nous avons terminé les interrogatoires des prévenus. Il reste à vous entendre. » M. Sirven semble sourire. « Vous avez le désir de répondre précisément ? », interroge M^{me} Portier. Le prévenu, d'une voix très grave, posée : « Madame, je suis là pour répondre à vos questions. »

Défenseur d'Alfred Sirven, M^{re} Jean-Pierre Gastaud tente d'obtenir la remise en liberté de son client. Débat de pure forme, puisque le prévenu s'est vu notifier, la veille, par les juges d'instruction,

deux mandats de dépôt relatifs à l'affaire Elf et à celle des frégates de Taiwan (*Le Monde* du 8 février). Emettant « des réserves » sur la « régularité même de la présence » au procès de l'ancien numéro deux du groupe, il estime « surabondante » l'incarcération dans la présente affaire : « M. Sirven présente toutes les garanties de représentation que présente la maison d'arrêt de la Santé. »

Avant de céder la parole au parquet, la présidente tente de connaître l'itinéraire du prévenu à partir de 1993, date à laquelle il quitte le groupe Elf. Le dossier ne dit rien sur ce qu'il fit ensuite. « Tout est si lointain, répond M. Sirven. Les dates qui me concernent, j'ai tendance à les oublier... » Tout au plus précise-t-il, avec l'aide de Jean-Claude Vauchez, avoir été « résident suisse » à partir de 1991.

Puis le substitut du procureur, Jean-Pierre Champrenault, dit toute sa « satisfaction » de voir Alfred Sirven, qui n'a jamais été entendu dans le cadre de l'instruction, comparaître devant le tribunal. « C'est une excellente nouvelle pour la procédure », dit-il, espérant « qu'il puisse donner les explications qu'on attend ». Le représentant du parquet prévient néanmoins qu'il ne sera accordé à ses éventuelles déclarations « ni plus ni moins de crédibilité qu'à celles des autres prévenus ».

M. Sirven, dit encore le substitut, « est au centre des abus de biens sociaux ». Et de citer, sous le regard étonné et les grimaces de l'intéressé, tous les « péchés » dont ses six coprévenus l'ont chargé, en son absence, durant les deux premières semaines du procès. M. Le Floch-Prigent a dit avoir été « trahi » par Alfred Sirven, homme de l'ombre. Dans son box, celui-ci paraît mimer un « Oh ! » désinvolte et ironique. Mais il opine nettement du chef quand il entend que tous lui ont imputé la responsabilité du recrutement par Elf de M^{me} Deviers-Joncour.

Rappelant que M. Sirven avait fui durant quatre années, M. Champrenault s'oppose à sa

remise en liberté. « [Il] n'a pas manifesté de volonté très nette de répondre à la justice », ironise le substitut, évoquant l'importance des sommes en jeu, du préjudice subi par Elf « et ce sentiment d'impunité qu'Alfred Sirven s'est créé en prenant la fuite ».

Après quelques minutes de suspension, le tribunal réapparaît et ordonne le maintien de l'effet des mandats d'arrêt, « en raison de l'absence de garanties de représentation, du trouble causé à l'ordre public et afin d'empêcher toute concertation avec les témoins et les

Pendant les quelques minutes du délibéré, Alfred Sirven s'entretient sans réserve avec Loïk Le Floch-Prigent et André Tarallo, sous le regard de Christine Deviers-Joncour

coprévenus ». La motivation suscite de larges sourires dans la salle et jusque sur le banc des prévenus. Car entre-temps, pendant les quelques minutes du délibéré, M. Sirven n'a rien fait d'autre, après un bref échange avec une journaliste de *Sud-Ouest*, que de s'entretenir sans réserve avec MM. Le Floch-Prigent et Tarallo, sous le regard de Christine Deviers-Joncour et d'un garde manifestement dépassé – ou sous le charme.

Un délai de quatre semaines lui a été accordé pour qu'il prépare sa défense. L'audience de ce procès – de rebondissement est donc momentanément suspendue jusqu'au lundi 12 mars.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

Le carnet d'adresses de l'ancien directeur d'Elf témoigne de ses relations oecuméniques et haut placées

LA DÉCOUVERTE, dans la maison d'Alfred Sirven aux Philippines, d'un carnet d'adresses du fugitif de l'affaire Elf, a relancé, mercredi 7 février, les spéculations sur les réseaux, appuyés, relations et compléments dont il aurait bénéficié. Dans les pages de cet agenda Hermès sans couverture, dont l'hebdomadaire *Paris Match* publie plusieurs fac-similés dans son édition du 8 février, et dont *Le Parisien* du même jour a publié certains extraits, apparaissent notamment les noms d'hommes politiques de premier plan et de personnalités du monde de l'industrie et du syndicalisme, mais aussi de diplomates, de hauts fonctionnaires, de policiers et de banquiers.

La présence de ces noms illustres dans l'agenda de M. Sirven n'est pas en soi compromettante ; mais elle atteste qu'avant de devenir l'homme le plus recherché de France, l'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf-Aquitaine disposait de contacts oecuméniques et haut placés, qu'il pouvait solliciter ou mobiliser à loisir. Selon *Paris Match*, le pré-

cieux carnet d'Alfred Sirven est constitué de 60 pages, sur lesquelles certains noms et coordonnées ont été tapés à la machine et d'autres à la main. Le document recenserait, au total, 350 noms, parmi lesquels ceux de l'ancien ministre de l'intérieur Charles Pasqua, dont M. Sirven disposait des numéros de ses bureaux, passés et présents, ainsi que le numéro de son domicile. Le nom du fils de M. Pasqua, agent immobilier, figure lui aussi dans ce carnet.

Sollicité par *Le Monde*, M. Pasqua n'avait pas souhaité commenter la présence de son nom, qui voisine d'ailleurs avec ceux de plusieurs de ses proches, dont les anciens policiers François Antona et Daniel Léandri ainsi que le conseiller général (RPR) de l'Aisne Antoine Pagni – tous trois mis en examen pour avoir été salariés par Elf-Aquitaine International (EAI), la filiale suisse que présidait M. Sirven. Les proches de l'ancien ministre de l'intérieur n'ont, pour l'essentiel, jamais caché avoir entretenu des liens avec M. Sirven, qui les aurait

notamment sollicités pour leurs introductions en Afrique. Le carnet de M. Sirven témoigne, en revanche, de connexions directes dans l'entourage de François Mitterrand jusqu'ici moins apparentes. L'ancien directeur d'Elf possédait ainsi les lignes directes à l'Elysée de Gilles Ménage, directeur du cabinet de l'ancien président de la République, et de Jean-Christophe Mitterrand, qui animait alors la cellule africaine de l'Elysée.

Par la voix de leurs avocats respectifs, tous deux ont minimisé la portée de cette présence parmi les « contacts » de M. Sirven – M. Ménage assurant l'avoir « rencontré comme de multiples dirigeants d'entreprises publiques » mais n'avoir « jamais été en affaires avec lui », M. Mitterrand indiquant ne pas se souvenir d'une éventuelle rencontre et considérant qu'il n'était « pas surprenant », eu égard à ses responsabilités africaines, que son numéro d'appel ait été connu de M. Sirven.

L'examen du carnet de l'ancien homme d'Elf montre par ailleurs ses introductions dans les milieux libéraux. Les pages recèlent les numéros de téléphone des anciens ministres Gérard Longuet et Alain Madelin, ainsi que des députés (DL) François d'Aubert et Hervé Novelli. Si M. d'Aubert a précisé avoir connu M. Sirven, en 1979-1980, alors qu'il était directeur des ressources humaines de Moulinex, qui comptait deux usines dans sa circonscription, M. Novelli, élu d'Indre-et-Loire, a précisé avoir rencontré M. Sirven en Touraine, où il possédait une résidence, au début des années 1990. « Je ne nie pas que je le connaissais »,

a-t-il indiqué. M. Novelli avait toutefois déclaré au *Monde*, en 1998, n'avoir eu « aucune relation » avec M. Sirven. Or le carnet mentionne nombre de ses numéros, apparemment régulièrement mis à jour. M. Longuet – qui avait attribué la légion d'honneur à M. Sirven – a indiqué avoir eu des « relations courtoises » avec ce dernier, « en tant

Quatre visites d'un ex-policier, aux Philippines

Lors de sa fuite aux Philippines, Alfred Sirven a reçu, à au moins quatre reprises, la visite de Georges Goubert, un ancien policier, ainsi que l'indique *Le Point* du 8 février. Commandant en retraite depuis 1992, celui-ci avait achevé sa carrière à la sixième division de police judiciaire de la préfecture de police à Paris. Selon l'hebdomadaire, son dernier voyage dans l'archipel remonterait à décembre 1998. M. Goubert a été entendu, il y a quelques jours, par les enquêteurs de la brigade financière, qui voulaient, notamment, savoir si cet ancien policier avait pu acheminer jusqu'à Manille le faux passeport au nom de Robert Lapiere, utilisé par Alfred Sirven. Il leur aurait expliqué avoir rencontré M. Sirven dans le cadre d'une relation d'affaires. Employé d'une société de recyclage des eaux, l'ex-officier aurait complété sur l'ancien dirigeant d'Elf pour l'introduire sur le marché philippin. A l'issue de cette audition, aucune charge n'a été retenue contre M. Goubert, indique une source policière proche de l'enquête.

que ministre de l'industrie, de 1993 à 1994 ». De même, M. Madelin a rappelé avoir « été en contact avec un grand nombre d'entreprises et leurs dirigeants ».

Autres « contacts » apparents de l'homme d'Elf, Victor Chapot, ancien chef du cabinet de Valéry Giscard d'Estaing et Georges de la Loyère, ancien trésorier de l'UDF. Ce dernier, précisant que les numéros figurant dans le carnet étaient anciens et relatifs à ses activités dans la Manche, a indiqué avoir été en relation avec M. Sirven à propos d'implanta-

tions de Moulinex puis de Rhône-Poulenc. Egalement mentionnée, Marie-France Garaud a indiqué n'avoir « en mémoire aucun rapport avec M. Sirven ». L'ancien ministre (RPR) Robert Pandraud a expliqué, quant à lui, qu'il n'était « pas surpris » que son nom ait été inscrit sur le carnet de M. Sirven, précisant que le numéro mentionné en regard

Monde avoir « rencontré une fois M. Sirven, pour intervenir en faveur d'un ami qui souhaitait travailler pour la Fondation Elf ». Avocat de Thomson dans l'affaire des frégates – qui avait déposé, en 1997, une plainte visant explicitement M. Sirven –, M. Dreyfus a précisé que le numéro inscrit était celui de son bureau à Matignon, et non celui de son cabinet.

Les conditions dans lesquelles le carnet d'Alfred Sirven est apparu suscitent des interrogations. La justice française n'a eu connaissance de son existence que le 5 février, soit trois jours après l'interpellation du fugitif à Manille. Dissimulé à l'intérieur de la maison qu'il abritait, l'objet semble avoir été dérobé en même temps qu'une somme d'argent, selon l'entourage de M. Sirven. Lorsque l'un des enquêteurs français qui avaient accompagné le prisonnier en Allemagne retourne aux Philippines, lundi dernier, il ne lui est remis qu'une copie du document – dont la police française n'aura jamais entre les mains l'original. Selon nos informations, le carnet a finalement été apporté à la juge Laurence Vichnievsky, mercredi 7 février, par un journaliste de *Paris Match*. Interrogé par *Le Monde*, l'un des auteurs de l'article révélant le contenu de l'agenda s'est refusé à confirmer cette version. « Nous avons eu l'original qu'un informateur nous a montré et que nous avons photocopié », a-t-il indiqué. Les avocats de M. Sirven ont déposé plainte, mercredi, pour « vol et recel de vol » après la publication du document.

Services France et Société



PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

« Par un jugement en date du 12 janvier 2001, le Tribunal de Grande Instance de Paris a : vu les articles 122 et suivants du Code Civil constate que Monsieur Hubert CORNEVIN, né le 10 Mai 1948 à Paris XIVème, fils de Robert Jules Gabriel CORNEVIN et Marianne REAU ayant été domicilié 14, Villa d'Este 75013 PARIS n'a plus reparu au lieu de son domicile ou de sa résidence, ni donné de ses nouvelles depuis 1975 ; le déclare absent. »

La droite s'appuiera sur le Sénat pour améliorer la procédure budgétaire

M. Fabius appelle la droite à écarter les « calculs de petite politique »

L'Assemblée nationale a engagé, mercredi 7 février, l'examen de la proposition de loi relative aux lois de finances. Le RPR et Démocratie libérale ont annoncé leur intention de

voter contre et l'UDF devrait s'abstenir. L'opposition se dit cependant disposée à revoir sa position après l'examen du texte par les sénateurs (lire aussi notre éditorial page 16).

TOUT REPOSERA sur le Sénat. C'est du Palais du Luxembourg que dépend l'avenir de la réforme de l'ordonnance de 1959, qui régit la procédure budgétaire en France : tous les intervenants – de gauche comme de droite – l'ont souligné, mercredi 7 février, alors que s'ouvrait à l'Assemblée nationale le débat sur la proposition de loi organique relative aux lois de finances. Pour être adopté, le texte organique, porté par le président de l'Assemblée, Raymond Forni (PS) et par le rapporteur général du budget, Didier Migaud, doit, en effet, être voté dans les mêmes termes par l'Assemblée et par la majorité sénatoriale de droite. Comme l'a souligné M. Forni, « c'est la chance et la force de cette loi : le vote de tous est indispensable, tous pourront revendiquer ce texte une fois voté ».

Avant même la fin de son examen, il ne fait aucun doute que le projet de réforme de l'ordonnance de 1959 passera l'épreuve du Palais Bourbon, avec le soutien du PS et malgré l'abstention probable du PCF et du MDC.

Dès lors, les députés de droite ont pu se montrer critiques et plus ou moins constructifs, puisque leur vote n'est pas déterminant. Ils ne s'en sont pas privés, mercredi, après avoir toutefois tous rappelé leur attachement aux grands principes du texte, qui doit permettre d'améliorer la gestion des deniers publics tout en renforçant les pouvoirs budgétaires du Parlement.

Pour Démocratie libérale, François Goulard (Morbihan) a appelé à voter contre : « Il appartient au gouvernement, notamment dans le dialogue avec le Sénat, de nous faire changer de position », a-t-il précisé. « Sans volonté gouvernementale forte, la réforme sera potentielle, si ce

n'est vaine », considère M. Goulard. La proposition de M. Migaud prévoit de remplacer les huit cent quarante-huit chapitres sur lesquels se prononcent aujourd'hui les parlementaires par quelques cent cinquante programmes ministériels, correspondant chacun à une action politique. Dotés d'une enveloppe budgétaire, ceux-ci pourraient être pluriannuels et seraient accompagnés d'objectifs clairs. Qui plus est, leur gestionnaire pourrait répartir à sa guise ses crédits entre ses différents postes de dépenses, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Seule la masse salariale ne pourrait être augmentée. En ce sens, « le texte peut constituer un progrès dans la gestion des finances publiques. Pour cela, les administrations devront comme unité première de leur gestion. Ce qui serait une véritable révolution. (...) Je suis sceptique quant aux intentions réelles du gouvernement de s'engager dans cette voie », a expliqué M. Goulard.

« ABSTENTION DE MÉFIANCE »

Les députés gaullistes ont adopté la même position. « Le groupe RPR donne ses encouragements au Sénat pour aller plus loin. Dans l'attente de propositions nouvelles, il votera contre », a lancé Philippe Auberger (Yonne). Le RPR demande des aménagements, notamment la tenue d'un débat sur la dette de l'Etat et sur sa capacité d'emprunt, l'inscription dans le texte du principe d'équilibre entre les ressources courantes et les dépenses de fonctionnement, ou encore la non fongibilité entre les dépenses de fonctionnement et d'investissement pour que les secondes ne s'effacent pas totalement devant les premières.

Pour le groupe UDF, Jean-Jac-

ques Jégou (Val-de-Marne) a prôné une « abstention de méfiance et de vigilance » sans exclure une vote positif en deuxième lecture, si le Sénat parvient à obtenir des « améliorations ». « Cette proposition de loi constitue l'opportunité de rétablir une double légitimité : celle de la classe politique, en donnant une image de parlementaires responsables qui veulent accroître l'efficacité de l'Etat ; et celle de l'impôt », a insisté M. Jégou.

Laurent Fabius a voulu se montrer conciliant à l'égard de l'opposition. « Il peut exister entre nous, entre vous, sur tel ou tel point, telle ou telle nuance ; nous les examinons », a-t-il lancé aux députés avant de leur exprimer son espoir que « les calculs – d'ailleurs bien incertains – de petite politique ne l'emporteront pas et ne paralyseront pas une réforme utile, non pas à la gauche ou à la droite, mais tout simplement à la France ». Le ministre de l'économie a également tenu à confirmer « le plein soutien du gouvernement à cette importante initiative parlementaire ».

Virginie Malingre

Dominique Strauss-Kahn est tenté de redevenir député

L'ancien ministre de l'économie et des finances, mis en examen dans les affaires MNEF et Elf, effectue progressivement son retour politique.

Il s'interroge sur une élection législative partielle dans le Val-d'Oise

PAR PALIERS successifs, Dominique Strauss-Kahn prépare son retour politique. Il avait déjà soigné sa réapparition médiatique, lundi 22 janvier, à 0 h 35, dans l'émission d'Alain Duhamel, « L'entretien », sur France 2. Personne n'avait été dupe de cette apparente discrétion et rarement diffusion aussi tardive n'avait été précédée d'une aussi grande publicité.

Mercredi 7 février, jour de grande affluence au Palais-Bourbon, c'est dans le discret sous-sol de l'Assemblée nationale que l'on pouvait croiser l'ancien ministre de l'économie et des finances. M. Strauss-Kahn venait en effet participer à un colloque du club jospino-rocardien Socialisme et démocratie sur le thème « Vouloir l'Europe ». Le 25 octobre 2000, lorsque ses deux parrains, Alain Richard et Pierre Moscovici, l'avaient porté sur les fonts baptismaux, le nom de « DSK » avait été applaudi mais le premier adjoint au maire de Sarcelles (Val-d'Oise) était absent. Déjà astreint à la réserve par ses mises en examen dans les affaires de la MNEF et

d'Elf, il était encore sous le coup du choc provoqué par sa détention de la fameuse cassette Méry.

Sa présence, mercredi, était donc fortement symbolique. M. Moscovici n'avait pas caché, en effet, que ce colloque était destiné à fournir une matière de réflexion à Lionel Jospin, qui envisage de s'exprimer sur l'Europe au lendemain des élections municipales.

FENÊTRE DE TIR COURTE

Devant une centaine de personnes, M. Strauss-Kahn a donc apporté sa contribution, après le commissaire européen François Lamy, l'ancien premier ministre Michel Rocard et le tout nouveau ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner.

Président du comité d'orientation scientifique de la Fondation Jean-Jaurès, M. Strauss-Kahn travaille également à fournir des « éléments programmatiques » au projet présidentiel de M. Jospin.

Mais l'ancien ministre star n'a pas l'intention de se contenter d'un retour dans l'ombre. A Sarcelles, il figure en deuxième position

sur la liste du maire PS, Franck Pupponni, et semble bien décidé à conserver sa présidence de la communauté de communes. Il s'interroge, surtout, sur l'opportunité de redevenir député, en provoquant une élection législative partielle, sachant que la fenêtre de tir est courte (entre début avril et début juin). Il ne peut faire démissionner sa suppléante, Raymonde Le Texier, avant le vote, le 28 mars, sur l'inversion du calendrier et aucune partielle ne peut avoir lieu un an avant les législatives. Mercredi soir, où il assistait à une réunion publique dans le Val-d'Oise, aux côtés d'Alain Richard et de Jack Lang, il a apprécié que ce dernier fasse applaudir son nom en affirmant que « si les Français ont retrouvé la voie de la croissance et l'optimisme », c'était grâce aux budgets présentés dès 1997 par « DSK ». Ni M. Jospin ni François Hollande ne l'ont découragé de se présenter. Pour l'instant, il hésite encore. « C'est 50-50 », disent ses proches.

Service France

La globalisation des dépenses de personnel inquiète les syndicats de fonctionnaires

LES SEPT fédérations de fonctionnaires (CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, CFTC, CFE-CGC) en sont convaincues : la modification de la procédure budgétaire, présentée par le premier ministre comme « la réforme de l'Etat la plus ambitieuse depuis quarante ans », prépare bien une « autre fonction publique », comme l'a expliqué Jean-Louis Butour, représentant de l'union des syndicats de fonctionnaires CGT, lors de son audition, le 25 janvier, avec six autres responsables syndicaux, par la Commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée de préparer la réforme de l'ordonnance de 1959.

Unanimes sur l'ampleur des bouleversements qui attendent la fonction publique, les fédérations sont, en revanche, beaucoup plus divisées sur les objectifs de la réforme en préparation comme sur ses effets. D'un côté, les quatre syndicats réformistes (CFDT, UNSA, CFTC, CFE-CGC) se félicitent de la disparition de l'ordonnance de 1959 que Jean-Paul Roux (UNSA) ne « pleurera pas ». Pour Michel Périer (CFDT), la proposition de loi relative aux lois de finances répond en effet « au souci qui est le nôtre d'un recentrage des missions de l'Etat et d'une nouvelle étape de décentralisation ». La modification des règles budgétaires, poursuit-il, va par ailleurs accélérer la progression des ministères « vers une administration d'expertise, de pilotage et d'évaluation », une évolution jugée « incontournable » à laquelle la CFDT souscrit entièrement.

A l'inverse, la CGT et FO s'inquiètent de cette « refondation de notre fonction publique laïque et républicaine » qu'entraînerait, selon Roland Gaillard (FO), le vote de la proposition de loi Migaud. A l'image des effets à leurs yeux destructeurs de la « refondation sociale » prônée par le Medef, les deux syndicats contestataires, rejoints, dans une moindre mesure, par la FSU, estiment que la réforme de la procédure budgétaire aurait pour principal effet de réduire le nombre de fonctionnaires, de diminuer la place et le rôle de l'Etat ou de renfor-

cer la « technocratie » au détriment de l'action publique.

Pour les deux organisations contestataires, il ne fait en effet aucun doute que le projet de réforme, rejeté à trente-cinq reprises par le passé, vise aujourd'hui à créer « les meilleures conditions budgétaires possibles » pour assurer, dans le « moule défini au niveau européen », la mise en œuvre du plan pluriannuel des dépenses publiques, dont la progression est limitée à 1 % sur trois ans (2002-2004).

POUR « DÉFINIR DES PRIORITÉS »

Dans ce contexte, l'objectif affiché par le gouvernement de passer d'une « administration de moyens à une administration de résultats » au sein de laquelle les missions de l'Etat seraient regroupées par programmes, ne viserait, selon la CGT et FO, qu'à réduire de manière « plus ou moins avouée » les dépenses de l'Etat : « Il s'agit tout simplement d'amener les services à définir des priorités dans leurs missions compte tenu des moyens dont ils disposent », résume Roland Gaillard.

L'ensemble des syndicats de fonctionnaires s'inquiètent enfin de la globalisation des dépenses de personnel prévue par la réforme. « Partout où l'expérience s'est faite, on sait que les titulaires ont été remplacés par les contractuels et que, là où on avait deux agrégés, on aura trois professeurs certifiés », rapporte Francis Berguin, de la FSU (éducation), s'appuyant sur l'exemple de recteurs à qui il a été laissé la possibilité de choisir la qualification des emplois dans le cadre d'une masse salariale globale. « La fongibilité des crédits ne doit pas se traduire en cours d'année par la réduction systématique d'engagements budgétaires jugés moins urgents ou moins stratégiques », renchérit Michel Périer (CGT). Quant au principe de pluriannualité inscrit dans la réforme, M. Butour (CGT) y voit déjà un moyen de « dégraisser progressivement et en douceur les effectifs » de fonctionnaires, dont 45 % doivent partir à la retraite d'ici 2012.

Alexandre Garcia

Le 9 met le haut débit à la portée de toutes les entreprises.

RÉPONSES BUSINESS

INTERNET, VOUS AVEZ L'ANCIEN. ESSAYEZ LE NEUF.

Le haut débit ADSL : un internet plus rapide, plus sûr, plus puissant avec accès permanent. Vite, 0800 950 950**

*Offre réservée aux particuliers. **Aucun contrat internet ni fixe (fixe, Double Degré 102)



LES TÉLÉCOMS EN PLUS NEUF

Les Verts comptent sur Daniel Cohn-Bendit pour raviver leur campagne à Paris

Pour le député européen, seul le vote écologiste peut garantir le pluralisme de la gauche

Daniel Cohn-Bendit prête main-forte aux Verts dans leur campagne pour les élections municipales, principalement à Paris. Jeudi 8 février, l'an-

cienn chef de file des Verts aux élections européennes de 1999 devait, notamment, participer à une réunion publique organisée à la Sorbonne.

A Dreux, où les Verts soutiennent l'humoriste Dieudonné, M. Cohn-Bendit s'est prononcé contre la candidature de celui-ci à la présidentielle.

ON NE LUI FERA PAS ramasser les crottes de chien, ça non. Mais venir donner un peu de brio à la campagne des Verts parisiens, oui, il est d'accord. D'ailleurs, il l'avait dit depuis longtemps.

Mercredi 7 février, Daniel Cohn-Bendit, député européen, a commencé sa tournée municipale parisienne par le 18^e arrondissement, sur le thème de la toxicomanie, avec la tête de liste des Verts, Anne Le Strat. Il l'a continuée dans le 13^e, par la présentation du contre-projet des Verts Paris-Rive gauche pour la ZAC Tolbiac, en plantant un cerisier. Il a refusé, en revanche – contrariant un peu le chef de file des Verts parisiens, Yves Contassot –, de poser sur les photographes avec une pelle destinée à débarrasser le trottoir des déjections canines : « Tous mes amis savent que je déteste les chiens, je n'ai pas envie de passer pour un hypocrite », a dit « Dany », sans s'embarrasser de diplomatie.

Ce petit accroc ne l'a pas empêché de délivrer son message sur la

campagne parisienne. « Voter utile au premier tour, c'est voter Verts », a répété M. Cohn-Bendit, expliquant que, pour appliquer leurs idées, les écologistes ne seront pas mieux servis que par eux-mêmes. Il leur faut donc peser de façon significative, au premier tour, pour obtenir les postes qu'ils espèrent. « On sait très bien que, dès qu'il y aura une mesure impopulaire en matière de bagnole à appliquer, le PS reculera », a affirmé encore le député européen, qui avait atteint un score de 17 % à Paris en 1999. Sans se faire d'illusions sur le poids de sa présence, en pointillé, dans la campagne – « on ne possède pas un électoral, et les marges d'influence sont plus minimes que l'on croit » –, M. Cohn-Bendit s'est aussi un peu amusé : « J'ai créé un comité de soutien à la droite dans le 16^e arrondissement. Pas une voix ne doit revenir à la gauche ! Il faut que les mythes résistent, savons nos ennemis héréditaires ! »

Quittant la campagne parisienne, « Dany » est aussi allé faire un tour du côté de Dreux, pour soutenir l'humoriste Dieudonné, candidat aux municipales dans cette ville. Abrétiée sous un grand hangar à La Haye, à quelques kilomètres de Dreux, cette réunion médiatique

de moins de cent personnes a vite tourné aux petits flingages entre amis. « La candidature de Dieudonné à la présidentielle, je ne suis pas pour, ce n'est pas une bonne idée. Ce sera une élection très politique », a déclaré d'emblée le député européen, avant de retrouver son ami Guy Bedos, qui avait longuement hésité à lui apporter son soutien

« La candidature de Dieudonné à la présidentielle, je ne suis pas pour, ce n'est pas une bonne idée »

aux européennes. Venu lui aussi en renfort de Dieudonné, l'humoriste en a profité pour régler ses comptes avec la gauche, sur le thème des sans-papiers par exemple. « Je ne lâche jamais. Pourquoi la gauche n'abroge-t-elle pas les lois Pasqua comme promis ? Tant qu'une maladie n'est pas guérie, on la soigne », a déclaré Guy Bedos,

ajoutant : « Il ne faudrait pas que la gauche professionnelle devienne un handicap empêchant les citoyens de s'exprimer. »

« Mus », Mustapha, le chanteur de Zebda, lui, n'avait pas grand-chose à dire à M. Cohn-Bendit – « pas ma génération, pas mon histoire » –, mais un hommage à rendre à la candidature de Dieudonné dans une ville-symbole du Front national. « Avant, on se formait à la politique dans le travail. Nous, on s'est formé dans le milieu associatif, quand il n'y a plus eu de travail, avant de devenir des artistes », a expliqué le chanteur toulousain à une salle comptant quelques représentants des listes Motivé-e-s de Bondy, Grenoble ou Maisons-Alfort. « Mus » a tout de même discuté avec « Dany », qui plaidait la cause des Verts. Le député européen, qui ne donne pas cher du résultat des listes Motivé-e-s en dehors de Toulouse, a pressé son interlocuteur de lui dire quelle attitude sa liste adoptera, dans cette ville, au soir du premier tour. « Je ne sais pas, nous ne sommes pas tous d'accord », a répondu le rappeur. « Dany » a promis de venir à Toulouse, après les élections.

Beatrice Gurrey

Charles Pasqua à côté de Jean Tiberi au Palais des sports

CHARLES PASQUA le répète souvent : il n'a « pas créé le RPF pour tailler des croupières au RPR ». Pour préserver, au moins pendant trois ans, sa présidence du conseil général des Hauts-de-Seine, il s'est ainsi assuré du soutien de Nicolas Sarkozy, son successeur à la tête du RPR départemental. Le Rassemblement pour la France apporte aussi son soutien aux listes d'union de l'opposition dans soixante-quatorze villes de plus de trente mille habitants. Le 13 janvier, le bureau national n'a ainsi accordé son investiture à des candidats RPF que dans une quarantaine de villes. Mieux encore, le RPF a tenté de dissuader des mili-

tants bien implantés de se présenter aux élections municipales, en leur interdisant de se réclamer du mouvement.

C'est le cas, par exemple, à Nice, où, après avoir apporté son soutien à l'ancien préfet Pierre Costa, M. Pasqua a fait machine arrière. Selon M. Costa, ce serait à la demande du maire sortant, Jacques Peyrat (RPR), que la perspective d'une triangulaire, voire d'une quadrangulaire au second tour, pouvait inquiéter. C'est encore le cas à Bordeaux, où Alain Juppé espère être réélu dès le premier tour. Secrétaire départemental du RPF, Alain Audebert avait obtenu 13 % des suffrages en décembre

1999 dans une élection cantonale partielle. Avec le soutien d'anciens partisans de Jacques Chaban-Delmas, il conduira une liste en mars, mais, « pour des raisons parisiennes qu'il ne [lui] appartient pas de juger », il ne pourra se prévaloir de l'étiquette RPF. En fait, le premier adjoint au maire, Hugues Martin (RPR), député européen, ne fait pas mystère qu'il est directement intervenu auprès de M. Pasqua.

DÉSACCORDS STRATÉGIQUES

A Toulouse, le secrétaire départemental du RPF, Olivier Arsac, s'est mis en congé pour conduire une liste intitulée « Gardons le franc » et il se présente sans éti-

quette à l'élection législative partielle qui doit faire suite à la nomination de Dominique Baudis à la présidence du Conseil supérieur de l'audiovisuel. « Nous ne voulons pas adopter la politique du pire vis-à-vis de Philippe Douste-Blazy », explique Jean-Jacques Guillet, vice-président du RPF, en précisant que « de mauvais résultats aux municipales pourraient nous affaiblir pour l'avenir ».

En guerre ouverte de longue date contre Bernard Murat, maire (RPR) sortant de Brive, en Corrèze, le responsable local du RPF, Etienne Patier, a été prié de se mettre en disponibilité du mouvement par un proche collaborateur du président du RPF, le temps de la campagne municipale. Il devait toutefois recevoir, jeudi 8 février, le soutien de William Abitbol, député européen et ancien conseiller politique de M. Pasqua, désormais en désaccord avec la stratégie suivie par le mouvement. Partisan résolu d'une candidature souverainiste à l'élection présidentielle, M. Abitbol ne comprend pas que le RPF soutienne le sénateur centriste Michel Mercier à Lyon et, surtout, Jean Tiberi plutôt que Philippe Séguin à Paris, alors que, selon lui, « va s'achever, en mars prochain, l'usurpation politique et morale qu'ont représenté à Paris la mandature de Jacques Chirac et l'emprise du RPR ». Il n'a pas été entendu : M. Pasqua devait participer, jeudi, Porte de Versailles, à la grande réunion publique organisée par le maire de Paris.

Christine Garin

Jean-Louis Saux

L'avenir de la « refondation sociale » est suspendu au dossier des retraites

Patronat et syndicats se retrouvent vendredi

UNE RÉUNION « foudroyante » dans un climat « irréel » : à deux jours d'une séance de négociations décisive sur les retraites complémentaires, vendredi, les représentants des cinq confédérations syndicales ne se sont pas attardés au siège du Medef, mercredi 7 février, où ils avaient été invités à continuer les discussions sur les « voies et moyens de l'approfondissement de la négociation collective », commencées depuis presque un an. Après deux heures de débats « pour rien », comme le déplore Jean-Luc Cazettes, président de la CFE-CGC, les partenaires sociaux se sont séparés en prévoyant de se retrouver le 21 mars... à condition que le vaste projet de « refondation sociale » engagé par le Medef existe encore à cette date.

Au sein des organisations syndicales, on ne voit guère d'intérêt à poursuivre les discussions sur la négociation collective, comme sur les autres sujets de la « refondation », tant que l'organisation patronale ne sera pas revenue sur sa décision, prise le 19 janvier, de suspendre unilatéralement les cotisations à l'Association pour la structure financière (ASF), qui servent à financer les départs à soixante ans dans les régimes complémentaires. « Si on se plante sur ce dossier hautement symbolique, je ne vois pas pourquoi on continuerait sur les autres, sauf à vouloir amuser la galerie », commente M. Cazettes.

Dans ce contexte, celui d'une « refondation sociale » passée « d'une logique de négociation à celle du rapport de forces », l'idée même de vouloir approfondir la négociation collective a quelque chose d'« irréel », soupire Bernard Vivier (CFDT). Michel Jalmain (CFDT) s'étonne, de même, du « curieux décalage » entre l'ambi-

tion affichée par le Medef de promouvoir le dialogue social et sa manière expéditive de passer à l'acte sur les retraites complémentaires, un dossier, souligne Maryse Dumas (CGT), « qui relève exclusivement de la responsabilité des partenaires sociaux ». En privant le Medef d'un de ses arguments préférés, selon lequel « c'est l'intervention de l'Etat qui constitue le seul obstacle au développement de la négociation collective », le contentieux de l'ASF, estime M^{me} Dumas, illustre bien « à quelle situation nous pourrions être conduits si le patronat obtenait le bouleversement de la hiérarchie des normes ».

L'organisation patronale n'aurait pas renoncé à revenir sur le principe de faveur, inscrit dans le code du travail, qui structure tout le droit social. A de rares dérogations près, celui-ci prévoit qu'un accord collectif, de branche ou d'entreprise, peut faire mieux, mais pas moins, que ce qui est prévu dans la loi. Comme l'a rappelé, mercredi, Denis Gautier-Sauvagnac, président de l'Unedic et chef de la délégation patronale, le Medef entend par ailleurs revoir la « place des pouvoirs publics dans la définition des normes sociales », afin que l'accord collectif, et non plus la loi, soit « à la source des relations du travail ».

Pour la CFDT et la CFTC, la réunion a permis, toutefois, de clarifier les bases de la discussion, celles-ci devant reprendre, sauf avis contraire, à partir de l'accord de 1995, qui portait sur l'articulation des différents niveaux de négociation. Côté patronal, M. Gautier-Sauvagnac s'est félicité d'une réunion « positive » au cours de laquelle, a-t-il assuré, « pas un mot n'a été échangé sur les retraites ».

Alexandre Garcia

Toulouse : la gauche plurielle l'emporterait au second tour

LA LISTE PS-PCF-MDC-PRG-Verts, conduite par le socialiste François Simon, l'emporterait au second tour des élections municipales à Toulouse avec 51 % d'intentions de vote, contre 49 % en faveur du candidat UDF-RPR-DL, Philippe Douste-Blazy, selon un sondage CSA réalisé, pour France 3 Sud et Radio-France, les 2 et 3 février 2001, selon la méthode des quotas auprès d'un échantillon de 601 personnes.

Ce nouveau sondage vient contredire les précédents, réalisés par IFOP pour *La Dépêche du Midi* et Sud-Radio, qui donnaient toujours M. Douste-Blazy gagnant au second tour avec une avance confortable. L'institut CSA crédite le candidat UDF-RPR-DL de 36 % des intentions de vote au premier tour, tandis que, à gauche, François Simon recueillerait 31 % des votes, la liste Motivé-e-s, soutenue par le groupe Zebda, obtiendrait 14 % des suffrages, les Verts 7 %, la liste 100 % à gauche conduite par Aline Pailler et soutenue par la LCR 4 % et LO 1 %.

Le projet de loi sur l'épargne salariale est définitivement adopté

LE PARLEMENT a définitivement adopté, mercredi 7 février, par un ultime vote de l'Assemblée nationale, le projet de loi sur l'épargne salariale. La gauche a voté « pour », le groupe Démocratie libérale l'a rejeté, tandis que le RPR et l'UDF se sont abstenus. Ce texte permettra la « généralisation de l'accès à l'épargne salariale », a souligné le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, qui a promis que les décrets d'application seraient « tous publiés moins de trois mois après la promulgation de la loi ».

Le texte final est quasiment identique à celui adopté en première lecture (*Le Monde* du 6 octobre 2000) : il crée un « plan partenarial d'épargne salariale volontaire » (PPESV) permettant aux salariés de se constituer une épargne sur dix ans, voire plus. L'employeur pourra abonder jusqu'à 30 000 francs par an ces PPESV, les versements étant soumis, au-delà de 15 000 francs, à un prélèvement de 8,2 % (taux de la cotisation retraite).

DEPÊCHES

■ **POMPIERS** : la Fédération nationale des sapeurs-pompiers a demandé, mercredi 7 février, à Lionel Jospin, une réorganisation de la sécurité civile en France, « comme cela s'est passé pour la défense nationale, la sécurité publique, la santé », a déclaré son président, le lieutenant-colonel Daniel Ory. M. Ory, qui a précisé que son entretien avec le premier ministre avait été fixé avant les incidents qui ont opposé, le 25 janvier, des pompiers et les forces de l'ordre, à Lille, et au cours desquels un pompier avait alors eu la main arrachée par une grenade, sera reçu par Jacques Chirac le 16 février.

■ **CHAMBRES D'AGRICULTURE** : les résultats définitifs des élections aux chambres d'agriculture qui ont eu lieu le 31 janvier ont été officiellement annoncés par le ministère de l'agriculture et de la pêche (*Le Monde* du 2 février). Les résultats en voix du collège des chefs d'exploitation sont les suivants : FNSEA/CNJA 52,43 % ; apparentés FNSEA/CNJA 1,53 % ; Confédération paysanne, 27,05 % ; Coordination rurale 12,48 % ; Modef 2,93 % ; Union Confédération paysanne/Modef 1,44 % ; divers 2,15 %.

Christiane Chombeau

Philippe Séguin veut « garder le cap dans la tempête »

DEUX NOUVELLES ENQUÊTES de l'institut CSA pour *Le Parisien* du 8 février, effectuées dans les 15^e et 12^e arrondissements, confirment la mauvaise passe dans laquelle se trouve la droite à Paris.

Dans le 15^e, où Edouard Balladur conduit la liste RPR-UDF-DL, les intentions de vote au premier tour placent la liste de la socialiste Anne Hidalgo en tête avec 33 %, devant l'ancien premier ministre (30 %). Le maire (RPR) sortant, dissident, René Galy-Dejean, arrive en troisième position avec 12 % des suffrages, ce qui lui permettrait, le cas échéant, de se maintenir et d'imposer une triangulaire au second tour, où, dans le cas d'un duel gauche-droite, M. Balladur, élu au premier tour aux élections municipales de 1995, l'emporterait de justesse avec 51 % des voix.

La situation dans le 12^e paraît plus difficile encore pour la droite. Le maire sortant (UDF), Jean-François Pèrin, qui conduit la liste officielle, est largement distancé (25 %) dans les intentions de vote au premier tour, par Michèle Blumenthal, la candidate socialiste (41 %). Les deux autres concurrents de droite, le RPF Alain Robert,

qui mène la liste tibériste, et le député RPR Jean de Gaulle, candidat dissident, ne recueillent respectivement que 8 % et 7 % des intentions de vote. Au second tour, la gauche l'emporterait avec 58 % des suffrages contre 42 % à M. Pèrin. Ces enquêtes ont été réalisées les 5 et 6 février auprès d'échantillons représentatifs de 600 électeurs du 12^e et du 15^e.

Philippe Séguin, a, une nouvelle fois, invité ses troupes à serrer les rangs, mercredi 7 février. Dans un café du 5^e arrondissement, où la tête de liste, Henri Guaino, présentait ses colistiers, M. Séguin a exhorté ses partisans à « tenir leurs engagements » et à « garder le cap dans la tempête ». « Il faut tracer des perspectives qui permettent au 5^e de sortir de l'ère du clientélisme sans pour autant devenir le paria de l'action municipale », a par ailleurs déclaré M. Séguin, sans prononcer le nom de Jean Tiberi. Avant de présenter sa liste, M. Guaino a vigoureusement accusé l'actuelle majorité de droite dans le 5^e arrondissement de « médiocrité », de « népotisme » et de « favoritisme ».

Christine Garin

Jean-Louis Saux

PLACE AUX FEMMES

L'injustice faite à la candidate socialiste de Sevrans

IL Y A les grands principes et leur application. Le Parti socialiste, qui cherche à confier à des femmes le soin de mener la bataille des élections municipales dans des grandes villes, aurait-il du mal à s'y tenir en Seine-Saint-Denis ? C'est du moins l'opinion de Michèle Bouichou, membre du conseil national du PS, une Sevranaise de longue date qui, au nom de son expérience municipale – elle a été pendant dix-huit ans adjointe au maire communiste, Bernard Vergnaud, et pendant six ans conseillère municipale d'opposition – et du soutien de la section locale du PS, espérait obtenir l'investiture de son parti. En vain. La fédération, animée par le premier secrétaire, Pascal Popelin, et – officieusement – par le ministre de la ville, Claude Bartolone, a décidé de confier aux Verts la tête de liste à Sevrans en échange de leur soutien

à la liste menée par le député socialiste Bertrand Kern à Pantin (*Le Monde* du 3 février).

« Je vis comme une injustice ce qui se passe », clame M^{me} Bouichou, qui ne peut se résoudre à voir ainsi échapper une occasion de faire reprendre par une femme cette ville de 50 000 habitants passée à droite en 1995. Aussi vient-elle de décider, en accord avec sa section, de présenter sa propre liste en mars. Au risque de se voir accusée de semer un peu plus le trouble à gauche où, outre la liste menée par les Verts, on compte déjà une liste du PCF.

UN ACCORD EMBARRASSANT

Entrée en politique à l'âge de seize ans, cette directrice de centre pour adultes handicapés a fait ses classes au PSU avant de rejoindre le PS en 1987. Militante active au Planning familial pendant une dizaine d'années, secrétaire fédéra-

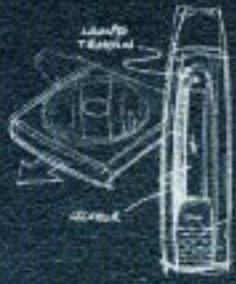
le aux droits des femmes avant d'entrer au conseil national du PS lors du congrès de Grenoble, elle n'a pas peur des combats et estime que « faire de la résistance est parfois indispensable ».

Avant de sauter le pas, M^{me} Bouichou, la section – rocardienne dans un département fabiusien – ainsi qu'une trentaine de conseillers fédéraux, dont le député et maire de Noisy-le-Grand, Michel Pajon, ont introduit un recours auprès du conseil national. Réunie le 27 janvier, cette assemblée n'a pas évoqué la question. Le secrétariat national, n'ayant pas compétence pour trancher ce conflit, n'a pas voulu le prendre en compte. M^{me} Bouichou y voit « le signe de l'embaras tant de Hollande que de Jospin, car il n'y a pas d'autres accords de ce type Verts-PS présentés au national. Or celui-ci concerne la seule ville de

08/11/99 PRODUIT: e-PC
OBJECTIF DE CONCEPTION:

SIMPLICITÉ

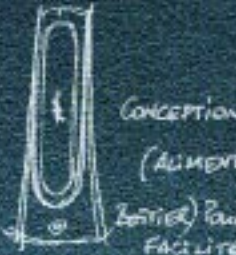
BRANCHER.
ALLUMER.
OUBLIER.



INTÉGRER CARTES/SUPPRIMER SLOTS (PAS DE NUS À CÔTÉ "SÉVÈRES" DE L'UTILISATEUR, MOINS DE SIMON TEL., COÛT DE TRANSPORT RÉDUIT)

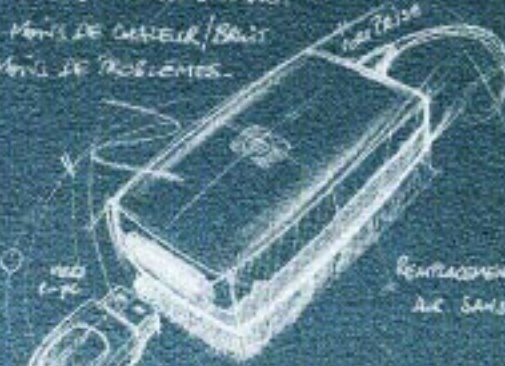


DÉVELOPPER CE DESIGN



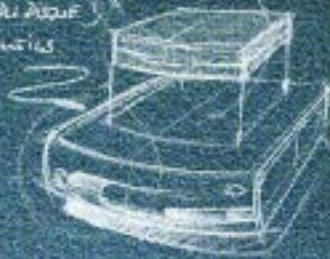
CONCEPTION MODULAIRE (ALIMENTATION, DISQUE, BOITIER) POUR MAINTENANCE FACILITEE

ALIMENTATION EXPOSÉE: MOINS DE CHAUFFEUR/SOUS MOINS DE PROBLÈMES...



SYST. DE CONTRÔLE DES BOITIS: SÉCURITÉ OPTIMISÉE

REEMPLACEMENT DU DISQUE DE SAISIE SANS Outils



www.hp.com/go/pc-ft

COMPATIBLE AVEC SYSTEMES ACTUELS: PC ET LAPTOP, SÉRIES 2, 2000 ET 20000 EN STANDARD

Composants souhaités:

- PENTIUM III 450 MHz
- MÉMOIRE VITE 256 Mo
- LECTEUR CD-ROM
- CARTE LAN

PEUT-ON EN FAIRE LE PLUS PETIT PC DU MARCHÉ?

HP RECOMMANDE WINDOWS 98 SEUL POUR LES ENTREPRISES

Le fruit de notre réflexion au service de la vôtre.



ÉDUCATION Un rapport remis à Jack Lang propose une réforme du collège, niveau où se concentrent actuellement de nombreuses difficultés du système éducatif. ● CONFIE À

PHILIPPE JOUTARD, ancien recteur, ce travail défend le maintien de l'architecture actuelle du collège mais propose de confier aux chefs d'établissement la possibilité d'aiguiller

au cas par cas, après la classe de 4^e, certains élèves vers l'apprentissage, le lycée professionnel ou d'autres structures spécialisées. ● EN ITALIE, Tullio De Mauro, ministre de l'éduca-

tion, a annoncé une réforme d'ampleur : la fusion du primaire avec les premières années de collège. ● LES RÉFORMES introduites par Claude Allègre (travaux croisés, heures de

remise à niveau) ont eu, selon la direction de la programmation et du développement du ministère de l'éducation (DPD), une application inégale selon les établissements.

Le débat sur le collège unique est relancé au ministère et dans les établissements

Après la remise d'une nouvelle version du rapport Joutard, Jack Lang poursuit ses consultations sur un sujet que chacun sait explosif : trouver l'équilibre entre le principe du collège pour tous et les pressions ségrégatives d'une partie des parents d'élèves et des enseignants

DES ÉTABLISSEMENTS de banlieue au cabinet du ministre de l'éducation, le collège unique est sur la sellette. Ces dernières semaines, les grèves d'enseignants se sont multipliées pour dénoncer des conditions de travail difficiles face à des élèves « ingérables ». Exaspérés, les enseignants réclament bien souvent le rétablissement de filières d'orientation pour « débarrasser le collège unique de ses éléments les plus perturbateurs ». Dans un langage plus politiquement correct, le ministère réfléchit depuis plusieurs mois à la manière de construire « un collège qui fonctionne mieux pour tous ».

Confiée dans un premier temps à Philippe Joutard, la réflexion s'est enrichie ces dernières semaines de consultations diverses, notamment celles des universitaires Philippe Meirieu ou François Dubet. Il faut dire que les premières propositions remises en décembre 2000 par l'ancien recteur ont été jugées « ringardes » voire « dangereuses » par une partie de l'entourage du ministre. Et leur ancrage à gauche n'est pas apparu

suffisant. Elles ouvraient notamment la voie à une préorientation en cinquième et quatrième en donnant aux élèves la possibilité de choisir deux enseignements dominants parmi quatre regroupements de disciplines (technologie-arts-sports, français-latin-grec, langues, ou sciences). Ces pôles, qui auraient représenté plus d'un tiers de l'emploi du temps des élèves, anticipaient clairement l'orientation des jeunes avant l'issue de la scolarité obligatoire. L'exclusion des élèves « à problèmes » du collège et leur orientation vers des voies professionnelles ou l'apprentissage pouvait être envisagée dès la fin de la 4^e. Ces hypothèses ont été rejetées et une nouvelle mouture du rapport rédigée. Ce document a beau être édulcoré, il donne toujours lieu à d'âpres discussions rue de Grenelle, au sein même du cabinet du ministre. Faute d'accord, les « consultations » sont relancées, et le travail de M. Joutard ne constitue plus qu'un « élément de réflexion parmi d'autres ».

Jack Lang est, il est vrai, pris entre

deux feux : face au malaise observé sur le terrain, il ne peut confirmer le choix du collège unique sans l'amender ; mais s'il veut rester fidèle à un « idéal de gauche », il ne peut pas non plus entériner l'éviction précoce d'un certain nombre de jeunes d'un des maillons réputés « démocratiques » du système scolaire. « Ce n'est pas la gauche qui enterra le collège unique mais il ne faut pas se mettre la tête dans le sable, il faut s'occuper des jeunes qui y sont en échec », résume un membre du cabinet. Le traitement des élèves difficiles demeure le nœud du dossier.

Le rapport défend le maintien du collège dans son architecture actuelle. « Dès que l'on crée une structure, on la remplit et on la ghettoïse », aime à rappeler M. Joutard. « Les structures spécifiques pour telle ou telle catégorie d'élèves ont donné ce qu'elles pouvaient donner », estime-t-on aussi rue de Grenelle. Les enseignants, eux, restent pourtant demandeurs de classes technologiques, de classes d'aide et de soutien ou d'insertion, – de moins en moins nombreuses. C'est dans ces classes à effectifs réduits que sont envoyés les élèves en difficulté scolaire ou, plus généralement, les jeunes « difficiles ».

TRAITEMENT AU CAS PAR CAS

Les nouvelles propositions soumises au ministre envisagent un traitement au cas par cas, délégué au chef d'établissement, entouré, si les moyens sont débloqués, d'une équipe capable de construire des parcours individuels. Cette marge de manœuvre inquiète déjà les tenants du « collège pour tous » qui voient s'y profiler la possibilité d'exclure dès la 4^e les quelque 5 % d'élèves jugés inadaptés au collège. « La sélection n'est légitime qu'à partir du



moment où une génération a reçu une culture commune de base », défendent-ils. Dans l'hypothèse évoquée par le rapport actuel, le chef d'établissement pourrait aiguiller le jeune vers l'apprentissage, le lycée professionnel (un aspect que ne rejetteraient probablement pas le ministre délégué à l'enseignement professionnel, soucieux de repeupler ces établissements), des structures éducatives ou l'alternance. « Pragmatique », le SNES estime aussi qu'« il faut trouver pour ces jeunes des solutions diplômantes qui n'existent pas au collège ». « Il s'agit d'un compromis entre une orientation systématique en fin de 4^e et l'idée, illusoire, de vouloir mener tout le monde jusqu'en fin de 3^e », analyse un proche du dossier. « Si on exclut systématiquement ceux qui sont inadaptés au

système scolaire, on risque d'exclure, bientôt, dès la maternelle », commente pour sa part François Dubet. En outre, l'absence de règle générale, qui suppose une dose d'imagination et un contrôle des décisions prises par les collèges, rompt avec la culture traditionnelle de l'Education nationale. Le texte de travail actuel reprend aussi l'idée d'instaurer des pôles thématiques – « création technique et histoire », « la matière et le vivant », « les lettres et les arts » ou « les cultures et langues du monde » – dès la 5^e afin de tenir compte des aptitudes et des goûts des élèves. Pour lever tout soupçon de préorientation précoce, il propose que les élèves choisissent un pôle (ou dominante) axé sur les lettres en 5^e et un autre axé sur les sciences et techniques en 4^e, ou vice-versa. Les

partisans de cette formule rappellent que le jeu actuel des options au collège (latin ou option technologique) ainsi que le choix de la deuxième langue remplissent déjà un rôle d'orientation. Pour éviter les classes de niveau homogène, les élèves, qui y participeraient, seraient issus de classes différentes. Le temps consacré à ces enseignements bidisciplinaires ne dépasserait pas 10 % à 15 % de l'emploi du temps.

À « MOYENS CONSTANTS »

Les incidences sur le travail des enseignants ne sont pas neutres. La transversalité imposant davantage de concertation, ce changement aurait un coût élevé. De l'avis des syndicats, la réforme ne pourra être lancée à « moyens constants ». S'il ne veut pas connaître les déboires de Claude Allègre qui avait tenté ce pari pour le lycée, M. Lang devra aller au-delà des redéploiements issus de « l'inventaire des moyens disponibles » qu'il a demandé à toutes les académies. « Mais, glisse-t-on au ministère, la réforme des lycées et des lycées professionnels a coûté cher ». Pour les années 2002 et 2003, le collège pourrait toutefois être prioritaire dans l'attribution des crédits pédagogiques.

D'une prudence extrême sur ce sujet que chacun sait explosif, le ministre poursuit ses consultations ; il va y consacrer ses prochaines semaines pour des annonces attendues « autour de Pâques ». Il lui faut d'ici là trouver l'équilibre entre la demande sociale de la classe moyenne et du milieu enseignant, foncièrement ségrégative, et un projet inspiré par des principes indiscutablement démocratiques.

Stéphanie Le Bars

Les filles d'enseignants sont les meilleurs élèves

Etre en avance à l'entrée en 6^e et être fille d'enseignants restent les premiers facteurs de réussite au collège, selon une étude publiée en décembre par le ministère de l'éducation nationale. Ainsi, 93 % des enfants ayant dix ans ou moins à l'entrée en 6^e en 1995 ont atteint la 4^e générale sans redoublement. 80 % des enfants de onze ans, âge normal d'entrée en 6^e, sont dans le même cas. En revanche, pour les enfants de douze ans, l'accès à la 4^e générale sans redoublement n'est que de 44 % ; il s'établit à 34 % pour les élèves de treize ans et plus (37 % lorsqu'ils sont scolarisés en zone d'éducation prioritaire). L'origine sociale est toujours déterminante dans la réussite scolaire : 95,6 % des enfants d'enseignants ou de professions libérales se retrouvent en 4^e générale sans redoublement contre 61,7 % des enfants d'employés et 56,3 % des enfants d'ouvriers sans qualification. L'écart entre filles et garçons s'accroît : pour 100 garçons arrivés en 4^e sans redoublement, on compte 116 filles.

En Italie, le primaire va fusionner avec les premières années de collège

ROME

correspondance

« Pas un de moins ». Quand on lui demande quel pourrait être le slogan pour cette nouvelle école qui est en train de se dessiner avec la réforme en chantier, le ministre de la Pubblica Istruzione, Tullio De Mauro, n'hésite pas et cite le titre du film de Zhang Yimou, Lion d'Or au Festival de Venise de 1999. Comme la jeune remplaçante de l'instituteur du film chinois qui partait à la recherche d'un de ses petits élèves en fuite, la nouvelle école italienne ne doit perdre aucun enfant en cours de route et donner à chacun une bonne instruction de base. Son objectif déclaré est « d'apprendre à apprendre », ne plus se contenter de fournir des notions, mais donner les instruments pour pouvoir trouver son propre chemin dans le monde de demain. Le mot « recalé » devient ainsi définitivement tabou dans la nouvelle école de base qui va mener les élèves de la maternelle au secondaire, de l'âge de six à treize ans, en englobant l'actuelle école primaire et la scuola media, celle qui correspond aux premières années du collège en France. Elle durera sept ans au lieu des cinq et trois ans actuels. Ce qui permettra de travailler sur la continuité, en évitant les cassures et les répétitions, mais aussi d'économiser un an et de conduire ainsi les étudiants italiens à leur *sesame di maturità*, le baccalauréat, à dix-huit ans, comme dans la majorité des autres pays européens.

Une première étape importante dans la mise au point de la réforme a été franchie, mercredi

7 février, avec la présentation des travaux d'une équipe de 250 experts, chargés de donner les indications pour les programmes qui devront devenir opérationnels pour la rentrée de septembre 2001 dans la première classe de la nouvelle école de base. La grande nouveauté concerne les mathématiques. Celles-ci sortent du ghetto, renoncent à l'apprentissage par cœur, si vite oublié, pour se concentrer désormais sur des faits et des connaissances concrètes, liées à la vie de tous les jours. Les langues étrangères entrent aussi par la grande porte. L'anglais sera enseigné dès la première classe, alors qu'une seconde langue communautaire apparaîtra en sixième année. Une troisième pourra être introduite pour permettre, par exemple, aux jeunes immigrés de pratiquer leur langue maternelle. L'italien reste toujours une matière centrale qui devra permettre d'acquérir et d'élaborer les nouvelles connaissances.

NE PLUS « CHASSER LES ÂNES »

L'école de base doit garantir à chacun un italien qui donne une réelle capacité d'utilisation sous forme orale et écrite. L'histoire et la géographie, les sciences, devront se confronter avec les réalités pratiques et sortir le plus possible des salles de classe.

Les établissements scolaires, dans le respect de leur pleine autonomie, auront grande liberté d'intégrer et de compléter ces indications. La réussite de la réforme passe par là. L'école de

base représente le point crucial et la pomme de la discorde. Le regroupement entre le primaire et la scuola media a été en effet perçu par l'opinion publique avec une pointe de nostalgie, ne serait-ce que pour la disparition définitive du maestro, l'instituteur. En Italie, ce personnage accompagnait l'élève tout au long de ses cinq années de primaire, une sorte de vice-maman. Les critiques se concentrent également sur les risques que l'on court en mettant ensemble, dans les mêmes espaces, les enfants et les adolescents. Or, souvent pour des raisons contingentes ou de rationalisation, les écoles se sont déjà regroupées, dans ce que le jargon ministériel appelle des « écoles globales ». Aujourd'hui, rétorque-t-on, il s'agit simplement de les faire marcher enfin ensemble.

La réforme prévoit également la rationalisation des cinq années du secondaire : la cacophonie des 242 orientations aujourd'hui à disposition va céder la place à quatre grands terrains d'études, dont les deux premières années seront en partie communes. Cette simplification devrait permettre de faciliter le choix des écoliers, et leur bon aiguillage.

Une école, qui « chassait les ânes », comme on disait, ou qui recalait plus de 50 % des élèves dans le primaire et à la scuola media, au cours des années 70, ne faisait pas son devoir. L'école de demain doit faire mieux. « Pas un de moins », justement.

Salvatore Aloïse

Une application inégale des réformes introduites par Claude Allègre

LE TEMPS de l'école n'est pas celui des politiques, aime à rappeler les responsables éducatifs. L'application des réformes du collège témoigne de cette dure loi du genre. A la rentrée 2000, si 85 % des collèges déclarent avoir créé des « travaux croisés » en 4^e, seuls 38 % l'ont fait sans problème, selon un sondage mené par la direction de la programmation et du développement (DPD) du ministère de l'éducation nationale auprès de 400 chefs d'établissement. Devant la principale innovation de la rentrée, qui consiste à faire travailler les élèves sur un projet associant des enseignants de plusieurs disciplines, 17 % des collèges se rangent dans la catégorie des « plus actifs pédagogiquement », 23 % dans celle des « moins actifs » ; 14 % n'ont pas du tout mis en place les travaux croisés. Principal obstacle : « les difficultés à trouver des professeurs volontaires ».

Les heures de remise à niveau en 6^e connaissent un meilleur sort. Elles seraient mises en place dans 94 % des collèges. Mais près d'un chef d'établissement sur cinq pense qu'il

ne pourra en faire bénéficier tous les élèves qui en ont besoin et pour un sur trois, l'organisation des groupes d'élèves « représente des difficultés importantes, surtout pour l'emploi du temps ». Autre nouveauté introduite par Claude Allègre et Ségolène Royal, les ateliers de lecture permettant à des enseignants de toutes disciplines de faire lire des textes variés aux élèves : à la rentrée 2000, 32,5 % des collèges ont créé des ateliers dans toutes les 6^e. « Dans deux cas sur trois, les enseignants ne sont pas disposés à céder une demi-heure de leur horaire et, dans le troisième cas, ne s'estiment pas qualifiés pour ce travail. » Quant au tuteurat, seuls 38 % des collèges l'ont institué.

« Des mesures assez nombreuses font appel au volontariat », tempère la DPD. Et la réforme est affaire d'alchimie : « Les plus actifs ne font pas tout, et les moins actifs ne restent pas inactifs : la combinatoire des mesures adoptées est donc très diverse ! » Avis aux réformateurs putatifs du collège unique.

Nathalie Guibert

Le tollé provoqué chez les professeurs de philosophie par les nouveaux programmes oblige le ministère à revoir sa copie

TOUCHE PAS à ma discipline. C'est en substance ce que viennent de répondre les professeurs de philosophie des lycées d'enseignement général lors de la consultation lancée par le ministère de l'éducation nationale sur les nouveaux programmes. A l'issue du dépouillement des questionnaires – dont le taux de réponses atteint 70 % –, la synthèse nationale établie par la rue de Grenelle fait apparaître une longue liste de critiques. Si les enseignants de philosophie se disent « favorables à une évolution du programme », ils rejettent les nouveaux contenus proposés par le groupe d'experts présidé par Alain Renaut (*Le Monde* du 1^{er} février). Ne lésinant pas sur les mots, ils soupçonnent la mise en

place d'un « prêt-à-philosopher » susceptible d'« embrigader » la pensée et de réduire leur discipline au formalisme.

La volonté du ministère d'inscrire au programme des « questions à ancrage contemporain » est l'une des nouveautés la plus sévèrement jugée. Les professeurs considèrent que cette mesure conduirait à « réduire l'enseignement de la philosophie à celui de l'histoire des idées, voire à de la vulgarisation ou le rôle de l'enseignant se limiterait à celui de « consultant sur le monde contemporain ». Ils invoquent « la soumission à l'actualité », le « discours dominant des médias » et refusent la mise en forme philosophique d'« une idéologie officielle, d'un caté-

chisme social destiné à instrumentaliser la discipline au service de seuls enjeux de citoyenneté ». En outre, ils reprochent à ces « questions » d'alourdir le programme de manière incompatible avec la réduction des horaires.

Quant au couplage des notions – le deuxième axe fort de la réforme –, il est jugé « trop systématique » et surtout « en contradiction avec le principe de liberté pédagogique ». Les professeurs ne supportent pas les associations du type « langage et communication », « histoire et progrès », « désir et besoin », parce qu'elles réduisent le sens de la réflexion de manière « arbitraire, partielle et appauvrissante ». Néanmoins, ils reconnaissent la nécessité

« de délimiter de façon raisonnable le champ de l'enseignement philosophique ».

Enfin, les recommandations sur l'apprentissage de l'argumentation ne sont pas davantage appréciées. La dissertation – dont le maintien à l'examen est unanimement demandé – « ne saurait se limiter à la technique argumentative, à la mise en scène d'une confrontation d'opinions, ni à la justification d'une opinion énoncée d'avance, mais elle doit s'organiser autour du questionnement et de la problématisation des points de vue », estiment les enseignants. Alors que la réforme a notamment pour objectif de rendre moins aléatoire l'évaluation de la philosophie au baccalauréat, les

enseignants considèrent que « c'est à l'épreuve du bac de s'adapter au programme et non l'inverse et que les élèves ne sauraient être les prescripteurs de ce qui doit leur être enseigné ». Ils craignent aussi que le nombre de sujets soit limité et qu'ils favorisent la « récitation » du cours.

Face à ce tollé contre les nouveaux programmes – qui ont pourtant été approuvés par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) en juillet 2000 –, le ministère a demandé au groupe d'experts de revoir sa copie. Néanmoins, il ne semble pas question de défigurer la réforme, mais simplement d'« ajuster ». « Nous allons découpler les notions et modifier les contenus des questions à ancrage contemporain sans renoncer

à leur principe », explique Alain Renaut. « Et, ajoute-t-il, nous ne céderons pas sur l'argumentation. » Cette « nouvelle version » sera transmise début mars à la direction de l'enseignement scolaire, discutée au CSE fin avril, puis publiée au *Bulletin officiel* pour être appliquée dès la prochaine rentrée.

Les professeurs de philosophie avaient également été interrogés sur la réduction des horaires en filière scientifique (S) et économique et sociale (ES), issue de la réforme des lycées. Mais la synthèse nationale ne fournit aucun élément sur la teneur des réponses à cette épineuse question.

Sandrine Blanchard

José Bové comparait devant le tribunal correctionnel de Montpellier pour destruction de riz transgénique

Prévenus et partie civile veulent soulever la question de la légitimité de la recherche publique sur les OGM

Trois responsables de la Confédération paysanne, José Bové, René Riesel et Dominique Soullié, devaient comparaître, jeudi 8 février, devant le tri-

bunal correctionnel de Montpellier. Ils sont poursuivis pour la destruction, le 5 juin 1999, à Montpellier, de plants de riz transgénique étudiés par

le Cirad. L'organisme de recherche public réclame 4 millions de francs aux prévenus et entend, lors de ce procès, défendre l'intérêt de ses missions.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Quatre millions de francs ! En plaçant à ce niveau le montant des dommages qu'il estime avoir subis lors de la destruction d'une expérience de recherche transgénique, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) fait du procès qui se tient jeudi 8 février, à Montpellier, un moment décisif de la bataille sur les organismes génétiquement modifiés (OGM). Au départ, le Cirad demandait 12 millions de francs mais, après discussion avec le juge des référés, l'institut a choisi de retenir un montant plus modeste. Les faits remontent au 5 juin 1999 : de nombreux membres de la Confédération paysanne participent, à l'occasion du passage en France d'un groupe d'une cinquantaine de paysans indiens et avec ceux-ci, à la destruction de plants de riz transgénique étudiés par le Cirad dans ses installations de Montpellier. Le Cirad se porte aussitôt partie civile. La gendarmerie interpelle le 22 juin José Bové, porte-parole national de la Confédération paysanne, René Riesel, secrétaire national, et Dominique Soullié, porte-parole dans l'Hérault. Ils sont jugés jeudi 8 février par le tribunal correctionnel de Montpellier. Le montant de quatre millions de francs de dommages et intérêts réclamés est volontairement placé bien au-dessus des dommages matériels réels, évaluables à environ 250 000 francs, dans le but de faire cesser, avec ce procès, les destructions d'expérimentations ou de cultures d'OGM.

Le Cirad entend ainsi défendre « la mission de la recherche publique et sa capacité à travailler sur les nouvelles technologies ». La menace est lourde pour José Bové et René Riesel, qui ont déjà été condamnés à huit mois de prison avec sursis pour la participation, en janvier 1998, à la destruction de maïs OGM à Nérac (Lot-et-Garonne). José Bové reviendra par ailleurs devant le tribunal de Montpellier les 15 et 16 février,

débat majeur portera sur la légitimité de la recherche publique. Le Cirad veut défendre la nécessité de mener une recherche sur les OGM : « Comment vérifier les risques éventuels pour l'environnement des OGM si on ne peut les étudier ? », s'interroge Jacques Meunier, directeur scientifique adjoint du Cirad. Pour MM. Bové et Riesel, la recherche publique se met au contraire au service des intérêts privés en promouvant les OGM.

Les actions contre les OGM se sont poursuivies en 2000

La destruction de plantes transgéniques a continué en 2000, mais elle a eu lieu le plus souvent de façon clandestine. Si l'arrachage de colza génétiquement modifié cultivé par l'INRA et le Cetiom à Gaudiès (Ariège), le 13 avril, a été mené publiquement par la Confédération paysanne et les Verts, la destruction de tabac, de luzerne et d'arabettes transgéniques dans des installations de l'INRA et du CNRS à Castanet-Tolosan (Haute-Garonne), le 26 juin, a été revendiquée par les Chercheurs dans la nuit, un groupe inconnu. Le maïs OGM de la société Biogemma a, quant à lui, été fauché anonymement à Longué (Maine-et-Loire), le 9 septembre, tandis que la destruction de semences OGM de maïs et de tournesol dans un entrepôt de la société Pioneer, à Montauban (Tarn-et-Garonne), le 29 décembre, a été revendiquée par le groupe inconnu des Overdosés grandement mécontents (OGM).

d'une part, pour avoir retenu des fonctionnaires du ministère de l'agriculture à Rodez, d'autre part, en appel du jugement rendu sur le démontage, le 12 août 1999, du restaurant McDonald's de Millau.

DES SCIENTIFIQUES DIVISÉS

Les prévenus ne se présentent cependant pas contrits, mais au contraire aussi désireux que le Cirad de soulever des questions de fond, pour, en somme, transformer l'audience en procès politique. Le

« Ni les consommateurs ni les paysans n'ont besoin des OGM, dit José Bové, la recherche n'a pas ici de sens ; ce n'est d'ailleurs pas de la recherche fondamentale, mais de la technoscience. » Le débat devrait mettre en lumière la division de la communauté scientifique, les chercheurs n'étant pas tous du côté de l'organisme de recherche. Si le Cirad présente comme témoins Philippe Kourilsky, de l'Institut Pasteur, Jean-Claude Mounolou, de l'université Paris XI, Guy Riba, de l'Institut national de

recherche agronomique (INRA), Jean-Didier Vincent, du CNRS, les prévenus avancent des scientifiques de statut équivalent, Pierre-Henri Gouyon, de l'université Paris-Sud, Marcel Mazoyer, de l'Institut national d'agronomie, Jean-Pierre Berlan, de l'INRA, André Pichot, du CNRS, ou Michel Tibon-Cornillot, de l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Le procès pourrait ainsi conduire à la critique de la science, du moins quand elle s'affiche neutre et désintéressée. A travers les OGM, c'est la question de la légitimité de certaines recherches par rapport à l'intérêt collectif qui se trouverait ainsi posée.

L'audience devrait aussi illustrer la radicalisation de la lutte anti-OGM : René Riesel a quitté la Confédération paysanne au printemps 1999, le jugeant trop timorée et trop étatiste. Pour cet éleveur de brebis situationniste, les OGM ne sont pas seulement un problème en soi, « mais ils dévoilent le mécanisme de destruction de la paysannerie et de l'artificialisation du vivant ». L'enjeu n'est pas seulement pour lui de « sortir des OGM, mais de la société qui les produit ». Il n'est pas dit que José Bové soit en désaccord avec cette approche, mais le leader de la Confédération paysanne emploie des termes plus mesurés. Son « débordement » par René Riesel et le fait que des scientifiques et des intellectuels s'engagent à leurs côtés sont le signe que la critique des OGM dépasse le stade consumériste pour devenir le terrain d'une critique sociale plus ambitieuse.

Hervé Kempf

L'Académie de médecine appelle à la mobilisation anti-tabac

Dix ans après le vote de la loi Evin, d'anciens ministres de la santé s'alarment de la mortalité liée au tabagisme

DU HAUT de la majestueuse tribune de l'Académie nationale de médecine, c'est un appel solennel et sans précédent que devait lancer, jeudi 8 février, tous ceux – ou presque – qui, quelle que soit leur appartenance politique, ont, depuis un quart de siècle, eu en charge le ministère de la santé. De l'« aïeul » Jacques Barrot jusqu'au prodige Bernard Kouchner en passant par Claude Evin et Hervé Gaymard, tous avaient répondu à l'appel de cette nouvelle croisade sanitaire. Robert Badinter s'est également associé à cette initiative : il était président du Conseil constitutionnel en 1991, au moment du vote de la loi Evin de lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme.

Une décennie précisément après la promulgation de cette loi et quelques semaines avant les élections municipales, l'heure était venue, pour les organisateurs de cette manifestation, de faire le constat et de mobiliser le monde politique. « Des soixante mille décès prématurés dus aujourd'hui à la consommation de tabac, la France va-t-elle, chaque année, si rien n'est fait, enregistrer 160 000 morts dès 2025, comme le laisse craindre les projections épidémiologiques de l'Organisation mondiale de la santé ? », interrogent les professeurs Maurice Tubiana, vice-président de l'Académie de médecine, Gilles Brucker, vice-président du Haut Comité de la santé publique, et Albert Hirsch, secrétaire général de la Coalition contre le tabagisme.

Le constat sanitaire n'a, il est vrai, rien de rassurant. Alors qu'il avait baissé de 14 % dans les

cinq premières années qui avaient suivi la promulgation de la loi Evin, la consommation de tabac en France stagne depuis trois ans. Beaucoup plus grave pour l'avenir, les épidémiologistes enregistrent un taux jamais égalé de jeunes fumeurs (plus de la moitié des jeunes de 18 à 25 ans consomment du tabac). Une femme française sur quatre fume lorsqu'elle est enceinte et, à Paris, la mortalité par cancer du poumon a dépassé celle du cancer du sein.

UN APPEL AUX CANDIDATS

Au-delà du cri d'alarme qu'elles ont jugé indispensable de lancer, l'Académie nationale de médecine et la Coalition contre le tabagisme demandent « solennellement » à tous les candidats aux prochaines élections municipales de s'engager « à lutter contre le tabagisme dans leur ville ». Ils réclament notamment que, dans les écoles, la loi Evin soit, enfin, réellement appliquée, que les femmes enceintes et les jeunes soient informés des risques. Les auteurs de l'appel estiment que « l'augmentation des prix du tabac doit atteindre au minimum 10 % en une seule fois pour être dissuasive ». « La France doit agir pour que l'Union européenne adopte au plus vite la nouvelle directive interdisant la publicité directe et indirecte en faveur des cigarettes, ajoutent-ils. 1 % au moins des recettes fiscales du tabac devrait être consacré à la lutte contre le tabagisme, notamment chez les femmes enceintes et chez les jeunes. »

Jean-Yves Nau

La vocation ambiguë du Cirad, institut scientifique au service du développement

MONTPELLIER

correspondance

Le Cirad – qui réclame 4 millions de francs de dommages et intérêts à trois responsables de la Confédération paysanne pour la destruction des plants de riz transgénique, le 5 juin 1999, dans une de ses serres expérimentales à Montpellier – souffre d'une image brouillée.

Organisme de recherches académiques destinées à d'éventuelles applications, comme pourrait le laisser croire la plupart des études menées, à Montpellier, sur le génome du riz ou du coton ? Institut technique chargé d'innover en créant de nouvelles variétés et de nouveaux équipements ? Agence d'expertise et de conseil pour le développement des pays du Sud ? Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) a du mal à définir son identité et ses missions.

« Nous ne sommes pas un institut de développement mais pour le développement... Nuance ! », aime à dire Jacques Meunier, le directeur scientifique adjoint du Cirad. Cela signifie que le Centre peut mettre au point de nouvelles variétés végétales, des vaccins vétérinaires ou encore un système de crédit rural, sans se transformer pour autant en coopérative ou en banque. Cependant, sur le terrain, les pressions sont fortes pour que ce travail de recherches et d'expertises se transforme en actions de développement.

Née de la fusion de neuf instituts de l'administration de l'ère coloniale, cette maison « plurielle » en est-elle un survivant poussièreux, comme le suggère la Confédération paysanne ? En fait, l'institut manifeste depuis plusieurs années une volonté de s'affranchir de ses racines. Ses jeunes chercheurs aspirent à être davantage en phase avec la demande sociale du petit paysan du Sud. La mutation est pourtant loin d'être achevée.

Un exemple en témoigne : celui du département des cultures pérennes (Cirad-Cp) qui a fait, en 1998, l'objet d'un audit indépendant. Ce département a été créé en novembre 1992 à partir de la fusion de trois autres instituts : l'Institut de recherches sur le caoutchouc créé en 1936, l'Institut de recherches pour les huiles et les oléagineux, créé en 1946, tout deux à l'initiative des grands planteurs français installés outre-mer et de l'Institut de recherches du café, du cacao et autres plantes stimulantes, créé en 1957 par l'administration coloniale en Afrique pour développer l'agriculture paysanne. Ces grandes cultures permettent aux producteurs de tirer un revenu et aux Etats du Sud d'exporter. Mais elles posent au Cirad le problème de savoir comment faire profiter les petits planteurs de ses innovations techniques, génétiques et phytosanitaires et promouvoir des exploitations durables, tout en répondant aux exigences des groupes industriels d'améliorer la qualité, les rendements et sécuriser les approvisionnements. La réponse tient parfois du grand écart...

PETITS PAYSANS ET GRANDS PLANTEURS

La commission d'audit met en cause le rôle du Cirad dans le développement des populations rurales au Sud. Un rôle ambigu : concernant ses travaux en agronomie, la commission souligne ainsi que « l'essentiel de la production est assuré sur de petites exploitations (selon les filières, 75 à 95 % des exploitations ont moins de 10 hectares). Or l'essentiel de la recherche [du Cirad] est raisonné sur la base des exploitations de taille industrielle, pour des raisons "apparemment" évidentes de faisabilité technique ». Résultat, les produits de ces recherches ont surtout été transférés en direction des grandes plantations et beaucoup moins vers les secteurs villageois, qui représentent pourtant l'essentiel de la production...

Cette approche du Cirad-Cp recouvre en fait deux visions antagonistes de l'agronomie au sein de l'institut : ceux qui, en gros, considèrent que les problèmes de production sont essentiellement une question physique (de sol, de plantes et de climat), et ceux qui estiment qu'ils sont avant tout un problème de producteurs et de marché. Or l'évaluation économique et sociale reste marginale au Cirad : l'audit décrit les économistes du département Cp comme des « électrons libres », plus enclins à pondre des rapports stratégiques pour l'industrie ou les bailleurs de fonds qu'à étudier de près les conditions du développement des cultures pérennes dans les secteurs villageois...

Il est vrai que la part d'autofinancement imposée à cet établissement public à caractère industriel et commercial lui impose la vente de services d'expertise et de produits. Ce qui incite à répondre davantage aux demandes industrielles et à celles des grands planteurs, éventuels bailleurs de fond, qu'aux petits paysans.

Depuis cet audit de 1998, le Cirad a tenté de corriger le tir. En outre, plaide son directeur général, Bernard Bachelier, « nous avons renforcé les activités de nos départements sur l'agriculture familiale et sur les politiques économiques et les marchés ». Plusieurs programmes du département des cultures pérennes n'ont d'ailleurs pas attendu cet audit pour intégrer ces réalités sociales. Mais s'il veut devenir un outil de recherches plus performant pour les populations du Sud, le Centre doit approfondir sa réflexion critique sur le modèle d'intensification agricole qu'il a défendu sous les tropiques. Un modèle qui a, certes, permis d'accroître les rendements, mais qui a surtout profité aux élites du Sud et entraîné divers déboires écologiques.

Vincent Tardieu

L'archevêque de Strasbourg témoigne devant les assises du Haut-Rhin

COLMAR

de notre envoyé spécial

Monseigneur Joseph Doré est un partisan du parler vrai. Entendu comme témoin, mercredi

7 février, devant la cour d'assises du Haut-Rhin qui juge un prêtre accusé de viols, de tentatives de viol et d'agres-

sions sexuelles à l'encontre de sept adolescents, l'archevêque de Strasbourg n'a pas opté pour la langue de bois ni usé de faux-fuyants. Une question surtout a monopolisé les débats, celle de la dénoncia-

tion de tels actes. Jusqu'à présent, la hiérarchie catholique a souvent préféré s'enfermer dans un silence lourd de sens plutôt que de prendre ses responsabilités. La veille encore, plusieurs représentants de l'Eglise avaient soutenu à la barre de la cour d'assises que jamais ils ne se résoudraient à une telle extrémité (Le Monde du 8 février).

La position de Mgr Joseph Doré n'est, de prime abord, guère différente. « Dénoncer un prêtre, c'est prendre le risque de perdre la confiance de tous les autres, confie-t-il, avant d'ajouter qu'il fallait amener le fautif « à se dénoncer et l'accompagner dans cette démarche ». Pressé de questions par les avocats des parties civiles, Mgr Doré précise sa

pensée : « Notre rôle n'est certainement pas de faire un signalement, mais de nous assurer que le parquet ait connaissance des éléments pouvant mettre en cause un prêtre, parce qu'il est important que celui-ci assume ses actes devant le pays, comme le fait aujourd'hui Jean-Luc Heckner. »

Evocant la médiatisation de ce type d'affaires, l'archevêque a souligné que le procès en cours « fasse la vérité sur l'accusé et sur les faits qu'on lui reproche ». « Vous ne voulez pas d'un procès de l'Eglise ? », relève la présidente Dominique Brodard. Le témoin acquiesce. « On ne peut pas ne pas parler du fonctionnement du corps d'origine, d'autant que dans le cas qui nous

occupe, le fait d'être un prêtre est une circonstance aggravante. » Et la présidente de rappeler qu'au lendemain de l'arrestation de Jean-Luc Heckner l'archevêché avait publié un communiqué indiquant qu'il n'y aurait pas, de la part de l'Eglise, « d'entrave à la découverte de la vérité ». « Est-ce à dire qu'il s'agit d'une position nouvelle et qu'auparavant on ne voulait rien savoir de tout ça ? », interroge M^{me} Brodard. « Eglise ou pas, on a longtemps été tenté par l'idée qu'il valait mieux ne pas parler parce que ça allait faire des histoires, répond le témoin. Moi je pense au contraire qu'il faut dire les choses. »

Acacio Pereira

Disparues de l'Yonne : prescription refusée à Emile Louis

LE JUGE D'INSTRUCTION Benoît Lewandowski a rendu, mercredi 7 février, une ordonnance rejetant la reconnaissance de la prescription pour les faits reprochés à Emile Louis, qui a reconnu le meurtre de sept des jeunes « disparues de l'Yonne » avant de se rétracter, a indiqué, mercredi 7 février, le procureur de la République d'Auxerre, Marie-Suzanne Le Quéau. Le juge a fait valoir qu'Emile Louis était mis en examen pour « enlèvements et séquestrations », crimes considérés comme « continus » et pour lesquels il ne peut donc y avoir de prescription. L'avocat d'Emile Louis, M^{re} Alain Thuault, avait déposé, le 8 janvier, une demande de reconnaissance de la prescription, faisant valoir que les sept meurtres dont s'accusait Emile Louis avaient été commis entre 1976 et 1979, et étaient donc couverts par la prescription de dix ans. La décision du juge est susceptible d'appel.

La consultation sur l'islam de France achoppe sur le rôle des fédérations

LES PARTICIPANTS à la consultation sur l'islam de France sont parvenus à s'entendre sur un « accord-cadre » en douze points qui fixe le processus de désignation d'une future instance représentative du culte musulman. Les discussions au sein de la commission organisation, qui s'est réunie, mercredi 7 février, au ministère de l'intérieur, achoppent cependant sur deux points : la présence de personnalités qualifiées dans l'assemblée générale élue à partir des lieux de culte, qui désignera la future instance ; le poids des fédérations nationales dans le processus de représentation de l'islam. Des fédérations comme l'UOIF (Union des organisations islamiques de France) et la FNMF (Fédération nationale des musulmans de France) craignent en effet d'être désavantagées, en raison du nombre réduit de mosquées et de salles de prière qu'elles contrôlent. Aucune date n'a été fixée pour une nouvelle réunion.

DÉPÊCHES

■ FAIT DIVERS : un jeune homme de vingt-quatre ans a été tué d'un coup de carabine lors d'une bagarre, mercredi 7 février, à Pau (Pyrénées-Atlantiques), dans le quartier HLM de l'Ousse-des-Bois. Selon la police, il s'agirait d'un règlement de compte lié à un trafic de haschisch. Jeudi matin, quatre personnes demeuraient en garde à vue.

■ Une trentaine de personnes âgées ont été intoxiquées, dont une grièvement, à la suite de l'incendie qui s'est déclaré, dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 février, dans une clinique privée de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

■ JUSTICE : Joey Starr, chanteur du groupe de rap Suprême NTM, a été condamné, mercredi 7 février, à un mois de prison ferme et à une amende de 100 000 francs, pour détention d'arme de première catégorie, par le tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Il a été immédiatement incarcéré.

■ LOGEMENT : l'Union nationale HLM a mis en place, mercredi 7 février, un groupe de travail qui devra mener une « réflexion déontologique » sur les conditions d'accès au logement social de certains ménages, notamment ceux issus de l'immigration. Simone Veil, Nicole Questiaux, anciennes ministres, et Paul Bouchet, président de ATD-Quart Monde, piloteront les travaux de cette instance.

■ SECTES : Jean-Marie Abgrall, psychiatre et expert auprès des tribunaux, ainsi que Daniel Groscolas, inspecteur de l'éducation nationale, ne font plus partie du conseil d'orientation de la mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS), qui vient d'être remaniée et qui compte cinq nouveaux membres. Depuis plusieurs mois, MM. Abgrall et Groscolas étaient en conflit ouvert avec Alain Vivien, président de la MILS.



MUNICIPALES

Marseille retrouve de l'énergie au rythme des chantiers

La cité phocéenne change, investit, bâtit. Mais cette dynamique est surtout portée par l'Etat et des investisseurs extérieurs. Comme si la bourgeoisie locale n'était plus au cœur de son développement

MARSEILLE

de notre correspondant régional
D'où qu'on l'aborde, la ville, à l'évidence, change : tunnels en train d'être percés, friches en réhabilitation, hangars en réfection, voirie en construction... Ces chantiers génèrent des embouteillages sans fin mais offrent en même temps un peu d'optimisme : Marseille semble revivre. Ces remuements de terre et de béton rendent aussi l'approche des élections palpable tant les inaugurations tombent à pic - il arrive même que des panneaux de chantiers signalent plus un projet qu'une réalisation. Les prémices du débat électoral prennent acte de cette réalité : le programme d'une gauche emmenée par René Olmeta (PS), écrit par Philippe Sanmarco, ne le conteste pas même s'il en refuse les mérites au maire sortant, Jean-Claude Gaudin (DL).

Pour comprendre l'origine de ces changements, il faut d'abord rappeler que, quand la terre est creusée et le béton coulé, les opérations ont été entamées il y a bien longtemps : entre la préparation de la décision, la décision, le lancement des appels d'offres, le dépôt des permis de construire et la réalisation, bien des années s'écoulent. C'est pourquoi il est parfois risible d'entendre les élus d'aujourd'hui, qu'ils représentent la mairie, le conseil général ou le conseil régional, souvent partenaires associés, se vanter de cette émergence du neuf. Elle vient de bien plus loin que leur mandat en cours.

L'ancien maire (divers gauche) Robert-Paul Vigouroux, qui prépare un livre de souvenirs, est fondé à dire que ses successeurs s'attribuent parfois ce qu'il a mis en route entre 1986 et 1995, durant ses neuf années de mandature qu'une fin pitoyable a jetées dans l'oubli,

comme il a lancé la première intercommunalité et l'établissement public d'aménagement Euro-méditerranéen.

Il faut ensuite relever, comme le fait Jean-Louis Parisi, professeur à l'École d'architecture, que beaucoup de ces actions sont « d'abord du rattrapage ». Pour ce qui concerne le Grand Projet de ville, successeur du Grand Projet urbain, qui a pour effet de multiplier réhabilitations et petits chantiers dans les quartiers les plus déshérités, il s'agit, selon lui, « d'améliorer l'existant, ou plutôt de mettre à niveau des habitations et leur environnement parce qu'on avait vingt ans de retard ». Il est encore plus cruel en ce qui concerne le chantier de la rocade L2, indispensable périphérique du nord vers l'est, dont la tranchée forme une immense cicatrice : « Ce truc était déjà dessiné il y a soixante ans », souligne-t-il. Au passage, il brocarde les politiques qui se vantent, pour le présent ou le passé récent, de leur œuvre en matière de transports en commun : « On se réjouit des plans de déplacements urbains à venir, pendant que les tramways roulent à Grenoble, Montpellier, Strasbourg et qu'on vient d'inaugurer celui de Lyon. »

Ce qui est aussi remarquable dans les travaux en cours, c'est qu'ils sont souvent impulsés par l'extérieur. Par l'Etat, pour ce qui concerne les infrastructures, ou par des capitaux venus d'ailleurs, pour ce qui concerne les industries novatrices.

Ainsi les opérations qui ont un « effet structurant », selon l'appellation favorite des politiques et des technocrates, sont-elles réalisées par l'établissement public d'aménagement Euro-méditerranéen, dont le financement est pour 50 % assuré par l'Etat, la ville mettant 25 %, les

autres collectivités apportant le solde. C'est dans son périmètre que les pelleteuses creusent un tunnel sous la cathédrale et que les bulldozers s'apprêtent à raser ce qui reste de zone constructible, après que des grands moulins ont été dynamités.

Dans cette même zone, le Port autonome de Marseille (PAM) a entamé sa mue : les hangars qui bordaient son entrée sud ont été abattus, les quais sont en train d'être redessinés. Plus à l'est, la gare Saint-Charles est empoussiérée par un chantier qui verra un tunnel passer sous ses célèbres escaliers, son bâti-

ter anonyme note que « Marseille bouge parce que l'Etat est de plus en plus présent ».

Et il est fort probable que l'aménagement de la partie du port la plus proche de la ville, grand œuvre futur d'Euromed, échappera largement aux acteurs locaux. L'arrivée de François Barré, ex-directeur de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture, pour le piloter dit encore le poids que l'Etat entend jouer dans cet aménagement décisif qui englobera, entre autres choses, une Cité de la mer, aux contours encore flous, le Musée des arts et traditions popula-

Les trois hôtels de téléphonie en cours de construction, présentés par les décideurs comme les symboles de la modernité économique, appartiennent à des groupes dont pas une once de capital n'est d'ici

ment modernisé, ses alentours refondus : tout cela doit être prêt pour l'arrivée du TGV en juin 2001.

Les décideurs de ces chantiers sont bien des institutions dont les fonds viennent de l'Etat, qui en choisit les dirigeants : le PAM, la SNCF et Euro-méditerranée. D'ailleurs, quand Euromed a connu une crise au printemps 1998, l'Etat a repris directement les affaires en main : le préfet Jean-Paul Proust s'est institué président d'un comité de pilotage avant l'arrivée d'un nouveau directeur, Jean-Michel Guénod, plutôt ami du gouvernement, en même temps que complice du maire actuel et de son président officiel, Renaud Muselier (RPR). Un acteur économique qui préfère res-

tes, déplacé de Paris et transformé en Musée de l'Europe et de la Méditerranée, et une salle de spectacles dans d'anciens silos.

Le tableau des grandes affaires privées en cours montre aussi le rôle des opérateurs extérieurs : si les Rizeries indo-chinoises sont désormais occupées par Avenir Telecom, d'origine locale, les trois hôtels de téléphonie en cours de construction, qui sont présentés par les décideurs comme les symboles de la modernité économique, appartiennent à des groupes dont pas une once de capital n'est d'ici. Et Robert-Louis Dreyfus, qui est en train d'installer le sien, est aussi aux commandes du club phare des Marseillais : l'OM. Ainsi, si ses descen-

dants continuent à jouer un rôle important dans les professions portuaires, ou libérales, l'ancienne bourgeoisie marseillaise paraît hors jeu pour le renouvellement du tissu économique contemporain.

Cela ranime un débat récurrent sur sa capacité et celle des élites autochtones à jouer encore un rôle prépondérant dans la cité. A moins, comme l'explique un de ses enfants de la bourgeoisie, que, « au fond, cette différence entre le local, le national et l'international » n'ait plus grand sens, la mondialisation étant aussi une réalité marseillaise. Cette discussion révèle surtout un grand décalage entre l'influence que les hommes politiques disent - et croient sincèrement - avoir, et le poids réel de cette influence.

Le sociologue Michel Péraldi parle à ce propos d'« une déconnexion entre richesse et puissance », désorientant profondément les hommes politiques qui continuent d'associer intimement les deux dans leur tête. Une anecdote symbolise, peut-être, ce processus. Pierre Rastoin, qui était au groupe socialiste et apparentés, ne se représente pas au conseil municipal. Sa famille, avec laquelle ses relations politiques ont été parfois houleuses, était l'une des plus influentes de la bourgeoisie locale depuis le début du siècle. Elle a participé à tous les conseils d'administration de la métropole, a donné des présidents à la chambre de commerce, des élus locaux de droite ou du centre, et figurait au conseil municipal depuis... 1953. Ce sera la première fois qu'elle n'y sera plus. Cela n'empêchera pas Marseille de bouger.

Michel Samson

(Lire aussi page 14 le portrait de Jean-Claude Gaudin.)



Population totale
797 491 hab.
(Communauté urbaine
993 144 hab.)

Solde migratoire - 18 086
(1990-1999)

Population étrangère 54 355
→ Europe 7 141
→ Hors Europe 47 214

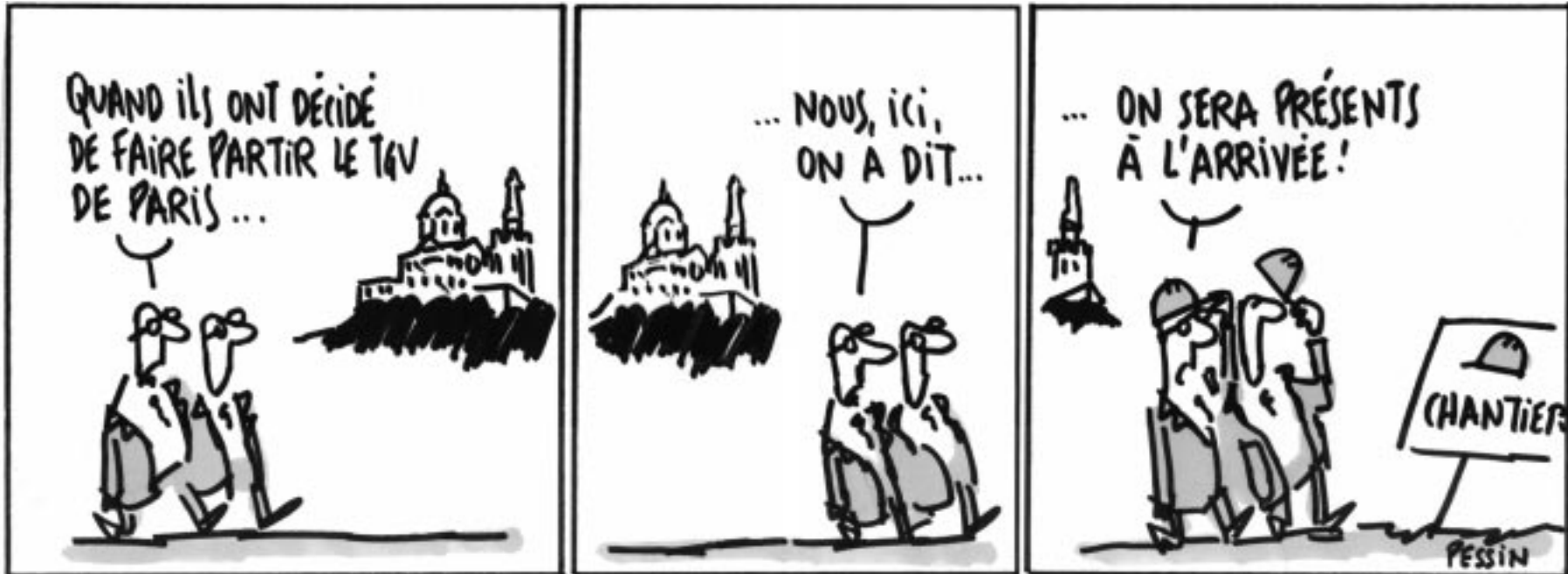
Parc de logement social 17,0 %

Taux de chômage 17,7 %
(d'après l'Insee)

Taux de fiscalité locale
• Taxe d'habitation 21,93 %
• Taxe professionnelle 17,80 %

Revenu moyen/hab/an 43 801 F
(d'après les revenus imposables de l'année 1998)

Sources : AMGVF, Insee



Jean-Claude Gaudin (DL) garde la main, René Olmeta ne fait pas l'unanimité au PS

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Le démarrage de la campagne électorale vient de donner un peu d'air à la gauche, qui a longuement et publiquement mangé son pain noir. A la recherche d'un chef de file, le PS avait d'abord cafoillé au printemps pour désigner Marius Masse comme tête de liste. Avant qu'il ne déclare forfait pour cause de cœur défaillant. L'automne voyait les écarts du premier round reprendre leurs interminables palabres, avant de choisir René Olmeta. Ce militant socialiste, qui porte beaux soixante-six ans, fut un fidèle de Gaston Defferre, avant d'être un adjoint de Robert-Paul Vigouroux - et donc en délicatesse avec son parti.

Excellent connaisseur des dossiers, orateur efficace mais sans vrai charisme, il a deux handicaps majeurs : un déficit de notoriété et la mauvaise volonté des socialistes à son encontre. Pour le premier, il a dû se contenter d'une affiche de trois mètres sur quatre pendant quelques jours et de déplacements incessants sur le terrain. Pour le second, l'affaire est loin d'être réglée et ce fut le feuilleton de l'hiver. « Animateur » et non patron

de l'équipe constituée par les sept autres têtes de liste, puisque Marseille est découpée en huit secteurs, il a subi les diktats des différents barons, qui ont imposé leurs amis de partis et de réseaux.

Il a dû aussi composer avec la direction du PS, Guy Bono et Jean-Noël Guérini, qui avaient passé les accords préalables avec les autres partis de gauche, tous unis. Sa volonté d'ouverture a donc été réduite à une peau de chagrin, tandis que les tentatives, réussies ou ratées, d'éviction de certains conseillers n'ayant pas démerité, jetaient une ombre sur cette laborieuse unité.

L'IMPRESSION D'ÊTRE SEUL

Il a même fallu que le bureau national du PS, craignant la dissidence annoncée de Philippe Sanmarco, réintègre Tahar Rahmani, seul élu sortant enfant de l'immigration, pour que le calme revienne. René Olmeta donne donc souvent l'impression d'être seul : le jour de la présentation du programme, la majorité des têtes de liste étaient absentes. Ce pénible processus de mise en place étant terminé, les listes sont actuellement présentées chaque soir en sa présence. Et si les foules ne se

présentent pas à ces réunions de quartier, la campagne commence à prendre un peu de densité. Quant à la liste « 100 % à gauche », soutenue par la LCR et Résister (13), elle ne se présente que dans quatre secteurs du centre-ville, dont trois sont à droite : elle lutte « pour une nouvelle industrialisation » et « contre le clientélisme », et son but est d'atteindre 5 %.

En face, l'unité des partis s'est imposée sans drame puisque personne ne conteste à Jean-Claude Gaudin (DL) son leadership. Sûre

de son fait, l'équipe Gaudin-Muselier (RPR) est entrée dans le vif du sujet en animant régulièrement des ateliers thématiques. Le maire inaugure beaucoup et multiplie les promenades de soutien à ses colistiers. Il faut pourtant s'attendre à quelques grincements de dents quand, ce vendredi 9 février, les listes définitives seront publiées : il y a eu plus de promesses qu'il n'y a de places, et des recalés font déjà savoir leur mécontentement. Quant à l'ouverture à la société civile, elle apparaît être une opération de captation de voix des

réseaux de terrain plus qu'un ralliement de fortes personnalités ouvertes à la modernité et au grand air de la Méditerranée.

Et puis, même si le maire a refusé un débat télévisé avec M. Olmeta, il faudra bien répondre au leitmotiv que celui-ci martèle sur tous les terrains de l'action municipale : « Gaudin, un mandat pour rien. »

L'EXTRÊME DROITE DIVISÉE

Quant à l'extrême droite, si elle n'a pas disparu du paysage, elle semble avoir perdu la main. Ses leaders, Bruno Mégret pour le MNR et Maurice Gros pour le FN, ne parlent que de sécurité et « d'islamisation de Marseille », et la division du score de l'extrême droite en deux moitiés rassure la droite en place. Les sondages, favorables au maire sortant, ne permettent pas de dire à quelle hauteur de scores se situent ses différentes composantes, la présence du RPF brouillant encore les pistes. C'est après le premier tour qu'on risque de réaliser qu'il faut encore tenir compte d'une force qui a obtenu des scores à deux chiffres, et souvent au-dessus de 25 %, à chaque élection depuis une décennie.

M. Sa.

Luc Leroux

L'économie de bazar ne rayonne plus sur le Maghreb

La réduction des visas accordés aux Algériens, le désintérêt des politiques pour ce commerce informel ont asséché l'économie parallèle qui prospérait dans le quartier de Belzunce

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Il n'est plus un homme politique qui ne jure par les échanges euro-méditerranéens. Les collectivités locales ont multiplié, ces dernières années, rencontres et forums sur ce thème : Jean-Claude Gaudin, le maire sortant (UDF), comme René Olmeta, son opposant socialiste, en ont fait un axe de leur programme municipal. Le paradoxe est que l'émergence de ce discours arrive au moment où Marseille a perdu son rôle majeur dans l'économie de bazar, qui fut longtemps une de ses richesses et une de ses forces d'attraction vis-à-vis de l'autre rive de la mer intérieure.

En 1988 on comptait, dans le quartier de Belzunce, 400 de ces boutiques polyvalentes qui approvisionnaient principalement l'Algérie et le reste du Maghreb. S'y entassaient des produits textiles, tapis et fameux « articles de Paris », des appareils électroménagers de toutes origines et du meilleur marché, et toute une pacotille d'ustensiles du quotidien.

RÉSEAU DE BIJOUTIERS

A ces piliers du commerce informel s'ajoutaient les garages capables de renforcer les véhicules afin qu'ils puissent porter gens et marchandises au pays, sans oublier un important réseau de bijoutiers. Les agents de ce commerce aussi mal comptabilisé que florissant étaient des milliers de trabandistes (qui vient du mot espagnol *contrabando*), actifs et mobiles comme des fourmis. La circulation irriguait la France, l'Allemagne, la Belgique, et Marseille y jouait un rôle central. S'y concentraient en effet les savoir-faire à la base de cette économie fluctuante qui ne déteste rien tant que les normes et les contrôles, car ils renchérisse les coûts et allongent les temps de circulation.

Durant ces riches années 1980, la France délivrait 700 000 visas algériens par an. En 1997, année la plus basse de la récente décennie,

on en a délivré seulement 47 000. L'effet a été radical : les quantités se sont effondrées, les flux se sont détournés, et Marseille y a perdu des millions de francs.

Dans le même quartier Belzunce on ne compte plus désormais qu'une quarantaine de ces boutiques d'exportation, quelques autres se sont éloignées vers la rue Camille-Pelletan, mais la ville a perdu son rôle de plaque tournante. On lit cette chute dans deux autres chiffres, qui, collectés par des institutions différentes, sont malgré tout comparables. La Caisse des dépôts et consignations estimait le nombre de chalands algériens à Marseille à 700 000 en 1987. Une étude du ministère

Une autre partie de cet ensemble flou s'est recyclée : le marché aux puces de Marseille, cet extraordinaire assemblage de commerce alimentaire, de brocante, de produits de bazar, remplit une fonction vitale dans l'économie de la ville. Mais il a une vocation métropolitaine et non plus internationale. Le marché du Soleil, ce véritable souk fermé sur l'avenue Camille-Pelletan, est sur le même créneau : on y vient de toute la ville, du département, de la région, voire de plus loin encore, mais ce n'est pas non plus un carrefour international.

Quant au commerce des voitures entre Marseille et l'Algérie, il reste, selon le Port autonome de

Les conteneurs contre les petits revendeurs

En 1998, 85 % du commerce algérien se faisaient par conteneurs, contre 60 % en 1988. Cette rationalisation a eu des conséquences majeures pour le port de Marseille : elle l'a contraint à sortir de la logique du trabando, ce petit revendeur transporteur, fourni du commerce polyvalent, au profit d'une logique d'entrepreneur, même si, souvent, des trabandistes sont devenus grossistes. Ce mouvement, combiné à la baisse du nombre des visas accordés par la France, explique que Marseille ne soit plus le centre du commerce de ces produits conteneurisés. Si les chiffres du commerce franco-algérien ont explosé entre 1991 et 1997 (+ 570 % pour les autos, + 194 % pour les camions et + 3 210 % pour les appareils électroménagers et audiovisuels), ceux des échanges entre Marseille et l'Algérie ont chuté. - (Corresp. rég.)

des affaires étrangères en annonce 40 000 en 1994 !

Michel Péraldi, sociologue du Lames (Laboratoire méditerranéen de sociologie), spécialiste de cette économie parallèle, en décrit les nouvelles formes. Premier changement, dramatique pour Marseille, le déplacement géographique : Naples, Milan, Alicante surtout, devenue un carrefour central de ces échanges, ont pris la place libérée. D'autres flux ont gagné Istanbul, les marchés frontaliers de Tunisie, la Syrie, avec Alep et Damas, ou Dubaï, qui approvisionne probablement pour 80 % le marché du bijou nord-africain en lieu et place de Marseille.

Marseille, très important : 23 500 véhicules d'occasion en 1998. Mais beaucoup ne font que passer, rapportant peu de devises au plan local. D'autre part, 30 % des ventes de véhicules d'occasion négociés à Marseille partent pour le Maghreb. Le chiffre, à première vue, est important. Mais, en réalité, le marché algérien est considérable et Marseille, qui disposait des meilleurs atouts par son site et sa tradition, n'a pas réussi à devenir, en cette matière, la place forte qu'elle aurait dû être. Hambourg et Anvers lui tiennent désormais la dragée très haute.

Ce que M. Péraldi appelle la « politique inhospitalière radicale

M. Sa.

Les insuffisances des transports en commun au cœur de la campagne

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Les programmes électoraux du maire sortant et de son challenger socialiste affirment la nécessité de développer les transports en commun et particulièrement les transports collectifs en site propre (TCSP), tramways et métro. Car « le développement harmonieux de Marseille (...) ne saurait s'accommoder de la situation actuelle en matière de déplacements au regard, notamment, des insuffisances du réseau des transports collectifs », écrit pudiquement le premier. Ce que la gauche décrit ainsi : « Il est devenu presque impossible de circuler à Marseille. »

Et tandis que la majorité actuelle parle de « complémentarité entre l'automobile et les transports en commun », l'opposition veut « changer de logique », développer « toutes les formes de transport collectif : bus, tramway, métro, mais aussi taxis collectifs, minibus, covoiturage entre particuliers ». Le maire sortant s'appuie sur le plan de déplacement urbain qui propose, à l'horizon 2015, la création de deux lignes de tramway - la première aux alentours de 2005 - et le prolongement des deux lignes du

métro. René Olmeta le trouve insuffisant, car sous-estimant les besoins hors de l'hypercentre.

La situation réellement catastrophique de la circulation dans la ville et alentour est pourtant paradoxale comme le raconte *Marseille en mouvement*, livre récemment édité par la Régie des transports marseillais (RTM). La ville disposait au début du siècle d'un très dense réseau de tramway : 167 kilomètres en 1912. L'après-guerre va voir le développement de deux phénomènes qui se renforcent : une diminution permanente du nombre de passagers et la suppression, ligne après ligne, du tramway, jusqu'à la situation actuelle où il n'en reste que 3 kilomètres.

ENJEU VITAL POUR LA VILLE

Des trolleybus les remplacent, puis des autobus. Dans le même temps, l'urbanisation s'accompagne d'une voirie de rocades, de tunnels, d'autoroutes pénétrantes et d'élargissement des voies destinées aux voitures particulières. Le résultat de cette politique et de ces changements de pratique est clair : entre 1950 et 1966,

la population s'accroît de 46 %, le nombre de véhicules privés de 460 % et le nombre de voyageurs de la RATVM (Régie autonome des transports de la Ville de Marseille) baisse de 45 %.

L'arrivée du métro, inauguré en 1977, ne suffit pas à enrayer le mouvement. Ce n'est que récemment, et surtout après la grève de trente-quatre jours qui a secoué la régie des transports fin 1995, qu'une politique de reconquête de la clientèle et de modernisation du réseau a été mise en place avec quelque succès : 2000 est l'année record de la décennie avec 142,4 millions de passagers.

Cet enjeu des transports est devenu, de l'aveu de tous les décideurs, vital tant sur le plan économique que sur celui de la qualité de l'air - et de la vie. Le chantier est d'autant plus complexe qu'il devra s'articuler avec les nouveaux rythmes des transports régionaux, qui ont accumulé, à l'échelle de l'agglomération, les mêmes retards qu'intra-muros, et que cet ensemble sera fortement ébranlé par l'arrivée du TGV Méditerranée à partir de juin.

M. Sa.

Une cité à la mode, une vogue parfois loin du réel

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Marseille est une mode à multiples entrées. Liste un peu fatigante : IAM, la Fonky Family et

ANALYSE

Depuis des siècles, s'inventent ici des formes de cohabitation entre communautés

une cohorte de rappers ; Massalia Sound System, Dupain et autres Occitans populaires ; Robert Guédiguian, traceur de sillon cinématographique alternant succès et échecs dont les films, signe immanquable de reconnaissance, sont l'objet de désaccords radicaux entre amis ; et bien sûr, Jean-Claude Izzo, figure tutélaire du polar marseillais, label vide qui produit désormais un grand nombre de mauvais romans.

Izzo est d'ailleurs devenu une bannière, et on ne compte plus les récupérations un peu forcées. Il est aussi

des hommages bienvenus, comme le splendide et austère livre de photos de Bernard Plossu, *L'Europe du Sud contemporaine* (Images en manœuvre éditions). Et la reconnaissance des créateurs comme Roland Hayrabedian et son groupe Musica 13, ou les chorégraphes Michel Kelemenis et Georges Appaix, reconnaissance qui a parfois commencé à l'extérieur plutôt qu'à domicile et ne doit donc rien à cette vogue.

Marseille est aussi une mode festive. Les fiestas et autres défilés cosmopolites, habilement mis en scène par la municipalité, qui a perçu le sentiment de consensus qu'ils suscitent, requièrent régulièrement l'attention du pays. Pourtant bien d'autres villes célèbrent leurs fêtes avec autant de vigueur : celles des Géants dans le Nord ont quelques siècles, Lyon a aussi son grand défilé créatif et populaire, et les férias déchaînent depuis longtemps Nîmes, Arles ou Vic.

Il est vrai qu'aucune autre cité ne peut se vanter d'avoir vu naître un Zinedine Zidane, dont la photo géante en bord de Corniche, re-

lookée par un sponsor avisé, a été opportunément inaugurée par le candidat à la mairie Jean-Claude Gaudin. La gloire de cet enfant du pays, qui, passé quinze ans, n'a jamais joué au football ici, a l'avantage d'offrir une vision idyllique de la ville au reste du monde. Comme celle du chauffeur de Taxi (1 et 2), Sami Naceri, laisse croire que les professions réglementées sont accessibles à tous : dans celle de taxi-man pourtant, il vaut mieux avoir des parents à non provençal, corse ou italien pour obtenir une licence.

Beaucoup de Marseillais se réjouissent de cet engouement, d'autres s'en méfient. Mais ainsi va la mode qu'elle charrie autant de vérités que de mensonges, qu'elle produit ce qu'il y a de meilleur et le pire - et surtout beaucoup de malentendus. Robert Guédiguian, par exemple, n'a de cesse de dénoncer ceux qui entourent ses films : la ville fait partie intégrante de sa troupe, mais il ne raconte pas plus le vrai Marseille qu'il ne s'intéresse qu'à ce qui serait spécifiquement local. Il s'invente son cinéma, cela

M. Sa.

Demain
REIMS

Rencontre européenne

sous le Haut Patronage de Nicole FONTAINE
Présidente du Parlement Européen

Centenaire

de la Loi de 1901

Les associations

et l'Europe en devenir

Lundi 19 février 2001

9 h à 18 h

Bruxelles

Parlement Européen, immeuble Paul-Henri Spaak - rue Wiertz

Ce moment d'échanges permettra de confronter les études des chercheurs, le témoignage des praticiens associatifs et le regard des professionnels de la communication sur la spécificité du mouvement associatif dans les Etats membres de l'Union Européenne ou candidats à l'adhésion : face aux défis de l'Europe de demain, quel rôle jouera le dynamisme associatif ?

Programme

9h00 accueil des participants

Ouverture

Nicole FONTAINE
Présidente du Parlement Européen
Jean-Michel BELORGEY
Président de la mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi de 1901

10h00 1^{ère} table ronde

Les associations : l'Europe de la diversité

Animation : Thierry Jeantet, président du Centre des acteurs et jeunes dirigeants de l'économie sociale (CJDS)

11h00 2^{ème} table ronde

Le rôle socioéconomique des associations en Europe

Animation : Henri Noguès, professeur à l'université de Nantes

13h00 apéritif offert par le Parlement Européen suivi d'un déjeuner buffet

14h30 3^{ème} table ronde

Lien associatif, lien civique et démocratie

Animation : Nonna Mayer, directrice de recherche du Centre d'études de la vie politique française (CEVIPOF/CNRS/Paris)

15h30 4^{ème} table ronde

Perspectives européennes : les enjeux

Animation : Anne David, présidente du Comité européen des associations d'intérêt général (CEDAG)

16h30 SÉANCE DE CLÔTURE avec des représentants de différentes institutions européennes

Intervenants

Edith ARCHAMBAULT, Danièle DEMOUSTIER, Olivier GERHARD, Michel GEVREY, Guili JAKOBSEN, Siyka KOVACHEVA, Martin KRÖGER, Hans-H. MÜNKNER, Kenneth NEWTON, Frédéric PASCAL, Béatrice POULIGNY, Steve ROUND, Lester M. SALAMON, Anne-Marie SIGMUND, Ian VAN DETT, Marie-Claude VAYSSADE, Julien WEISBEIN, ...

Coupon de participation à retourner avant 15 février 2001 à :

Loi de 1901 c/o B&S

- téléphone : 00 32 2 647 24 00
- par courrier : Avenue de la Couronne, 340 B-1050 Bruxelles - Belgique (utiliser le coupon ci-joint.)
- par télécopie : 00 32 2 640 55 01
- par e-mail : iris@bs.be

en communiquant votre nom et vos coordonnées complètes :

Madame, Monsieur:.....

Organisme:.....

Fonctions:.....

Souhaite assister à la rencontre européenne sur les associations:

oui non

Réserve son déjeuner offert sur place:

oui non

Adresse:.....

.....

Code postal:.....

Ville:.....

Téléphone:.....



Mission Interministérielle pour la Célébration du Centenaire de la Loi du 1^{er} Juillet 1901 relative au Contrat d'Association

35, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

S'IL est un homme à qui sied la double acception, théâtrale et politique, du terme « représentation », c'est bien le maire de Marseille. Regardez-le, ce vendredi 19 janvier, présider le soixantième et dernier conseil municipal de cette première mandature à laquelle il a tant rêvé. Surplombant les travées de la magnifique salle des délibérations, où sont – mal – installés les 101 conseillers, il donne la parole au sénateur communiste Robert Bret. Il l'écoute, mains jointes comme un chanoine, sourit, hausse le sourcil d'un air contrit, pince les lèvres : son visage mobile est un vivant commentaire des propos de son adversaire. Le ton de celui-ci monte, les conseillers de la majorité le houspillent, le maire calme ses troupes avec sa main droite ouverte. Un peu plus tard, manière de brocarder la gauche mal unie, il lance, grand seigneur à voix grave : « Calme et sérénité, on ne fait pas les cantonales, ici ! » Et puis le propos du président du groupe socialiste Alexandre Bizaillon l'agace : il se rembrunit, lève les yeux au ciel, excédé. Il ira au charbon lui-même : œil noir, doigt pointé vers le socialiste, il tonne d'une voix puissante contre l'incorrection de l'attaque, fustige brusquement « les socialo-communistes », dénonce les « cinquante ans de gestion socialiste », et conclut d'estoc par l'incapacité de la gauche à entamer sa campagne. L'assaut passé, il se rejette en arrière sur son siège, regarde les rangs de sa majorité subjuguée. Et, l'œil en coin, lâche un petit sourire vers les bancs de la presse avant de s'éponger le front.

Car, même aux moments où il paraît s'abandonner à la colère, où il semble choqué, voire blessé, par ce qu'il entend, cet homme, qui lance à un opposant : « C'est pas la peine de faire le guignol », n'est jamais loin de la politique conçue comme *commedia dell'arte*. Surtout quand il joue au Marseillais, et explique à propos de la fermeture temporaire d'une plage, se laissant aller à cet accent qui flatte l'orgueil local : « Si un gosse attrape la cacagne, c'est pas grave, mais si un enfant attrape la méningite, c'est une autre histoire »...

S'il est une chose qui plaît à ce célibataire, qui semble avoir passé ses soixante et un ans à amasser des anecdotes politiques, c'est de surjouer son accent face aux aristocrates de la politique : le récit qu'il offre des petits déjeuners pris avec Valéry Giscard d'Estaing est un morceau d'anthologie. Ce côté « Guignol massacreur » fait partie de ce qui séduit dans le personnage : la moquerie contre les Parisiens, les snobs et autres bourgeois fait recette dans une ville aussi populaire. En visite dans les quartiers nord de la ville, où il tutoie les jeunes avec une déconcertante facilité, il rappelle qu'il est fils d'un modeste maçon. Et, même s'il en rajoute, cela lui attire une reconnaissance sincère de la part de gens qui n'ont pas grand-chose d'autre dans la vie que d'être marseillais.

La bourgeoisie locale a pourtant adopté le « petit prof ». Professeur d'histoire et géo dans le privé, il s'est lancé dans la politique à partir des quartiers sud où il est né et qui lui offrent, depuis 1965 au plan municipal, et depuis 1978 au Parlement, des élections de sénateur. Interrogé sur ce soutien, il identifie immédiatement « les représentants de la bourgeoisie » dans sa majorité : le fils d'un ancien président de la chambre de commerce ou une femme qu'il désigne par son nom de jeune fille. Car ce sont les femmes qui ont d'abord adouci cet enfant du peuple, fasciné par les grands avocats et les démocrates-chrétiens des années 1950, ses maîtres. Celles qu'il appelle « les Gaudinettes », aujourd'hui fort âgées, les dames Delanglade, Fabre, Toy-Rion et quelques autres, l'ont soutenu dès sa première élection comme député en 1978 : « J'étais jeune, j'étais battant, j'étais beau », avance-t-il en guise d'explication. « Et elles ne m'ont jamais lâché », ajoute-t-il. Dans une ville hostile au



UN MAIRE MARSEILLE UNE VILLE

Jean-Claude Gaudin le fervent du Vieux-Port

Fils de maçon, issu des quartiers pauvres de Marseille mais adouci par sa bourgeoisie la plus guindée, Jean-Claude Gaudin joue de ses contradictions pour séduire une ville profondément populaire... et faire oublier son alliance passée avec le Front national

gaullisme décolonisateur, les dames de Saint-Giniez, l'antique quartier huppé, en ont fait leur héros, l'introduisant auprès de leurs maris, patrons d'une économie en décrépitude historique, et dans la haute société catholique où la ligne de clivage passait entre une droite dure et coloniale et le christianisme social, mais où l'anticommunisme, fondateur, était féroce. Jean-Claude Gaudin, adopté et reconnu, incarne encore aujourd'hui ce mélange instable, sous les auspices d'une Eglise dont il respecte les chefs. « D'ailleurs, depuis vingt-trois ans que je suis parlementaire, les voix de la bourgeoisie ne m'ont manqué qu'une seule fois, en 1989, quand certains ont choisi Vigouroux », note le maire sortant, qui connaît à peu près par cœur les scores de chaque bureau de vote de la ville.

ON touche, dans cette quête d'une double légitimité, populaire et bourgeoise, une singularité de la fonction de maire à Marseille. La commune, au contraire de Paris, Lyon ou Bordeaux, n'a pas de banlieues, elle a gardé ses pauvres en son sein. Le maire doit, plus qu'ailleurs, représenter les élites en même temps que le petit peuple ou les enfants des cités. A la manière présidentielle, il est une incarnation de ce senti-

ment d'appartenance à une ville multiple qui trouve, à travers lui – et quelques autres icônes –, une identité problématique.

Ce pouvoir chèrement conquis en 1995, après deux tentatives malheureuses, en 1983 contre Gaston Defferre, et en 1989 contre l'inattendu Robert-Paul Vigouroux, Jean-Claude Gaudin en jouit avec une délectation naïve puisque, comme il le confie souvent : « La politique, c'est ma vie. » On le revoit encore, en septembre 1995, jubilant d'être dans le bureau du socialiste Gaston Defferre, dominant sur le Vieux-Port, et avouant sans gêne qu'il voulait inscrire ses pas dans ceux de celui de ses prédécesseurs qui l'a formé à la politique et qui régna trente-six ans. De l'homme dont il fut adjoint à l'urbanisme, avant que l'union de la gauche scellée au plan national ne soit appliquée ici en 1977, le sénateur dit avoir appris deux choses : d'abord une façon « assez autoritaire de présider, de ne pas perdre son sang-froid, même quand ça barde ». Et une méthode : « Ecouter les fonctionnaires sur le dossier, et, si on a un doute, aller voir sur place soi-même. Ensuite trancher, contre l'avis des fonctionnaires s'il le faut. »

Pourtant le rapport aux Marseillais de chacun des maires diffère largement. L'avocat Defferre, protestant de Nîmes, souvent cas-

sant, évitait les effusions, et ne revendiquait pas une appartenance au peuple – qui lui aurait mal convenu. Il laissait paraître un besoin d'être respecté plus qu'aimé, et l'affection déferente des amis, dont certains le vouvoyèrent toute leur vie, lui suffisait. Il semblait dominer sa ville avec une distance patricienne. L'enfant du peuple et catholique Gaudin, tout

« Depuis vingt-trois ans, les voix de la bourgeoisie ne m'ont manqué qu'une seule fois, en 1989 »

en rondeurs, aime qu'on lui manifeste une chaleur dont lui-même n'est pas en reste, qui se retient de tutoyer tout le monde. Il l'avoue sans détours, ce qu'il veut, plus encore que gouverner, c'est « être aimé des Marseillais ». S'il est réélu le 18 mars, c'est d'abord à cela qu'il pensera, et non qu'il a été reconduit grâce à une politique audacieuse pour transformer sa ville.

Cette soif inextinguible d'être

reconnu et si possible aimé n'est certainement pas pour rien dans un des événements marquants de sa trajectoire politique, l'alliance avec le Front national. Une grande partie de la bourgeoisie traditionnelle l'y poussait, la droite n'avait pas arrêté de position nationale claire et une fraction de l'électorat populaire était tentée. Sous le couvert pudique d'un « accord technique », Jean-Claude Gaudin a donc dirigé la région, entre 1986 et 1992, avec ces élus novices et cruels qui ont tiré un sérieux bénéfice financier et stratégique de cette reconnaissance. On a raconté combien l'opprobre jetée au plan national – et religieux – sur cet épisode a pesé dans une rupture annoncée en janvier 1992 et assumée depuis. Ces errements lui sont encore reprochés dès que le climat se tend, et ils lui ont longtemps aliéné toute possibilité d'ouverture au centre gauche, ou vers les enfants de l'immigration. De ce point de vue, son premier mandat municipal, durant lequel il avoue s'être « arrondi... à tous les points de vue », a largement effacé l'outrage : non seulement il a gouverné sans et contre l'extrême droite, mais son discours s'est progressivement gauchi – un terme qu'il récuse, comme, bien sûr, ses opposants de gauche. On a pourtant entendu ce maire vanter la « Fran-

ce black-blanc-beur » en juillet 1998, alors qu'un an et demi avant il déclarait que la rue Longue, célèbre marché du centre-ville, était « trop colorée ». Et il ne cesse, depuis, de se réjouir des fêtes cosmopolites qui animent la cité. Résultat : il n'est pas exclu que figurent sur ses listes, en position éligible, plus de candidats à nom arabe que dans le camp d'en face. Un de ces ralliés, Salah Bariki, venu de la gauche radicale, soutient que la très grande majorité de ses amis a approuvé son choix. Ce trésorier d'une mosquée animée par des laïques, des femmes et des religieux, l'explique ainsi : « En fait, la gauche parle beaucoup de la mosquée, mais il y a plus de chances que ce soit Gaudin qui la fasse, en profitant de l'état de grâce post-électoral. »

Pourtant, quand on demande au vice-président du Sénat ce qui explique cette alliance avec l'extrême droite, dont il doit encore et toujours se justifier, il avance seulement qu'il ne voulait pas être « l'otage de Michel Pezet » – l'ex-président socialiste du conseil régional. S'il regrette cette époque, il ne dit jamais que, si c'était à refaire, il ne le referait pas. Il se contente d'un : « Ça m'a nui énormément pour l'image », avant de se dédouaner, en rappelant combien les socialistes ont profité des triangulaires générées par la présence de l'extrême droite. Tous arguments qui mettent les principes politiques assez loin dans l'ordre de ses préoccupations.

CETTE bonhomie et cette plasticité séduisent souvent ses interlocuteurs et paralysent parfois ses opposants les plus résolus. Elles les agacent aussi, car, selon eux, elles cachent l'essentiel. Philippe Sanmarco (PS), qui fut un des jeunes dauphins de Gaston Defferre, est certainement un de ses juges les plus sévères.

A l'automne 1995, il expliquait volontiers que l'arrivée de Jean-Claude Gaudin en remplacement « d'un maire autiste », Robert Vigouroux, « aérail la ville et combait un vide dangereux ». Il confirme aujourd'hui. Avant d'ajouter : « C'est tout, le bilan est nul. » Pour lui, le maire-candidat n'est « qu'un authentique réactionnaire, un vieil MRP des années 47, d'avant Vatican 2, qui s'inspire encore de l'Eglise pour réfléchir ». Vachard, il le définit comme « l'anti-Defferre absolu : il ne connaît pas les dossiers, et il est très sincère quand, en campagne électorale, devant une récrimination sur le POS, il dit ignorer ce que la Ville a décidé ».

Ce qui est sûr, c'est que ce gourmand, qui, selon l'un de ses proches, « jauge son interlocuteur en une seconde, et se trompe très rarement », est capable d'être retors en même temps que candide. Récemment, lors d'une commission administrative paritaire, de nombreuses promotions internes ressortaient à l'incroyable clientélisme politique : la CFDT, fait exceptionnel, appelait à un débrayage pendant cette commission, pourtant destinée à accorder des augmentations. Elle dénonçait publiquement dans son journal les pressions des élus qui tentent d'interdire aux gens, qu'ils ont fait embaucher par favoritisme, de se syndiquer. « Quand les élections approchent, on arrête de bien se tenir », résumait un syndicaliste.

Interrogé sur ces augmentations de complaisance, qui ont un effet dévastateur, le maire hésite un quart de seconde, avant de concéder que « c'était une erreur » et de mettre en cause « une composante de ma majorité » – entendre le RPR. Comme s'il était étranger à toutes ces turpitudes, laissées à ceux qui font route avec lui depuis des lustres. Et puis, dans un grand sourire complice, il ajoute : « Vous savez, ça n'a rien à voir, en importance, avec la façon dont c'était pratiqué sous les socialistes. » Le modèle Defferre, invoqué à chaque instant, semblait brusquement détestable. Dur métier que d'inventer sa propre voie.

Michel Samson
Photo Eric Franceschi/Vu pour « Le Monde »

M. Védérine et le bain de sang en Algérie

Une visite en Algérie du chef de la diplomatie française, prévue pour le 13 février, même si elle ne porte sans doute que sur des questions d'ordre international, ne manque pas de prendre une signification particulière dans le contexte actuel. Ce voyage, qui suit de près celui de deux autres ministres français – la secrétaire d'Etat au tourisme, le ministre de l'intérieur –, suscite de nombreuses interrogations.

L'Algérie est depuis neuf ans le théâtre d'une guerre effroyable et de violations massives des droits humains : des milliers de personnes ont été enlevées et sont portées disparues ; la torture est pratiquée de manière systématique par les forces de sécurité ; des massacres à grande échelle officiellement attribués aux groupes armés islamistes sont perpétrés à l'encontre de populations civiles. Cette guerre aurait déjà fait 200 000 morts et on compterait, selon les sources, de 10 000 à 20 000 disparus. Près d'un demi-million de personnes ont fui le pays et, à l'intérieur, l'exode massif provoqué par l'insécurité et les déplacements forcés de population sont encore plus importants.

De nombreux témoignages ont permis d'établir qu'une grande partie de ces violations était le fait des forces de sécurité. Par ailleurs, les populations civiles ne sont pas protégées, les responsables de ces crimes ne sont pas poursuivis et aucune enquête judiciaire sérieuse n'a jamais été diligentée.

De plus en plus d'éléments accréditent l'hypothèse d'une implication au plus haut niveau des autorités dans les massacres et les disparitions forcées. Deux livres, parus en octobre 2000 et février 2001, font ainsi état de graves accusations à l'encontre du commandement de l'armée. Le premier – *Qui a tué à*

Bentaha ? – dont l'auteur, Nesroul Yous, est un rescapé de l'un des plus monstrueux carnages de l'été 1997, relate en détail les circonstances de cette tuerie. Malgré la présence à proximité d'unités de l'armée, celles-ci ne sont pas intervenues pour neutraliser les assaillants et protéger la population. De nombreux indices montrent que ce massacre n'a pu avoir lieu sans l'implication active d'une partie des forces de sécurité.

Dans le second témoignage, celui de Habib Souaïdia, il s'agit cette fois de preuves directes et précises de cette implication. Cet ancien officier des forces spéciales, engagé de 1992 à 1995 dans la lutte antiterroriste, décrit dans son livre – *La Sale Guerre* – les méthodes employées par l'armée dans ce qui se révèle être une véritable stratégie de la terreur : rafles, ratisages, tortures et exécutions sommaires de présumés islamistes, voire de simples civils, massacres de villageois attribués ensuite aux groupes armés...

Avec ces témoignages, l'hypothèse d'une implication de la haute hiérarchie de l'armée dans des crimes contre l'humanité et dans l'entretien de la terreur islamiste est suffisamment étayée pour que l'enquête d'une commission d'enquête internationale, rejetée depuis des années par la communauté internationale, ne soit plus discutable. Car il est pour le moins fallacieux de ne pas reconnaître des faits établis par de si nombreux témoignages, sous prétexte qu'il n'existe pas de preuve juridique.

Comment fournir, en effet, des preuves en l'absence d'enquête crédible ? Et comment engager une enquête indépendante et impartiale dans un Etat de non-droit ? De ce point de vue, le cas algérien n'a rien de spécifique, et il y a lieu de lui appliquer les mêmes principes

du droit international que ceux qui ont été mobilisés contre d'autres dictatures de ce type.

Comme pour ces pays, la démocratie et l'Etat de droit ne seront possibles en Algérie que si l'on arrive à une solution politique du conflit, passant par un dialogue selon des règles clairement établies, n'excluant aucun des courants politiques qui rejettent la violence. Les différentes démarches adoptées par le pouvoir algérien, dont la dernière en date est la « *concorde civile* », au lieu de répondre à cette exigence, ont ajouté à la confusion et à l'opacité, entretenu les tensions et la violence et consacré l'impunité.

Le gouvernement français n'a-t-il pas trop longtemps soutenu la politique algérienne, qui, sous couvert de lutte antiterroriste, n'est rien d'autre que l'éradication, tant politique que physique, de toute opposition ?

Face à cette situation d'une gravité extrême, les habituelles condamnations frileuses de la violence et les déclarations d'ordre général sur le respect des droits de l'homme ne sont plus de mise. Il ne suffit pas aujourd'hui de se contenter de « *pressions diplomatiques feutrées* », il faut de façon impérative arrêter le bain de sang. Et pour cela obtenir le châtement pénal de ceux, quels qu'ils soient, qui en sont responsables.

Le gouvernement français n'a-t-il pas trop longtemps soutenu la politique algérienne qui, sous couvert de lutte antiterroriste,

n'est rien d'autre que l'éradication, tant politique que physique, de toute opposition, se traduisant dans les faits par l'extermination de populations civiles ? La France a joué un rôle décisif dans la mise en place de la machine de guerre en Algérie : non seulement elle s'est engagée en 1994, au moment des pourparlers sur la dette extérieure, pour que celle-ci soit allégée et rééchelonnée (notamment au niveau du Club de Paris, de Rome et du FMI), permettant ainsi, en l'absence de conditions politiques, de financer la « *guerre totale* » ; mais elle a aussi fourni des armes sophistiquées à l'Algérie et formé des officiers aux techniques de la guerre

électronique, ainsi que des troupes d'élite pour les interventions rapides, celles-là même qui seraient impliquées, selon Habib Souaïdia, dans les tueries et les exactions les plus terribles.

Par ailleurs, la signature, en janvier dernier, entre l'Union européenne et l'Algérie d'une convention relative à la lutte antiterroriste, avant même que n'ait abouti la négociation d'un accord d'association englobant le respect des droits de l'homme et la promotion des principes démocratiques, montre bien que l'Algérie continue de bénéficier d'un traitement spécifique,

en contradiction avec les principes de la Déclaration de Barcelone.

Alors qu'en France un large débat s'est enfin amorcé au sein de l'opinion au sujet de la torture systématique durant la guerre de libération algérienne, établissant la responsabilité des plus hautes sphères politiques françaises de l'époque qui l'avaient cautionnée comme mesure de « *rétablissement de l'ordre public* », aujourd'hui, cette même classe politique cautionne les plus graves violations des droits humains sur la terre algérienne.

Jusqu'à présent, l'administration et la diplomatie françaises ont joué un rôle actif et militant pour empêcher toute condamnation de l'Algérie et s'opposer à l'envoi de rapports spéciaux. Nous sommes à la veille de l'ouverture de la prochaine session de la commission des droits de l'homme des Nations unies. Au vu de l'ampleur et de la gravité des faits, l'Algérie devrait non seulement être sévèrement condamnée, mais des rapporteurs de l'ONU sur les droits de l'homme devraient impérativement y être dépêchés.

Les deux livres publiés à La Découverte ne sont qu'un des éléments d'un lourd dossier, largement documenté par des rapports et témoignages accablants accumulés depuis des années. Pour ne citer que des affaires concernant directement l'Union européenne, l'implication des services algériens est suffisamment étayée par de nombreux témoignages et analyses (enlèvement des fonctionnaires du consulat français à Alger ; assassinats des moines de Tibehirine, des sept marins italiens, de Mgr Claverie ; révélations de la justice britannique sur l'implication des services algériens dans des actions terroristes en Europe ; procès controversés

en France des présumés terroristes islamistes, etc.) pour que l'on s'interroge sur le silence et la passivité des autorités des Etats membres.

Le voyage du ministre français des affaires étrangères à la veille de la session de la commission des droits de l'homme risque de servir encore une fois à cautionner un régime coupable des plus graves crimes, à étouffer les efforts de tous ceux qui se battent pour que la vérité éclate enfin, et que paix et justice soient faites en Algérie. Alors même que les autorités algériennes crient à l'ingérence lorsqu'il s'agit de leur demander de respecter leurs engagements en matière de respect des droits de l'homme, elles n'hésitent pas à utiliser l'aide et le soutien de leurs partenaires étrangers pour imposer leur politique d'éradication et de déni du droit.

Nous tenons à interpeller avec fermeté le gouvernement français pour lui dire que nous sommes nombreux, en Algérie, en France et en Europe, à considérer que sa politique algérienne ne relève plus de relations ordinaires entre deux Etats, mais d'une véritable complicité de crimes contre l'humanité.

Pierre Bourdieu, sociologue, est professeur au Collège de France. **François Gèze** est directeur général des éditions La Découverte. **Alain Joxe** est directeur d'études à l'EHESS. **Jeanne Keryn** est sociologue. **Gema Martin-Muñoz** est professeur à l'université autonome de Madrid. **Salima Mellah** est journaliste. **Véronique Nahoum-Grappe** est ingénieure de recherche à l'EHESS. **Fatiha Talahite** est chercheur au CNRS. **Brahim Taouti** est avocat. **Pierre Vidal-Naquet** est directeur d'études à l'EHESS.

Torture : la question ne sera pas posée

par Jean-Paul Hébert

APRÈS les déclarations des généraux Massu et Aussaresses, les dénégations butées du général Bigeard ont pu apparaître comme la réaction solitaire d'un acteur de la guerre d'Algérie qui, parlant de lui à la troisième personne, s'est toujours montré soucieux de soigner son image dans l'opinion. Auquel cas cette réaction isolée n'aurait guère d'importance. Cependant, il n'est pas si sûr que la reconnaissance de l'existence de la torture et des conditions dans lesquelles s'est déroulée la guerre d'Algérie soit aussi établie qu'on pourrait le penser.

C'est ainsi que la lecture d'un cours supérieur d'état-major (lieutenant-colonel Marril) consacré aux « *ruptures et adaptations de la doctrine militaire française* » dans le cadre du CDES (commandement de la doctrine et de l'enseignement militaire supérieur de l'armée de terre, ancienne Ecole supérieure de guerre) ne laisse pas de surprendre tant son contenu et sa tonalité sont éloignés de ce que l'ensemble des travaux historiques aujourd'hui disponibles ont mis en évidence.

Cette brochure consacre quatorze pages (plus trois de bibliographie) à « l'Algérie ». Le titre est laconique mais significatif : on ne parle pas une seule fois dans l'analyse de « guerre d'Algérie », alors que le chapitre précédent consacré à « l'Indochine » n'empêchait pas l'auteur d'employer l'expression « guerre d'Indochine ». Ici, il n'y a pas de guerre, mais des opérations de « *maintien de l'ordre* » (sept occurrences) où les « *forces de l'ordre* » (six fois) ont affaire à une rébellion (vingt fois), à des « *rebelles* » (quarante-deux fois), à des « *bandes rebelles* » (dix fois). On reconnaît là le vocabulaire officiel d'il y a quarante ans. En face de l'armée française, il n'y a pas de soldats (une seule mention de l'ALN) ; on n'emploie qu'une fois l'expression « *combattant rebelle* ». Il y a seulement dans les « *événements* » (p. 60) des « *bandes qui sèment la terreur* » (p. 66).

Des causes et des objectifs de cette « *guérilla* » (cinq occurrences), le lecteur ne saura rien : on dit seulement que « *le brasier s'enflamme* » à la fin de l'année 1954 (p. 55). Mais qu'est-ce qui peut bien alimenter ce brasier ? Silence. Aucun exposé, même succinct des

revendications, ni des problèmes qui se posaient. De la révolte de 1945 et de la terrible répression qui s'ensuivit, on ne parlera pas. Du bourrage des urnes de 1948 sabotant la tentative d'un nouveau statut, il ne sera rien dit. Sur la longue et tumultueuse histoire du nationalisme algérien, pas une phrase. C'est tout juste si le mot « *indépendance* » est écrit une fois (p. 62). Encore n'est-ce, selon l'auteur, qu'une étape sur le chemin de la révolution censée être le but du FLN.

Guérilla sans cause, sans histoire et sans soldats, ces « *événements* » paraissent plutôt se rattacher à une confrontation plus générale puisque reviennent régulièrement les concepts de « *guerre révolutionnaire* » (huit occurrences), « *guerre subversive* » (sept fois) quand ce n'est pas « *guerre sainte* » (trois fois). Cela n'est guère étonnant puisque l'auteur croit pouvoir

Ce document censé assurer une formation aux cadres militaires français leur présente une vue singulièrement biaisée du sujet

caractériser le FLN comme un « *parti d'inspiration communiste* » (p. 62), ce qui ne manquera pas d'intéresser les membres du Parti communiste algérien dont on sait les démêlés avec le FLN.

Le texte analyse les tactiques mises en œuvre : une première période 1954-1956 est caractérisée comme celle d'un « *échec* » (p. 58) due à ce que « *l'engagement massif de l'armée contre les faibles bandes de rebelles donna à l'insurrection un impact inversement proportionnel à ses capacités militaires sur le terrain* » (*ibidem*) et la critique de cette tactique est faite en citant longuement le colonel Trinquier. Une deuxième période s'ouvre alors, selon l'auteur, avec l'échec de la grève générale de janvier 1957 : « *L'armée française reprend l'initiative sur le terrain car ses méthodes*

de combat s'étaient adaptées » (p. 62) et la mise en œuvre, à partir de décembre 1958, des « *principes de contre-guérilla* » du général Challe. Et le texte montre l'emploi des hélicoptères, le quadrillage, la mise en « *autodéfense des populations* », en insistant évidemment sur l'importance fondamentale du « *renseignement* » ; « *Le primat du renseignement s'était imposé* » (p. 62).

Bien entendu, rien ne vient préciser ce qu'était la réalité de cette « *contre-guérilla* » : le « *regroupement* » des populations, dont on sait pourtant dans quelles conditions terribles il s'est fait la plupart du temps, est indiqué sans autre commentaire. On n'explique pas comment se fait le « *renseignement centralisé* » dans les « *secteurs urbains* » (p. 67) ; pas de mention des DPU de Trinquier ni des détachements opérationnels de protection (DOP) et un silence de mort sur la torture.

Pas une mention, pas une allusion. Même pas une litote ou un euphémisme ou une expression codée. Rien. Faut-il vraiment rappeler que, dès cette période pourtant, le problème a été posé publiquement, par des civils et par des militaires ? Sans même aborder les évidents aspects moraux du sujet, est-il possible de considérer que l'on peut enseigner aux officiers de l'armée française d'aujourd'hui la guerre d'Algérie sans s'interroger sur les conséquences désastreuses, politiquement et tactiquement, de la torture ?

Ce document censé assurer une formation aux cadres militaires leur présente une vue singulièrement biaisée du sujet. A suivre le texte, après Challe, il n'y a plus rien. Challe quitte pourtant son commandement en mars 1960. Mais aucun de ses successeurs ne paraît avoir d'importance puisque le seul commandant en chef mentionné est le prédécesseur de Challe, c'est-à-dire Salan.

L'analyse se conclut sur l'affirmation d'une « *victoire militaire* » (p. 68), obtenue, selon l'auteur, par la mise en œuvre des principes du colonel Trinquier, grâce en particulier aux parachutistes, « *véritable hantise des rebelles* » (p. 58) et malgré « *le débrailé de certaines unités de rappelés, renforçant l'image d'une France impuissante à régler les problèmes causés par cette guérilla* » (*sic.*, p. 60).

L'action des partisans de l'Algérie française et de l'OAS n'est nulle part évoquée (bien que ce courant constitue un nombre significatif des références bibliographiques), comme si cela n'avait comporté aucun aspect militaire. On sait pourtant que, des gendarmes du colonel Debrosse aux appelés du train assassinés le 23 mars 1962, en passant par le commandant Rodier, le commandant Rançon et bien d'autres, l'armée française a eu aussi affaire aux balles et aux bombes des activistes. Mais, là encore, le document est muet sur ce point.

A moins que l'allusion à l'OAS ne soit subtile : on a dit que le texte concluait à une victoire militaire. Mais c'est en précisant « *une victoire militaire inutile ?* » (p. 68), titre que l'auteur explicite en écrivant : « *La réussite du FLN se heurta ensuite à une armée française dont les legs indochinois lui furent fort utiles pour lui assener des coups qui auraient pu être mortels si le contexte politique métropolitain avait été autre* » (p. 68). Phrase lourde d'ambiguïtés si l'on veut bien ne pas oublier que, de Pont-sur-Seine au Petit-Clamart, certains ont effectivement eu que le contexte politique « *soit autre* ».

Ce cours censé assurer la formation des officiers de demain est finalement un document indispensable à plusieurs titres : d'abord, par son vocabulaire, il donne une assez bonne image de ce qu'était la langue de bois officielle à l'époque de la guerre d'Algérie. Ensuite, son idéologie succincte de « *contre-guérilla* » illustre les erreurs d'analyse auxquelles a pu conduire la peur du rouge. Enfin, son silence sur la torture souligne combien la vérité est loin d'avoir fait son chemin.

Document indispensable car il s'agit très certainement d'un procédé pédagogique destiné à exercer l'esprit critique des stagiaires. On serait en effet inquiet qu'un tel texte puisse être pris au premier degré. L'outrance est sûrement ici utilisée pour faire réagir. Rassurons-nous, la question sera posée.

Oui, mais si elle ne l'était pas ?

Jean-Paul Hébert est ingénieur de recherche en économie de la défense au Centre interdisciplinaire de recherches sur la paix et les études stratégiques (Cirpes-EHESS).

L'illusion philippine

par William Guéraiche

EN Occident, on a accueilli la démission du président philippin Joseph Estrada comme la suite logique d'un procès pour corruption au sommet de l'Etat, en bref, comme la victoire du Bien sur le Mal. Cette analyse marque l'incompréhension des médias, voire leur incapacité à comprendre une situation politique qui ne se décline pas sur le paradigme des démocraties occidentales.

Que veut dire « *démocratie* » dans un pays où l'Etat n'existe pas, pas plus que la notion d'intérêt général, ou celle d'obligation légale ? En règle générale, on entre en politique non pour servir, mais pour prendre. Comme dans la plupart des pays d'Asie, la corruption est une tendance séculaire ; on tire profit de son pouvoir, quel que soit son rang dans la société, du chef de l'Etat au petit fonctionnaire de province.

L'introduction du suffrage universel a certes modifié les règles du jeu : il faut, dorénavant, agir plus vite. Il en résulte une déconsidération chronique de la politique, son personnel, son fondement même. Mais sans autre jugement moral, car tout un chacun estime qu'il est somme toute « *normal* » de faire de l'argent en politique, comme on peut en faire dans le monde des affaires.

L'argent, mesure de toute chose dans la société philippine, a favorisé un mariage de raison entre une élite quasi féodale et les hautes sphères du pouvoir. Si la politique permet de s'enrichir, elle suppose aussi un investissement minimal. Aussi la compétition s'opère-t-elle dans un champ clos entre les représentants des (très) riches familles. Cette propension plutocratique n'est guère perturbée que par des événements que l'on pourrait qualifier d'exceptionnels, comme la chute de la dictature militaire en 1986 permettant l'avènement de Cory Aquino, par exemple.

Sur la longue durée, cette élite a ainsi colonisé l'appareil d'Etat au moins depuis la période américaine (1898-1946). Dans sa dérive autoritaire, Ferdinand Marcos n'a jamais oublié cette réalité et s'est justement opposé aux grandes familles. Dans cette lutte à mort, le dictateur a échoué, car le rapport de force ne lui était plus favorable.

La transition « *démocratique* » commencée par M^{me} Aquino et

poursuivie par Fidel Ramos, son chef d'état-major, a conduit à une élection présidentielle en 1998. Le système de la proportionnelle intégrale a pu faire l'effet d'une roulette russe. M. Estrada « *Erap* » (mon pote, en tagalog) a tiré son épingle du jeu en faisant campagne sur le thème de la pauvreté. D'une certaine manière, cet ancien acteur de cinéma, dévoré d'ambition, a troublé le jeu politique car il n'appartenait pas au sérail. Il disposait par cette élection d'une légitimité populaire qui contrastait avec les règles en vigueur. Cette donnée, trop souvent oubliée, est déterminante pour expliquer l'acharnement de certains de ses détracteurs.

Les analyses qui ont été faites du remplacement de M. Estrada par Gloria Macapagal-Arroyo mettent en exergue le caractère inéluctable du triomphe final des forces démocratiques. Or, il n'en est rien. La vice-présidente est la fille du rédac-

Une société bloquée et étonnamment stable

teur de la Constitution ; elle appartient aux grandes familles ; elle ne cache pas ses convictions religieuses très marquées. Son accession au pouvoir marque l'impossibilité du changement dont l'ancien président a pu être, pour un temps, le symbole. Indépendamment des événements politiques, les Philippines sont une société bloquée et étonnamment stable. Le fossé entre les plus de 70 millions de Philippines pauvres et une petite élite constituée de quelques dizaines de milliers de personnes ne cesse de croître. Il n'y a pas de débat politique sur ces questions, pas de partis politiques au sens occidental du terme qui proposeraient une solution alternative à la situation actuelle. Dans ces conditions, peut-on vraiment affirmer que le départ d'Estrada soit un progrès pour la démocratie philippine ?

William Guéraiche est professeur d'histoire à l'Ecole française de Manille.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Rendre le budget aux citoyens

LA modification de la procédure budgétaire, que Lionel Jospin a qualifiée de « réforme de l'Etat la plus importante depuis quarante ans », va-t-elle échouer par la conjonction du conservatisme de Bercy et de l'opposition de la droite ? Ce ne serait pas la première fois : l'ordonnance de 1959, qu'il s'agit de modifier, a fait l'objet, depuis quarante ans, de bien des critiques et de propositions de réforme qui ne sont pas allées au-delà des velléités. Si ce devait être le cas une fois de plus, la France conserverait, à l'aube du XXI^e siècle, une procédure budgétaire archaïque : elle empêche l'Etat de gérer convenablement l'argent du contribuable et elle prive le Parlement de tout contrôle utile.

L'ordonnance de 1959, comme l'a écrit Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget, dans nos colonnes, est à la vie économique ce que la Constitution de 1958 est à la vie politique. Elle a été écrite sous l'inspiration keynésienne de l'après-guerre, où l'important était le montant des dépenses publiques, qui sert d'outil de réglage de la conjoncture. C'est pourquoi les députés et les sénateurs votent un budget divisé en 850 « chapitres », concernant l'ensemble des ministères. Il leur est impossible de se prononcer en fonction des différentes missions de chaque administration. Le gouvernement pratique en cours d'année une « régulation » malaisée et opaque, sur laquelle le Parlement ne vote qu'a posteriori, lorsqu'il est saisi, dans les mois qui suivent le vote de la loi dite « de règlement ».

L'objet de la proposition de loi organique déposée par Didier Migaud (PS), rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, est d'introduire une gestion plus souple et de renforcer le pouvoir des élus. Elle remplace les chapitres par 150 « programmes », qui reflètent les politiques des administrations. Les crédits seront « fongibles », c'est-à-dire que les ministres pourront jouer entre les différentes dépenses d'un programme suivant son déroulement. Les programmes pourront être pluriannuels, avec une définition d'objectifs et la mise en place d'indicateurs de résultats bien utiles aux parlementaires.

Jacques Chirac s'est déclaré favorable à la réforme. Une partie de la droite également : Alain Lambert (UDF), président de la commission des finances du Sénat, a prédit « malheur à qui [la] ferait échouer ». Pourquoi, alors, les refus ou les hésitations de certains ? Parce que le texte proposé permettrait de contourner l'article 40 de la Constitution, selon lequel les parlementaires ne peuvent augmenter une dépense ou réduire une recette de l'Etat. Le gouvernement n'est pas très enclin à ce changement-là, qui donnerait aux élus le pouvoir de contribuer à définir une politique au lieu de seulement en contrôler la mise en œuvre.

Les parlementaires devraient faire cause commune pour reconquérir - à condition que ce soit au bénéfice des citoyens - une partie du pouvoir accaparé depuis quarante ans par les hauts fonctionnaires des finances.

L'après-guerre froide est terminé

L'ÉPOQUE est bien finie de l'après-guerre froide, où il n'y avait personne en face des Etats-Unis. La Russie, qui sort chaque jour un peu plus de l'anarchie où elle avait sombré sous Boris Eltsine, paraît de plus en plus décidée à rappeler son existence. Li Peng, numéro deux de la Chine dite populaire, a fait savoir au cours d'un voyage en Inde qu'elle préférerait un monde multipolaire à un monde unipolaire et qu'elle avait les moyens de devenir un pôle elle-même. L'Europe ne désespère pas elle aussi d'y parvenir. Le blocage des négociations israélo-palestiniennes fait couler le sang chaque jour un peu plus. On ne compte plus le nombre des conflits qui désolent l'Afrique et l'Asie.

Lorsqu'il quitta la Maison Blanche, il y a tout juste quarante ans, pour céder la place à John Kennedy, le président Eisenhower éprouva le besoin de mettre ses compatriotes en garde contre ce qu'il appelait « le complexe militaro-industriel ». Son passé de commandant suprême allié pendant la deuxième guerre mondiale, puis des forces atlantiques, ne le rendait pourtant pas à première vue particulièrement soupçonneux à l'égard du complexe en question. N'empêche que, selon lui, « la possibilité existait, et qu'elle persisterait, que cette puissance connaisse un accroissement injustifié, dans des proportions désastreuses ». Il serait surprenant qu'on entende une mise en garde de même nature dans la bouche de George Bush II. Car le soutien dont il bénéficie ne lui vient pas seule-

ment des bien-pensants : il a la bénédiction des gros investisseurs et notamment de ceux qui financent des commandes militaires. Et, par la même occasion, des élus des circonscriptions où ces commandes constituent une part importante de l'activité. D'autant plus que la croissance record dont a fait preuve ces dernières années l'économie d'outre-Atlantique est clairement en train de s'essouffler.

Bien sûr, il serait caricatural de prétendre voir là la raison principale du soutien apporté par la nouvelle équipe au fameux projet « NDM », de Défense nationale antimissiles, qui est d'ailleurs en train de perdre son caractère national pour se muer en « GDS », en « Système de défense global ». C'est avant tout un enfant de ce « principe de précaution » qu'on entend maintenant invoquer en France à tout bout de champ. Il s'agit que les Américains, aussi bien ceux qui habitent l'Alaska que Hawaï - y compris, et c'est là la nouveauté, ceux qui appartiennent à des unités militaires stationnées où que ce soit sur la planète -, soient assurés, avant tout, de dormir tranquilles. Le risque existant que quelque « Etat-voyou », et notamment l'énigmatique Corée du Nord, voire quelque mafia, soit en mesure de lancer dans quelques années une fusée à tête nucléaire, chimique ou biologique, sur quelque morceau des Etats-Unis ou des territoires qu'ils protègent, il faut être sûr à 100 % de pouvoir l'intercepter à temps. Et c'est ainsi que le jeune Bush reprend à son compte, sous

une forme modernisée et en principe plus économique, cette « Initiative de défense stratégique », le « SDI », plus connue sous le nom de « guerre des étoiles », dans laquelle Reagan voulait engager l'Amérique et que son papa s'était chargé, une fois élu président, de mettre au placard. On relèvera que l'actuel secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, avait soutenu le SDI et qu'il présidait ces dernières années la commission chargée de mettre au point le NDM, après son approbation à une écrasante majorité, en janvier 1999, par les deux Chambres du Congrès.

DONNER LE « LA »

A la différence de sa devancière, qui impliquait l'utilisation de charges atomiques, cette nouvelle arme serait inerte, sa collision avec la fusée attaquante suffisant à assurer la destruction de celle-ci. Mais si le premier essai a confirmé la validité du système, les deux qui se sont déroulés depuis ont échoué. La détermination de l'équipe Bush n'en est pas moins entière, et elle mise sur les modifications qu'elle a déjà introduites pour réduire les obstacles qui se dressaient au départ et qu'on voudrait maintenant résumer : le modèle initialement retenu devait fonctionner à partir d'une base terrestre dans l'Alaska.

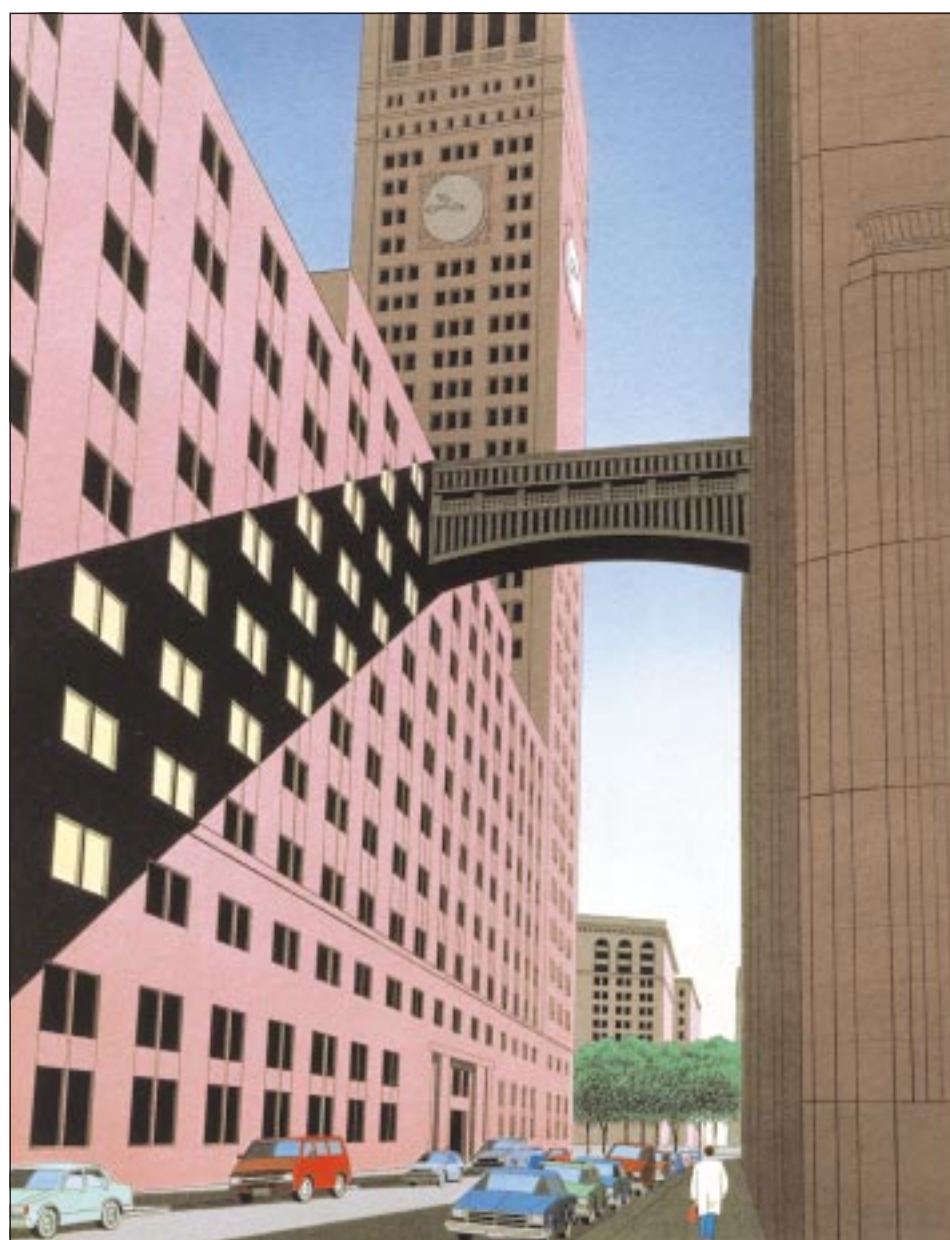
C'était assez pour provoquer l'inquiétude, non seulement des Russes, qui soulignent l'incompatibilité du projet avec le traité Nixon-Brejnev du 26 mai 1972 sur la limitation des systèmes de missiles antibalistiques, mais aussi des Français et des Allemands. Il n'en irait pas nécessairement ainsi avec la nouvelle version. Elle pourrait être utilisée à partir de bateaux de guerre, impliquer l'emploi de fusées à courte portée, capables d'atteindre, dans la phase du lancement, les engins adverses. On ne saurait exclure qu'un *modus vivendi* finisse par être trouvé, mais il paraît évident que Poutine n'y souscrira que s'il lui fournit les moyens d'accroître le poids de la nouvelle Russie. En attendant, il a convoqué à Moscou les leaders de deux des « Etats-voyous » - Corée du Nord et Iran - estimant sans doute que raisonner Saddam Hussein, le leader du troisième, est hors de sa portée.

Resteraient à convaincre la Chine, qui redoute que la nouvelle arme n'aboutisse à consolider le statu quo dans le détroit de Formose, et donc à cette indépendance de fait de Taïwan dont elle ne veut pas entendre parler. En attendant, elle menace, si suite devait être donnée au projet, de décupler la vingtaine de fusées intercontinentales dont elle dispose. Il serait surprenant que, si tel était le cas, l'Inde - et le Pakistan - n'éprouvent pas le besoin de développer leurs arsenaux atomiques respectifs. Et Dieu seul sait comment réagirait le Japon, qui amasse à toutes fins utiles un confortable stock de plutonium.

Il est manifeste que George W. Bush lui-même et une bonne partie de son entourage ne sont pas des *Europe firsters*, des gens qui se préoccupent d'abord de l'Europe. Le premier voyage du nouveau président à l'étranger aura été pour le Mexique. Il ne viendra en Europe qu'à l'été, à l'occasion d'une réunion du G 7. En attendant, l'un de ses premiers objectifs est le développement de l'Alena, la zone nord américaine de libre-échange, qu'il étendrait bien à tout l'hémisphère occidental, après quoi il aimerait persuader les riverains du Pacifique d'en faire autant. D'une manière générale, le premier réflexe de l'administration républicaine est manifestement de donner le « la », plutôt que de rechercher gentiment un consensus avec ses alliés, mais c'est un fait que, jusqu'à présent, aucune porte n'a été fermée.

Poutine, en tout cas, a manifestement compris qu'il n'a aucun intérêt à encourager les « unilatéralistes » de Washington, qui se contrefichent des réactions du reste du monde. Aux dirigeants de l'UE d'en faire autant et de comprendre que le meilleur moyen pour eux de se faire entendre, sinon le seul, est de s'entendre entre eux sans tarder, ce qui suppose qu'ils ouvrent un vaste débat sur ce dossier.

André Fontaine



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou
Directeur artistique : Dominique Royonette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'augmentation des allocations familiales

RÉSoudre un problème, c'est bien souvent, en langage politique, en renvoyer la solution à plus tard. Et c'est aussi nommer une commission. Après quoi on le retrouve dans le même état qu'auparavant.

Pour avoir ainsi insisté sur l'augmentation des allocations familiales, les républicains populaires se voient soupçonnés de desseins criminels à l'égard du gouvernement. Ils connaissent à leur tour le sort passé des socialistes, qui, pour réclamer des mesures de justice sociale jugées incompatibles avec l'équilibre budgétaire, se sont vu bien souvent imputer la responsabilité des crises ministérielles.

Il est pourtant incontestable, sur le seul plan technique, que le rapport constant entre les salaires et les allocations n'a pas été maintenu. Non seulement la justice n'a pas été de ce fait respectée, mais la loi non plus. Aussi les républicains popula-

ires ont-ils accepté, sans beaucoup d'enthousiasme il est vrai, la nomination d'une commission chargée de cette refonte générale du système, qu'ils ont d'ailleurs été les premiers à souhaiter.

En attendant, les prestations seraient augmentées de 20 % en février et en mars, comme elles l'ont été en décembre et en janvier. Mais cette fois la majoration sera étendue à l'ensemble des salariés, tant du régime général privé que des régimes spéciaux. Cette augmentation, qui touche au taux des prestations et non au salaire de base, n'emporte évidemment pas celle des loyers, puisque la commission du travail a accepté le projet qui fera désormais varier le prix des loyers en fonction de l'indice du coût de la construction.

Jacques Fauvet
(9 février 1951.)

Le ministère est sourd à la musique

Suite de la première page

Une poignée de main donnée aux musiciens pour tout contrat - « Tant que nous nous aimons, nous resterons ensemble » - et un cachet deux à trois fois moins élevé à Lamoureux qu'ailleurs. Et Sado est très demandé. Du jamais vu à Paris, depuis des lustres.

Cette formation s'était assoupie après avoir créé tant de chefs-d'œuvre du patrimoine français. Sa dernière période de gloire remontait aux années 1957-1962 : le chef d'orchestre Igor Markevitch en avait fait le meilleur orchestre symphonique français. Aucun de ses musiciens, dont la moyenne d'âge est de trente-deux ans, n'était né. Ses quatre salariés non plus : le régisseur a dix-neuf ans ; le responsable de la communication, vingt-deux ; la coordonnatrice administrative, vingt-cinq ; l'administrateur général, trente-six. Quant à Yutaka Sado, il a trente-huit ans.

Lamoureux jouait autrefois à armes égales avec les autres formations parisiennes, autogérées elles aussi et presque pas subvention-

nées. Seuls les orchestres de la radio étaient constitués de musiciens salariés à temps plein. La création de l'Orchestre de Paris, à la fin des années 1960, sur les fondations de l'Association de concerts du Conservatoire, puis de l'Ensemble orchestral de Paris, dix ans plus tard, devait porter un coup fatal à l'idée d'association et déposséder les musiciens de toute initiative quant au choix de leur directeur musical et de leur répertoire.

La place grandissante du ministère de la culture dans la vie musicale française dans la V^e République a conduit à des dérives. Le ministère a créé des institutions sans les doter de structures de fonctionnement performantes et sans leur confier de missions nettes. En sorte qu'elles voguent au gré du talent et de l'investissement personnel de leurs directeurs généraux, plus ou moins compétents. Ces derniers prennent la place de directeurs musicaux dont le temps de présence à Paris est calculé savamment afin qu'ils ne soient pas considérés comme résidents - ils échappent de ce fait à une partie de l'impôt sur le revenu.

Plus grave, et cela s'amplifie à l'approche de l'élection présidentielle, le ministère de la culture a aujourd'hui perdu toute initiative de fond, empêtré qu'il est dans le jeu des chaises musicales et dans le maintien à flot de ce qui existe déjà. Alors, on calfate.

Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, citait en exemple la Folle Journée nantaise, le 29 janvier au soir, lors d'une conférence de presse où elle présentait ses perspectives en faveur de la musique. De perspectives, il n'y eut point, elle se borna à lister ce qui existe déjà et à livrer des satisfécit, comme si elle passait un grand oral, candidate à un poste qu'elle occupe déjà.

PAS UN CENTIME DE PLUS

Les deux phénomènes musicaux et sociaux que sont les Folles Journées nantaises et les Concerts Lamoureux ne doivent rien au ministère de la culture et tout à deux hommes et aux artistes qui leur font confiance : le Nantais René Martin et le Breton de Paris Jean-Luc Caradec. L'un comme l'autre ont pour dessein de faire aimer ce qu'ils aiment, de moderniser la formule du concert en l'entourant d'initiatives à la musique, de conférences sérieuses sur le fond, attractives dans la forme, de faire une fête de chaque concert.

Le public de Lamoureux qui entre dans la salle du Théâtre des Champs-Élysées croit d'abord entendre une altercation entre mélomanes. Surpris, il lève la tête, pour découvrir que ce sont des comédiens qui improvisent une performance. Le public regarde alors la scène. Au lieu des projecteurs habituels chaque pupitre est éclairé à

l'ancienne, par une petite lampe. L'ambiance est créée, qui conditionne à l'événement qui s'annonce.

Martin, à Nantes, à La Roche-d'Anthéron, et Caradec, à Paris, ont su nouer des relations de confiance avec les musiciens et faire preuve d'un peu de folie. En 2000, Caradec et les musiciens de Lamoureux ont pourtant failli jeter l'éponge. Malgré un taux de fréquentation supérieur à celui des autres orchestres parisiens, les caisses étaient vides.

Le ministère de la culture regardait l'Orchestre Lamoureux avec dédain, malgré la mise en application de ses propres recommandations : apporter la musique au plus grand nombre (les moins de vingt ans paient 20 francs leur place) en allant jusque dans les classes des écoles chercher le public de demain, en invitant des artistes venus d'autres horizons (Bernard Lavilliers, William Sheller, Didier Lockwood, Richard Galliano, Michel Portal, Michel Fugain, Henri Dès et autres), qui mélangent leur musique avec celles des compositeurs classiques qu'ils aiment, sans jamais sacrifier la qualité. Alertée par une presse unanime, la Mairie de Paris a porté sa subvention à 700 000 francs, la Société générale a donné 1 million de francs. Le ministère n'a pas encore trouvé un centime à ajouter aux 600 000 francs qu'il apporte depuis des lustres.

Alain Lompech

DISPARITIONS

James Louis Johnson

Trombone et compositeur

LE MAÎTRE DU TROMBONE et compositeur James Louis « J. J. » Johnson, né à Indianapolis le 22 janvier 1924, est mort dans la même ville, le 4 février 2001.

Fluidité, justesse imprenable, phrasé, maîtrise du registre grave, celui qui ne pardonne pas, un style de séducteur janséniste, le son parfois ténébreux, une vélocité de flûte, jamais le moindre effet de coulisse, élégance d'athlète, J. J. Johnson a porté le trombone, instrument de cirque et d'approximation, aux sommets. Le jazz est un puissant front de libération des instruments. Tous les rebuts, les ridicules, les sans-grade, la contre-basse, le tuba (Ray Draper), le saxophone basse (Adrian Rollini), l'harmonica (les deux Sonny Boy Williamson), le melodica (Lubat), les pittoresques, les sacrifiés, ont eu en jazz ou dans le blues leur chance. Pour le trombone, Miff Mole, Jimmy Harrison, J. C. Higginbotham, puis Tommy Dorsey, Trummy Young, Dicky Wells, Jack Teagarden, Bill Harris, tracent la voie.

Plus ce Fred Beckett que J. J. Johnson entend chez les Harlan Leonard's Rockets en 1940. Sa passion vient de là. Le maître incontesté de l'instrument depuis, c'est lui, James Louis Johnson. A la fin, quand il ne jouait plus, il continuait de remporter les « hits » de meilleur trombone. Autant ne pas en profiter pour passer à l'as le compositeur précieux, arrangeur savant et subtil, célèbre pour quelques thèmes (*Lament*, *Camino Real*, *Poem For Brass*, *Diversions For Six Trombones*) mais salué par ses pairs pour une écriture sereine et sophistiquée.

Il y a chez ce musicien, d'un

bout à l'autre d'une carrière brillante, un goût, un maintien exceptionnels. Il laisse le piano (leçons de l'organiste baptiste du coin) pour le baryton (dans l'orchestre du lycée), et celui-ci pour le trombone. Formation classique, glissement vers les graves. Parcours reconnaissable. Chez Count Basie, qu'il rejoint en 1945, il aime Lester Young le songeur et Vic Dickenson, trombone aux accents célestes. Ses débuts, il les fait avec Clarence Love, il vient d'être diplômé (1941), et surtout Snookum Russell's chez qui il rencontre la vitesse rayonnante : Fats Navarro, trompette, météore : « *J'avais juste pris quelques cours particuliers avec un type de la fanfare. On jouait des marches, j'adorais ça. Je me suis mis à l'improvisation à grands coups de tatanes. Ce qui signifie, par le fait, que je me serai économisé pas mal de voies de garage.* »

À LA HAUTEUR DES DIEUX

Sous la houlette de Benny Carter, chez qui instrumentale alors Max Roach, J. J. grave son premier solo en 1943, dans une version de *Love for Sale*. Norman Granz l'embarque illico dans le premier train du Jazz at The Philharmonic (1944). Troupe où figure Nat King Cole. En 1946, 52^e rue, il adapte les innovations de Charlie Parker et Dizzy Gillespie, leurs harmonies de géomètres trapézistes, leurs mélodies qui changent tout, et ces tempos d'enfer juste pris pour écarter les médiocres, sur son ingrât cuivre à rallonge. Le but du jeu étant de se porter à la hauteur des dieux, parfois les dépasser, J. J. Johnson devient, par pure cooptation du génie, le compagnon de

route des fondateurs du be-bop. Il enregistre avec Parker pour Dial, forme un groupe de studio avec Bud Powell et devient le compagnon régulier de Miles Davis : ce qui fera dire à Bixente Bourg, poète et chanteur, qu'il devait bien y avoir « *Anguillespie sous Roach* ».

Ses passages chez Woody Herman ou Dizzy, sa participation aux premières tournées en Corée et au Japon pour réchauffer le moral des troupes (1951), sont presque anecdotiques à côté de ce qui lui assure une immense notoriété : un duo avec Kai Winding, alter ego de la coulisse, Jai and Kai, lesquels ajoutent à une discographie plus que centenaire, un bon nombre d'albums à succès (1954-1958). J. J. Johnson alterne les suites symphoniques pour Dizzy Gillespie et Gunther Schuller (*Perceptions*), avec de petits combos expérimentaux (Bobby Jaspar), continue d'enregistrer à tour de bras, ne reparait plus sur scène qu'à l'occasion. Sûr de son talent, Quincy Jones l'expédie à Hollywood (1970). Il y disparaît, s'y enrichit, fait merveille dans des productions destinées au public noir (*Top of The Heap*).

Encore quelques apparitions au Japon, un engagement au Vanguard pour finir en beauté une tournée américaine (1987), une poignée d'arrangements (*Let's Hang Out*), un nouveau duo avec Al Grey cette fois, quelques albums superbes pour Verve. J. J. Johnson s'est éteint à Indianapolis où il revint, pour finir, se reposer avec sa première épouse, Vivian, à qui est dédié, c'est le titre, un ultime album de ballades.

Francis Marmande

Winston Link

Un photographe du paysage ferroviaire américain

IL N'Y A PAS que les vaches qui aiment regarder passer les trains. Il y avait aussi O. Winston Link, photographe américain qui, dans les années 50, a inlassablement documenté la disparition progressive de la locomotive à vapeur dans le paysage américain au profit de machines diesel. Winston Link est mort le 3 février à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Une photo résume le travail fou de Winston Link, une œuvre qui se veut une allégorie du progrès, un témoignage sur l'*American Way of Life*. On y voit un couple de dos, enlacé dans une belle décapotable, dans un *drive in* de Virginie. C'est la nuit, mais la lumière est violente, étrange même, parfaitement déposée sur les nuques et le métal des automobiles. La lumière fait surtout ressortir un train lancé pleine vapeur, sa fumée épaisse et blanche, et l'on se demande ce que ce bolide au bruit qu'on imagine assourdissant fait dans ce paysage paisible de cinéma en plein air, où une cinquantaine de voitures sont sagement rangées face à l'écran. Et sur cet écran, que voit-on ? Un avion qui perce le ciel.

La voiture comme lieu central de consommation ; le train à vapeur quittant la vie dans la nuit ; l'avion qui commence à s'imposer. Une tranche de vie américaine est ici résumée par Winston Link. La locomotive à vapeur surtout, héros quasi-exclusif de ses photos. Une méthode de travail est également perceptible dans cette image. Avec son assistant, Link se déplaçait patiemment pour trouver la bonne

place. Il portait des tonnes de matériel et usait de puissants éclairages artificiels. Il savait faire surgir le train en des lieux les plus improbables. Il transformait la nuit en jour. Il figeait un mouvement (celui du train) entre instantané et reconstitution. A l'arrivée, Link restituait l'Amérique, avec un brin de nostalgie.

GRAND SAVOIR-FAIRE

Il était « *un authentique génie américain et un excentrique* », a écrit John Szarkowski, ancien conservateur pour la photographie du Musée national d'art moderne. Né en 1914 dans une famille modeste de Brooklyn, à New York, Winston Link aimait dès l'enfance monter dans les trains et les prendre en photo avant de développer les images dans sa chambre. Ingénieur de formation, sa vie tourne en 1937 : un portrait de strip-teaseuse est remarqué et il devient photographe professionnel, montrant un grand savoir-faire technique dans la publicité et l'industrie – maîtrise qui se fera sentir dans ses photos de trains.

C'est à partir de 1955 et pendant cinq ans que Winston Link va développer son travail sur les trains à vapeur, sur la ligne Norfolk and Western, qui traversait la Virginie et le Kentucky : 4 000 kilomètres, 2 500 photos réalisées. C'est énorme quand on sait la minutie qui présidait chaque prise de vue, comme dans un film hollywoodien. Le train, ou plutôt la locomotive crachant sa fumée, est toujours là, mais souvent en toile de

fond d'une scène de genre quotidienne ou insouciant : des enfants qui se baignent dans une rivière, des pin-up dans une piscine, un homme qui conduit ses vaches, une vieille dame dans son *living room*, etc. Autant de personnages des années 50, qui se soucient peu du train et évoluent dans une ambiance nocturne paradoxale (on se baigne rarement la nuit). Le tout est d'une précision optique parfaite.

Winston Link voulait faire revivre « *le mystère et la magie du train de nuit* ». Son souci maniaque du détail – tout semble en place, y compris le train, qu'il ne contrôlait pas – lui permet de reconstituer la vie, de la rendre plus vraie que la vraie vie, de montrer comment elle s'est développée, de la ville à l'ouvrage d'art, autour de la voie ferrée.

Link était peu reconnu dans son pays, qui ne lui a pas consacré une exposition d'envergure. Il était presque plus connu en France, où la galerie Samia Saouma l'a exposé en 1984 et en 1988. Son ex-femme a été condamnée à la prison, dans les années 90, pour lui avoir volé 1 400 épreuves. Mais la notoriété, avec la nostalgie galopante, grimpe. Dans son numéro de janvier, le magazine *Vanity Fair* rendait hommage aux monstres sacrés de la photographie ayant passé les quatre-vingts ans. Winston Link y figure en bonne place, trônant sur une vieille locomotive à vapeur.

Michel Guerrin

■ **GEORGES BRUTELLE**, secrétaire général adjoint de la SFIO de 1947 à 1965, est mort dimanche 4 février à Mougins (Alpes-Maritimes). Né le 20 novembre 1922, instituteur, Georges Brutelle joue un rôle actif dans la Résistance en Seine-Maritime. Il est déporté à Buchenwald. En 1945, il fonde la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance. En 1946, à Rouen, il crée l'hebdomadaire *Cité nouvelle* qui deviendra *La République de Normandie*. Numéro 2 de la SFIO, en 1947, au côté de Guy Mollet, mais proche de Gaston Défosse, il se démet de ses fonctions en décembre 1965, après l'échec de la candidature présidentielle du maire de Marseille. Candidat FGDS aux élections législatives de 1967, il

est battu dans la Somme. Cogérant de la société éditrice de *Paris-Normandie* en 1969, il s'oppose d'abord, en 1972, à la prise de contrôle du groupe Hersant, avant de devenir, en 1974, directeur de la Société Grepresse. En 1976, il était devenu directeur général de l'*Auto-Journal*.

■ **GASTON DÉFOSSÉ**, directeur de banque, membre de l'Institut, est mort samedi 3 février. Né le 19 janvier 1908 à Gouzeaucourt (Nord), Gaston Défosse était docteur en droit et diplômé de HEC. Après avoir organisé, de 1932 à 1944, le contrôle des sociétés coopératives de consommation et dirigé leur société générale, il a été, de 1945 à 1963, successivement sous-direc-

teur, directeur adjoint, directeur financier, puis directeur général de la BNCI. Directeur général adjoint de la BNP (fusion de la BNCI et du CNEP) en 1966, puis directeur général de 1972 à 1975, il était directeur général honoraire de la BNP depuis 1976, avant de devenir membre de la Commission d'études des méthodes de placement des obligations et de la Commission des opérations de Bourse (de 1975 à 1979). Professeur à l'Essec, à HEC, au CPA, Gaston Défosse avait été élu, en 1988, à l'Académie des sciences morales et politiques dans la section d'économie, au fauteuil de Robert Marjolin. Il a publié de nombreux ouvrages, dont *Gestion financière des entreprises*, *Bourse des valeurs*, *valeurs mobilières*.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Vence (Alpes-Maritimes).

Jérôme, échetier du *P'tit Gouffre*, inconditionnel du Rocher,

aborde les vingtièmes frémissants.

Bon vent !

La capitainerie.

– 9 février 2001.

Au

Léopard des sables,

mille caresses anniversaires.

A bientôt sur l'arbre.

La Poupette qui ronronne.

Heureux anniversaire,

Olivia chérie,

et merci pour les dix-huit printemps de rires et de joies que tu as déjà partagés avec nous.

Maman, Sandro, Sindbad, Lancelot, Santiago.

Décès

– Le Centre Guy-Mollet a le regret d'annoncer le décès de

Georges BRUTELLE, résistant, déporté à Buchenwald, ancien secrétaire général adjoint de la SFIO,

le 4 février 2001, et s'associe à la douleur de sa famille.

(Lire ci-contre)

– M^{me} Raymond Castro Et sa famille ont la douleur de faire part du décès de

M^r Raymond CASTRO, avocat honoraire au barreau de Paris,

survenu à son domicile, le 25 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-douzième année.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Thomé (Ardèche), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Guersant, 75017 Paris.

– Le docteur Louis Ernest Ducoudray, son époux, Ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} DUCOUDRAY, née **Micheline TOPSENT**,

survenu le 6 février 2001, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 12 février, en l'église Saint-Nicolas-des-Champs, 252 bis, rue Saint-Martin, Paris-3^e, où l'on se réunira à 9 h 30.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité familiale.

23, rue de Palestro, 75002 Paris.

– Le président, Le vice-président, Les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, de la grande tristesse de faire part du décès, à Paris, le 6 février 2001, de

Pierre FAURRE,

membre de l'Académie des sciences (section des sciences mécaniques),

L'œuvre scientifique de Pierre Faure concerne l'automatique et la navigation inertielle. Pierre Faure a apporté des contributions fondamentales sur le filtrage numérique optimal concernant les propriétés des représentations gaussiennes-markoviennes des signaux aléatoires et l'établissement d'algorithmes, qui lui ont permis notamment d'aborder de façon originale le problème de la navigation et du guidage. Pierre Faure avait reçu de nombreux prix scientifiques et était membre de l'Académie des technologies, de l'Academia Europaea et de l'International Academy of Astronautics. Il était président-directeur général du groupe Sagem et président du conseil d'administration de l'École polytechnique.

– Le président, Et le conseil d'administration de la Société générale, ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur administrateur,

M. Pierre FAURRE,

membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur.

Ils s'associent à la douleur de sa famille, à laquelle ils présentent leurs plus vives condoléances.

(Le Monde du 8 février)

– On nous prie d'annoncer le décès de

Claude FLAVIGNY,

survenu le 31 janvier 2001, à l'âge de cinquante-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité familiale.

Geneviève et Emmanuel Fleuret, 117, avenue de Choisy, 75013 Paris.

– Bernadette Garrigues et Guy Robert, Jean-Luc et Joëlle Garrigues, Bruno Garrigues, Damien et Viviane Garrigues, Raphaël, Lucas, Arnaud, Nicolas et Aude, Jean et Jeannette Mionandre, ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond GARRIGUES, professeur honoraire à l'université de Nantes,

survenu le 5 février 2001, à Toulouse.

– Nice.

Jacques Grandi, son époux, Robert et Jean-Pierre, ses fils, Clara, sa petite-fille, Parents et alliés, ont l'immense douleur de faire part du décès de

M^{me} Renée GRANDI, née **NICOLETTI**,

survenu à Monaco, le 6 février 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 9 février, à 15 heures, en l'église Saint-Paul, 26, avenue de Pessicart, Nice.

– Michel et Catherine Henry-Amar, Elisabeth Ebel, ses enfants, Frédéric et Sandrine Ebel, Nicolas Ebel, ses petits-enfants, Catherine et Jean Platet et leur fille, Denise Rossignol et ses enfants, Jacques et Elisa Charrier et leurs enfants, ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

M^{me} Roger HUGOTTE, née **Odette LEVY**,

survenu brutalement le 4 février 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

14740 Carcagny, 11, place de l'Argonne, 93160 Noisy-le-Grand.

– Dole (Jura). Paris.

M^{me} Michèle Jeambrun, son épouse, Pascale et Hervé Fouillet-Jeambrun, Antoine et Michèle Jeambrun, Roseline et Philippe More-Jeambrun, ses enfants, Pierre-Christophe (†), Carine et Marc, Jennie, Caroline, Marie, Paul, Alix, Clémentine, Chloé, ses petits-enfants, Charlotte et Martin, ses arrière-petits-enfants, M. et M^{me} Henri Girod, sa sœur et son beau-frère, et leurs enfants,

M^{me} Jérémie Tanner et ses enfants, M. et M^{me} Jean-Pierre Ferrière et leurs enfants, M. et M^{me} Dominique Ferrière et leurs enfants, Et toute la famille, ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Pierre JEAMBRUN,

sénéateur du Jura, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 février 2001, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 10 février, à 14 h 30, en la basilique Notre-Dame de Dole, suivies de la crémation au crématorium de Dijon.

Condoléances sur registres.

Ni fleurs, ni couronnes, ni plaques.

Des dons peuvent être faits en faveur de l'APEI d'Arbois, du foyer des jeunes travailleurs de l'Accueil doleois, association SOS-Albinos.

– Béatrice Lantzenberg-Linval, Samuel et Eva, François et Isabelle Lantzenberg-Linval, Victor et Salomé, Elisabeth Gordon, Chantal Brenot, ont la tristesse de faire part du décès de

Edmond LANTZENBERG-LINVAL,

survenu le 15 janvier 2001.

2, rue Guynemer, 93260 Les Lilas, 1, rue Keller, 75011 Paris.

paringer

De 4 900 F à 8 500 F

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flatterez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

Lit double gigogne directeur sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.

Modèle déposé

Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.

121, rue du Cherche-midi, 6^e - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7^e - Tél. 01 45 44 10 44

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail: carnet@mondepub.fr

– M^{me} Pierrette Lefol, sa mère, Julie, sa fille, et France Ménard, Danièle et Gérard Piécoup, leurs enfants et leur petite-fille, Michèle et Bernard Maréchal, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre LEFOL,

survenu le 6 février 2001.

Un dernier adieu lui sera rendu le samedi 10 février, à 11 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

55, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris.

– Nous avons le regret de faire part du décès de

M^{me} Marcel MAUBERT, née **Yvonne ROUASSA**,

Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20^e, dans la plus stricte intimité.

Souvenir

– Je salue avec affection la mémoire de

Niura GRILICHESS

pour le premier anniversaire de son départ.

Lise Dunoyer.

Offices religieux

– M^{me} David Amar, M. et M^{me} Daniel Amar, M. et M^{me} Paul Fribourg, informent leurs amis et connaissances que les prières traditionnelles de l'année, à la mémoire de leur très cher et regretté

M. David AMAR,

auront lieu le dimanche 11 février 2001, à 18 h 30, à la synagogue Chasseloup-Laubat, 14, rue Chasseloup-Laubat, Paris-7^e.

9, avenue Emile-Acollas, 75007 Paris.

Conférences

– Université Paris-I Centre de recherche sur la philosophie des activités artistiques contemporaines

Le samedi matin, 10 heures à 12 heures, Sorbonne, amphi Bachelard.

Littérature, arts et sciences sociales.

17 février : **Jacques Dubois**, « *Roman réaliste et sociologie fictionnelle* »,

24 février : **Joseph Jurt**, « *A propos des recherches littéraires en France à partir de 1945* »,

3 mars : **Pascal Durand**, « *Autonomie et autotélisme. Mallarmé et Duchamp* ».

– Le Haut Conseil de la francophonie, présidé par le président de la République française, a le plaisir de vous convier à la présentation publique de son

Rapport 1999-2000 sur l'état de la francophonie dans le monde, le mardi 13 février 2001, à 12 heures, Maison de Radio-France, hall A, 1^{er} étage, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris. La conférence de presse sera suivie d'un buffet.

Soutenances de thèses

– Saïd Almi a soutenu avec succès, le mardi 30 janvier, à l'Inalco, une thèse d'urbanisme intitulée : « **Politiques coloniales et urbanisme en Algérie** ». Le jury était composé des professeurs François Choay (Paris-VIII, directeur de thèse), Pierre Merlin (Paris-I), André Bourgey (président de l'Inalco) et Dominique Chevallier (Paris-IV). Mention Très Honorable à l'unanimité du jury.

Communications diverses

Cercle Amical – Centre V. Medem

Samedi 10 février, à 16 heures **Albert Memmi**, écrivain, présentera son ouvrage : *Le Nomade immobile*, Arléa éd. 52, rue René-Boulanger, Paris-10^e.

Special

SAMI VALENTIN

c'est dans le carnet du Monde le 14 février !

tarif: 85 F TTC la ligne
01.42.17.39.80
01.42.17.21.36 (fax)
carnet@mondepub.fr

MARCHÉS Le dernier scandale de la présidence Clinton, la grâce accordée à la surprise générale le 20 janvier au milliardaire Marc Rich, a mis sous les projecteurs les prati-

ques, parfois douteuses, des intermédiaires sur les marchés de matières premières. ● **MARC RICH** négocie actuellement un projet de fusion de son groupe avec l'oligar-

que russe Mikhael Fridman, propriétaire lui aussi d'une société de négoce basée en Suisse. ● **DEUX AUDITIONS** successives seront consacrées à M. Rich au Congrès améri-

tain dans les prochains jours afin de comprendre comment il a obtenu sa grâce et comment il a mené ses affaires lors des dernières années. ● **LES COURS** des matières premi-

ères font l'objet de manipulations qui ont secoué successivement depuis les années 1970 le sucre, l'argent, l'étain, le cacao, le cuivre et le palladium.

Heurs et malheurs des négociants internationaux de matières premières

Marc Rich, le milliardaire amnistié, à la surprise générale, par Bill Clinton, étudie une fusion avec l'oligarque russe, Mikhael Fridman. A Washington, le Congrès s'intéresse de près à l'homme d'affaires américain réfugié en Suisse depuis 1983

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Derrière les lourdes grilles qui défendent la « Villa Rose », sa résidence-musée de Zügg, un discret palais à la façade ocre, Marc Rich, pensait-on, ne regardait plus que d'un œil distraint la courbe ascendante de sa fortune. « Les affaires ne l'intéressent plus. Il a le virus de l'art », disait-on dans ce trou perdu près de Zurich, paradis fiscal pour les grandes sociétés internationales. Voire...

Depuis la grâce accordée par le président Clinton, voilà que le milliardaire, qui cultivait jusque-là la discrétion dans son exil suisse, négocie ouvertement la fusion de sa compagnie-phare, Marc Rich Investments, avec Crown Resources, filiale suisse de l'oligarque russe, Mikhael Fridman. Cet accord devrait permettre à ce roi du pétrole russe d'étendre ses activités de négoce aux autres sources d'énergie, aux métaux non-ferreux et au grain. Marc Rich, lui, passerait la main, plus intéressé par sa collection d'impressionnistes, ses activités charitables et son prochain retour aux Etats-Unis que par l'enjeu de continuer à jouer au poker sur les écarts de cours du brut.

A Genève, entre lac et montagne, le possible retrait de Marc Rich des affaires a relancé les rumeurs sur les difficultés des grandes firmes de trading. D'autant que l'ensemble de la profession est l'objet d'un vaste mouvement de restructurations, de fusions-acquisitions, de suppressions d'emplois. Ce remodelage a brisé le mur du silence entourant les activités de ces négociants en denrées, groupes privés et secrets agissant jusque là dans l'ombre.

Les pertes en Russie, où le céréalier André&Cie s'était associée à un autre oligarque, Boris Berezovski, a failli emporter cette vénérable maison de Lausanne plus que centenaire. Louis-Dreyfus a vu s'échapper le coton ivoirien en faveur des coopératives de producteurs. François Bakou s'est retiré des matières premières agricoles. Durement frappé par ses déboires dans le cacao et le pétrole, Sucres et Denrées a souffert de crise de la vache folle et de la baisse de la consommation de bœuf. Une véritable saignée, d'après les experts, frappe ces intermédiaires qui marient offre et demande, dans le temps et dans l'espace, en assurant les risques liés à ces opérations.

Des groupes privés

Les principaux négociants de matières premières sont tous des groupes privés dont on ne connaît ni la composition du capital ni le chiffre d'affaires ni les profits.

- **En France.** Groupe Louis Dreyfus (grains, oléagineux, viande, coton, sucre, alcool industriel...) et Sucres et Denrées.
- **En Suisse.** André (céréales, sucre et cacao), Glencore (mines, minerais, produits énergétiques et agricoles) et Marc Rich Investments.
- **Aux Etats-Unis.** Cargill (grains et céréales) et Archer Daniels Midland (pierres précieuses).
- **En Grande-Bretagne.** Trafigura (métaux non ferreux et pétrole).
- **Aux Bermudes :** Bunge (agribusiness).

Sucre cubain, pétrole iranien, cuivre congolais, diamant russe... cette vingtaine de grandes firmes mondiales a su tirer profit des soubresauts de la guerre froide et de la décolonisation pour devenir les interlocuteurs incontournables des Etats producteurs. Acheté, vendu, vive la différence et les crises !

Forts de leur carnet d'adresses, de leur culot et de leur accès direct aux décideurs du Tiers-Monde comme aux chancelleries occidentales, ils se sont enrichis en servant de relais obligé entre l'offre et la demande de denrées qui s'échangent sur le plan mondial.

« La période 1975-1985 marquée par des cours en dents de scie a constitué leur âge d'or. La volatilité accroît la marge de manœuvre dans les opérations d'arbitrage sur le fret, l'assurance, la finance. Ce qui leur a permis de bâtir leur fortune », explique le professeur Philippe Chalmin, auteur de l'ouvrage de référence annuel sur les matières premières, le *Cyclope*.

Changement d'époque et nouvelle donne. Le paysage mondial a été transformé par l'apparition de nouveaux acteurs, parfois plus

forts que les traders, sur la scène économique mondiale. Les oligarques russes du pétrole, les hommes d'affaires indiens du diamant et des métaux, les négociants chinois de l'or rivalisent désormais avec les grands groupes de négoce, assis sur leur succès. Des industriels, comme Codelco (cuivre chilien) ou Argyle (diamant australien) les ont court-circuités en montant leurs propres activités de vente et de marketing.

Par ailleurs, le fantastique développement des communications, en particulier d'Internet, a entraîné l'éclosion de petits traders indépendants. « Pour créer une entreprise de trading, il suffit d'un homme, d'un téléphone, d'un copain banquier prêt à financer des opérations sans actifs », explique un observateur.

Les stars de la profession paient aussi, aujourd'hui, la course à la taille et à la diversification échevelée financée par un fort endettement bancaire. Avec sa fringale d'achats et de joint-ventures de par le monde, André&Cie est, par exemple, devenu une sorte de super-groupe avec usines, société de finance et import-export à la

clef. Glenco, qui possède ses propres mines, s'est transformé en société extractive classique.

Du côté des entreprises acheteuses de matières premières, les fusions et acquisitions en série ont réduit le nombre d'intervenants dans bien des branches. Ainsi, en

Le paysage mondial a été marqué par l'apparition de nouveaux acteurs, parfois plus forts que les traders

France, dans les années 1960, on comptait une douzaine de gros acheteurs de cuivre ; aujourd'hui, il ne reste qu'Alcatel. « Si on rate une affaire, il n'y a pas moyen de se rattraper. Alors pour l'emporter on leur propose les prix les plus bas, laminant les marges. Pour gagner sa vie, il faut faire du volume », explique un *golden boy* du métal rouge.

Le souci de transparence et le gouvernement d'entreprise, les campagnes des ONG, la pugnacité des juges et des médias, limitent la distribution d'« enveloppes ». Pour maîtriser les cartes et les dessous des cartes, tous les coups étaient permis – y compris la corruption, arme indispensable à leurs yeux à la bonne réalisation des opérations. Si les contrats avec les pays du Tiers-Monde ne brillent toujours pas par leur clarté, les contrôles des banques sont devenus plus rigoureux dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent sale. Et dans les pays les plus exposés au fléau de la corruption, comme la Russie, les pétro-monarchies du golfe ou l'ex-Zaïre, les contrats signés sont constamment remis en question par des officiels véreux.

Mais surtout, en cette ère du tout-financier, ce sont les banques et les fonds de pension qui mènent le bal sur les marchés à terme. La quasi-majorité des membres du « Ring » du London Metal Exchange sont des institutions financières. Les *hedge funds*, les fonds de couverture purement spéculatifs, savent que, dans ce

domaine, on peut gagner de l'argent, beaucoup d'argent.

Autre coup dur pour les traders en denrées, jadis réservés à un club de négociants, les prix des matières premières à la corbeille sont diffusés instantanément par les agences de presse spécialisée comme Reuters ou Bloomberg.

Reste que, de l'avis général, les traders sont loin d'être condamnés. « Ils donnent au marché sa liquidité, son ampleur, et lui permettent de ne pas réagir de manière trop brutale aux gros arbitrages physiques », estime un banquier de la Rue du Rhône, à Genève, spécialiste des montages financiers d'opérations de compensation.

Pour tenter de renouer avec leur gloire passée, les traders se recentrent sur leur métier d'origine. André&Cie s'est rabattu sur son fonds de commerce, le blé, les oléagineux, le café. Sucres et Denrées a mis le paquet sur le sucre. Louis-Dreyfus s'est allié aux américains Cargill et AMD pour lancer un service de transactions céréalières sur la Toile.

Marc Roche

Marc Rich, fugitif de haut vol et ultime scandale de la présidence Clinton

NEW YORK

de notre correspondant

Pour un homme qui a toujours fui les médias au point de s'échapper un jour par la fenêtre des toilet-

PORTRAIT

Le milliardaire a tout acheté : son divorce, sa respectabilité et même sa grâce

lui sont consacrées au Congrès : deux commissions, à la Chambre des représentants d'abord puis au Sénat la semaine prochaine, vont disséquer non seulement les moyens qu'il a mis en œuvre pour obtenir cette grâce, mais aussi ses activités durant ces dix-sept années passées en exil en Suisse pour échapper à la justice américaine. La controverse est si grande que, même amnistié, Marc Rich, soixante-six ans, ne prend pas le risque, pour l'instant, de regagner son pays.

Car une question hante les amis de l'ex-président Clinton et les démocrates les plus indulgents : pourquoi avoir amnistié un trader milliardaire qui s'est enfui en Suisse en 1983 lorsqu'il a appris que la justice américaine s'intéressait à ses activités, qui a reconnu avoir escroqué plus de 48 millions de dollars aux Etats-Unis en impôts non payés et essayé par tous les moyens de se débarrasser de sa nationalité américaine ?

SOUPÇONNÉ D'ESPIONNAGE

Ce ne sont là que quelques-uns des méfaits associés au nom de Marc Rich. Il est aussi accusé d'avoir acheté du pétrole à l'Iran lorsque ce pays détenait cinquante-trois de ses compatriotes en otages et était frappé d'embargo, vendu du pétrole à l'Afrique du Sud en plein régime d'apartheid, continué de servir d'intermédiaire dans des ventes de matières premières à l'Etat fédéral américain alors qu'il y était hors la loi, et il est même,

aujourd'hui, soupçonné d'espionnage : l'appui apporté à sa demande de grâce auprès de Bill Clinton par de nombreux dirigeants d'Israël, dont un ancien patron du Mossad, les services secrets israéliens, Shabtai Shavit, et la manière dont il se targue d'avoir assisté « tous les premiers ministres israéliens dans des affaires grandes, petites et délicates », ont éveillé quelque curiosité à Washington.

Marc Rich semble avoir toujours tout acheté dans sa vie : son divorce, sa respectabilité dans l'exil à coups de millions offerts à des organisations philanthropiques et, disent les critiques de M. Clinton, jusqu'à sa grâce présidentielle par l'intermédiaire de généreux dons au Parti démocrate effectués par son ex-femme, Denise Rich. « Il arrose tout le monde », admet un ancien collaborateur. En 1984, il a accepté à distance de payer 200 millions de dollars d'amendes à l'Etat fédéral américain espérant ainsi échapper à la prison. Mais le parquet lui a refusé l'immunité, et il n'a plus jamais remis les pieds aux Etats-Unis, même lorsque l'une de ses trois filles y est morte d'une leucémie en 1996.

Né Marc Reich en 1934 dans une famille juive d'Anvers, Marc Rich a fui le nazisme avec ses parents, d'abord vers la France, puis, en 1941, en émigrant aux Etats-Unis. A dix-neuf ans, laissant tomber des études à la New York University, selon le livre publié en 1985 par Craig Copetas, journaliste au *Wall Street Journal* et intitulé *Metal*

Men : Marc Rich and the \$10 Billion Scam (Marc Rich et l'escroquerie à 10 milliards de dollars), il entre comme apprenti au cabinet de courtage Philipp Brothers (appelé à devenir Salomon Brothers), dont il va gravir les échelons. Il conclut ses premiers gros contrats dans le négoce du mercure, fait des affaires à Cuba sous Batista, en Amérique latine, en Europe (il parle cinq langues).

AMATEUR DE FEMMES ET DE LUXE

A Madrid, où il est transféré dans les années 1960, il s'associe à un autre négociant de la même firme, Pincus Green (gracié le mois dernier en même temps que lui), avec lequel il va révolutionner le marché du pétrole : on attribue généralement à Marc Rich la création du marché *spot* du brut, à travers lequel le négoce du pétrole a commencé à échapper au contrôle des quelques grandes compagnies pétrolières mondiales. Il quitte Philbro en 1974, crée Marc Rich International et, grâce au négoce sur le *spot market* pendant la grosse crise pétrolière des années 1970, fait fortune en achetant du brut iranien en dehors des contrôles de l'embargo de l'OPEP à des prix réduits, et en le revendant ensuite au prix du marché. Puis, à travers ses sociétés établies en Suisse, il a étendu ses talents de négociant à tout ce qui pouvait se vendre comme matières premières ou presque.

Au début des années 1990, profitant de l'effondrement de l'URSS, il a acheté à bas prix des quantités

énormes d'aluminium, parvenant à en contrôler le tiers du marché mondial.

Marc Rich, qui a acquis au fil des années la nationalité suisse, puis espagnole, puis israélienne, est devenu un vrai milliardaire. Amateur de femmes et de luxe, il mène grand train. Il aime le risque, a une vraie vision du marché et le talent des montages financiers. La Suisse, qui ne considère pas l'évasion fiscale comme une activité criminelle, refuse de l'extrader, mais son statut de fugitif hors la loi nuit à ses affaires, un peu moins florissantes depuis 1985 ; il compense en donnant des millions à des œuvres philanthropiques, en particulier en Israël (6 millions de dollars par an) où, dans une rarissime interview accordée au journal *Maariv* en 1999, il affirme que l'on s'acharne sur lui aux Etats-Unis parce « qu'il est juif et qu'il a réussi ». Le FBI cherche à l'attirer dans ses filets, ruse, essaie de le faire venir dans des pays qui accepteraient de l'extrader, mais il leur échappe systématiquement.

« Comment Marc Rich a-t-il pu éviter de se faire capturer ? demande Craig Copetas, interrogé par ABC. Parce qu'il savait qui il fallait payer et qu'il en avait les moyens. » Y compris les meilleurs avocats américains, les plus hauts placés, à droite comme à gauche. Pour 300 000 dollars, c'est finalement un avocat proche de Bill Clinton, Jack Quinn, qui arrachera son amnistie.

Sylvie Kauffmann

Les plus grandes affaires des dernières décennies

monter les cours et créer des pénuries artificielles. Les marchés les plus étroits sont les plus exposés.

● **1974. Le sucre.** Profitant des rumeurs de pénurie, des traders spéculent sur le sucre à la Bourse de commerce de Paris. Une bonne partie du monde des affaires parisien trempe dans cette combine, qui durera plus d'un an et entraînera un quadruplement des cours. François Pinault avouera plus tard y avoir gagné 10 millions de francs pour une mise initiale de 300 000 francs.

● **1979. L'argent.** En quelques mois, les frères Hunt, qui étaient déjà connus pour une manipulation sur le marché pétrolier, achètent 100 millions d'onces, soit la moitié de la production mondiale d'argent. Les cours mondiaux passent de 6,5 dollars à 50 dollars l'once. Les acheteurs sont étranglés. Le gouvernement américain décide de

vendre une partie de ses stocks stratégiques et oblige les frères Hunt à revendre. Ils perdront 1,2 milliard de dollars dans l'aventure. Le milliardaire américain Warren Buffet spéculera à son tour sur ce marché en 1997 et n'a jamais avoué le montant de ses pertes.

● **1981-1982. L'étain.** En quelques mois, les cours de l'étain passent de 2 000 à 8 000 livres la tonne. Rien ne justifie cette explosion : l'étain est un métal déprécié et les accords de maintien de cours ont été dénoncés. Marc Rich se révélera être l'instigateur de cette manipulation pour le compte de l'Etat malais. Ce dernier perdra 190 millions de dollars dans l'affaire.

● **1988-1989. Le cacao.** Serge Varsano, PDG de Sucres et Denrées, achète 400 000 tonnes, soit le quart de la production mondiale de cacao, à la Caisse de stabilisa-

tion de la Côte d'Ivoire. Avec l'aide du gouvernement français, qui a débloqué un crédit de 400 millions de francs, il a accepté de payer le cacao ivoirien 10 francs le kilo, 25 % de plus que les cours du marché. La tentative de redressement des cours échoue. Sucres et Denrées est acculé à la faillite. La Caisse de stabilisation de la Côte d'Ivoire sera par la suite démantelée. Vincent Bolloré, il y a dix-huit mois, en a repris les vestiges.

● **1996. Le cuivre.** Au fil des mois, un courtier de la maison de négoce Sumitomo, Yasuo Hamanaka, multiplie les achats sur le marché du cuivre et détient bientôt 5 % de la production mondiale. Ses positions lui permettent de maintenir des cours très élevés (2 700 dollars la tonne) sur le marché, mais il ne pourra tenir. Sumitomo avouera une perte de 2,6 milliards de dollars.

● **2000. Le palladium.** Possédant plus de 70 % des réserves mondiales de ce métal rare, la Russie et surtout quelques oligarques – Vladimir Potanine pour le nickel et le palladium, Vaguit Alekperov pour le pétrole, Rem Viakhiriev pour le gaz, Boris Berezovski pour l'aluminium – qui ont fait main basse sur les richesses minières du pays ont vite compris l'intérêt de cette position stratégique. Le palladium, métal utilisé pour la fabrication des pots catalytiques destinés aux automobiles, est devenu très rare sur le marché. Les autorisations d'exportation traînent, les bateaux sont retardés, les usines tombent en panne... et les cours explosent. En un an, le prix du palladium a plus que doublé et frise encore aujourd'hui les 1 000 dollars l'once (31,3 grammes)

Martine Orange

SCIENCES PO formation
INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

DROIT DE LA CONCURRENCE nouvelles règles, nouvelles pratiques

Cycle de conférences organisé de mars à novembre 2001
un vendredi sur trois de 8 h à 10 h 30

Coordonné par Hugues CALVET, Avocat à la Cour et Patrick HUBERT, Rapporteur général du Conseil de la concurrence

Renseignements et inscriptions : Isabelle DUCROCQ, 01 44 39 07 51/50

Voyageurs du monde mise sur la randonnée en reprenant Terres d'aventure

Un protocole d'accord a été signé mercredi 7 février

Terres d'aventure change une nouvelle fois de main. Moins de deux ans après la reprise de l'enseigne par Marc Serrel, le numéro un du « voya-

ge à pied » entre dans le giron de Voyageurs du monde. Ce tour-opérateur devient ainsi le leader français du voyage sur mesure, un marché en for-

te croissance, de plus en plus convoité. Pour justifier ses prix haut de gamme et garder son avance, Terres d'aventure doit différencier son offre.

MYTHIQUE ORGANISATEUR de randonnées, l'enseigne Terres d'aventure change de propriétaire. Jean-François Rial, PDG de Voyageurs du monde, a signé, mercredi 7 février au soir, un protocole d'accord pour son acquisition. « Après audit, notre entreprise deviendra propriétaire à 100 % de Quantus, la société qui détient 95 % de Terres d'aventure et 100 % de Terres de charme », précise le dirigeant.

Voyageurs du monde proposait déjà des voyages à la carte, sous son nom propre, et des circuits découverts avec les Comptoirs des voyages (Islande, déserts, Amériques...). Par cette acquisition, le tour-opérateur devient incontournable sur le « voyage à pied ». Terres d'aventure, numéro un du secteur, connaît une croissance de

l'ordre de 15 % par an et a enregistré, en 2000, un chiffre d'affaires de 160 millions de francs.

« Cette enseigne est totalement cohérente avec nos autres offres, explique, satisfait, M. Rial. Nous ne sommes pas intéressés par l'organisation de voyages de masse. Ces activités ont toutes en commun le contact direct avec le client. » Avec son partenaire Alain Capestan, cet homme d'affaires s'est constitué en moins de dix ans un petit empire du voyage haut de gamme. Il devient désormais « numéro un français du sur-mesure ». Une fois cette acquisition finalisée, son groupe devrait réaliser 820 millions de francs de chiffre d'affaires et employer 225 salariés.

Terres d'aventure avait déjà changé de main il y a moins de deux ans, en juillet 1999, reprise alors par Marc Serrel, montagnard dans

l'âme, un homme de marketing qui avait fait ses armes chez Danone et Darty. Il voulait « augmenter la rentabilité de l'entreprise » et tripler son chiffre d'affaires pour atteindre « 500 millions en 2003 » (Le Monde du 4 novembre 1999). Une thérapie de choc qui a tourné court. L'organisateur de voyages à pied va donc devoir faire confiance à un autre guide. Car, malgré sa position de leader, l'enseigne a besoin d'un nouvel élan pour rendre son offre plus attractive.

UNE DIZAINE DE CONCURRENTS

Le concept de l'aventure à pied était novateur en 1975 lors de la création de l'entreprise par Hervé Derain et Daniel Popp. A l'époque, les circuits étaient conçus pour les adeptes des expériences extrêmes : marche de sept à huit heures par

jour, bivouac sommaire... Mais ces voyages ne constituent plus le cœur de métier du voyageur. Seul un client sur sept est tenté par ce type de périple. La croissance de la clientèle se fait sur des circuits plus accessibles : bagages portés par un tiers, rythme de marche réduit... Des produits dans l'air du temps qui attirent une clientèle urbaine et aisée en mal d'aventure. Un marché global d'environ 1 milliard de francs qui a attiré une dizaine de concurrents : Nouvelles Frontières, UCPA, Allibert, Club Aventure, Atalante... Une offre désormais pléthorique où les produits proposés ont tendance à fortement se ressembler.

Pour conserver son avance et justifier ses prix haut de gamme, Terres d'aventure doit se différencier. « Nous devons proposer plus de trekkings pour des groupes d'amis, des extensions après une randonnée, qui permettent au voyageur de rester quelques jours pour découvrir le pays. » Pour ce faire, M. Rial veut « faire jouer les synergies » avec ses autres enseignes. L'entreprise devrait disposer « d'une force de frappe marketing » grâce à un fichier client étendu.

Voyageurs du monde veut aussi utiliser sa nouvelle taille pour améliorer l'accueil des clients dans les pays, « en supprimant au maximum les intermédiaires ». Reste à savoir comment croître et s'industrialiser tout en conservant son supplément d'âme. « Nous avons réussi lorsque nous avons acquis Voyageurs du monde, réagit M. Rial. Nous voulons garder un esprit artisanal avec nos clients, sans transiger avec la rigueur de l'organisation. »

Laure Belot

et François Bostnavaron

F. Bn

PROFIL

UN « MATHEUX » FOU DE DÉSERT

Jean-François Rial va vite, très vite. A trente-sept ans, ce mathématicien de formation – probabiliste, comme il se plaît à le rappeler – n'avait aucune prédisposition pour devenir l'un des leaders du voyage d'aventures. Tout juste était-il « fou de désert » et « passionné d'histoire-géo », ce qui le poussera en 1994, alors qu'il est vice-président de Fininfo, agence spécialisée dans la fourniture d'informations financières, à reprendre avec Alain Capestan, directeur général, le tour-opérateur Comptoirs des déserts. Deux années seront toutefois nécessaires avant que le tandem de Fininfo ne fasse

le grand saut pour reprendre Voyageurs du monde. De son passé de financier, il a gardé des lunettes finement cerclées, la chemise blanche et le costume noir, mais l'actuel qu'il était transparent toujours ; ce spécialiste de l'évaluation des risques continue d'en prendre.

Aujourd'hui, avec son compère depuis quatorze ans Alain Capestan, ils détiennent à parts égales 70 % du groupe. Le reste est aux mains de la Société générale (14 %) et 15 % sont encore détenus par les fondateurs de Voyageurs du monde. Ses critères de choix ? sa motivation ? Etre son propre patron pour vendre un produit excitant sans être à chaque fois en « risque stratégique ».

Sa force ? une remise en cause permanente pour trouver de l'« authenticité dans la vie quotidienne ». Cette authenticité se

retrouve dans son engagement pour un tourisme éthique. Jean-François Rial est entier : « Je me fiche de perdre une destination si celle-ci ne correspond pas à notre éthique. » Mieux, il est un militant actif de Tourism for Development, l'association créée par Mustapha El Gendy pour venir en aide aux pays en voie de développement. Ainsi, dans tous les pays du monde, développés ou non, 1 % du prix des nuitées des voyageurs (1 dollar au maximum) est reversé à un fonds qui investit dans un projet de développement urgent. Mais la vie de cet homme pressé et responsable se résume peut-être à cette maxime de La Rochefoucauld, épinglée sur la porte de son bureau : « Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit. »

Laure Belot

et François Bostnavaron

F. Bn

L'avenir de Sagem en question, après le décès de son PDG

LA DISPARITION BRUTALE, mardi 6 février (Le Monde du 8 février), de Pierre Faure, PDG de Sagem, pose immanquablement la question du devenir de la société qu'il dirigeait et incarnait depuis de nombreuses années. Le destin de cette entreprise d'électronique très secrète était intimement lié à la personnalité de l'homme qui en fut nommé directeur général en 1983, puis PDG en 1987. Lionel Jospin, puis Laurent Fabius ont, mercredi, rendu hommage à Pierre Faure. Le premier ministre a salué « l'ingénieur et le scientifique reconnu, toujours engagé au service de l'intérêt général, et le chef d'entreprise talentueux qui a porté la Sagem au premier rang des entreprises françaises de haute technologie ».

Sous sa direction, le groupe Sagem, qui emploie aujourd'hui 16 000 personnes, a vu son chiffre d'affaires constamment progresser, passant de 11 à 28 milliards de francs en l'espace de dix ans. Pierre Faure a façonné une société atypique sur l'échiquier des entreprises de haute technologie. Une société d'un poids moyen face à des géants lancés dans une course à la taille critique, diversifiée sur trois grands marchés – la communication, la défense et l'automobile –, quand ses concurrents prônent la spécialisation, encore très centrée sur le marché français alors que tous les acteurs mènent une internationalisation à marche forcée.

Cette stratégie à contre-courant ne manquait pas d'être critiquée par les marchés financiers.

Pierre Faure défendait ses choix en expliquant que Sagem n'avait en fait qu'un seul métier, l'électronique, et que cette base technologique commune irriguait les différentes activités du groupe. Sur ses trois marchés, l'entreprise a privilégié quelques créneaux où elle a fait jouer ses compétences technologiques et son obsession de la maîtrise des coûts. Toutes ses activités ont en commun de nécessiter des relations étroites avec quelques grands donneurs d'ordre : l'Etat (pour la défense), les constructeurs automobiles, les opérateurs de télécommunications ou les câblo-opérateurs. Les réseaux établis par Pierre Faure étaient la clé de voûte de l'édifice.

LE FAX ET LE PORTABLE

Sagem revendique dans la défense, qui représente 20 % de son chiffre d'affaires, des positions-clés dans le domaine des drones, de l'optique et des systèmes inertiels. Le dernier contrat en date, l'équipement du Rafale, porte sur un montant de 1 milliard de francs. Dans le secteur automobile, qui pèse également 20 % du chiffre d'affaires, Sagem reste un acteur mineur, surtout présent sur le segment des tableaux de bord, des systèmes d'aide à la navigation et de contrôle moteur. C'est surtout la communication qui portait la croissance du groupe. Dans les années 1980, il avait réussi à s'imposer sur le marché du fax, dominé jusqu'alors par les constructeurs japonais. Ce succès a conduit Sagem à

s'intéresser au marché de l'électronique grand public. Après avoir fabriqué les décodeurs de Canal+, il s'est développé sur le marché des décodeurs numériques. Mieux, alors que les positions étaient déjà bien établies, Sagem s'est intéressé à la téléphonie mobile.

Cette entrée tardive n'a pas empêché le groupe de Pierre Faure de se faire une place au soleil. Près de 3 millions de terminaux en 1998, 7 millions en 1999, 13 millions en 2000, cette activité a représenté près du tiers du chiffre d'affaires en 2000. Mais en novembre, soumis, comme ses concurrents, à la révision à la baisse des prévisions de vente de téléphones mobiles, Pierre Faure tira la sonnette d'alarme. Cet avertissement a fait perdre au titre près du tiers de sa valeur. Paradoxalement, cette entreprise présente sur le marché de la communication ne communiquait guère, et cette opacité n'était pas du goût des marchés financiers.

Dans ce contexte, le décès de Pierre Faure laisse planer de nombreuses incertitudes sur l'avenir du groupe – restera-t-il présent sur tous ses métiers ? – et sur son actionnariat. Aujourd'hui, le capital est contrôlé par Coficem, une structure détenue aux deux tiers par les salariés et à 22 % par Suez Lyonnaise. Cogema possède 6 % de Sagem. Suez souhaitera-t-il ou non se désengager ? La question est posée.

Laurence Girard

EDF autorisée à entrer dans le capital du troisième électricien allemand

DEUX ANS auront été nécessaires pour permettre à EDF d'entrer sur le marché allemand. Mercredi 7 février, la Commission européenne a autorisé l'électricien français à acquérir 25,01 % d'Energie Baden-Wurtemberg (EnBW) en association avec OeW, un groupement de distributeurs du Sud-Ouest de l'Allemagne qui entre au même niveau. La Commission a cependant imposé une série de conditions pour atténuer la position dominante de l'entreprise publique.

En février 1999, au moment où le marché européen de l'électricité s'ouvre à la concurrence, le président d'EDF, François Roussely, annonce son intention de s'implanter sur le marché allemand par le biais d'une acquisition significative. Un mois plus tard, l'entreprise publique jette son dévolu sur EnBW, troisième producteur du pays, provoquant un vif émoi chez les électriciens allemands. Il est

reproché aux pouvoirs publics français de protéger EDF en reportant sans cesse le vote de la loi libéralisant le marché électrique, et à l'entreprise publique d'en profiter pour se renforcer à l'étranger. La loi ayant été votée en février 2000, les négociations se sont accélérées entre Bruxelles et EDF pour que l'électricien français donne à son tour des gages sur son marché national, où il contrôle 95 % de la production d'électricité.

EDF accepte de mettre à disposition de ses concurrents, pendant cinq ans, 6 000 mégawatts de capacités de production situées en France, soit 30 % du marché des clients éligibles, clients qui peuvent choisir leur fournisseur. En outre, EDF renonce à l'exercice de ses droits de vote dans la Compagnie nationale du Rhône (CNR), deuxième producteur français, dont il détient 16 % des actions et un siège au conseil d'administration. Enfin, EnBW

abandonnera les 24 % qu'elle possède dans le capital du suisse Watt, étant déjà très implantée dans ce pays (Le Monde du 20 janvier).

« EnBW fait désormais partie du groupe EDF », a affirmé Loïc Capéran, directeur général délégué clients, rappelant l'intention de monter à 34,5 % du capital rapidement. « Cette entreprise jouera un rôle dans notre développement en Espagne et en Italie. »

« AVERTISSEMENT » SYNDICAL

Cette mutation de l'entreprise française en groupe européen n'est pas sans provoquer des réactions. Mercredi, les cinq fédérations CFDT, CFE-CGC, CFTC, FO et CGT ont critiqué les contrats de groupe d'EDF et de GDF pour la période 2001-2003 en cours de finalisation avec l'Etat, et ont lancé un « avertissement solennel » aux directions des deux entreprises ainsi qu'au gouvernement. Elles dénoncent l'accéléra-

tion de la déréglementation voulue par les deux entreprises, déplorent l'inégalité entre les consommateurs du service public et les clients éligibles en matière de tarifs et s'inquiètent du volet social. Les syndicats ont « décidé d'une action unitaire de l'ensemble du personnel des industries électriques et gazières pour le 6 mars ».

Simultanément, le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, a tempéré les propos de François Roussely au Financial Times la semaine dernière. Dans un entretien avec le quotidien britannique, le président d'EDF a évoqué une ouverture du capital d'EDF parmi les possibilités à étudier pour financer la croissance du groupe. « La privatisation d'EDF n'est en aucune manière dans l'intention du gouvernement », a affirmé M. Pierret à l'Assemblée nationale.

Dominique Gallois

Le Monde des DEBATS

le nouvel Observateur

Février 2001

LE DÉBAT SUR LA CROISSANCE ET LE PLEIN EMPLOI

Économie: l'horreur est finie

Sophie Gherardi | Jean Pisani-Ferry

Christian Saint-Etienne

Dominique Vallet | Xavier Timbeau

Michèle Debonneuil | Daniel Cohen

Philippe Aghion | Cécilia Garcia-Penalosa

Deux siècles de corruption à la française

Yves Mény | Paul Jankowski

Ilvo Diamanti | Thierry Jean-Pierre

Alain Duhamel

La santé par les gènes

Débat entre Alain Fischer

et Bertrand Jordan

William Haseltine

Meyer, philosophe audacieux

Manuel Maria Carrilho

Offenbach sans tralala

Dominique Jameux

Pei, architecte global

Jean Lacouture

La Corse, laboratoire d'une république moderne par Jean-Marie Colombani

Mensuel.

Chez votre marchand de journaux - 25 F

Je m'abonne à

Le Monde des DEBATS Observateur

M. M^{me} M^{lle}

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro). Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %. Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : Le Monde des Débats, Service Abonnements 8, rue d'Aboukir 75002 Paris. Tél. 01 40 26 31 00

Je règle par carte bancaire n° : Date d'expiration :

Date et signature :

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

TF1 renonce à créer un studio de cinéma avec Pathé

La filiale du groupe Bouygues compte désormais sur ses propres forces pour se développer. Le satellite, le câble et Internet doivent être les futurs relais de croissance de la Une, en attendant le numérique hertzien. La Bourse continue de douter de la stratégie du groupe

EXCÉDÉ, Patrick Le Lay jette l'éponge. Après trois mois de négociations, le PDG de TF1 déclare qu'il « arrête les discussions avec Pathé ». Les deux groupes avaient envisagé de réunir leurs catalogues de films, notamment pour se renforcer face au nouveau groupe Vivendi Universal, et sa filiale Canal+ (Le Monde du 22 novembre 2000). Plus qu'un traditionnel différend sur les évaluations financières, ce sont des difficultés relationnelles avec Jérôme Seydoux qui seraient à l'origine de ce brutal coup d'arrêt. Pourtant, les deux groupes semblent condamnés à trouver un jour un terrain d'entente.

TF1 avait un réel intérêt à mettre sur pied un rival français au StudioCanal développé par Vincent Grimond pour le Groupe Canal+. En mettant en commun leurs longs-métrages et leurs moyens de production, au sein d'une société commune, TF1 et Pathé disposaient d'emblée de 1 200 films pour constituer la base d'un tel concurrent. Selon un dirigeant de la Une, cet embryon de studio aurait été « un formidable relais de croissance pour TF1 ». Notamment pour alimenter en films « TF1, le bouquet numérique TPS et les futures activités Internet à haut débit »,

commente un concurrent, pour qui « cette alliance aurait constitué une diversification supplémentaire de la chaîne privée ».

Faute d'entente avec Pathé, M. Le Lay a décidé « d'édifier ce pôle français tout seul ». Pour y parvenir, il se déclare prêt à « continuer de développer le sport et l'information avec les fonds de commerce » de TF1. Une nouvelle déconvenue pour TF1 qui, voilà deux ans, avait fait un aller retour sans lendemain dans le capital de Pathé, dont il avait été chassé par une contre-offensive de Vivendi. Aujourd'hui, plus encore qu'hier, tout pousse

pourtant la chaîne privée et le groupe de Jérôme Seydoux à s'entendre. Vivendi Universal ne peut pas faire de nouvelles acquisitions sur le territoire français, ayant déjà atteint le niveau de parts de marché autorisé par les règles de la concurrence. Pathé pourrait aussi trouver avantage à s'adosser à TF1 pour développer son activité de diffuseur, notamment sur le numérique hertzien.

En attendant de trouver, éventuellement, une autre forme d'alliance que celle qui vient d'échouer, TF1 ne peut compter que sur ses propres forces. La

filiale de Bouygues, dont l'absence d'internationalisation a souvent été soulignée, ne souffre pas trop, pour l'instant, de cette caractéristique. « Aujourd'hui encore, les droits de retransmission sont négociés pays par pays », remarque Édouard Tétreau, analyste financier de Crédit Lyonnais Securities Europe, et auteur d'une récente étude sur les médias. « A terme, dans cinq ou six ans, des groupes de la taille de Vivendi Universal ou de RTL Group pourront peut-être inverser le rapport de force avec les détenteurs de droits au bénéfice des diffuseurs », ajoute-t-il. Mais, signale M. Tétreau, « pour l'instant, ma préférence va vers un diffuseur, comme TF1, qui domine totalement son marché domestique, une situation fortement génératrice de cash, plutôt que vers un opérateur multinational comme Canal+ qui mettra des années pour s'imposer face aux détenteurs de droits ». En outre, le rachat par TF1 de 100 % d'Europort, chaîne sportive paneuropéenne, un des premiers acheteurs de droits sportifs en Europe, place la Une en position de force dans ce secteur. Ainsi, TF1 a pu diffuser la finale du tournoi d'Australie de tennis opposant le Français Arnaud Clément à l'Américain André Agassi.

Avec la reprise complète d'Europort, intégrée dans TF1 Digital, bouquet de chaînes thématiques de la Une, TF1 mise sur le développement de ses activités via Télévision par satellite (TPS) et le câble, sa position n'étant pas encore arrêtée concernant le numérique hert-

seur d'accès à plus tard, lorsque le haut débit sera généralisé.

La Bourse semble pour l'instant avoir du mal à y croire. Calé autour de 53 euros, le cours de TF1 est revenu à son niveau de janvier 2000, malgré des bénéfices supérieurs aux prévisions : en 2000, la chaîne a enregistré un résultat net de 250 millions d'euros, contre 158,7 millions d'euros un an plus tôt, soit une hausse de 57,8 %. Et les perspectives publicitaires pour 2001 sont bonnes. Pour M. Tétreau, « les chaînes privées devraient bénéficier d'un effet d'aubaine extraordinaire cette année ».

La Une pourrait ainsi connaître une croissance de 9 % de son chiffre d'affaires publicitaire alors que la hausse du marché devrait se situer entre 6 % et 7 %. Ce surplus sera dû à la réduction de 20 % du temps légal de publicité de France Télévision, premier concurrent de TF1, qui passe, en 2001, de dix à huit minutes par heure. Cette progression pourrait même être supérieure : la régie du service public a mécontenté nombre d'annonceurs en décidant de programmer deux marques concurrentes dans un même écran publicitaire.

Guy Dutheil

Vers un nouveau tour de table pour TPS

Déjà partenaires dans TF6, TF1 et M6 souhaitent se partager le pouvoir au sein du bouquet numérique TPS, détenu par TF1 (25 %), M6 (25 %), Suez (25 %), et France Télévision Entreprises (FTE, 25 %), qui regroupe France Télécom (pour 66 %) et France Télévision (34 %). Partenaire dormant, France Télévision cherche à quitter sa place dans le tour de table de TPS. La cession des 8,3 % de TPS que les chaînes publiques détiennent indirectement, au travers de FTE, rapporterait près de 300 millions de francs.

Ce départ pourrait être accompagné de celui de Suez. Le groupe de Gérard Mestrallet, actionnaire de M6, réfléchit à un retrait au profit de cette chaîne. Après ces deux opérations, le nouveau tour de table de TPS comprendrait d'une part TF1 et M6, avec 37,5 % des parts chacun, d'autre part France Télécom, qui reprendrait 100 % de FTE. Ce schéma n'est encore qu'« un projet, et les choses ne vont pas bouger aussi vite qu'on le croit », précise un actionnaire de TPS.

La Cour de cassation consacre le droit de propriété des photographes sur leurs images

POUR LA PREMIÈRE FOIS, la Cour de cassation a dû se prononcer sur les épineuses questions de droit d'auteur, de la propriété des images et de leur commercialisation, qui divisent depuis plus d'un an les photographes et les agences de presse. La juridiction suprême a donné raison aux premiers dans un arrêt du 24 janvier à propos d'un conflit de droit du travail opposant le photoreporter Pascal Victor et l'agence photographique Stills (groupe Hachette Filipacchi Médias ou HFM, spécialisée dans le « show business » (portraits de personnalité)).

Invoquant son droit d'auteur garanti par le code de la propriété intellectuelle, Pascal Victor souhaitait récupérer quelque « quarante cartons » de diapositives réalisées pour le compte de Stills, entre 1992 et 1995. Ce spécialiste du Festival de Cannes et du portrait en studio travaille aujourd'hui pour l'agence Max-PPP. Stills refusait de lui rendre ses images au motif qu'elle les a coproduites. Elle serait donc « fondée à [en] poursuivre l'exploitation » en reversant à Pascal Victor des droits d'auteur.

La Cour de cassation a confirmé l'arrêt de la cour d'appel du 24 septembre 1998 en retenant « qu'à défaut de convention particulière

[concernant] les droits de copropriété et d'exploitation de photographies qu'il avait remises à son employeur aux fins de publication, M. Victor en était le seul propriétaire. » La copropriété n'est reconnue que si elle est clairement spécifiée par contrat.

« CRÉATION » CONTRE « BON SENS »

Cet arrêt va dans le même sens que le jugement du tribunal de grande instance de Nanterre du 13 décembre 2000, qui condamnait Gamma (HFM) à restituer au photographe Francis Apesteguy les 82 419 photos qu'il a réalisées pendant vingt ans à l'agence (Le Monde du 16 décembre 2000). Le tribunal affirmait que la propriété n'est pas liée « aux conditions économiques de la production de l'œuvre mais (...) à l'acte de création qui seul exprime la personnalité de l'auteur ».

Pascal Victor attend encore la restitution d'« une vingtaine de cartons ». Il réalisera ensuite « un inventaire » ; la « jurisprudence Apesteguy » a en effet prévu qu'en cas de perte de photos, l'agence devait verser des dommages et intérêts. Pascal Victor se dit « très satisfait » par l'arrêt qui « va obliger les agences à réfléchir autrement à l'exploitation des photos sur le Net. »

Rémi Gaston-Dreyfus, président de Gamma, trouve ces décisions

« inquiétantes et dangereuses ». Pour lui, « Gamma et Stills ne revendiquent pas la propriété des images mais le droit de les exploiter. Pour les Anglo-Saxons, cette question relève du bon sens. En France, le bon sens n'est pas suffisant. Les contrats de nos photographes devront être très clairs, car il serait absurde de participer à la production de reportages que nous ne pourrions exploiter » ! L'arrêt intervient alors que les négociations s'éternisent à Gamma sur de nouveaux contrats de travail prenant en compte la délicate question des droits sur Internet. Rémi Gaston-Dreyfus a toutefois « bon espoir d'aboutir au printemps ».

Chez Corbis-Sigma, seuls six photographes auraient signé un nouveau contrat. « Ces hésitations traduisent une perte de confiance dans la ligne éditoriale de l'agence, confirme un reporteur de Corbis qui perçoit une bouffée d'oxygène dans cet arrêt. Nous sommes pour une fois protégés par nos lois ! »

Michel Guerrin

Les internautes français se connectent majoritairement à domicile

AVEC 4,7 MILLIONS de foyers connectés en décembre 2000, contre 3 millions il y a un an, la population des internautes français commence à compter. D'autant que la France tend à devenir un pays « adulte » en matière d'utilisation de la Toile. 58 % des connections y sont réalisées à domicile. Autant de raisons pour lesquelles la société Netvalue, spécialiste de la mesure de l'audience en ligne, s'est penchée sur le profil de ces internautes.

Réalisée à partir d'un panel représentatif de 3 553 foyers, son enquête montre que les foyers connectés se trouvent le plus fréquemment dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, et tout d'abord dans la région parisienne (32,1 %). De même, l'internaute à domicile est encore, dans 60 % des cas, un homme, cette proportion n'ayant curieusement pas évolué au cours de l'année 2000.

Autre élément atypique, la part des internautes âgés de plus de cinquante ans régresse, passant de 17,2 % à 15,7 % entre janvier et décembre 2000, alors que la tendance est plutôt inverse dans la plupart des pays occidentaux. En revanche, comme à l'étranger, l'accès au Web se démocratise. En décembre 2000, près de 33 % des internautes avaient des revenus mensuels infé-

SIX SEMAINES après le rachat de RMC par Nextradio, Alain Weill, administrateur délégué, a présenté, mardi 6 février, la nouvelle grille de la station. Celle-ci sera désormais « nationale, interactive et proche des auditeurs ». Rompant définitivement avec le concept de « radio du Sud », RMC met d'abord le cap sur l'Île-de-France, le plus fort réservoir d'audience, avec ses 12 millions d'habitants.

Discrètement mise à l'antenne depuis le 22 janvier, la nouvelle grille réserve une place importante à l'information, avec 78 rendez-vous par jour. Comme ailleurs, les grands journaux ont lieu le matin, à la mi-journée et en début de soirée. Le sport et les informations-services sur la météo et la circulation automobile y sont largement traités, toutes les quinze minutes le matin. D'ici à la fin de 2001, une dizaine de grandes villes devraient profiter du même type de renseignements. Dans chacune, trois journalistes assureront la recherche et le traitement de l'information locale, qui, en tout état de cau-

se, ne pourra pas dépasser une heure par jour.

L'autre point fort de la grille de RMC est l'interactivité. « Spécifique de la radio, elle est la base de notre concept », explique Alain Weill. D'ailleurs, le slogan publicitaire qui s'affichera bientôt sur les murs des grandes villes est : « RMC, c'est la radio d'info qui vous donne la parole. » De longues séquences du programme sont consacrées au débat avec les auditeurs sur des sujets d'actualité.

L'ÉTAT-MAJOR RECOMPOSÉ

Trois tranches horaires sont réservées à des thèmes plus précis. Le matin, le pédiatre Christian Spitz propose des solutions aux questions posées dans l'émission « La vie est compliquée ? » ; de 14 heures à 16 heures, un magazine sera consacré à la consommation et, à 16 heures, une émission « poil à gratter et antilangue de bois » de deux heures devrait être un des produits d'appel de la station. Les noms des animateurs de ces deux dernières émissions n'ont

pas été dévoilés, la négociation de leurs contrats n'étant pas achevée.

Car, en même temps qu'il construisait sa nouvelle grille, Alain Weill a aussi restructuré l'entreprise. Soixante personnes sont parties, principalement à Monaco. L'état-major a complètement été recomposé, et une trentaine de journalistes devraient être embauchés à Paris et dans les régions. A terme, la station devrait employer 115 personnes, dont 50 à Monaco, 30 à Paris et 30 dans les régions. Un déménagement est prévu vers le site parisien, alors que celui de Monaco, où les installations techniques ont été inaugurées l'été dernier, devrait rester le centre d'émission et de diffusion.

Alain Weill peut compter sur un investissement de 150 millions de francs sur trois ans. Son budget annuel sera de 120 millions de francs. L'équilibre devrait être atteint avec 3 % d'audience, mais Alain Weill espère emmener RMC entre 4 % et 7 %.

Françoise Chirot

Le PDG de Disney se dit intéressé par Yahoo!

LE PDG de Disney, Michael Eisner, a reconnu qu'il serait intéressé par l'acquisition du portail Yahoo!, à condition que son prix soit revu à la baisse. Interrogé dans la soirée du mardi 6 février sur une éventuelle reprise de ce portail, à l'occasion d'une réunion avec des analystes en Californie, il a indiqué : « Le problème est simplement qu'il est surévalué. » Toutefois, un porte-parole de Disney a qualifié, mercredi, une telle éventualité de rachat de « pure spéculation », voire de plaisanterie. Disney a annoncé récemment la fermeture de son portail Internet GO.com dans lequel il avait investi quelque 150 millions de dollars. M. Eisner avait toutefois affirmé à cette occasion qu'Internet restait pour son groupe « un élément crucial de la stratégie ».

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : la ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca, a souhaité, mercredi 7 février, que la prise de contrôle de RTL Group par Bertelsmann ne remette pas en cause « le souci vigilant et constant, qui a été jusqu'à présent celui du Luxembourg et de la France, de préserver l'équilibre entre les deux partenaires ». En ce qui concerne M6, la ministre a rappelé que « la règle de parité entre les droits de vote des deux principaux actionnaires, Suez Lyonnaise et RTL » était « un élément d'équilibre essentiel ».

■ **PUBLICITÉ** : le groupe Publicis a annoncé mercredi 7 février le rachat de 100 % du capital de l'agence de design Carré noir, pour un montant non dévoilé. Carré noir compte parmi ses clients Le Bon Marché, Lafarge et Michelin.

■ **PRESSE** : Louis Ballandé, président du groupe calédonien homonyme spécialisé dans le nickel, a pris la majorité du capital de l'éditeur des guides et du magazine gastronomique Gault-Millau. M. Ballandé détient 60 % du capital, à l'issue d'une restructuration qui voit également l'entrée de Gallimard (12 %).

■ **AGENCE** : la commission financière de l'Agence France-Presse (AFP) a donné un avis défavorable au projet de budget 2001 présenté par le président, Bertrand Eveno. La commission critique les provisions de 150 millions de francs que le PDG souhaite passer sur l'exercice 2000. Il devra revoir sa copie pour le conseil d'administration du 14 février.

Frédéric Roy

LE MONDE
diplomatique

FÉVRIER 2001

Les mensonges de l'uranium appauvri

En Guyane, or « sang » contre or vert

Un reportage de Maurice Lemoine

et aussi :

Mort programmée du secret bancaire suisse (Jean Ziegler) ; Le climat, otage des lobbies industriels (Agnès Sinaï) ; La retraite, pas la déroute (Thierry Paquot) ; Envahissants experts de la tolérance zéro (Pierre Lambert) ; Stratégies féminines dans un Togo en crise (Florence Santos da Silva) ; Fritz Lang, cinéaste prémonitoire (Philippe Dubois) ; Portrait de Dubaï, cité globale (David Hirst) ; Quand s'essouffent les « tigres » asiatiques (David Camroux) ; etc.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **MAZDA** : le cinquième constructeur automobile japonais va racheter son réseau de distribution en France au groupe britannique Inchcape, a-t-il annoncé jeudi 8 février.

● **GENERAL MOTORS** : le constructeur automobile américain a approuvé un projet de production de voitures en commun avec le numéro un russe AvtoVaz, soit un investissement de 333 millions de dollars, selon des sources proches du dossier.

● **GIAT** : le groupe public d'armement terrestre (GIAT) a annoncé, mercredi, recourir au chômage partiel jusqu'en avril, à la suite de la suspension des livraisons de chars Leclerc aux Emirats arabes unis. GIAT a noté « une divergence » d'interprétation du contrat signé en 1993.

● **BAYER** : le groupe chimique allemand « regrette la prolongation de la suspension du Gaucho », son insecticide des cultures suspecté de tuer les abeilles, a-t-il commenté mercredi. Le ministère de l'agriculture a décidé parallèlement de confier une étude à un comité d'experts indépendants.

SERVICES

● **LA POSTE** : le bureau de poste de Paris 10 (Magenta) est en grève depuis onze jours. Les syndicats réclament des tournées de facteurs supplémentaires pour faire face à l'accroissement de l'activité.

● **BONDUELLE** : le groupe agroalimentaire français a annoncé mercredi qu'il prendra, au printemps, le contrôle de l'italien OrtoBell. Bonduelle deviendra numéro un du légume frais élaboré en Italie, avec 30 % de parts de marché.

● **IBERIA** : l'offre publique de vente (OPV) portant sur 54 % de la compagnie aérienne espagnole – la part de capital encore au mains de l'Etat espagnol – aura lieu en avril, a annoncé, mercredi, la Société d'Etat des participations industrielles.

● **ALITALIA** : Francesco Mengozzi, actuellement membre de la direction de la

société italienne des chemins de fer, a été proposé mercredi pour diriger la compagnie aérienne en qualité de directeur général, dans le cadre d'un conseil d'administration. La décision pourrait être entérinée vendredi 9 février.

FINANCES

● **SUMITOMO BANK** : le groupe bancaire japonais va réduire sa participation dans Goldman Sachs de 3,4 % à 3,1 %, en cédant 1,5 million d'actions pour 136 millions de dollars (147 millions d'euros), avec une plus-value de 80 millions de dollars.

RÉSULTATS

● **ASTRAZENECA** : le groupe pharmaceutique anglo-suédois a annoncé jeudi un bénéfice imposable 2000 en hausse de 15,6 %, à 4,110 milliards de dollars (4,372 milliards d'euros), pour un chiffre d'affaires de 15,804 milliards de dollars, en hausse de 8 % par rapport à 1999.

● **UNILEVER** : le groupe agroalimentaire anglo-néerlandais a annoncé, jeudi, avoir dégagé un bénéfice net 2000 en baisse de 60 %, à 1,1 milliard d'euros, pour un chiffre d'affaires en augmentation de 16 %, à 47,582 milliards d'euros.

● **BARNESANDNOBLE.COM** : le site de ventes en ligne du libraire américain a annoncé, mercredi, une perte nette de 314,7 millions de dollars en 2000, triple de celle de 1999, pour un chiffre d'affaires doublé à 374,9 millions de dollars.

● **BARCLAYS** : la banque britannique a dégagé un bénéfice avant impôt de 3,496 milliards de livres en 2000, en hausse de 42 % par rapport à 1999, tiré par l'acquisition de Woolwich. Ses provisions pour créances douteuses ont augmenté de 32 %, à 817 millions.

● **PHILIPS** : le groupe électronique néerlandais Philips a annoncé jeudi un bénéfice net hors éléments exceptionnels de 2,564 milliards d'euros pour 2000, en hausse de 42 %, et prévu un ralentissement de l'économie en 2001. En 2000, le chiffre d'affaires de Philips a progressé de 20 %, à 37,86 milliards d'euros pour un résultat d'exploitation hors éléments exceptionnels de 2,9 milliards d'euros.

VALEUR DU JOUR

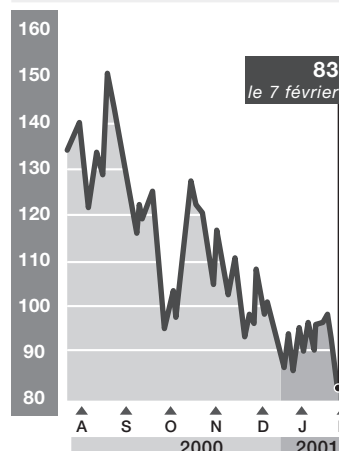
La baisse du prix d'Orange nuit à France Télécom

LA FORTE baisse par France Télécom de la fourchette de prix pour l'introduction en Bourse d'Orange, sa filiale de téléphonie mobile, a déçu aux marchés. Le titre de l'opérateur a cédé 6,74 %, à 83 euros, mercredi 7 février, à Paris, après être descendu, en cours de séance, jusqu'à 82,40 euros, son niveau le plus bas depuis octobre 1999. Le volume d'échanges de l'action France Télécom a dépassé les 11 millions, une intensité qu'elle n'avait pas connue, depuis la mi-septembre.

La décision de France Télécom n'avait pourtant pas de quoi surprendre, au vu des informations de marché sur les difficultés rencontrées par le groupe dans l'introduction du numéro deux du mobile en Europe. Tirant les conséquences du peu d'appétit actuel des investisseurs pour les valeurs technologiques, l'opérateur a annoncé, mercredi matin, la révision à la baisse de la fourchette indicative de prix pour la vente de 633 millions d'actions Orange, soit 13 % du capital de cette société. Initialement prévu entre 11,5 et 13,5 euros, le prix de l'action sera compris entre 9,5 et 11 euros. L'opération devrait donc valoriser la société entre 45,6 et 52,8 milliards d'euros. On est loin des 70 à 85 milliards sur lesquels France Télécom tablait encore récemment. La réaction des investisseurs à l'initiative de l'opérateur a été « extrêmement positive », a affirmé à l'AFP son directeur financier, Jean-Louis Vinciguier-

Action France Télécom

en euro à Paris

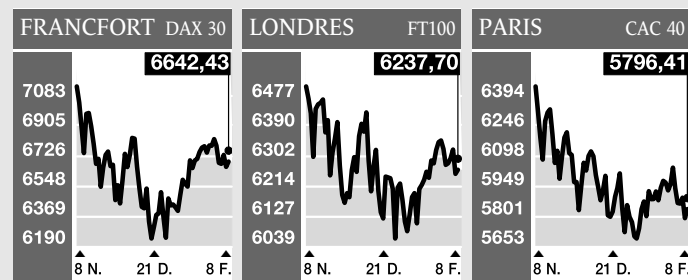


Source : Bloomberg

ra. Selon lui, l'offre en actions était « largement souscrite » mercredi soir. L'offre au public, prolongée d'une journée, prendra fin vendredi, comme celle réservée aux investisseurs institutionnels. France Télécom a aussi retardé, du 12 au 13 février, la fixation du prix définitif d'introduction d'Orange et la première cotation du titre à Paris et Londres. Au prix médian de la nouvelle fourchette (10,25 euros), l'entrée en Bourse doit permettre de lever 6,5 milliards d'euros, auxquels s'ajouteront au moins 3,3 milliards attendus de l'émission d'obligations France Télécom échangeables en titres Orange. Celles-ci ont d'emblée remporté un franc succès, le groupe ayant clôturé leur émission dès mercredi.

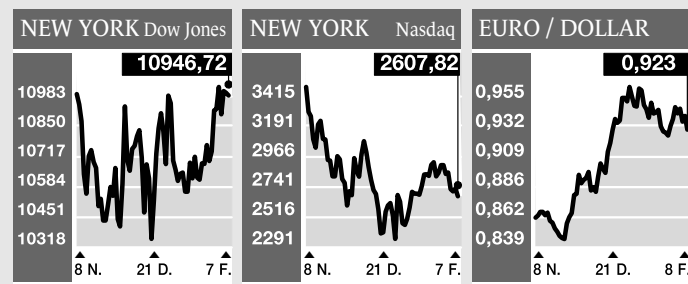
Antoine Jacob
(avec AFP et Reuters)

EUROPE



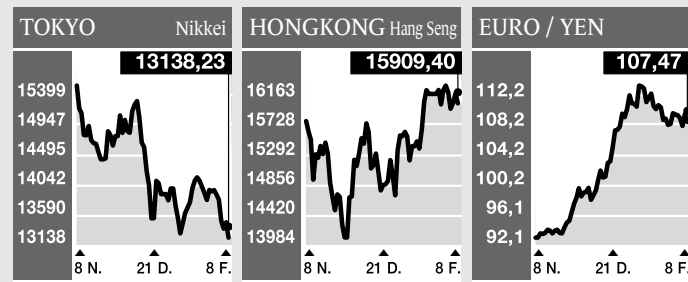
Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 08/02	Var. % 07/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4655	0,44	-2,46
EUROPE	STOXX 50	4448,19	0,27	-2,39
EUROPE	EURO STOXX 324	386,87	0,46	-1,26
EUROPE	STOXX 653	355,32	0,31	-1,24
PARIS	CAC 40	5796,41	0,77	-2,19
PARIS	MIDCAC	2571,99	0,04	3,82
PARIS	SBF 120	3953,91	0,71	-1,71
PARIS	SBF 250	3700,76	0,19	-1,87
PARIS	SECOND MARCHÉ	2917,55	0,08	3,57
AMSTERDAM	AEX	625,27	0,05	-1,93
BRUXELLES	BEL 20	3002,14	-0,45	-0,74
FRANCFORT	DAX 30	6642,43	0,96	3,25
LONDRES	FTSE 100	6237,70	0,19	1,92
MADRID	STOCK EXCHANGE	10009,40	1,30	9,88
MILAN	MIBTEL 30	43344,00	0,61	-0,86
ZURICH	SPI	7952,80	-0,88	-2,24

AMÉRIQUES



Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 07/02	Var. % 06/02	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10946,72	-0,10	1,48
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1340,89	-0,85	1,56
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2607,82	-2,13	5,56
TORONTO	TSE INDEX	9137,63	-1,76	2,28
SAO PAULO	BOVESPA	16812,35	10,18
MEXICO	BOLSA	353,52	-1,66	11,87
BUENOS AIRES	MERVAL	503,92	-1,72	20,91
SANTIAGO	IPSA GENERAL	102,03	-1,07	6,28
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7921,08	0,26	16,06

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 08/02	Var. % 07/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13138,23	-1,70	-4,70
HONGKONG	HANG SENG	15909,40	-0,87	5,39
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1982,34	2,04	2,88
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	74,50	2,84	17,60
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3277,80	0,46	3,90
BANGKOK	SET	23,45	1,38	25,87
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4367,48	1,26	9,95
WELLINGTON	NZSE-40	2001,09	0,66	5,23

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 gagnait 0,67 %, jeudi 8 février en milieu de journée, à 5 790,71 points. Mercredi 7 février, l'indice avait fini sur un recul de 1,71 %, à 5 752,14 points. L'indice technologique IT-CAC 50 avait perdu 1,68 %, à 2 470,80 points.

FRANCFORT

THERMOMÈTRE de la Bourse de Francfort, l'indice Dax était en hausse de 0,76 % à la mi-séance, jeudi, à 6 628,86 points. Mercredi, le Dax avait cédé 1,70 %, à 6 578,96 points. Le Nemax 50, qui recense les plus grands valeurs technologiques, avait abandonné 4,22 %, à 2 529,35 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres gagnait 0,23 %, jeudi à la mi-journée, l'indice de référence Footsie affichant 6 239,80 points. Le Footsie avait perdu 1,08 % mercredi, à 6 225,6 points. L'indice techMARK des principaux titres de la technologie s'était replié de 3,08 %, à 2 635,38 points.

TOKYO

LES VALEURS nipponnes ont terminé, jeudi 8 février, en baisse de 1,7 %. L'action du groupe électronique Matsushita a perdu plus de 10 %. L'indice de référence Nikkei affichait 13 138,23 points à la fermeture, après être brièvement tombé, à la mi-séance, sous le plancher psychologique de 13 000 points, pour la première fois depuis octobre 1998.

NEW YORK

LES VALEURS technologiques ont été déstabilisées, mercredi 7 février, par les déclarations du numéro un mondial des équipements de réseau Cisco Systems. Celui-ci a reconnu que le ralentissement de l'économie américaine affecterait sensiblement ses résultats des prochains trimestres. L'indice Nasdaq a abandonné 2,13 %, à 2 607,82 points. L'indice Dow Jones a cédé 0,10 %, à 10 946,72 points. Le Standard and Poor's 500 a affiché une baisse de 0,84 %, à 1 340,89 points. Le volume des échanges s'est élevé à 2 milliards d'actions sur le Nasdaq et à 1,14 milliard à Wall Street.

TAUX

LE MARCHÉ obligataire en Europe se repliait très légèrement dans les premiers échanges, jeudi 8 février, poussant mécaniquement les taux à la hausse. Le taux de l'emprunt du Trésor français à 10 ans s'établissait à 4,91 %. Aux Etats-Unis la veille, le rendement de l'obligation d'Etat à 10 ans s'était établi à 5,18 %, contre 5,19 % mardi.

MONNAIES

LE YEN s'est nettement affaibli face au dollar, après l'annonce d'une forte contraction de 0,6 % du produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre 2000, qui souligne les faiblesses de l'économie japonaise. Il s'échangeait, jeudi matin, à 116,32 yens pour 1 dollar. L'euro cotait 0,9273 dollar.

ÉCONOMIE

Contraction du PIB japonais au troisième trimestre 2000

LE JAPON a fortement révisé à la baisse sa croissance économique pour le troisième trimestre 2000, qui s'est finalement contractée de 0,6 %, contre une croissance attendue de 0,2 %, selon les chiffres préliminaires publiés en décembre, a annoncé, jeudi 8 février, le Bureau du gouvernement. En rythme annuel, le produit intérieur brut (PIB) affiche une baisse de 2,4 % pour la période de juillet à septembre, contre une hausse jusqu'à présent estimée à 1 %, a précisé le gouvernement. La croissance des investissements des entreprises a ainsi été revue à 1,5 %, contre un bond initialement prévu de 7,8 %. La consommation des ménages, qui représente environ 60 % du PIB, a en revanche été laissée inchangée, avec une croissance nulle d'un trimestre sur l'autre.

La masse monétaire du Japon a progressé de 2,4 % sur un an en janvier après avoir déjà augmenté de 2,2 % en décembre, a indiqué la Banque du Japon dans un rapport préliminaire jeudi. Ce chiffre concerne M2 (liquidités, comptes à vue et à terme) et les certificats de dépôts bancaires. « Il semble probable que les fonds sortant des comptes postaux (arrivés à maturité) soient transformés en liquidités déposées sur les comptes », a estimé un responsable de la Banque du Japon.

Les prix de gros ont reculé en janvier au Japon de 0,2 % sur un mois et de 0,3 % sur un an, a annoncé, jeudi, la Banque du Japon. En décembre, ils avaient légèrement progressé par rapport au mois précédent de 0,1 % mais reculaient de 0,1 % en glissement annuel. Les prix à l'exportation ont progressé de 3 % sur un mois et de 4,2 % sur un an, alors que les prix à l'importation ont augmenté de 0,1 % sur un mois et de 10,9 % sur un an.

ÉTATS-UNIS : la productivité a progressé de 2,4 % en rythme annuel au quatrième trimestre 2000, a annoncé mercredi le département du Travail dans sa première estimation. La progression de la productivité au dernier trimestre 2000, moins soutenue que la hausse de 3 % en rythme annuel au trimestre précédent (contre une précédente estimation de 3,3 %), s'explique à la fois par une progression plus ralentie de la production mais aussi des heures travaillées. Sur l'ensemble de l'année 2000, la productivité américaine a progressé de 4,3 %, la progression la plus forte depuis 1983.

Le président de la Réserve fédérale de Chicago, Michael Moskow, a estimé, mercredi, qu'il n'y avait pas d'indices aujourd'hui d'un « déclin à grande échelle de l'activité économique aux Etats-Unis ». « Il est très difficile de faire des prévisions pour cette année, mais mon premier sentiment est que nous ne sommes pas en période de récession », a-t-il ajouté.

Le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, a déclaré, mercredi, que la croissance économique des Etats-Unis repartira en cours d'année. « On peut espérer que, d'ici la fin de l'année, on verra une amélioration du taux de croissance aux Etats-Unis », a-t-il déclaré.

ALLEMAGNE : les entrées de commandes dans l'industrie ont enregistré, en volume et en données corrigées des variations saisonnières, une hausse de 2,7 % en décembre, comparé à novembre.

L'économiste allemand Horst Siebert, membre du groupe des « cinq sages » chargé de conseiller le gouvernement, a estimé dans le magazine allemand *Wirtschaftswochen* de jeudi que la croissance allemande n'atteindra que 2,4 % cette année, alors que le ministère des finances table toujours sur 2,75 %.

Les prix à la consommation en Allemagne ont augmenté en janvier de 0,5 % par rapport à décembre et de 2,4 % en glissement annuel, selon des chiffres définitifs publiés jeudi par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden (ouest de l'Allemagne).

FRANCE : le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a réaffirmé mercredi que la croissance économique devrait rester forte cette année en dépit du ralentissement observé aux Etats-Unis.

ZONE EURO : la Commission européenne a proposé, mercredi, d'améliorer la coordination des politiques économiques dans la zone euro par la mise au point de règles communes et une meilleure transparence dans l'information. Le commissaire chargé de l'euro, Pedro Solbes, présentera ses idées lundi 12 février aux ministres des finances de l'Eurogroupe et des Quinze.

La Commission européenne a exhorté, mercredi, les gouvernements des quinze pays européens à se ressaisir dès le sommet de Stockholm, fin mars, afin de tenir leur promesse de moderniser la société européenne et parvenir au plein-emploi.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371		FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	07/02	COURS	07/02
COURONNE DANOISE.....	7,4631	COUR. NORVÉGIENNE.....	8,1875
COUR. SUÉDOISE.....	8,9125	COURONNE TCHÈQUE.....	34,6720
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7030	DOLLAR CANADIEN.....	1,4092
DOLLAR HONGKONG.....	7,2734	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1062
FORINT HONGROIS.....	265,2700	LEU ROMAIN.....	24963
ZLOTY POLONAIS.....	3,7870		

Cours de change croisés

08/02 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,85892	0,92315	1,44076	1,44985	0,60201
YEN.....	116,42500	107,47000	16,38000	168,78000	70,06500
EURO.....	1,08325	0,93049	0,15245	1,56985	0,65185
FRANC.....	7,10410	6,10295	6,55957	10,29785	4,27720
LIVRE.....	0,68973	0,59265	0,63700	0,09710	0,41525
FRANC SUISSE.....	1,66110	1,42725	1,53390	0,23380	2,40825

Taux d'intérêt (%)

Taux 07/02	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,76	4,63	4,91	5,37
ALLEMAGNE.....	4,72	4,72	4,76	5,25
GDE-BRETAG.....	7	5,71	4,81	4,37
ITALIE.....	4,72	4,70	5,16	5,73
JAPON.....	0,25	0,33	1,46	2,21
ÉTATS-UNIS.....	5,53	5,06	5,19	5,51
SUISSE.....	3,50	3,33	3,39	3,98
PAYS-BAS.....	4,67	4,70	4,89	5,33

Matif

Cours 12 h 30	Volume 08/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001.....	52364,00	89,82	89,79
Euribor 3 mois			
MARS 2001.....	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 07/02	Var. % 06/02
BRENT (LONDRES).....	29,91
WTI (NEW YORK).....	0,31	-0,38
LIGHT SWEET CRUDE.....	31,27	+3,30

Or

En euros	Cours 07/02	Var. % 06/02
OR FIN KILO BARRE.....	9060	+0,22
OR FIN LINGOT.....	9200	+0,99
ONCE D'OR (LO).....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	53,20	+0,76
PIÈCE SUISSE 20 F.....	52
PIÈCE UNION LAT. 20.....	51,50	-1,53
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	181,25
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	366,25
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	333	-1,48

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action du géant de la téléphonie mobile Nokia a chuté de 5,50 %, à 34,15 euros, mercredi 7 février. Déçu par les résultats du numéro un mondial des équipements de réseau, Cisco Systems, le marché a sanctionné sans discernement la plupart des grandes valeurs technologiques européennes.

fourchette du prix d'introduction de sa filiale de téléphonie mobile Orange. L'opérateur allemand souhaite vendre en Bourse prochainement une partie de sa filiale de téléphonie mobile, pour financer ses investissements dans les réseaux UMTS de troisième génération.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 07/02, and company names under the heading AUTOMOBILE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 07/02, and company names under the heading BANQUES.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 07/02, and company names under the heading PRODUITS DE BASE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 07/02, and company names under the heading CONSTRUCTION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 07/02, and company names under the heading CONSUMMATION CYCLIQUE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 07/02, and company names under the heading CHIMIE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 07/02, and company names under the heading PHARMACIE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 07/02, and company names under the heading CONGLOMÉRATS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 07/02, and company names under the heading TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 07/02, and company names under the heading ÉNERGIE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 07/02, and company names under the heading SERVICES FINANCIERS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 07/02, and company names under the heading BIENS D'ÉQUIPEMENT.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 07/02, and company names under the heading BIENS DE CONSOMMATION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 07/02, and company names under the heading SERVICES COLLECTIFS.

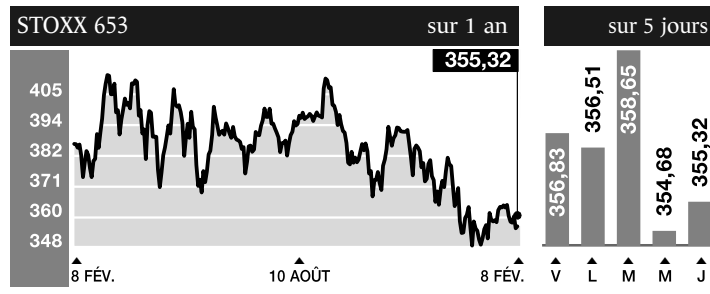


Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

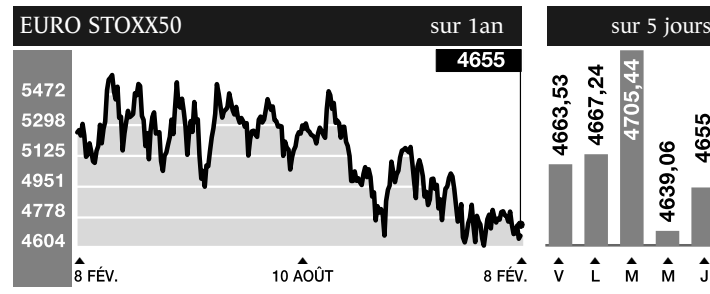


Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Advertisement for 'À NOS ABONNÉS' with text: 'Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro 0803 022 021 (0,99 F TTC/mn)'.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

Table listing various European stocks with columns for country, company name, and price.

VALEURS FRANCE

L'action Air France gagnait 2,37 %, jeudi 8 février en début de matinée, à 23,35 euros. La compagnie a annoncé une hausse de 22,4 % de ses ventes au troisième trimestre de son exercice 2000-2001 (à fin décembre). Mais elle renouvelle sa mise en garde sur l'impact négatif du prix du pétrole et les difficultés de compagnies régionales sur son résultat d'exploitation.

Le titre Alstom perdait 0,39 %, à 25,65 euros, jeudi matin. Dans le cadre du placement d'une partie des participations d'Alcatel et de Marconi, l'offre d'actions aux particuliers doit s'achever jeudi. La clôture du placement international aura lieu vendredi, de même que la fixation du prix définitif.

Dans les premiers échanges, l'action Michelin perdait 1,51 %, à 40,43 euros. Le groupe a annoncé un chiffre d'affaires en hausse de 11,9 % en 2000, à 15,396 milliards d'euros, et confirmé sa prévision de marge opérationnelle comprise entre 7,3 et 8,2 % pour 2000, suggérant qu'elle se situerait plutôt dans le bas de la fourchette.

L'action Publicis progressait de 3,14 %, à 36,15 euros, jeudi matin. Le groupe a annoncé un chiffre d'affaires en hausse de 72 % en 2000, à 11,8 milliards d'euros, et de 48 % en excluant l'agence Saatchi & Saatchi, reprise dans l'année.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Air France, Alstom, Michelin, and Publicis.

Table of stock prices for international companies including Renault, Rhodia, and others.

Table of stock prices for international companies including ADECO, American Exp., and others.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 8 FÉVRIER Cours à 12 h 30
Demier jour de négociation des OSRD : 22 février

Table of market data for France, including indices like ACCOR, AGF, and AIR LIQUIDE.

Table of market data for various sectors including COALA, COHERIS ATIX, and others.

Table of market data for various sectors including OPTIMS, OXIS INTL, and others.

Table of market data for various sectors including GENERAL, GEODIS, and others.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 7 février

Table of SICAV and FCP funds including AGIPI, INDOCAM, and BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT.

Table of SICAV and FCP funds including CRÉDIT AGRICOLE, CREDIT LYONNAIS, and others.

Table of SICAV and FCP funds including LEGAL & GENERAL BANK, LA POSTE, and others.

Table of SICAV and FCP funds including SG ASSET MANAGEMENT, CADENCE 1 D., and others.

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SPORTS Lille, qui a concédé le match nul (1-1) face à Nantes, mercredi 7 février, sur sa pelouse du stade Grimonprez-Joris, lors de la 26^e journée du championnat de

France de Division 1, conserve la tête du classement. ● **A HUIT JOURS** évitent de la fin de la compétition, les Nordistes ne cachent plus leur ambition d'emporter une des places

qualificatives aux Coupes d'Europe. ● **PARIS-SAINT-GERMAIN**, battu (3-1), à domicile, par Guingamp, pointe à la 11^e place et commence à s'inquiéter pour la suite de sa sai-

son. ● **L'ENTRAÎNEUR, LUIS FERNANDEZ**, déçu par la résignation de ses joueurs, a déclaré qu'il ne pouvait pas « accepter cette défaite » et se demande s'il ne faudrait pas

se préparer « à jouer le maintien ». ● **A LENS**, la défaite (1-0) subie à Strasbourg, semble précipiter le départ de Rolland Courbis, qui ne fait plus l'unanimité.

A Lille, les matches se suivent et le rêve demeure

S'ils ont concédé le match nul (1-1) face à Nantes, les Nordistes n'en sont pas moins premiers du classement du championnat de France de D1. Ils ne désespèrent pas, à huit journées du terme de la compétition, de jouer une coupe d'Europe pour la première fois de leur histoire

LILLE

de notre envoyé spécial

Longs ballons en avant, goût prononcé pour l'engagement physique, ardeur au combat.



FOOTBALL

Comment, avec des valeurs aussi britanniques, le Lille olympique sporting club (LOSC) peut-il occuper la tête du championnat de France de football ? La réponse a en partie été donnée, mercredi 7 février, au stade Grimonprez-Joris, où le club du Nord accueillait son dauphin, le FC Nantes. Bien que dominée techniquement par les Nantais, qui ouvrirent le score grâce à Eric Carrière à la 44^e minute, l'équipe entraînée par le Franco-Bosniaque Vahid Halilhodzic est allée puiser très loin dans ses ressources physiques et mentales pour égaliser en fin de rencontre par Sylvain N'Diaye (83^e). Ce match nul (1-1) permet au LOSC de rester en tête du classement à huit journées du terme de la compétition.

Sauf scénario catastrophe, Lille a toute chance de disputer une

Coupe d'Europe la saison prochaine, ce qui ne lui est jamais arrivé au cours de son histoire. « Franchement, je préférerais être actuellement en deuxième ou troisième position, en embuscade derrière un autre leader, ce qui nous éviterait d'avoir à faire face à une pression aussi importante », a indiqué Vahid Halilhodzic. Neuf mois après l'accession de D2 en D1, la perspective de jouer une compétition européenne fait trembler les dirigeants lillois. Très vite, devrait se poser la question du stade Grimonprez-Joris et de ses douze mille places assises (vingt mille avec les places debout) qui auront du mal à recevoir l'homologation de l'Union européenne de football (UEFA). Plutôt que de migrer au stade Félix-Bollaert de Lens, vieux rival régional, le LOSC caresse un projet insolite : louer occasionnellement la pelouse du Stade de France, à une heure de TGV de la métropole nordiste.

TRANSFORMATION DU CLUB

En attendant d'arrêter une décision sur cette question, un dossier plus urgent attend Luc Dayan, le président et actionnaire majoritaire du club : le LOSC pourrait bientôt devenir l'un des tout premiers clubs français à se constituer en société privée. Mardi 6 février, les décrets d'application de la loi relative au sport professionnel ont été signés par les cinq ministères concernés. Leur publication au Journal offi-

ciel doit intervenir d'ici une semaine, et Luc Dayan ne veut pas perdre de temps.

Jeudi 8 février, une réunion du conseil d'administration du LOSC doit mettre au point la procédure de transformation du club, qui passera du statut de société anonyme à objet sportif (SAOS) à celui de société anonyme sportive professionnelle (SASP). Les 34 % d'actions appartenant à l'association de loi 1901, qui lui conféraient une minorité de blocage, seront remises sur le marché. Soe, la société de Luc Dayan et de son associé Francis Graille, veut en ac-

quérir un lot pour hisser sa participation de 56 % à 72 %. Soe devrait aussi procéder à une augmentation de capital d'environ 30 millions de francs.

Cette mutation, très rapide pour un club venant de retrouver l'élite du football professionnel, n'est pas surprenante vues les ambitions affichées par Luc Dayan, qui a repris le LOSC en juillet 1999. Agé de quarante-deux ans, cet ancien médecin reconverti dans le sport-business appartient à la nouvelle veine ultralibérale du football français qui a porté Gérard Bourgoïn à la tête de la Ligue nationale de football.

Luc Dayan s'est récemment trouvé un allié de poids en accueillant au sein de sa société Idayplus (dont Soe est une filiale) le producteur de cinéma Michel Seydoux, le frère cadet de Jérôme et de Nicolas Seydoux. Également membre du conseil d'administration de Pathé, Michel Seydoux occupait, jusque-là, un fauteuil au CA de l'Olympique lyonnais. Il a préféré démissionner de ce poste afin, dit-il, « de ne pas créer d'ambiguïté », et ne pas se mettre en porte-à-faux vis-à-vis de la nouvelle loi sur le sport qui interdit de posséder des parts dans plusieurs clubs.

« Cette disposition sera à coup sûr un frein pour les entreprises qui souhaitent investir dans le football, estime pour sa part Luc Dayan. Les recoupements d'actionnaires sont tels aujourd'hui qu'il est difficile de trouver des sociétés qui ne sont pas déjà présentes ici ou là. Au LOSC, par exemple, la société d'environnement Dalkia possède 5 % des parts. Or Dalkia se trouve être dans le pôle Vivendi, lequel Vivendi, via Canal+, est engagé dans le PSG. Il faut arrêter de croire que ce genre de recoupement est vieilles... »

Frédéric Potet

Le Paris-Saint-Germain de Luis Fernandez sombre au Parc des Princes

LA PRÉSENCE d'un champion du monde (de handball) sur la pelouse du Parc des Princes où le Parisien Olivier Girault était venu, mercredi 7 février, donner le coup d'envoi de la rencontre Paris Saint-Germain - Guingamp, comptant pour la 26^e journée du championnat de France de Division 1, était de bon augure. Mais cet augure-là fut favorable aux Bretons, qui se sont imposés (3-1) sous les yeux ébahis de 42 511 spectateurs parisiens. « On aurait pu mettre d'autres buts. Paris a fait un match médiocre », a asséné Guy Lacombe, l'entraîneur de Guingamp.

Le gardien parisien, Lionel Letizi, auteur d'une saison remarquable mais trop souvent abandonné par sa défense, a fini par craquer, s'inclinant dès la 7^e minute, après un coup-franc inscrit par Bruno Rodriguez alors que le portier parisien était occupé à placer son mur. L'égalisation de l'Argentin Maurizio Pochettino, qui a repris de la tête un coup-franc d'Ali Benarbia (22^e), retardait un peu l'échéance. Car Guingamp gardait la maîtrise du jeu et du score pour reprendre l'avantage suite à deux corners grâce à Pierre-Em-

manuel Bourdeau (35^e) puis par Abdelhafid Tassafout (83^e).

« Nous avons fait valoir nos qualités », avait déclaré Luis Fernandez, l'entraîneur du club de la capitale, après la défaite concédée à Nantes (1-0), samedi 3 février, lors de la 25^e journée. Mercredi, dans les vestiaires du Parc des Princes, il s'est emporté : « Je ne peux pas accepter cette défaite. On peut parfois comprendre mais pas là. Si ça continue, c'est le maintien qu'on va jouer. »

PARMI LES TROIS PLUS MAUVAISES DÉFENSES

Ces propos tranchent avec l'optimisme affiché par l'entraîneur à la veille de la rencontre lorsqu'il avait confié au quotidien sportif *L'Equipe* : « Nous devons avant tout penser à prendre les trois points de la victoire, mais il faut également que nous y mettions la manière. On n'a pas la baraka, mais le jour où on mènera 1-0, il sera difficile de nous reprendre. » C'est justement ce jour-là que les amoureux du club attendent avec impatience.

Dans son édition daté du jeudi 8 février, le quotidien *Le Parisien* titrait : « Il veulent vraiment

descendre en D2, ou quoi ? ». Et de rappeler que Nicolas Anelka n'a plus marqué depuis dix rencontres, Lionel Robert, ancien leader du classement des buteurs, depuis douze matches, et le Brésilien Christian depuis vingt confrontations. Le PSG possède la cinquième attaque de la saison 2000-2001 (33 buts inscrits), tandis que sa défense (36 buts encaissés) figurent parmi les trois plus mauvaises avec celles des relégables, Saint-Etienne (44) et Strasbourg (49).

Le championnat de France de Division 1 n'est évidemment pas terminé, mais le calendrier ne réserve pas que de bonnes surprises aux Parisiens qui doivent, notamment, se déplacer à Marseille, le 17 février, à Bordeaux, le 17 mars, à Lyon, le 14 avril, avant de recevoir Monaco (28 avril), puis Lille (12 mai). Entre temps, ils devront se mesurer au Milan AC en Ligue des champions (les 14 et 20 février), sans oublier la rencontre de Coupe de France (16^e de finale), qui les opposera à Auxerre, le 10 février.

Michel Dalloni

Rolland Courbis envisage son départ de Lens

Battu à Strasbourg (1-0), le Racing club de Lens occupe la treizième place du classement du championnat de France de division 1 avec 32 points, soit à cinq points seulement du premier reléguable, le FC Metz, victorieux mercredi 7 février, pour la première fois depuis douze journées, de Bastia (3-2). Rien ne va plus pour l'entraîneur des sang et or, Rolland Courbis, qui devait rencontrer, jeudi 8 février, le président du club nordiste, Gervais Martel. « Je sais que le compte à rebours s'est mis en route, a déclaré Rolland Courbis. Chaque mauvais match me rapproche de l'échéance... Il faut faire quelque chose pour permettre à ce groupe de bien terminer la saison. » Son départ pourrait être une des solutions envisageables. Le Marseillais, arrivé à Lens en début de saison 2000-2001, ne cache plus son désarroi devant la situation du club.

La fiche technique

LILLE-NANTES : 1 - 1

Championnat de France - 26^e journée
• Stade Grimonprez-Joris ; temps pluvieux, pelouse grasse ; 19 600 spectateurs ; Arbitre : M. Coué

BUT

LILLE : N'Diaye (84^e)
NANTES : Carrière (43^e)

AVERTISSEMENTS

LILLE : Cygan (19^e)

LES ÉQUIPES

LILLE (Entraîneur : Halilhodzic) : Wimbee, Pichot, Cygan, Fahmi, Ecker (Pignol, 82^e) - N'Diaye, D'Amico, Br. Cheyrou (Peyrelade, 79^e) - Murati (Sterjovski, 59^e), Bakari, Boutoille.
NANTES (Entraîneur : Denoueix) : Landreau - Laspalles, Fabbri, Gillet, Silva - Ziani, Carrière, Berson, Olembe - Da Rocha, Monterrubio (Ahamada, 73^e).

Le championnat de France de football de D1

26^e JOURNÉE

Rennes-St-Etienne	3-0	• spectateurs : 18 164	• remplissage du stade : 77%
Lyon-Marseille	1-1	• spect. : 37 093	• rempl/stade : 88%
Lille-Nantes	1-1	• spect. : 20 000	• rempl/stade : 95%
Bordeaux-Monaco	2-1	• spect. : 30 460	• rempl/stade : 89%
Metz-Bastia	3-2	• spect. : 15 246	• rempl/stade : 80%
Sedan-Troyes	2-1	• spect. : 12 000	• rempl/stade : 70%
PSG-Guingamp	1-3	• spect. : 42 511	• rempl/stade : 88%
Strasbourg-Lens	1-0	• spect. : 11 055	• rempl/stade : 45%
Auxerre-Toulouse	2-0	• spect. : 8 000	• rempl/stade : 38%

Le chiffre

3

C'est le nombre de défaites consécutives concédées par le Racing Club de Lens. Battus (1-0) à Strasbourg, les Nordistes de Rolland Courbis s'étaient auparavant inclinés face à Lille (1-0) et à Paris (1-0).

• CLASSEMENT

	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Diff.	Chpts	Séries
1 Lille	44	26	12	8	6	+12	=	GPGGN
2 Nantes	44	26	13	5	8	+9	=	GNPGN
3 Bordeaux	43	26	11	10	5	+13	▲	PNGNG
4 Sedan	43	26	12	7	7	+9	▲	PPNGG
5 Lyon	42	26	10	12	4	+13	▼	GNNGG
6 Bastia	38	26	11	5	10	+4	=	PGGPP
7 Guingamp	38	26	10	8	8	+1	=	NNNPG
8 Auxerre	37	26	10	7	9	-1	▲	GNNGG
9 Rennes	36	25	10	6	9	+6	▲	GNP-G
10 Troyes	35	25	9	8	8	-1	▼	GNG-P
11 Paris-SG	33	26	9	6	11	-3	=	NPNGP
12 Monaco	32	26	9	5	12	+2	=	PGPPP
13 Lens	32	26	8	10	0	=	=	PGPPP
14 Marseille	29	26	8	5	13	-8	▲	GNPPN
15 Toulouse	27	26	6	9	11	-6	▲	NNGNP
16 Metz	27	26	6	9	11	-13	▲	NNPPG
17 St-Etienne	25	26	7	12	-10	▼	PGPNP	
18 Strasbourg	22	26	5	7	14	-25	=	PPNNG

• LES CARTONS

	Rouges	Jaunes	Rouges	Jaunes
1 Nantes	0	32	16	59
2 Metz	0	49	17	60
3 Guingamp	1	55	18	61

LES BUTEURS : 1 Pauleta (Bordeaux) et Bonilla (Toulouse) 13 buts.

LES ATTAQUES : 1 Nantes 42 buts • 2 Bordeaux et Lyon 36 buts • 3 Sedan 34 buts.

LES DÉFENSES : 1 Lille 19 buts • 2 Bordeaux et Lyon 23 buts • 3 Rennes 24 buts.

LES PASSEURS : 1 Carrière (Nant), 11 passes • 2 Gallardo (Monaco) +1 9 passes • 3 Carnot (Guingamp) et Quint (Sedan) 7 passes.

27^e JOURNÉE : Samedi 17 février : Marseille-Paris-SG (17h15); Lens-Rennes ; Guingamp-Lille ; St Etienne-Sedan ; Monaco-Bastia ; Troyes-Metz ; Toulouse-Lyon. Samedi 17 février : Nantes-Strasbourg (18h30) ; Bordeaux-Auxerre (20h45)

SANKT ANTON (Autriche)

de notre envoyé spécial

Fallait-il ou non laisser partir les concurrents du slalom des championnats du monde de Sankt Anton,



SKI

mercredi 7 février, en début de soirée ? La neige ramollie de la station de l'Arberg garantissait-elle l'organisation d'une compétition équitable ? Après s'être furtivement posé la question, les organisateurs se sont soumis aux impératifs médiatiques : trop de télévisions étaient prêtes à retransmettre l'événement en direct pour l'annuler au der-

nier moment. L'avenir dira si le concert d'abandons qui ont émaillé la première manche aura été une bonne promotion pour les compétitions de ski alpin.

Le débat a rebondi dans l'aire d'arrivée, où le thermomètre affichait 6° au départ de la première manche, à 17 h 30. Les premières partantes ont bénéficié de conditions de course correctes. Elles ont savouré leur bonheur d'être si bien loties tout en sachant que le hasard n'était pas seul responsable de cette bonne fortune : l'ordre du tirage au sort est lié au classement de la coupe du monde de slalom. « J'ai eu un bon dossard, je me suis dit qu'il fallait que je joue gros pour prendre de l'avance en vue de la suite », expliquait la Française Christel Saïoni,

deuxième de la première manche, à dix-neuf centièmes de la Suédoise Anja Paerson, la future championne du monde de slalom. « Si on se dit bonne skieuse, on doit être capable de skier dans toutes les conditions », ajoutait Hedda Bretnes, médaille de bronze malgré son dossard n° 15.

Mais la plupart des engagées ont dû se battre avec un tracé chahuté, une succession de tranchées sans pitié et une neige souple : « Un championnat de village », pestait la Néo-zélandaise Claudia Riegler. « Une course à deux francs, indigne d'un championnat du monde », s'emportait la Française Laure Pequegnot, après sa décevante onzième place dans la première manche, à près de trois secondes de Anja Paerson.

La défaite amère d'Hermann Maier

SANKT ANTON (Autriche)

de notre envoyé spécial

Mon premier : un paisible fermier aux joues roses ; mon deuxième : un maçon déçu et vaguement las ; mon troisième : un sous-officier barbue et rigolard. Mon tout : le podium poids lourds (281 kg au total) de la descente masculine des championnats du monde de ski alpin. Déjà troisième du Super G, mardi 31 janvier, Hermann Maier n'a pas gagné la descente de Sankt Anton. « La descente est une course où vous ne pouvez que perdre », regrettait le grand dominateur du ski mondial.

Son curieux théorème vaut moins pour son équipe, la *Wunder-team*, qui n'a perdu qu'une descente cette saison, au profit de l'Italien Alessandro Fattori, vainqueur à Val-d'Isère, en décembre. Mercredi 7 février, c'était le tour d'Hannes Trinkl, un outsider. Depuis ses premiers succès de 1994, le successeur proclamé du champion olympique Patrick Ortlieb n'avait jamais confirmé. A trente-deux ans, son compteur restait bloqué à cinq victoires en Coupe du monde et une médaille de bronze aux Jeux olympiques de Nagano (1998).

Hermann Maier est certainement un grand champion, mais il a la défaite amère. Il a d'abord maudit la

météo désastreuse, qui a conduit les organisateurs à abrégé le tracé d'une vingtaine de secondes, mercredi 7 février. Il a ensuite regretté la sous-utilisation des appareils destinés à préparer les pistes. Pour finir, il s'en est pris à la nature, pas assez généreuse à son endroit. Adolescent, Herminator avait, paraît-il, les jambes en X. Il avait été jugé trop malingre pour intégrer l'équipe nationale de ski autrichien, qu'il n'a rejointe que très tard, en 1996. Il a, dit-il, soulevé de nombreux sacs de ciment pour refaire son retard de gabarit.

UNE BELLE PAIRE D'ÉPAULES

Il est désormais doté d'une belle paire d'épaules, assortie d'un joli palmarès : double champion du monde et double champion olympique, double vainqueur du classement général de la Coupe du monde. Pourtant, il ne se sent pas encore assez solide pour affronter une neige molle, comme celle qui reste sur les pentes Sankt Anton.

Parti avec le dossard n° 3, le colosse autrichien a trouvé juste assez de force pour contenir (32 centièmes) les folles ruades de l'invité surprise du podium, l'Allemand Florian Eckert. Cet ancien spécialiste du slalom, qui a légèrement

forci à l'armée (95 kg), avant de se mettre à la descente, n'avait jamais connu le moindre podium avant l'épreuve des championnats du monde. En descente, son meilleur résultat était une dix-huitième place.

En revanche, il a manqué au forçat de Flachau quelques kilos pour ravir la médaille d'or à son compatriote Hannes Trinkl. Hermann Maier rend six kilos (90 contre 96) au cultivateur dodu de Rossleithen. Là serait la clé de son échec. Battu de vingt centièmes de seconde, et bien que blessé dans son orgueil, le leader de la Coupe du monde de ski a été le premier à féliciter son bourreau : une bonne tape dans le dos, accompagnée de son plus beau sourire.

Il tenait à faire oublier au public autrichien ce demi-sourire esquissé une semaine plus tôt, lorsque l'Américain Daron Rahlves avait ravi la médaille d'or du Super G à son meilleur ennemi autrichien, Stefan Eberharter. Il n'avait convaincu personne en tentant d'expliquer cette bonne humeur par le fait que l'Américain était un ami qui s'entraînait avec les Autrichiens et skiait avec un matériel identique au sien.

« LE PLAISIR DE SKIER »

Pour la Française Christel Saïoni, partie avec le dossard n° 4, le débat ne se posait déjà plus en ces termes à l'issue de la première manche. Elle avait l'œil plus pétillant, plus marine que jamais. Elle avait bien négocié le premier tracé, dessiné par son entraîneur, Jacques Théolier. Elle n'avait « pas eu de trous », « pas tapé trop tôt dans les portes ». Elle avait le sentiment d'avoir su « profiter » de l'aubaine. Puis son mari, le fantasque géantiste-descendeur niçois Christophe Saïoni, est venu lui prodiguer quelques conseils : « Ne regarde pas ta poursuivante, regarde devant toi. » Elle n'a eu aucun mal à se persuader que cette deuxième place ne serait « pas suffisante ».

Trois heures plus tard, au terme de la deuxième manche, Christel Saïoni, vingt-sept ans, a pourtant accueilli sa médaille d'argent avec ce sourire qui ne la quitte plus depuis ce jour de mars 2000, où elle avait été devancée au dernier moment par la Slovène Spela Pretnar, au sommet du classement de la coupe du monde de slalom. Depuis ses succès de la saison 1999-2000 (une victoire, quatre places sur le podium), la skieuse de Pra-Loup « aspire toujours au bonheur », « le plaisir de skier » n'a cessé d'inonder son visage d'une joie de vivre communicative qu'aucune polémique ne parviendra à altérer.

E. C.

Eric Collier

L'aide pédagogique sur Internet

Les offres de soutien scolaire en ligne, gratuites ou payantes, se multiplient. Certaines permettent de consulter des fiches et d'accéder à des forums, d'autres répondent aux questions des élèves, ou proposent un tutorat

« **VOUS SÉCHEZ** sur un devoir ? Quelqu'un peut vous aider. » « Ton prof t'a donné un exo à faire, plutôt dur dur ? Finies les prises de tête avec les exos de maths à une heure du matin. Pose ta question, et nos profs te donnent rapidement une réponse. » Les offres de service gratuites ou payantes destinées au lycéen internaute se multiplient sur le Web. Les unes sont généralistes et proposent une aide dans plusieurs matières, les autres sont spécialisées en philosophie ou mathématiques.

Les élèves choisiront un site en fonction de la rapidité et de la qualité de la réponse. Mais qu'ils ne se fassent pas d'illusions : ils ne verront jamais leur sujet traité intégralement, car aucun site ne délivre de corrigés « clés en main », à la fois pour des raisons éthiques et économiques : cela exigerait trop de travail. En revanche, le potache peut compter sur un coup de pouce pour surmonter une difficulté. Les élèves zappent volontiers et consultent plusieurs sites : « La différence des réponses est très instructive », explique Cécile, qui a eu recours à Webphilo et à France-examen pour un sujet de philosophie sur la sagesse et la passion : « Les deux points de vue étaient intéressants, et m'ont donné de nombreuses pistes. »

La gratuité des sites a souvent une contrepartie. Ainsi, chez Solumath, on annonce aux élèves qui s'inscrivent qu'ils s'engagent à répondre à deux sondages par mois sur des thèmes intéressants les jeunes. « Ces enquêtes nous permettent de financer le site. », explique Hubert Osguera, créateur de Solumath. L'utilisateur des sites gratuits doit s'attendre à recevoir des messages publicitaires et des offres d'abonnement : c'est le cas avec Philagora, qui propose sa « newsletter ».

Le sérieux des sites gratuits dépend des motivations qui ont présidé à leur création. On trouve sur ce

créneau des éditeurs scolaires désireux d'assurer la promotion de leurs ouvrages ; par exemple, Sosphilo pour Hatier. France-examen, dont l'objectif est de mettre à la disposition des élèves les corrigés du baccalauréat sur Minitel et sur Internet le jour même de l'épreuve, propose une aide pédagogique gratuite pour animer le site pendant le reste de l'année scolaire. « Je ne crois pas à une formule payante, car le public n'est pas prescripteur : ce sont les parents qui décident, explique Loïc Jossion, directeur. En 1998, nous avons tenté de demander 10 francs pour l'accès à tous les corrigés du baccalauréat, et ce fut un flop total ! En 1999, nous avons supprimé le paiement et gagné quatre millions de pages lues en juin. »

Les élèves déplorent parfois la sécheresse des réponses

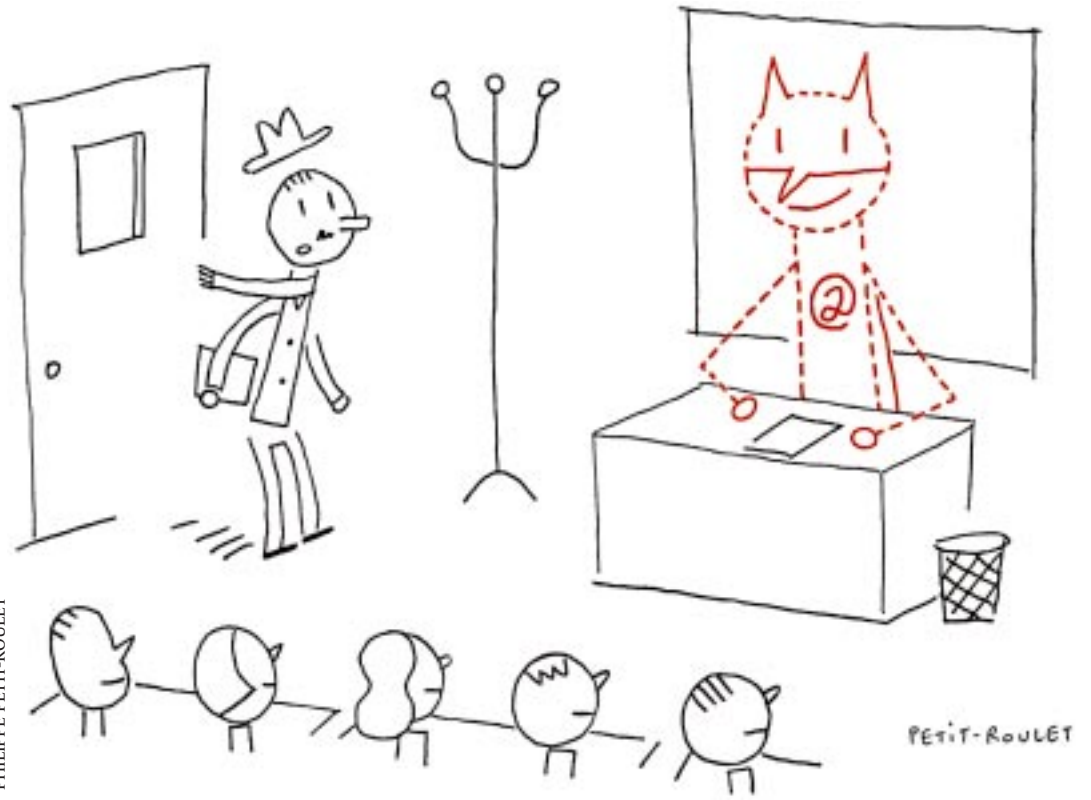
Enfin, des enseignants ont monté leur propre site pour l'amour de l'art, comme ces six professeurs de philosophie de l'académie d'Amiens, créateurs de Webphilo : « Nous voulions être indépendants et faire sortir notre discipline des salles de cours », raconte Olivier Dhilly, l'un des fondateurs. Ils ont pris conscience d'un besoin lors de discussions avec leurs élèves, qui allaient glaner des renseignements sur Internet. Bénévoles, ils investissent quatre heures par jour (huit pendant les vacances scolaires) pour traiter une centaine de demandes quotidiennes. « Nous ne nous attendions pas à un tel succès », poursuit-il. Ils ont choisi le statut de SARL pour pouvoir accueillir des bandeaux publicitaires, mais restent at-

tachés à la gratuité du service. Philagora, constitué sur le même principe, mais sous la forme associative, compte 5 000 inscrits.

Dans les deux cas, la règle du jeu est la même : pas de réponse individuelle dans le mail du questionneur, mais une publication sur le forum, afin que tout le monde puisse en profiter. L'objectif est de constituer une banque de sujets accessible à tous et de réserver le suivi individualisé aux élèves en difficulté. Mais avec les sites gratuits, la réponse tarde lorsque les questions affluent.

On ne devrait pas trop attendre sur les sites commerciaux. Le paiement prend différentes formes : forfait (chez Paraschool), achat de points (Cyberprofs, Keepschool) ou d'heures (Ysangar). Les prix sont fonction de la prestation : nombre de questions, délai (le tarif diffère selon que la réponse est fournie dans les deux heures ou dans la demi-journée). L'avantage est de pouvoir interroger à tout moment, dans plusieurs matières, pour un prix inférieur à celui d'un cours particulier ; un tarif dégressif est souvent offert pour un abonnement de longue durée. Attention cependant à la validité des forfaits parfois limitée à un ou trois mois, comme les cartes prépayées des abonnements de téléphone mobile.

D'autres sociétés comptent s'installer prochainement sur ce créneau. Maths-Assistance et Maths-Secours, entreprise spécialisée dans les mini-stages et le soutien en petits groupes ouvrira un site payant en mathématiques et physique. Le cours Legendre, leader de l'enseignement par correspondance, créera en mars, en partenariat avec la société d'e-learning Studi.com, un site (StudOK.com) spécialisé en mathématiques. Ces initiatives, qui reposent sur une formule d'abonnement, permettent de prévoir le nombre d'élèves et de recruter les professeurs selon les besoins.



PHILIPPE PETIT-ROULET

Pour faire face au coup de feu, pour dépasser l'artisanat et faire jouer la dimension interactive, les entreprises ont recours à des automates. Ainsi, Paraschool a mis au point un système expert à base de technologie Java, qui évalue l'assiduité, l'assurance, la rapidité de l'élève. Un bulletin électronique élaboré à partir de ces critères signale à chacun ses faiblesses. Mais le cours interactif ne coïncide pas toujours avec la progression choisie dans la classe de l'élève : « Laure n'a pas pu travailler les logarithmes népériens, si bien qu'elle a eu droit à une semaine supplémentaire gratuite », explique sa mère.

Les élèves déplorent aussi la sécheresse des réponses. « Celles que j'ai eues à ma question sur les différences entre le naturalisme de Maupassant et celui de Zola étaient intéressantes, mais elliptiques, alors que je voulais qu'on me signale les points importants, et qu'on me parle de l'œuvre au programme (Une Vie, de Maupassant) », constate Julien, lycéen de première. Ysangar a résolu le problème par sa formule chat, performante mais chère, qui

met les élèves en contact avec un professeur. D'entrée de jeu, l'enseignant demande si l'élève doit s'appuyer sur des œuvres précises. La réponse s'affiche à l'écran, en temps réel et le professeur peut aider son jeune interlocuteur à cibler sa demande.

Même si elle ne satisfait pas tous les élèves, l'assistance scolaire sur Internet est utile. « L'élève se connecte de son plein gré ; la démarche n'est pas ressentie comme une contrainte », affirme Jennifer, professeur de français à Ysangar. « Les élèves doivent formuler clairement leurs questions par écrit, exercice qu'on exige d'eux le jour de l'examen, ajoute Olivier Dhilly (Webphilo). Ils apprennent aussi à s'organiser, car ils savent qu'il leur faudra attendre quarante-huit heures pour obtenir une réponse à leur question, et qu'ils pourront affiner ensuite leur recherche, car nous les renvoyons à d'autres textes, utiles pour la problématique. » La méthode leur servira plus tard, lorsqu'ils effectueront des travaux de recherche à l'université.

Michaëla Bobasch

Les sites

Quelques adresses que nous avons testées :

- **ysangar.fr.** Multimatières, collège et lycée. 34 professeurs connectés pour des chats en direct, tous les jours de 17 h 30 à 20 h 30 et le mercredi à partir de 14 h 30. On peut choisir l'enseignant sur sa bonne mine (photo à l'écran) ou cliquer sur celui qui est disponible. Achat d'un crédit d'heures fractionnable et valable trois mois : 120 F l'heure ; trois heures : 340 F ; quatre heures : 430 F ; huit heures : 820 F ; seize heures : 1 540 F ; tél : 01-40-22-01-31.
- **cyberprofs.net.** Multimatières, collège et lycée. Deux formules : forum scolaire (149 F l'année scolaire) et « Mon cyberprof » (179 F les 360 points). Poser une question, entretien avec un prof et ateliers d'entraînement : 30 points. Correction complète d'un travail : 120 points ; tél : 01-30-97-00-09.
- **keepschool.com.** Multimatières, lycée ; 249 F les 280 points ; 17 à 23 points par question, selon la célérité de la réponse. Accès gratuit au forum et à 400 fiches ; fiches des éditions Bréal payantes ; tél : 01-55-00-10-30.
- **paraschool.com.** Matières scientifiques, lycée. Cours interactif en mathématiques. Forfait pour les mathématiques, de 149 F à 249 F par mois, selon la durée souscrite et la formule choisie : « dé clic » (cours interactif avec questions et bilan personnalisé) ou tutorat ; tél : 01-47-83-62-51.
- **france-examen.com.** Multimatières, lycée. Gratuit. Délai de réponse : 48 heures en cas d'affluence.
- **sosphilo.com.** Gratuit. Site des éditions Hatier. Soutien en ligne, forum et fiches.
- **webphilo.com.** Gratuit. Fiches, méthodologie, citations. Réponse aux questions sous 48 heures.
- **philagora.net.** Gratuit. Fiches, méthodologie, réponse aux questions.
- **solumath.com.** Collège et lycée, mathématiques, physique-chimie, gratuit. Participation à des sondages en échange.
- **ruedesecoles.com.** Multimatières, collège et lycée. Gratuit. Aucun professeur ne se trouve à l'extrémité de la ligne, mais le système informatique aide le collégien à faire ses exercices : il lui suffit d'indiquer son manuel, le numéro de l'exercice et de la page. Le lycéen de terminale trouvera sur les sujets de philosophie du baccalauréat les éléments d'une progression par étapes pour cerner le sujet et bâtir un plan.

Demain, des professeurs virtuels assisteront les tuteurs

LES COURS actuellement disponibles sur Internet appartiennent à l'âge de pierre de cette méthode d'enseignement. Pour une bonne part, ils se contentent de transférer sur la Toile le contenu de manuels scolaires et d'offrir les services de professeurs sur le mode du tutorat à distance, dont l'invention remonte aux origines du courrier postal.

Dans les laboratoires d'informatique et d'intelligence artificielle, les chercheurs élaborent des outils qui tirent un meilleur profit du cyberspace. D'ici cinq à dix ans, les agents pédagogiques, professeurs virtuels ou enseignants artificiels, promettent de modifier en profondeur les méthodes d'apprentissage destinées aussi bien à l'école qu'à la formation continue. C'est d'ailleurs probablement cette dernière qui semble prête à se convertir rapidement à l'éducation sur Internet, baptisée *webucation* aux Etats-Unis.

Est-il raisonnable d'imaginer qu'un vulgaire logiciel soit un jour capable d'enseigner, de se substituer à l'être humain pour effectuer une tâche aussi complexe que la transmission de connaissances ? Dans leur majorité, les chercheurs demeurent d'une grande prudence face à cette question épineuse. La plupart d'entre eux sont enseignants eux-mêmes et ils collaborent étroitement avec des professeurs pour concevoir leurs systèmes pédagogiques virtuels. Comment admettre, dans ces conditions, que les résultats de leurs travaux servent à remplacer le personnel humain par des créatures artificielles ? Cet aveu risquerait de froisser la susceptibilité des professeurs vexés par une telle substitution et pourrait les inquiéter sur leur avenir.

Claude Frasson, professeur à l'université de Montréal et fondateur de l'entreprise Virtuel-Age (<http://www.virtuelage.com>), fait partie des extrémistes qui estiment qu'à terme les enseignants humains seront confinés dans les tâches de conception des cours et de vérification des connaissances acquises. Les machines se charge-

ront du reste... Le chercheur a conçu des agents pédagogiques voyageurs capables de se déplacer sur la Toile entre leurs élèves et le serveur, qui joue le rôle de port d'attache. C'est là qu'ils peuvent trouver les ressources lorsqu'ils sont en situation d'échec avec un étudiant particulier. Ces travaux soulèvent le voile sur le potentiel des futurs instruments d'enseignement à distance.

IDENTIFIER LES FAIBLESSES

Les agents de Claude Frasson cherchent à identifier les faiblesses de leurs élèves. Aujourd'hui limités aux seules réponses aux exercices, les professeurs virtuels feront appel demain à la synthèse et à la reconnaissance de la parole ainsi qu'à l'analyse d'images (des caméras scrutent le visage des étudiants devant leur ordinateur) pour détecter les points de blocage et les incompréhensions. Ils pourront alors concentrer leurs efforts sur ces difficultés. Claude Frasson va encore plus loin en imaginant l'échec de la méthode pédagogique elle-même. Ses agents sont censés faire leur rapport au serveur et demander de l'aide à sa banque de données, voire laisser la place à un autre agent spécialisé dans une méthode différente...

On peut espérer que des « enseignants » aussi infatigables et déterminés parviendront, pour le moins, à décharger les professeurs humains de la partie la plus répétitive et fastidieuse de leur travail. Leur concours est-il vraiment nécessaire pour répondre sur Internet à de simples questions de cours ou pour corriger des exercices aux réponses fermées ? Soulagés de ces tâches, les enseignants pourront se concentrer sur les bénéfices de la relation affective qu'ils créent avec leurs élèves. Encore que les agents pédagogiques n'aient pas abdiqué toute ambition dans ce domaine. De nombreux chercheurs tentent de leur apprendre à exprimer des émotions afin de mieux capter l'attention des élèves...

Michel Alberganti

Le Monde 2
FÉVRIER 2001

PARIS LA MAIRIE COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VUE : VISITE PRIVÉE. AFRIQUE LES HOMMES DE L'ANGOLAGATE. DUMAS CE QU'EST LA JUSTICE LUI REPROCHE. INDE POUR LA KUMBH MELA, LES FIDÈLES SE BAINENT PAR MILLIONS DANS LES EAUX SACRÉES DU GANGE. PICASSO CROQUIS ÉROTIQUES DE SES ANNÉES DE JEUNESSE.

L'Amérique de la peine de mort

Les Etats-Unis restent la dernière grande démocratie à pratiquer la peine capitale. Chaque année, le nombre d'exécutions croît. Des mineurs et des déficients mentaux sont condamnés à mort. Sous l'administration du gouverneur George W. Bush, au Texas, pendant six ans, un condamné a été exécuté toutes les deux semaines. Enquête sur les « couloirs de la mort » américains.

VOIR ET VOIR

RUSSIE... SIBÉRIE : VIVRE À -40 °C SANS CHAUFFAGE. ROUSSKOV : RETOUR SUR LES ANNÉES KOSOVO. IL Y A DIX ANS : LA GUERRE DU GOLFE. LES « TONTONS » FLINGUENT TOUJOURS. RUSSIE : QUAND LE TSAR ENTERRAIT SES CHEVAUX. NOUVELLE-CALÉDONIE : LES TRÉSORS SOUS-MARINS DE L'ÎLE DE LIFOU. ISRAËL-PALESTINE : DEUX CONCEPTIONS SUR LA SOUVERAINETÉ.

George W. Bush, 43^e président des Etats-Unis

N° 4

Belgique : 150 F
France : 175 F
Luxembourg : 140 F
Mars : 30 DM
Canada : 85 cts

M 5009 - 4 - 20.00 F

20 F

Averses et nuages

VENDREDI. Un minimum dépressionnaire associé à une perturbation est centré sur le pays. Les nuages seront présents sur la plupart des régions et ils seront accompagnés de pluies ou d'averses. Les températures seront en baisse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le matin le ciel sera couvert et pluvieux. L'après-midi, des éclaircies se développeront sur la Basse-Normandie et la Bretagne. Le vent de nord à nord-ouest soufflera jusqu'à 100 km/h près des côtes bretonnes. Il fera de 7 à 9 degrés.

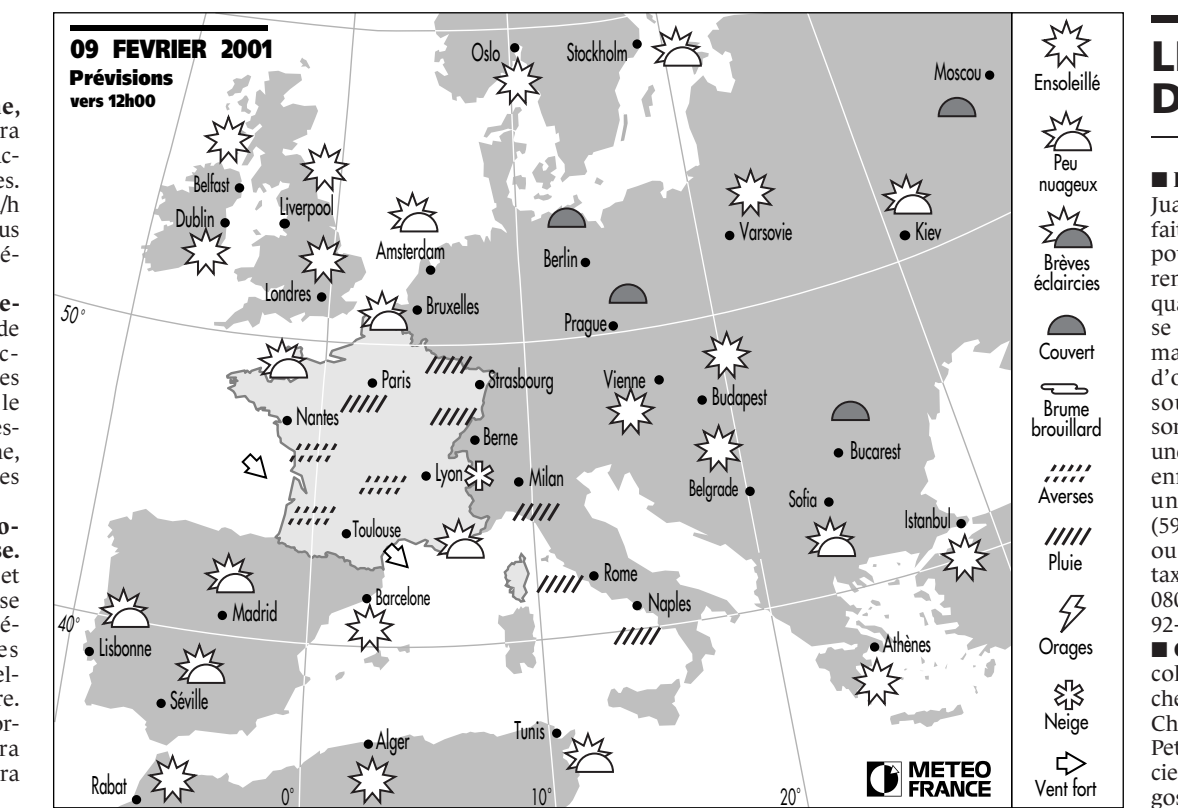
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - De belles éclaircies se développeront sur le Nord - Pas-de-Calais et la Haute-Normandie. Ailleurs, les nuages seront très nombreux et des pluies faibles tomberont le matin. Il fera de 6 à 8 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel sera très nuageux avec quelques pluies faibles. Des chutes de neige se produiront au-dessus de 600 mètres. Il fera 8 ou 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le temps sera agité avec de nombreux nuages accompagnés d'averses ou d'orages. Le vent soufflera jusqu'à 80 km/h près des côtes. Il neigera au-dessus de 600 mètres sur le relief pyrénéen. Il fera de 8 à 11 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - La journée sera maussade avec un ciel très nuageux accompagné de pluies ou d'averses orageuses, en particulier sur le Massif Central. Il neigera au-dessus de 600 mètres sur l'Auvergne, au-dessus de 900 mètres sur les Alpes. Il fera de 7 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - En Corse, le ciel sera chargé et des averses parfois orageuses se déclencheront. Sur les autres régions, on profitera de belles périodes ensoleillées, mais quelques ondées ne sont pas à exclure. Le vent en Méditerranée se renforcera, et la tramontane soufflera jusqu'à 100 km/h en soirée. Il fera de 11 à 14 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

HÔTELLERIE. Le Méridien de Juan-les-Pins reconduit des « faits séjours » valables en février pour assurer la tranquillité des parents et le plaisir des enfants de quatre à douze ans. Ces derniers se voient proposer goûter et animations (jeux sur la plage, salle d'ordinateurs, piscine couverte) sous la surveillance d'une personne qualifiée. Deux possibilités : une chambre pour 2 adultes et un enfant, 590 F (90 €) par jour, ou une chambre pour 2 adultes (590 F) et une chambre pour 1, 2 ou 3 enfants (390 F, 59 €), prix hors taxes locales. Renseignements au 0800-40-22-15 ou, à l'hôtel, au 04-92-93-57-57.

GUIDES. Nouveautés dans la collection des Vidéo Guides Hachette (99 F, 15 €) : Inde du Nord, Chine (Pékin, Shanghai, Canton), Petites Antilles Sud (de Sainte-Lucie à Trinidad), Equateur/Gallapagos et Châteaux de Loire.

PRÉVISIONS POUR LE 09 FÉVRIER 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	4/8 P		
AJACCIO	6/13 P	NANTES	3/7 P	
BIARRITZ	6/10 P	NICE	7/13 P	
BORDEAUX	5/10 P	PARIS	3/6 C	
BOURGES	4/7 P	PAU	5/9 P	
BREST	4/6 N	PERPIGNAN	6/12 N	
CAEN	4/6 N	RENNES	2/7 N	
CHERBOURG	3/6 N	ST-ETIENNE	5/9 C	
CLERMONT-F.	5/8 P	STRASBOURG	4/8 P	
DIJON	4/8 P	TOULOUSE	5/9 P	
GRENOBLE	4/9 P	TOURS	4/7 P	
LILLE	1/6 N	FRANCE outre-mer	FRANCFORT	2/6 C
LIMOGES	3/6 P	CAYENNE	24/28 S	
LYON	6/9 C	FORT-DE-FR.	24/28 S	
MARSEILLE	8/12 N	NOUMEA	22/26 P	

PAPEETE	25/30 P	KIEV	3/7 S	VENISE	6/10 C	LE CAIRE	8/19 S
POINTE-A-PIT.	22/28 S	LISBONNE	11/16 S	VIENNE	4/10 S	NAIROBI	17/27 S
ST-DENIS-RE.	23/28 P	LIVERPOOL	-1/5 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	21/29 S
EUROPE		LONDRES	-2/5 S	BRASILIA	20/30 S	RABAT	9/18 S
AMSTERDAM	1/6 S	LUXEMBOURG	1/6 C	BUENOS AIR.	22/29 P	TUNIS	9/18 S
ATHENES	10/17 S	MADRID	-2/7 S	CARACAS	22/28 S	ASIE-Océanie	
BARCELONE	4/13 S	MILAN	7/9 P	CHICAGO	-5/12 P	BANGKOK	24/32 S
BELFAST	-3/4 S	MOSCOU	-2/2 C	LIMA	20/25 S	BEYROUTH	11/16 S
BERNE	3/6 C	MUNICH	3/7 C	LOS ANGELES	8/13 C	BOMBAY	18/32 S
BERLIN	-2/8 C	NAPLES	10/14 P	MEXICO	8/24 C	DIJAKARTA	27/29 C
BERNE	3/6 C	OSLO	-10/-7 S	MONTREAL	-10/7 P	DUBAI	15/25 S
BRUXELLES	1/5 S	PALMA DE M.	5/13 S	NEW YORK	5/13 C	HANOI	14/15 C
BUCAREST	-2/12 C	PRAGUE	2/7 C	SAN FRANCIS.	8/9 P	HONGKONG	14/21 S
BUDAPEST	4/12 S	ROME	7/13 P	SANTAGO/CHI	14/29 S	JERUSALEM	8/17 S
COPENHAGUE	-4/4 S	SEVILLE	9/16 S	TORONTO	-1/10 C	NEW DEHLI	11/24 S
DUBLIN	-2/6 S	SOFIA	-8/9 S	WASHINGTON	7/18 C	PEKIN	-1/12 S
FRANCFORT	2/6 C	ST-PETERSB.	2/5 C	AFRIQUE		SEOUL	-5/3 S
GENEVE	4/8 C	STOCKHOLM	-8/5 S	ALGER	4/17 S	SINGAPOUR	25/28 P
HELSINKI	-8/5 C	TENERIFE	12/15 S	DAKAR	19/25 S	SYDNEY	21/28 S
ISTANBUL	10/15 S	VARSOVIE	2/9 S	KINSHASA	21/32 S	TOKYO	-1/7 S



VENTES

Du design à prix fixe proposé par Sotheby's à Londres

LE DESIGN contemporain occupe une place de plus en plus grande sur le marché de l'art : des antiquaires lui consacrent des expositions, des ventes fréquentes donnent les cotes des designers, alors que les musées les confirment dans leur statut d'artistes reconnus. Tout cela traduit une forte demande du public, qui accueille ces manifestations avec enthousiasme, comme en témoigne la cinquième édition du CDA (*Contemporary Decorative Arts*), une exposition-vente qui se

tient à Londres du 14 au 22 février. Organisé par Sotheby's dans ses locaux de New Bond Street, cet événement présente les œuvres de quatre-vingts créateurs, certains déjà célèbres, d'autres à peine sortis de leurs études, qui sont proposées à prix fixe à partir de 1 000 F (150 €). Ces pièces couvrent tous les domaines du design : mobilier, objets d'ameublement, verreries, céramiques, bijoux, etc. Elles ont été sélectionnées pour leur originalité, la maîtrise technique dont elles té-

moignent et l'emploi innovant des matériaux. Parmi les artistes établis, les architectes de la Tate Modern, Herzog et De Meuron, exposeront notamment une version domestique de leur fameux banc en chêne créé pour le musée (33 600 F, 5 130 €).

L'AUDACE ET LA FANTAISIE
La verrerie demeure un secteur où s'expriment l'audace et la fantaisie dans la sculpture comme pour les objets usuels. Ritsue Mishima, une Japonaise installée à Venise,

expose des vases globulaires marqués par une pureté de formes toute nipponne, agrémentés de décors dont l'opulence baroque rappelle les verres vénitiens (5 250 F à 13 600 F, 860 € à 2 075 €). Au-delà du verre, l'Italien Luca Bonato s'est attaqué au Plexiglas, créant des sculptures dont les couleurs changent selon l'angle d'où on les regarde (5 450 F à 9 700 F, 832 € à 1 480 €).

La mode tient une place de choix dans l'art contemporain, reflétée ici par des travaux spécialement créés pour cette exposition. La Française Nathalie Hambro lance une nouvelle collection de boucles de ceinture et de boutons de manchette en marbre sculpté rehaussé de pierres fines (800 F à 1 850 F, 122 € à 280 €). Cette artiste, qui s'est fait connaître en 1997 avec une collection de sacs à main brodés, en série limitée, a déjà des œuvres exposées au Victoria et Albert Museum comme au Musée de la mode de New York.

Célèbre dans le monde entier pour ses chaussures, l'Espagnol Manolo Blahnik a choisi de dessi-

ner un siège à l'occasion du CDA ; inspiré par les talons spectaculaires de ses souliers, ce fauteuil en érable a été réalisé en collaboration avec le designer anglais David Landess (36 350 F, 5 550 €). Une exposition parallèle, consacrée aux meubles et accessoires de jardin, intitulée Outmoded (Au-delà de la mode), répond aux mêmes impératifs d'imagination et de commodité. L'Américaine Candace Bahouth réalise des fauteuils en tapisserie et des dessus de table en peau de léopard : son adresse est telle qu'il faut vraiment s'approcher pour s'apercevoir qu'il s'agit de mosaïques (30 000 F à 150 000 F, 4 580 € à 23 000 €). Créatrice de bijoux, l'Anglaise Solange Azagury-Partridge s'est vu commander une table en acier frangé d'or, dans le style de ses bijoux (61 000 F, 9 300 €).

Catherine Bedel

★ Du mercredi 14 au jeudi 22 février (du lundi au vendredi de 10 heures à 16 h 30, samedi et dimanche de 12 heures à 16 heures). Sotheby's, 34-35 New Bond Street, Londres. Renseignements chez Sotheby's Paris, tél. : 01-53-05-53-05.

Calendrier

- ANTIQUITÉS BROCANTES**
- Avignon (Vaucluse), jusqu'au lundi 12 février, tél. : 04-94-03-40-72.
 - Saint-Paul-les-Trois-Châteaux (Drôme), jusqu'au dimanche 11 février, tél. : 04-90-59-95-20.
 - Cugnax (Gers), du vendredi 9 au lundi 12 février, tél. : 05-61-52-74-21.
 - Tours (Indre-et-Loire), du vendredi 9 au dimanche 11 février, tél. : 02-47-67-25-51.
 - Paris 15^e, rétro-mobilité,

- du vendredi 9 au dimanche 18 février, tél. : 01-48-44-30-30.
- Amiens (Somme), du vendredi 9 au lundi 12 février, tél. : 03-22-91-50-31.
- Saint-Raphaël (Var), du vendredi 9 au dimanche 11 février, tél. : 04-93-84-89-64.
- Argences (Calvados), samedi 10 et dimanche 11 février, tél. : 02-31-23-86-69.
- Chatelaillon (Charente-Maritime), samedi 10 et dimanche 11 février, tél. : 05-57-43-97-93.
- Le Faou (Finistère), jusqu'au dimanche 11 février,

- tél. : 02-98-81-90-45.
- Vitry (Ille-et-Vilaine), jusqu'au dimanche 11 février, tél. : 02-40-57-37-93.
- Beaugency (Loiret), jusqu'au dimanche 11 février, tél. : 02-54-81-68-00.
- Epernay (Marne), jusqu'au dimanche 11 février, tél. : 03-26-52-86-11.
- Wasquehal (Nord), Salon international de l'arme ancienne, du livre et documents et souvenirs historiques, samedi 10 et dimanche 11 février, tél. : 03-20-65-73-40.

- COLLECTIONS**
- La Rochelle (Charente-Maritime), jusqu'au dimanche 11 février, tél. : 05-46-30-08-54.
 - Paris, bibliophilie, jusqu'au lundi 12 février, tél. : 01-45-32-12-75.
 - Draguignan (Var), collection passion, cartes postales, samedi 10 et dimanche 11 février, tél. : 06-81-18-79-54.
 - Mirecourt (Vosges), jusqu'au dimanche 11 février, tél. : 03-29-37-18-62.
 - La Queue-en-Brie (Val-de-Marne), samedi 10 et dimanche 11 février, tél. : 03-86-35-39-76.
 - Saintes (Charente-Maritime),

- disques et CD, dimanche 11 février, tél. : 05-46-91-09-33.
- Valence (Drôme), disques et BD, dimanche 11 février, tél. : 04-78-05-09-71.
- Ivry-la-Bataille (Eure), autos miniatures, dimanche 11 février, tél. : 02-32-26-01-14.
- Chartres (Eure), multicollecion, dimanche 11 février, tél. : 02-37-35-62-64.
- Nancy (Meurthe-et-Moselle), antiquités militaires, dimanche 11 février, tél. : 06-84-54-24-01.
- Mulhouse (Haut-Rhin), flacons à parfum, dimanche 11 février, tél. : 03-89-64-43-96.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 034

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Descente rapide. - II. Evite les fuites en route. Dynastie chinoise. - III. Sur place. En balade. Renvoie au Vatican. - IV. Sans les dents, il ne ferait rien avancer. Pour les intimes de Mademoiselle Gardner. - V. Doit être soignée en toutes circonstances. - VI. Préposition. Faiseur de Mystères. Gardia pour lui. - VII. Qui a consommé sans modération. Même grand, il doit être consommé avec modération. En modération. - VIII. Deux-cinquièmes de trois. Est dans

l'obligation. A pris un F en démenageant. - IX. Plane en Australie. Coule en Angleterre. - X. Réceptifs.

VERTICALEMENT

1. Difficile de leur faire lâcher quelque chose. - 2. Il fait office, ou elle s'accroche aux rochers. - 3. Glucide. Découpage du temps. - 4. Sur la portée. Mis sous protection. - 5. Blanc et assez tendre. Blanc et très dur. - 6. Déesse des eaux du Nord. Fait son entrée dans le monde. - 7. A

fait son entrée dans le monde. Conjonction. Assure le rapprochement. - 8. De mai à juin chez les républicains. - 9. Grecque. Au bout du bout. - 10. Usait en surface. Bon à la bataille. - 11. Que l'on ne sortira pas facilement. - 12. Belles et fragiles, elles savent se défendre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 033

Horizontalement

I. Rédactionnel. - II. Élégie. Couru. - III. Périmètre. En. - IV. Evite. Rallie. - V. Rêve. Faisans. - VI. Tua. Plis. Ut. - VII. Ortolan. Oral. - VIII. Ibis. Érigé. - IX. Itou. Hissées. - X. Einstein. Rst.

Verticalement

1. Répertoire. - 2. Eleveur. Ti. - 3. Dérivation. - 4. Agité. Obus. - 5. Cime. Pli. - 6. Tee. Flashe. - 7. Train. II. - 8. Ocras. Esn. - 9. Noël. Ors. - 10. Nu. Laurier. - 11. Ereintages. - 12. Lunes. Lest.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gumbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

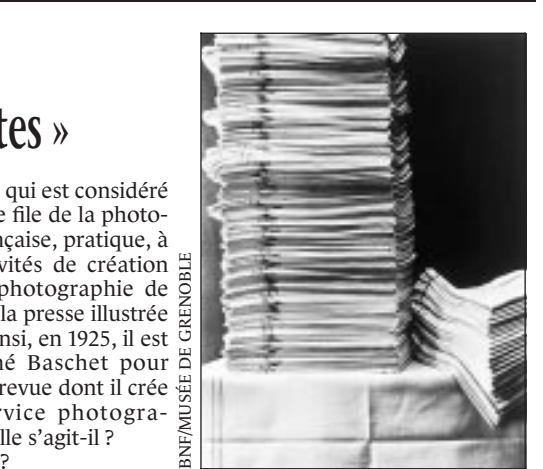
L'ART EN QUESTION

N° 208 En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Tous les sujets sont des « Figures parfaites »

LE MUSÉE DE GRENOBLE présente jusqu'au 1^{er} avril une exposition, « Figures parfaites », consacrée aux photographes français ou ayant résidé en France entre les années 1925 et 1945. Les photographes Emmanuel Sougez, Florence Henri, Pierre Boucher, François Kollar, Germaine Krull, Laure Albin-Guillot... sont des représentants du courant dit « Nouvelle Vision », qui met l'accent sur l'équilibre de la composition, la netteté des lignes, le partage entre l'ombre et la lumière, bannissant le flou, alors très pratiqué.

Tous les sujets, même ceux qui relèvent de l'anecdote ou du quotidien, deviennent alors dignes d'intérêt. « On ne photographie pas un nu autrement que toute autre chose [...] Les mêmes conditions conviennent également à tous les sujets », déclare ainsi Emmanuel



Emmanuel Sougez (1889-1972) « Lingerie », 1935, 35,5 x 27,2 cm. Paris, Bibliothèque nationale de France. Exposition au Musée de Grenoble, jusqu'au 1^{er} avril.

Réponse dans Le Monde du 16 février.

Réponse au jeu n° 207 paru dans Le Monde du 2 février. Emile Guimet (1836-1917) a ouvert à Paris, place d'Iéna, en 1889, son « musée des religions ».

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, Le Monde publie, en plus des mots croisés, un jeu. Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème de logique. Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble. Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge. Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art. Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

ART Avec ses expositions temporaires, le Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN) ne cesse de surprendre. Cette fois-ci, il a décidé de réfléchir, de concert avec deux autres musées

de la ville, sur le thème de l'illusion. Cela donne trois expositions très différentes. ● LE MUSÉE D'ART et d'histoire propose une réflexion sur l'illusion du pouvoir des œuvres d'art. Plus

original, le Musée d'histoire naturelle joue sur le malaise des visiteurs et propose, en guise de réflexion sur l'éternité, un laboratoire de taxidermie, avec blaireaux, zèbres, chiens et hommes

empaillés ! ● CÔTÉ HUMOUR ACIDE, le MEN remplit son contrat avec une lecture littérale d'un poème de Rimbaud. A travers des objets du quotidien, il donne à voir une critique

sociale et politique. ● SON DIRECTEUR, Jacques Hainard, a pris depuis longtemps ses distances avec les traditions muséales : « *Juste une manière de faire réfléchir les gens* », dit-il.

Les musées libres de Neuchâtel

En trois expositions étonnantes sous un titre commun, « La Grande Illusion », les trois institutions de la ville suisse s'affranchissent des habitudes et des traditions du genre et traitent, avec irrévérence, de la société du spectacle, d'éternité, ou du pouvoir des œuvres d'art

LA GRANDE ILLUSION, à Neuchâtel (Suisse). Musée d'ethnographie, 4, rue Saint-Nicolas. Tél. : 00-32-718-19-60. Du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures. www.ne.ch/neuchatel/men/ Musée d'histoire naturelle, 14, rue des Terreaux. Tél. : 00-32-717-79-60. Du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures. Musée d'art et d'histoire, 1, esplanade Léopold-Robert. Tél. : 00-32-717-79-20. Du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 octobre.

NEUCHÂTEL (Suisse)
de notre envoyé spécial

Le pré a été fauché récemment. Il est très grand, très plat. Le temps est au beau, malgré des nuages qui s'effiloquent. Elle, jeune, brune, seule, est en train de se déshabiller dans le pré. On la voit de dos, debout, cheveux au vent. Le pantalon et la chemise sont tombés sur l'herbe. Elle lance en l'air quelque chose de blanc, peut-être son soutien-gorge. Il ne lui reste donc que sa culotte, une culotte bordeaux d'une coupe peu seyante. On dirait qu'elle l'a mise à l'envers. Légèrement au-dessus de la main qui jette le sous-vêtement, est imprimé un astérisque vert pomme, qui renvoie à trois mots, placés sous l'image : la grande illusion.

Ce n'est pas une affiche pour le film du même titre, mais celle d'une manifestation stupéfiante qui occupe trois musées à Neuchâtel. On la voit beaucoup dans la ville, cette affiche, ni franchement érotique ni vraiment symbolique, mais parfaitement étrange, à l'image des trois expositions qui occupent le Musée d'art et d'histoire, le Musée d'histoire naturelle et le Musée d'ethnographie – couramment appelé MEN.

C'est de lui que le projet est parti. A l'origine est une hypothèse simple : pourquoi les trois institutions, au lieu de se contenter de relations de bon voisinage, n'essaieraient-elles pas de travailler ensemble ? Etant donné la diversité de leurs collections, ce sujet devait être large. Etant donné leurs spécificités, chaque musée le traiterait à sa façon, sans en rien dire aux deux autres jusqu'au vernissage commun. Ces règles ont été respectées : les trois expositions ne se ressemblent en rien et traitent de l'idée d'illusion selon des modes absolument différents. Celui qui prévaut au Musée d'art et d'histoire privilégie la démonstration pas à pas. Le Musée d'histoire naturelle travaille en percussion. Quant au Musée d'ethno-



graphie, que dirige Jacques Hainard, il prend le parti du risque maximum.

Une fois le mot illusion lancé, Hainard et son équipe se sont longtemps demandé qu'en faire. La révélation a tardé. Elle est venue d'une lecture, celle des *Illuminations* de Rimbaud. Dans le volume, Hainard s'est arrêté au poème *Après le Déluge*. Pour bien faire, il faudrait ici le citer *in extenso*. Cela étant impossible, on se contentera de conseiller au lecteur de reprendre son Rimbaud : « *Aussitôt que l'idée du Déluge se fut rassise* » jusqu'aux derniers mots, « *et la Reine, la Sorcière qui allume sa braise dans le pot de terre, ne voudra jamais raconter ce qu'elle sait, et que nous ignorons* ». Poème évidemment admirable. Mais poème. Que faire d'un poème dans un musée ? Comment en faire une exposition ?

L'équipe du MEN s'est décidée

pour la solution la plus littérale : suivre le texte mot à mot. Lit-on « *Un lièvre s'arrêta dans les sainfoins* » ? Un lièvre empaillé est là, dans une fausse pelouse. « *Madame *** établit un piano dans les Alpes* » : un vrai piano est encastré en hauteur, dans de fausses Alpes de carton ou de polystyrène neigeux. Ce pourrait être d'un ridicule achevé, pire que la pire adaptation pour scolaires. C'est délicieux, drôle, d'une rare méchanceté, d'une efficacité politique et morale remarquable. Grâce à Rimbaud, évidemment, et à l'abondance des idées et des images qui se lèvent à la lecture du poème. Et grâce à ses transcriptions, à leurs interprétations et transpositions.

Le long d'un parcours en zigzag, suivant l'ordre des phrases, ils ont composé des mises en scène qui répondent aux mots du poète avec des mots actuels. Il leur a fallu pour

Ci-dessus : parodies publicitaires de l'affiche de l'exposition « La Grande Illusion », au Musée d'ethnographie de Neuchâtel. Ci-contre : momies égyptiennes au Musée d'histoire naturelle, qui a choisi d'énumérer les procédés qui permettent de conserver les corps et de donner l'illusion d'une vie après la mort.

cela construire des étals de marché, un évier, une salle de jeux vidéo, un coin de forêt, un salon bourgeois. Il leur a fallu des animaux empaillés, des films, des voitures miniatures, des fruits, des légumes et des fleurs artificielles, plusieurs barques, des téléphones. La plupart de ces installations sont allégoriques. Elles donnent à voir la société marchande, la religion de la technologie, les crimes contre l'humanité, l'ennui des sociétés trop prospères, les fausses libérations, les vrais désastres.

AUDACES PARODIQUES

Il peut être difficile d'entrer dans le jeu, bien que des livrets explicatifs soient là pour aider à s'y repérer. Aussi conseillera-t-on de suivre deux fois le parcours : la première fois assez vite, pour en avoir une vision globale et comprendre le système muséographique ; la seconde très lentement, pour goûter les sous-entendus, les allusions, les plaisanteries qui ne devraient pas faire rire tant elles sont amères et les audaces



ALAIN GERMOND/MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DE NEUCHÂTEL

parodiques – avec une préférence particulière pour des pastiches publicitaires plus persuasifs que nature.

Au Musée d'histoire naturelle, la tonalité est plus dure. L'illusion, ici, c'est celle de la vie, que les musées s'appliquent à entretenir dans leurs salles par des artifices masqués. Une vidéo d'introduction énonce la thèse centrale : tout ce que vous allez voir est faux. Scientifiquement juste mais matériellement faux. Les décors ? Des reconstitutions, bricolées jadis avec de la gouache, aujourd'hui avec un ordinateur et des images en 3D. Les animaux ? Des cadavres empaillés, des chefs-d'œuvre de trucage aux ossatures de plastique et aux regards de verre. Pour en convaincre radicalement, le musée a transformé l'un de ses plus beaux espaces en laboratoire de taxidermie, avec flacons d'alcool, congélateurs, moules et peaux séchées. Tout à côté, une collection de chiens naturalisés a de quoi rendre malades tous ceux qui en ont un chez eux. Parce qu'un blaireau, un

zèbre ou un python empaillés, passe encore. Mais un épagneul ou un labrador... Le visiteur se sent mal à l'aise, ce qui est justement le but de l'exposition.

Le malaise s'accroît ensuite. D'abord face à une collection de prothèses, des plus vieilles en bois et cuir aux plus récentes, à puces. Puis, irrésistiblement, dans la dernière salle, consacrée à l'homme. Comment montrer l'homme dans un musée ? En le momifiant, évidemment, comme en Egypte. En l'empaillant – cela s'est fait aussi, au XIX^e siècle, en France, dans un but prétendument scientifique. En conservant des organes dans de grands pots de formol. En nettoyant bien proprement un squelette. A moins que l'on ne choisisse le crâne surmodèle papou, plus décoratif, les reliques chrétiennes dans leurs chasses dorées ou les portraits peints. Cabinet après cabinet, imperturbable, l'exposition énumère ainsi les procédés qui, antiques ou actuels, permettent de conserver les corps, nos corps, et de donner, un instant, l'illusion d'une vie après la mort. Dans cette salle funèbre, il faut quelque sang-froid pour apprécier l'excellence et la logique du travail accompli par Christophe Dufour, qui en a assuré la direction scientifique.

Par comparaison, la troisième contribution, l'artistique, convainc moins. Elle rappelle assez pesamment que toute représentation est une illusion et que sont illusoire, à des titres divers, l'objectivité de l'historien, la pureté de l'artiste, la gratuité de l'art, la neutralité du musée. On ne peut qu'admettre la justesse de ces observations, mais, d'une teneur en sacrilège et en nouveauté bien modeste, elles manquent par trop d'intensité.

Ph. D.

Philippe Dagen

Critique et irrévérence en toute indépendance

Pourquoi « La Grande Illusion » provoque-t-elle une telle surprise de la part d'un visiteur français ? Parce qu'il a quelque peine à imaginer un musée français qui traite de l'actualité politique et sociale avec tant d'acuité critique et d'irrévérence, se moque des autorités et de toutes les modes. Citation du « texpo » qui accompagne l'exposition au Musée d'ethnographie (MEN) : « *Bien sûr il y a Internet, les stock-options, la chirurgie plastique, l'Etat voyou*. » Les musées français ne nous ont pas habitués à un tel langage, infiniment plus proche de *L'Internationale situationniste* que de *La Revue du Louvre*. Interrogé sur ce point, Jacques Hainard rappelle seulement que Neuchâtel et sa région sont, de longue date, un pays de liberté, une région peuplée au XIX^e siècle d'artisans individualistes et socialistes – pour certains horlogers – et qui a conservé depuis ses convictions. Et il ajoute qu'aucun élu cantonal ou municipal ni aucune administration ne s'immisce dans les décisions du MEN.

Le bon esprit de provocation de Jacques Hainard

NEUCHÂTEL (Suisse)
de notre envoyé spécial

Les expositions temporaires, à Neuchâtel ou ailleurs, sont le mode d'expression majeur du MEN (le Musée d'ethnographie de la ville), celui où l'esprit de provocation qui règne dans ce lieu étrange – une belle villa patricienne doublée d'un bâtiment de verre et béton – s'autorise toutes les libertés. Quelques titres : avant « La Grande Illusion », il y a eu « Les ancêtres sont parmi nous » (1988), « Le trou » (1990), « A chacun sa croix » (1991), « Marx 2000 » (1994) ou « Derrière les images » (1998), dont une deuxième version a été montrée à Bordeaux, au Musée d'Aquitaine (*Le Monde* du 12 août 2000). Au fur et à mesure, Jacques Hainard, son directeur, et son équipe – Marc-Olivier Gonseth, Roland Kaehr, François Borel, Jean-Pierre Zaugg – ont perfectionné leur méthode. Ils ont pris de plus en plus de distance avec les habitudes et traditions muséales. Ethnologues et anthropologues de formation, il leur aurait été facile de s'en tenir à des spécialités circonscrites à une région du monde, une époque, une population ou un genre d'objet. Au lieu de quoi, ils ont étendu leur champ d'intervention à la planète entière et à l'époque actuelle.

Quand Jacques Hainard emploie le verbe « *muséographier* » – il l'emploie souvent –, il entend par là : traduire en dispositifs de type musée une analyse ou un point de vue qui peut s'énoncer par ailleurs de manière plus théorique. L'exposition est donc l'affichage d'une thèse et la présentation de ses preuves, prises partout. Il ne s'agit pas de présenter des œuvres précieuses, ou curieuses, ou exotiques, mais de placer dans un ordre dialectique aussi explicite que possible ce qui est nécessaire : des boîtes de conserve ou des livres de poche, des sculptures africaines ou des ordinateurs, des vibromasseurs ou des armes de poing. Pris isolément, chacun de ces éléments n'a pas nécessairement de sens. Il n'en trouve que dans l'assemblage et l'installation, la « *muséographie* » selon Hainard.

Cette manière de procéder contraint l'équipe du MEN à s'approvisionner partout. « *Nous allons faire nos courses au supermarché* », témoigne Jacques Hainard. Mais que faire, l'exposition terminée, des jouets, des conserves ou des magazines ? « *A l'origine, on pensait s'en débarrasser. En fait, on a presque tout gardé, ça peut toujours servir* », explique-t-il devant les vitrines de l'une des salles d'exposition permanente,

celle qui est consacrée à l'Europe aujourd'hui. Le centre en est occupé par une accumulation de matériel de bureau, des vieilles machines à écrire à chariot jusqu'à des modèles périmés d'ordinateurs. « *On aurait dû les jeter, eux aussi, mais, en groupe, ils racontent bien une histoire*. » Tout autour de ce mausolée à la mémoire de la machine, les vitrines regorgent d'objets hétéroclites, disposés par séries, non sans quelques juxtapositions hérétiques, objets de culte sulpiciens et articles de sex-shop côte à côte, par exemple.

« FAIRE RÉFLÉCHIR LES GENS »

Reconstitution pédagogique ou installation artistique ? On songe à la *Raysse Beach*, environnement que Martial Raysse réalisa jadis au Stedelijk Museum d'Amsterdam, aux premières accumulations d'Arman et, plus récemment, aux néo-dadaïsmes américain et européen, à Jeff Koons, à Claude Closky. Jacques Hainard ne se prendrait-il pas pour un artiste, pop de préférence ? Réponse : il rit de la question. « *C'est juste une manière de faire réfléchir les gens. On n'a pas la prétention de faire des œuvres d'art*. » Le même, un peu plus tard, déclare qu'il accepterait volon-

tièrement la direction du Musée national d'art moderne. « *Mais, vous n'allez pas écrire ça...* »

Pour éviter tout excès de sérieux, il compare ses expositions à des « *histoires* » ou à des « *mille-feuilles* ». Mais la critique de la société qui les sous-tend est très sérieuse, et très acide. Et celle de l'institution muséale aussi. Ainsi la présentation des collections permanentes du MEN applique-t-elle successivement trois modes d'accrochages. Le premier est celui du cabinet de curiosités, qui rend hommage aux érudits neuchâtelois de la fin du XVIII^e siècle pour le plaisir de l'œil et la surprise. Le deuxième est scientifique : les collectes des ethnologues en mission en Afrique et en Asie sont classées par séries et par fonctions séparées. Panneaux explicatifs et cartes précisent provenances et significations. Le troisième est esthétique : les plus belles pièces africaines et océaniques du MEN voisinent dans une pièce où l'éclairage met en valeur les effets sculpturaux, les couleurs, la patine suintante d'un reliquaire africain de l'ethnie fang, les coquillages et les fibres végétales d'une statue de Nouvelle-Irlande. Pas d'informations contextuelles, cette fois, mais une

invitation à admirer à laquelle le visiteur cède immédiatement.

Quelle présentation Hainard préfère-t-il ? Aucune, évidemment. Il n'affirme pas des certitudes, mais cultive le doute : en juxtaposant des muséographies ennemies, il les relativise toutes trois et met en évidence la difficulté qui est au cœur même de l'idée de musée d'ethnographie : comment trouver la bonne distance ? Comment s'affranchir des habitudes de pensée occidentales ? « *Je n'ai pas de réponse. Mais si le visiteur se pose la question en sortant, alors on a gagné.* »

Christine Angot

Lecture publique intégrale de

Quitter la ville

Vendredi 16 février à 19 h
au Théâtre Scène Nationale de Mâcon
1511 av. Ch. de Gaulle - 71000 Mâcon

Stock



Russell Banks, romancier américain, nouveau président du Parlement international des écrivains

« Les forces économiques parviennent à censurer les artistes »

APRÈS Salman Rushdie et Wole Soyinka, le romancier américain Russell Banks a été élu président du Parlement international des écrivains. L'auteur d'*Affliction* (*Actes Sud*, 1992) et de *Sous le règne de Bone* (*Actes Sud*, 1995) prend ainsi la tête de cette association de soutien aux artistes persécutés, constituée d'écrivains de plusieurs pays, dont Edouard Glissant, Breyten Breytenbach, Jacques Derrida, Assia Djebar, Juan Goytisolo, Elfriede Jelinek, Yachar Kemal, Toni Morrison, Antonio Tabucchi... De passage à Paris, siège du Parlement international des écrivains, il dévoile ses projets.

« Quelles sont les raisons qui vous ont amené à rejoindre le Parlement international des écrivains ?

« J'ai adhéré au Parlement peu après sa création en 1994, car l'association est entièrement dédiée à la protection matérielle d'auteurs menacés dans leur pays. Dès cette période, il était clair que les artistes allaient être de plus en

plus en danger, persécutés par certains Etats mais aussi par des intérêts religieux, ethniques ou économiques. Dans ce dernier cas, les organisations traditionnelles comme le Pen Club sont impuissantes, car, face au terrorisme, elles ne peuvent négocier ou faire pression sur personne.

« Je me sens très honoré de prendre la succession de Wole Soyinka, combattant pour la liberté et Prix Nobel de littérature. Je m'efforcerai d'étendre aux Etats-Unis et au Canada le réseau des villes-refuges, qui accueillent les écrivains menacés pour des résidences d'une année.

« Quelles actions de l'association comptez-vous développer ?

« La création de villes-refuges à travers l'Europe a été et demeure la clé de voûte. Le Parlement n'est pas un club d'écrivains qui se réunissent pour discuter des problèmes fiscaux ou des difficultés de l'édition. Il apporte des réponses concrètes à des problèmes précis. De nombreux mem-

bres ont eux-mêmes connu l'exil. Ils savent combien la transition est douloureuse, notamment la première année, quand on atterrit dans un pays dont on ne parle pas la langue et qu'il faut repartir de zéro, dans des circonstances plutôt difficiles. L'accueil en villes-refuges permet d'adoucir cet atterrissage et de mettre les artistes à l'abri des menaces.

« La publication de la nouvelle revue, *Autodafé*, en six langues, apporte aussi un soutien aux écrivains persécutés. Un auteur chinois ou africain qui arrive au Portugal ou en France peut se sentir extrêmement isolé, coupé de ses lecteurs et de ses éditeurs. La revue leur offre un réseau pour communiquer avec le lectorat de leur pays.

« Plus largement, en publiant les textes de poètes, d'auteurs de théâtre et de romanciers en butte à la censure, *Autodafé* va établir un lien entre ces créateurs, qui vivent une situation d'oppression, et le grand public. L'ouverture de notre site Internet [www.autodafe.org], au mois de mars, permettra à des écrivains du monde entier de communiquer et de diffuser leurs œuvres sans être bloqués par les frontières d'Etat, les censures et les persécutions.

« Pouvez-vous dessiner une cartographie des périls qui menacent les artistes aujourd'hui ?

« D'une part, il existe toujours une censure d'Etat dans des pays tels la Chine, la Corée du Nord, l'Iran et certains Etats du Moyen-Orient ou d'Amérique latine.

« D'autre part, de nouvelles menaces émanent désormais de forces ethniques, économiques, et religieuses comme les fondamentalistes musulmans ou chré-



Auteur d'*Affliction* (1992) et de *Sous le règne de Bone* (1995), Russell Banks vient de publier *L'Ange sur le toit*.

« Notre site Internet permettra à des écrivains du monde entier de diffuser leurs œuvres sans être bloqués par les frontières d'Etat et les persécutions »

tiens. Les forces économiques, qui se développent à grands pas, ne menacent pas physiquement les artistes, en les mettant en prison ou en les condamnant à mort. Mais elles parviennent à les faire taire ou à les censurer de fait. De ce point de vue, publier leurs écrits sur Internet et dans la revue *Autodafé* constitue déjà une riposte.

« Le Parlement international des écrivains doit se battre sur ces différents fronts, selon les situations individuelles. En Occident, nous avons surtout à traiter la menace économique représentée par les multinationales, ces groupes industriels intégrés issus de concentrations verticales, qui contrôlent l'édition et la circulation de l'information. Face à ces empires, il faut peut-être imaginer des *samizdat*, dans lesquels les écrivains puissent écrire et mettre à la disposition du public des choses qui ne soient pas forcément populaires. L'association a une vocation à la fois spécifique et pragmatique. Comme la littérature, elle cherche à se situer au-dessus des allégeances nationales, religieuses et linguistiques. »

Propos recueillis par Catherine Bédarida

Lire aussi la critique du recueil de nouvelles de Russell Banks, *L'Ange sur le toit*, dans *Le Monde des livres* du 9 février, p. V.

DÉPÊCHES

■ **VENTES** : Le *Portrait du peintre Anton Peschka*, réalisé en 1909 par Egon Schiele (1890-1918), a été vendu, lundi 4 février à Londres, chez Sotheby's, pour 7,7 millions de livres (12,3 millions d'euros), un record pour l'artiste autrichien. Il aurait été acquis par un représentant de la galerie Acquavella de New York. Ce portrait du beau-frère de Schiele n'était pas apparu en vente depuis 1987. Il avait alors atteint 1,7 million de livres. Consacrée à l'art impressionniste et moderne, la vente a totalisé plus de 26 millions de livres (41,5 millions d'euros). 15 % des acheteurs étaient américains, 64 % européens. Selon la revue *Art Newspaper*, un collectionneur asiatique aurait également acquis plusieurs lots, dont un Monet, *Etang aux nénuphars* (1917-1920), adjudgé pour 5,3 millions de livres (8,5 millions d'euros).

■ **CINÉMA** : Le Festival Ciné-junior 94, qui présente des films destinés au jeune public dans des salles de tout le Val-de-Marne, a tenu sa 11^e édition du 24 janvier au 6 février. Il s'est terminé par un palmarès récompensant *Don't Look Back*, du Japonais Shota Akihiko. Le jury Art et essai a récompensé *Peppermint*, de Costa Kapakas.

■ **MUSIQUE** : Le flûtiste français Emmanuel Pahud a décidé de quitter l'Orchestre philharmonique de Berlin pour se consacrer à sa carrière de soliste. Il faisait partie de la célèbre formation allemande depuis huit saisons. Son départ coïncide avec la fin du contrat de Claudio Abbado, directeur musical de l'Orchestre jusqu'à la fin de la saison 2000-2001.

■ **Le chef d'orchestre américain John Nelson** a été reconduit dans ses fonctions de directeur musical de l'Ensemble orchestral de Paris (EOP), pour une période de trois ans. L'EOP est subventionné par la Ville de Paris et l'Etat, depuis sa création, en 1978.

■ **DANSE** : *Terrains*, revue d'ethnologie quotidienne, éditée par le ministère de la culture, aux Editions du patrimoine, consacre son dernier numéro à la danse, sous toutes ses formes. On y trouve différents points de vue sur la danse tunisienne, le ballet classique, le tango, la création contemporaine. (*Terrains*, 90 F [13,72 €], 175 p.).

Trente et une villes-refuges pour les auteurs persécutés dans leur pays

Créé en 1994 et présidé alors par l'Iranien Salman Rushdie, le Parlement international des écrivains soutient des créateurs persécutés dans leur pays. L'association a notamment développé un réseau de trente et une « villes-refuges » qui accueillent des écrivains, pour des résidences d'un an, leur fournissant logement et bourse. Soixante-dix artistes originaires d'Algérie, de Chine, d'Afghanistan, d'Irak, du Kosovo, du Vietnam ou de Serbie ont bénéficié de ces résidences, comme la romancière Taslima Nasreen ou l'auteur algérien Rachid Boudjedra. Aux villes européennes qui forment l'essentiel du réseau se sont ajoutées récemment Mexico et Las Vegas. Première ville-refuge américaine, Las Vegas accueille depuis un mois un écrivain qui a fui la guerre en Sierra Leone. Le premier numéro d'*Autodafé*, la revue du Parlement, a été publié à Paris, chez Denoël (*Le Monde* du 20 octobre), à Barcelone, à Milan et à Athènes. Il sort à New York et à Lisbonne en mars.

Vœux pieux pour l'ouverture du 51^e Festival de Berlin

Premier film projeté, « *Enemy at the Gates* », de Jean-Jacques Annaud

LA CÉRÉMONIE d'ouverture du 51^e festival international du film de Berlin a eu lieu dans une ambiance d'une sobriété plutôt réservée. Elle avait le goût d'une dernière fois, puisque Moritz de Hadeln, directeur du Festival depuis vingt-deux ans, quitte cette année ses fonctions pour être remplacé par Dieter Kosslick. Son discours de présentation était ainsi, en toute logique, émaillé de vœux divers concernant l'avenir du cinéma. Comme la nécessité de favoriser l'expansion d'une industrie allemande, l'appel à une importation du système français de soutien des films, le souhait enfin que le public américain puisse voir davantage d'œuvres européennes.

Il a ensuite présenté le président du jury pour cette année, l'américain Bill Mechanic, qui fut entre 1994 et 2000 à la tête de la Twentieth Century Fox. Celui-ci a présenté les jurés : les actrices Dominique Blanc et Jacqueline Bisset, les cinéastes Dario Argento, Xie Fei et Hector Babenco, le critique Diego Galan, le comédien Fati Akin et Kyoko Hirano, qui fut la conservatrice du Japan Society Film Center à New York. Il a auparavant fait l'éloge du *melting pot* cinématographique, a rappelé l'internationalisation de la production engagée par la Fox lorsqu'il en a été à la tête et affirmé la nécessité d'encourager les différents cinémas du monde entier. Le film présenté ensuite en ouverture a semblé, comme par malice, apporter la contradiction à tous les vœux pieux de diversification mondiale du septième art émis durant les discours introductifs.

Le film de Jean-Jacques Annaud, *Enemy at the Gates*, est une production aux capitaux allemands, réalisée dans les studios de Babelsberg. Il constitue pour Moritz de Hadeln, « le signal de la relance et de l'avenir de la production dans le site de Berlin Brande-

bourg ». Le film concourt donc sous la bannière allemande malgré son réalisateur français et un casting dont les acteurs principaux sont américains ou anglais. *Enemy at the Gates* retrace un épisode de la bataille de Stalingrad, le duel entre deux tireurs d'élite – catégorie primordiale dans une guerre de *snipers* –, un soldat russe et un officier allemand. Les protagonistes, qu'ils soient soviétiques ou soldats de la Wehrmacht, parlent un impeccable anglais d'Oxford, à l'exception des figurants qui vocifèrent parfois dans leur langue d'origine.

UN CINÉMA-MONDE

Un tel parti-pris, nécessité sans doute par les exigences de la diffusion du film, se heurte par ailleurs à la volonté de réalisme (dans les décors et surtout la violence) exprimés par la dramaturgie et les choix de mise en scène. A vrai dire, *Enemy at the Gates*, à la recherche certainement d'un marché international, relève d'un cinéma-monde dont Spielberg (*Il faut sauver le soldat Ryan* et *La Liste de Schindler* ont vraisemblablement été des influences) est le principal entrepreneur aujourd'hui.

Coïncé entre d'inusables prescriptions romanesques (une histoire d'amour, les catastrophes de l'histoire restituées sous la forme d'un pathétique calculé) et une volonté de se référer à des formes de divertissements plus « modernes » (après tout le duel des deux personnages relève tout autant du jeu vidéo), *Enemy at the Gates* se situe à une sorte de croisée des chemins du cinéma de masse aujourd'hui.

Jean-François Rauger

CORRESPONDANCES

Une lettre de Françoise Cachin

A la suite de notre article intitulé « Françoise Cachin, la dame d'Orsay » (*Le Monde* du 1^{er} février), nous avons reçu de l'ancienne directrice des musées de France la mise au point suivante :

Le Monde me déclare « marquée à droite ». Il y a là de quoi stupéfier tous ceux qui me connaissent. Est-ce parce que j'ai été nommée à la tête de la direction des musées de France par Jacques Toubon ? Or celui-ci n'a d'évidence pas fait le même classement : il voulait me nommer dès son arrivée au ministère de la culture en 1993, ce qui aurait paru un geste

politique que j'aurais, il le savait bien, refusé. Il a donc attendu plus de six mois, souhaitant une nomination technique à la tête des musées.

Auriez-vous écrit en 1986, lors de ma nomination à la tête du musée d'Orsay, sous la présidence de François Mitterrand, que j'étais « marquée à gauche » ? C'était également une nomination purement professionnelle.

Une lettre de Michael Kenna

A la suite de notre article sur l'exposition « Mémoires des camps » à l'hôtel de Sully (*Le Monde* du 19 janvier), nous avons reçu du

photographe Michael Kenna, par l'intermédiaire de son agent en France, les précisions suivantes :

Durant plus de douze ans (de 1988 à 2000), Michael Kenna, photographe anglais âgé de quarante-sept ans et vivant à San Francisco, a réalisé un travail photographique sur les camps nazis. Ayant refusé de commercialiser ce travail, Kenna a décidé d'en faire don à la France.

Trois cents tirages originaux réalisés par Kenna, les négatifs correspondants et les droits afférents ont été donnés au ministère de la culture et de la communication. Cet ensemble est conservé et géré par le Patrimoine photographique. Parallèlement, Kenna a donné cinq mille trois cent soixante trois négatifs et les droits afférents au Mémorial de Caen, un musée pour la paix.



Découvrez les Pays Baltes

du 14 au 19 mai 2001

Le Monde vous invite à rencontrer des personnalités politiques, économiques et culturelles dans les différents pays visités.



Prix par personne : 15000^f

comprenant : le transport aérien sur vol régulier • l'hébergement 4 nuits et une nuit en bateau • tous les repas pendant le séjour (hors boissons alcoolisées) • les transferts • les taxes d'aéroports • l'assistance rapatriement.

Renseignements et inscriptions :

Danielle Van Hooren
ITI 12, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne LI 092 95 0028
Tél : 01 46 05 44 33 - Fax : 01 46 05 57 88
E-mail : dvh@it-international.com

COORDINATION : JFD SYSTEM

Le petit peuple des rues de Naples, son estomac vide et les Dix Commandements

Mario Martone met en scène « I Dieci Comandamenti », de Raffaele Viviani

I DIECI COMANDAMENTI (Les Dix Commandements), de Raffaele Viviani. Mise en scène : Mario Martone. Avec Salvatore Cantalupo, Ciro Capano, Fulvia Carotenuto, Luciana De Falco... Créé le 12 décembre 2000 à Rome au Théâtre de l'Argentina, puis joué à Naples au Théâtre Mercadente, « I Dieci Comandamenti » après le Théâtre Storch à Modène est joué au Théâtre communal de Ferrare jusqu'au 11 février.

NAPLES

de notre envoyé spécial

Une rue en escaliers, posée au milieu de la scène. Volée abrupte, contremarches excessives, rampes de fonte pour poses appuyées, avec vue imprenable sur le fourmillement des *bassi* napolitains. Deux matelots font pivoter l'ensemble et découvrent, logé dessous, un menuisier, varlope en main, à côté du lit familial. Dedans, dehors, même combat. Nous sommes au cœur des quartiers espagnols à la fin des années 1940. Toute rue est antichambre et salon ; marché et chapelle ; coupe-gorge et asile. On s'interpelle,

on joue et on fabrique, on achète et on vend, on processionne, on aime et on délaisse. On a faim.

Que pèsent dix commandements, fussent-ils prêtés à Dieu, devant l'autorité d'un seul estomac ? Les marines américains qui débambulent dans les ruelles assurant que la guerre est finie. Pas celle, quotidienne, des Napolitains. Elle a ses prisonniers, qui croisent ceux qu'on n'attendait plus, miraculés de l'autre ; ses courageux et ses planqués. La loi ne fait pas la fièvre devant la misère. Elle ferme les yeux sur la débrouille, qui accorde crédit au lendemain. Rien ne sert d'en appeler à san Gennaro, jamais là quand on aurait besoin de lui. C'est-à-dire vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Dans la fosse d'orchestre, six musiciens et leur chef commandent à la manœuvre un petit peuple de curés et de flics dans le doute au premier poing brandi ; de prostituées prêtes à confesse pour une part de pizza ; d'honnêtes voleurs et d'artisans douteux, spectateurs assidus de baladins faméliques, qui donnent à Naples le nez de Pulcinella et à l'Italie la barbe de Garibaldi. Une voix

sépulcrale a beau rappeler les dix intitulés bibliques (regards vers le ciel) : décidément non, ça ne colle pas avec la réalité. Parce que ça ne chante pas, ça ne pleure pas, ça ne souffre pas. Les commandements sont bons pour le marbre, sur lequel trotte la rue, la poitrine gonflée de cris.

DIX SKETCHES EN TESTAMENT

I Dieci Comandamenti (Les Dix Commandements) est la dernière pièce écrite par Raffaele Viviani (1888-1950). Les dix sketches qui la composent (un par commandement) sont considérés comme le testament de ce frère aîné en théâtre des cinéastes néoréalistes, si le réalisme accepte le mélo dans ses conséquences les plus expressives. Viviani transcrit autant qu'il écrit le geste d'un peuple particulièrement doué pour la comédie. Les fascistes ne lui pardonneront pas de chanter le Napolitain en napolitain et l'y confineront. Sur quelque cinq mille pages qui portent sa signature (six tomes épais de pièces, poèmes, chansons, partitions), une certaine seulement semble avoir passé les Alpes.

Viviani est un enfant de la balle si la balle est dans le *vicolo* – la

ruelle napolitaine. Le père, costumier, le pousse sur scène à l'âge de quatre ans et demi. Orphelin à douze, il passe de l'école des ventres creux au cirque équestre, compose chansons et musiques, devient un champion du *varieta*, connu dans toute l'Italie. Il enchaînera les tournées, entraînant, avec la Naples populaire, toute la communauté des mal-aimés, qui permet à chacun de pleurer sur soi comme si de rien n'était.

Mario Martone est chez lui chez Viviani. Durant des années, pour le théâtre ou le cinéma (*Teatro di guerra*), le metteur en scène a arpenté les mêmes ruelles que son aîné, écouté les mêmes invectives lancées des *bassi*, entonné ses chansons imprégnées de larmes et de sueur. Les quatorze comédiens logent à son adresse. Pas un qui ne paraisse nouveau à chaque sketch, comme s'il se renouvelait en même temps que les personnages, portant un concentré de rue sur scène, dans un intense brouhaha musical. Et c'est toute une ville qui vous interpelle en chansons, danse et vous envahit.

Jean-Louis Perrier

Des « Nègres » fidèles à leur mission de résistance à la bienséance

LES NÈGRES, de Jean Genet. Mise en scène : Alain Ollivier. Avec Alain Azerot, Nicole Dogué, Paulin F. Fodouop, Sergio Guedes, Kwamé, Michèle Lemoine... STUDIO THÉÂTRE, 18, avenue de l'Insurrection, Vitry-sur-Seine (94). Tél. : 01-46-82-40-17. RER C Vitry. Durée : 2 h 30. Du lundi au samedi à 20 h 30. 50 F (7,62 €) à 70 F (10,67 €). Jusqu'au 24 février.

Nègre, négresse : « La connotation fréquemment raciste de ce mot rend préférable l'emploi du terme Noir », estime le Petit Larousse. A l'époque où Genet écrit sa pièce (1955-1957), les Nègres ont commencé de devenir Noirs. A peine l'étaient-ils, que la connotation de Nègre se portait sur Noir, le poussant à céder la place, quelques années plus tard, au Black. Avant d'envoyer à son tour le Black dans la proscription, parfois au bénéfice de l'Afro, sous lequel allait pointer l'impeccable Africain-Européen, homologue transatlantique du très officiel Africain-Américain.

Genet a pressenti l'enchaînement des glissements à venir. Leur lâcheté. Il a senti poindre la manœuvre d'évitement, la tentative d'effacer les siècles de déportation et de destruction systématiques, par un travestissement consensuel des réalités. Le maquillage verbal est un autre visage de sa détestation et de son amusement. Devant les dérobades de la bienséance face au racisme, l'auteur du *Journal du voleur* entend tenir. Il transmet les consignes en direct au meneur de jeu, Archibald (Kwamé), qui ordonne à la communauté des acteurs : « Que les Nègres se négrent ! »

S'APPROPRIER LA LANGUE DU POUVOIR

Les Noirs d'Alain Ollivier sont déjà des Afro-Européens. Contenus dans le trait qui les unit, ouvrant au mélange, au métissage. Cela se voit un peu et s'entend beaucoup. Cette diversité des voix rapproche curieusement de ce que Genet exigeait de ses personnages. Comme lui, ils ont pour mission de s'approprier la langue du pouvoir. De la pratiquer mieux que les « tragédiens français » et, surtout, les « tra-

gédiennes ». A la façon de la reine (Nicole Dogué), procédant à « l'élongation » du verbe, alors que les maîtres auraient choisi la « contraction ».

Dans une préface inédite – à lire en mars dans le volume de La Pléiade consacré à son théâtre –, Genet appuie : « Cette pièce est écrite non pour les Noirs, mais contre les Blancs... Il m'était permis de tenter de blesser les Blancs, et par cette blessure faire entrer le doute. » Fidèle à la lettre, Alain Ollivier l'est en méticuleux. Pas question d'un pas de côté. L'honnêteté profonde de son travail fait glisser l'action sur des rails. Ainsi guidé, le cérémoniel devient guindé. Il ne laisse plus place au doute. Les spectateurs resteront blancs, et les Blancs resteront spectateurs. Sur la verrière du Studio Théâtre, les ondées se succèdent, instillant une mélancolie tropicale, l'illusion d'un réchauffement nécessaire, où le juste décor de bois blanc de Patrick Bouchain serait pleinement à sa place.

J.-L. P.

Le retour de « Saturne », œuvre fétiche d'Hugues Dufourt

PRÉSENCES 2001. Hugues Dufourt : Saturne. Ensemble l'Itinéraire, Renato Rivolta (direction). En coproduction avec l'INA-GRM. Le 7 février, Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. M^o Passy. Prochain concert : le 8 février, à 20 heures, entrée libre. Tél. : 01-56-40-15-16.

Depuis quelques années, les grands festivals de musique contemporaine ne se contentent pas de livrer un nombre important de créations mais programment également des reprises significatives. Ce n'est que justice pour certaines œuvres, qu'une conception hors normes – d'effectif, de durée, de goût – a pratiquement condamnées à ne plus exister que par le biais du disque après une première série d'exécutions en concert. Il en est allé ainsi pour *Saturne*, d'Hugues Dufourt, créé en 1979 et régulièrement interprété jusqu'en 1982 avant de débiter une période de purgatoire de deux décennies, momentanément suspendue par l'Ensemble 2e2m en 1991.

Que faut-il donc pour monter *Saturne* ? Vingt-deux instrumentistes, dont quelques-uns polyvalents ; il est, par exemple, demandé aux hautboïstes de jouer non seulement du cor anglais mais aussi de l'heckelphone ou du hautbois d'amour. Il faut aussi trouver dans la lutherie électronique actuelle un équivalent des sonorités produites par un instrumentarium électrique « d'époque » (orgues, synthétiseurs). Il faut enfin... y croire, car le rendu de la partition, tout en alliages de timbres insolites, exige un travail de haute précision à grande échelle. Responsable de la mise sur orbite de *Saturne* il y a vingt ans, l'iti-

néraire (collectif dont Hugues Dufourt fut l'un des premiers animateurs) se devait d'en assurer le retour dans la sphère parisienne.

Les musiciens ne sont plus les mêmes (à l'exception, sauf erreur, du guitariste Claude Davy) mais l'engagement et la créativité n'ont pas faibli. Tout juste doit-on déplorer quelques attaques non synchrones en début de parcours et constater que la version de Renato Rivolta (plus spectaculaire que poétique) diffère de celle de Peter Eötvös (enregistrée peu après la création et disponible en CD chez Accord « Una Corda »). Mais le rayonnement de l'œuvre n'en est guère affecté et *Saturne* accomplit ses révolutions de manière toujours aussi hypnotique, allées et venues minutieusement dosées qui s'apparentent à des cycles. Cycle des souffles extatiques au début, cycle de la bise glaciale ensuite, cycle des séismes spasmodiques au centre et cycle d'éclairs foudroyants avant une fin (gagueuse, car cette musique évoque l'infini pendant trois quarts d'heure !) à l'horizon méthodiquement déplacé.

Doté de couleurs inédites, mixtures renouvelées de percussions, de vents et de sources électroniques, *Saturne* possède aussi un espace-temps à part, qui fonctionne si bien sous forme de vagues magnétiques que l'on en vient à calquer sa propre respiration sur celle de l'œuvre. L'humain l'emporte aussi sur le plan esthétique puisque l'on perçoit moins dans cette création visionnaire la synthèse de divers courants d'alors (rock symphonique, musique spectrale, univers acoustique) que la projection sonore de l'astre de la mélancolie, fétiche de toujours pour le compositeur.

Pierre Gervasoni

Une « Paquita » toute neuve mène son ballet excentrique

PAQUITA, de Joseph Mazilier, par le Ballet de l'Opéra de Paris. Nouvelle version de Pierre Lacotte. OPÉRA DE PARIS - PALAIS GARNIER, le 29 janvier. Place de l'Opéra, Paris-9^e. M^o Opéra. Jusqu'au 12 février, à 19 h 30. De 30 F à 395 F. Tél. : 08-36-69-78-68.

Pierre Lacotte, spécialiste des reconstitutions du répertoire du XIX^e siècle, vient de livrer une *Paquita* toute neuve, bien dans l'esprit, nous assure-t-on, du ballet en deux actes conçu par Joseph Mazilier en 1846. A ce détail près qu'il a choisi de placer l'action à l'époque napoléonienne. Curieux et excentrique morceau de danse, qui mêle et digère dans le même temps, avec beaucoup d'élégance et de rythme dans son déroulement, les rouges et noirs de l'Espagne profonde, les verts et ors de l'Empire français.

On est dans un camp tsigane situé près de Saragosse, puis dans une maison gitane troglodyte et, pour finir, dans le palais du gouverneur français. Avec, en prime, une intrigue dans le genre tout-est-bien-qui-finit-bien : une jeune Gitane – dont Lucien, fils du général d'Hervilly, tombe amoureux – se révélera être sa cousine (!), enlevée alors qu'elle était bébé. Tope là ! mariage en vue... Exotisme et clichés racistes de l'époque – les Gitans sont les méchants – font de la surenchère dans cette histoire de pacotille ficelée de fil blanc.

Auréli Dupond, l'étoile-people, branchée sur toutes les chaînes de télévision et les événements parisiens, ayant déclaré forfait pour cause de blessure, c'est Clairemarie Osta, première danseuse, qui s'empare au dernier moment du

rôle-titre, auquel elle apporte sa luminosité et son jeu mutin (il y a beaucoup de mime). Et même si ses équilibres ne sont pas toujours précis, et même si elle manque de pointes, elle séduit par son enthousiasme. Même présence de charme et mêmes faiblesses d'exécution pour Jérémie Belingard, physique éclatant de jeunesse et de beauté.

En revanche, rien à redire d'Emmanuel Thibault dans le pas de trois du premier acte. Il possède des sauts à l'envol et à la réception impeccables, une technique au cordeau, tout en restant musical, fluide : sujet dans la hiérarchie du Ballet de l'Opéra, il ne devrait pas y rester longtemps. Quant à Gil Isoar dans le rôle d'Inigo, le Gitan patriote, il donne de l'esprit à son personnage très convenu de traître.

LE RENFORT DES COSTUMES

Pierre Lacotte a parfaitement intégré les interventions des élèves de l'École de danse – tous à croquer tant leur bonheur d'être en scène explose à la moindre enjambée. Il a su inventer des divertissements bienvenus avec capes, tambourins et mantilles. Mais aussi des valse raffinées, des quadrilles et des galops.

Dans cette reconstitution finement menée, les intentions du chorégraphe sont relevées par les costumes de Luisa Spinatelli, d'un luxe ragaillardissant. Une trouvaillie parmi mille : les bas rose buvard des officiers ! L'Italienne lance ses couleurs, ses pierreries, ses dentelles comme autant de pièges à lumières, et relance ainsi sans défailir un intérêt qui flanche dans le dernier quart d'heure.

Dominique Fréard

SORTIR

PARIS

Dîner-concert

Itaru Oki est un trompettiste au parcours riche et très aventureux. Ce démenti vivant à l'image la plus convenue du « jazz » (la plus lassante) devrait attirer l'attention, par la seule manière dont il a mené sa course. Depuis sa fréquentation du maître japonais du jazz traditionnel (Fumio Nanri) à son compagnonnage des grands découvreurs (Sam Rivers, Steve Lacy), en passant par ses leçons avec Kenny Dorham (à Osaka). On l'a vu aussi jouer pour les danseurs ou dialoguer avec Marcel Azzola. On peut en profiter pour découvrir un chaleureux restaurant caché derrière la Bastille, Les Broches à l'ancienne, qui défend depuis dix ans, sans souci des préjugés et des recommandations, l'idée des musiques les plus débridées. *Les Broches à l'ancienne*, 21, rue Saint-Nicolas, Paris-12^e. M^o Ledru-Rollin. A partir de 20 heures, le 9. 150 F. Tél. : 01-43-43-26-16.

Laurel Aitken

Avec les groupes The Beat et Secret Affair, ce chanteur jamaïcain a participé au renouveau du ska concomitant à la vague punk en Angleterre, à la fin des années 1970. A plus de soixante ans, la foi intacte, il continue de perpétuer ce style au tonus rythmique ébouriffant. *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. 21 heures, le 9. Tél. : 01-45-23-51-41.

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Festival du film ethnographique

Courts et moyens métrages : *Noces de Tard* ; *Le Bethléem des Szekelys de Bukovina à Tevel* ; *Fêtes traditionnelles d'hiver* ; *Busojaras : L'Enterrement de l'hiver à Mohacs* ; *Pierres, châteaux, hommes* ; *La Roue du temps* ; *Le Carnaval des femmes à Matraalmas* ; *Arbres du monde, arbres de vie*. *Institut hongrois*, 92, rue Bonaparte, Paris-6^e. M^o Saint-Sulpice. 19 heures, le 8. Tél. : 01-43-26-06-44. Entrée libre.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Broadway

Festival de vidéos d'artistes projetées sur écran au-dessus de la patinoire de l'Hôtel de Ville. Allusion à l'esprit new-yorkais de Broadway Avenue et de la patinoire du Rockefeller Center. Place de l'Hôtel-de-Ville, Paris-4^e. Entre 12 heures et 14 heures et 18 heures et 21 heures, les 8, 9 et 10.

Claudia Triozzi, Tomeo Verges : Duo La Ménagerie de verre, 12, rue Léchervier, Paris-11^e. M^o Parmentier. 20 h 30, les 9 et 10. Tél. : 01-43-38-33-44. 80 F.

Compagnie Red Notes : Piccoli pezzi Nanterre (92). *Maison de la musique*, 8, rue des Anciennes-Mairies. 21 heures, le 9. Tél. : 01-41-37-94-21. 140 F.

Chœurs et orchestre de l'Académie de musique des grandes écoles Œuvres de Bizet, Saint-Saëns et David de Havaré de la Montagne (création). Jean-Philippe Sarcos (direction).

Eglise de la Sainte-Trinité, place Estienne-d'Orves, Paris-9^e. M^o Trinité. 20 h 45, le 8. Tél. : 01-45-20-82-56. De 65 F à 150 F, gratuit pour les moins de douze ans.

Œuvres de Forqueray, Marais,

Weiss, Lidl

Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 12 h 45, le 9. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.

Ensemble Modern

Hechtle : *Screen*, création. Markeas : *Metaphora*. Dean : *Pastoral Symphony*, création. Lachenmann : *Zwei Gefühle, Musik mit Leonardo*. Stefan Asbury (direction). *Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. M^o Passy. 20 heures, le 9. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.*

Ca'conc'Hervé

Les Délassements comiques. Edwige Bourdy, Christine Gerbaud, Yves Coudray, Christophe Crapez, Vincent de Rooster, Lionel Peintre (chant), Claude Lavoix, Sébastien Driant (piano), Mireille Larroche (mise en scène). *Péniche Opéra*, 42, quai de la Loire, Paris-19^e. M^o Jaurès. 20 h 30, les 9 et 16. Jusqu'au 13 mai. Tél. : 01-53-35-07-77. 150 F.

CRÉTEIL

Soirée « Asian all Star »

Le Festival Sons d'hiver (commencé le 12 janvier) arrive dans sa dernière ligne droite avec une soirée consacrée à la scène indo-londonienne, tendance croisements avec l'électronique. En première partie, le groupe Senses mêle des instruments traditionnels à des rythmiques synthétiques avec danseuse. Une démarche similaire anime Transglobal Underground, devenu depuis 1991 l'une des formations les plus réputées du genre. Le lendemain, 10 février, ce sera à Michel Portal, à la même Maison des arts de Créteil, d'amener le public du festival vers les rythmes du funk. *Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. M^o Créteil-Préfecture. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-45-13-19-19. De 55 F à 100 F.*

STAINS

Renaud Garcia-Fons et Jean-Louis Matinier

C'est un duo cordes et soufflets d'une grâce, d'une précision et d'un enchantement renouvelés. Renaud Garcia-Fons est à la contrebasse, Jean-Louis Matinier à l'accordéon, l'un et l'autre vont et viennent avec talent dans le jazz, les musiques traditionnelles, l'improvisé et l'écrit. Ils ont aussi participé à l'ONJ de Claude Barthélémy, assemblée d'excellence. *Espace Paul-Eluard, place Marcel-Pointet, 93240 Stains. 21 heures, le 9. Tél. : 01-48-23-08-71. De 35 F à 70 F.*

Isabelle Aubert Bobino, 20, rue de la Gaité, Paris-14^e. M^o Gaité. 20 h 30, les 9, 10, 13, 14, 15, 16, 17, 20. Jusqu'au 24 février. Tél. : 01-43-27-75-75. De 130 F à 170 F.

Maurice Magnoni Quartet Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3^e. M^o Saint-Paul. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-42-71-38-38. De 30 F à 50 F.

Bojan Zulfikarpasic Quintet Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 heures, les 9, 10, 11, 12 et 13. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Sylvain Sourdeix Trio Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 h 30, les 9 et 10. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Jean-Jacques Milteau Quartet Bobigny (93). Salle Pablo-Neruda, 31, avenue du Président-Allende. M^o Bobigny-Pablo-Picasso. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-41-60-94-37. De 15 F à 82 F.

Alain Jean-Marie Trio Noisy-le-Grand (93). Espace Michel-Simon, 36, rue de la République. 21 heures, le 9. Tél. : 01-45-92-27-75. De 55 F à 70 F.

Paul Weller La Scène, 2 bis, rue des Taillandiers, Paris-11^e. M^o Bastille. 22 heures, le 9. Tél. : 01-48-06-50-70. 165 F (location Fnac).

Les Inaperçus fêtent leurs cinq ans Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La Villette, Paris-19^e. M^o Porte-de-La Villette. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-40-36-55-65.

Paris pour escale « Art contemporain et multiculturalisme ». C'est le thème du débat (18 h 30, le 8), auquel participeront notamment le commissaire de l'exposition d'origine chinoise, Hou Hanru, l'artiste camerounais Pascale Marthine Tayout accompagné de son père très présent dans son œuvre, ainsi que le directeur de la Gate Foundation d'Amsterdam, Sébastien Lopez (réservation indispensable).

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16^e. M^o Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 18. 27, 19 F.

RÉGIONS

Compagnie Orion Danse Pat O'Bine : *Corsacor Ajaccio* (20). *Théâtre du Kallisté*, 6, rue du Colonna-d'Ornano. 20 h 30, le 10. Tél. : 04-95-50-40-97. De 80 F à 90 F.

Armstrong Jazz Ballet Géraldine Armstrong : *Carte postale, Mama King Blues*, M. comme Michel. Georges Momboue. Lionel Amadote et Géraldine Armstrong : *Ancestors Calling*. Lionel Amadote. Géraldine Armstrong et Jeffrey Carter : *Crossroads*. Lionel Amadote : *Banlieue Art*. Wayne Barbaste : *Get Higher*.

Béthune (62). *Théâtre municipal, boulevard Victor-Hugo*. 20 h 30, le 10. Tél. : 03-21-64-37-37. 80 F.

Ballet de l'Opéra national du Rhin Bertrand d'At : *Et in Arcadia ego*. Davide Bombana : *Aus der Ferme*. Philippe Tréhet : *Sea Interludes*.

Strasbourg (67). *Opéra national du Rhin*, 19, place Broglie. 20 heures, les 10, 13 et 14, 15 heures, le 11. Tél. : 03-88-75-48-23. De 70 F à 185 F.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 16.30 Projection Publique. L'accouchement sous X. **LCRAN**
- 20.45 Le Club. La nouvelle violence urbaine et le phénomène des bandes. **LCI**

MAGAZINES

- 18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
- 18.40 Nulle part ailleurs. Invités : The Married Monk, Spike Lee, Jihan El Tahri. **Canal+**
- 21.00 Envoyé spécial. Routiers d'Europe. Kulina : les oubliés de Milosevic. Le temps des grands-parents. P.-s. : Les enfants de la dalle. **France 2**
- 22.30 Boléro. L'actualité des films d'amour. La robe de mariée d'un couturier. Les clips. Invité : Jean-Loup Dabadie. **TMC**
- 23.10 Prise directe. A qui servent rois, reines et princesses : à faire rêver ou à gouverner ? Invités : Stéphane Bern, Charles Hargrove, Cyril Boulet, la princesse Marie-Blanche de Broglie, Isabelle Rivyère, Henri d'Orléans, Pierre Miquel, Fodé Sylla, Guy Konopnicki. **France 3**
- 23.40 Courts particuliers. Invitée : Aure Atika. **Paris Première**
- 0.15 E = M 6 spécial 10 ans. **M 6**
- 0.40 Vol de nuit. Invités : Fabrice Luchini ; Sophie Calle ; Roselyne Bachelot ; Alain Duhamel ; Dieudonné. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

- 20.15 360°, le reportage GEO. Himalaya, sommet mortel. **Arte**

- 20.25 Il était une fois le royaume d'Angleterre. L'abbaye et le palais de Westminster. **Odyssee**
- 20.30 Histoires oubliées de l'aviation. Aventures en dirigeable. **Planète**
- 20.35 L'Afrique en morceaux. La Tragédie des Grands Lacs. **Canal+**
- 20.46 Thema. Le nouveau Moscou. Les Habits neufs de Moscou. Alexandra Marinina, tsarine du pôle russe. Laisse tomber New York, viens à Moscou ! **Arte**
- 21.25 Un remède contre l'obésité. **Planète**
- 22.15 Dix ans de voile autour du monde. **Planète**
- 22.20 Nelly Bly. A la conquête du journalisme. **Odyssee**
- 0.05 Petites esclaves de Birmanie. **Planète**
- 0.20 Un siècle d'écrivains, dernière. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Football. D 2 (28^e journée) : Sochaux - Montpellier. **Eurosport**
- 20.30 Basket-ball. Euroligue masculine (8^e de finale) : Etudiantes Madrid - Kinder Bologne. **Pathé Sport**

MUSIQUE

- 20.00 Music of the Night. Avec José Carreras. Œuvres d'Andrew Lloyd Weber. **Muzzik**

- 22.50 Soirée Yehudi Menuhin. Concerto pour violon et orchestre n° 5, de Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
- 0.20 Jazz Box 99. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 20.30 Une clinique au soleil. José Dayan. **Festival**
- 22.10 Chasse en terrain ennemi. Youri Moroz. **Arte**
- 23.00 Le Prix de l'éternité. David Jackson. **TF 1**
- 0.25 L'Enfant du secret. José Dayan. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

- 0.25 Mickro ciné. Spécial Festival de Clermont-Ferrand, le retour. Une affaire de famille ; Oups ! **Canal+**

SÉRIES

- 19.30 Hill Street Blues. Pilote. **TF 1**
- 19.50 Michael Hayes. (Episode pilote) Meurtre au passé. **Série Club**
- 20.15 Friends. [1/2]. Celui qui se marie. **RTL 9**
- 20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, le golf c'est la santé. **Disney Channel**
- 20.40 Buffy contre les vampires. Bienvenue à Sunnydale [2/2] (v.o.). **Série Club**
- 20.55 Julie Lescaut. Bal masqué. **TF 1**
- 23.25 Taxi. Travel with My Dad (v.o.). **Série Club**

FILMS

- 18.40 La Forêt pétrifiée. Archie Mayo (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 80 min) **O.** **Ciné Classics**
- 19.05 Hôtel des Amériques. André Téchiné (France, 1981, 90 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 19.15 Boxcar Bertha. Martin Scorsese (Etats-Unis, 1972, 90 min) **O.** **Cinéfaz**
- 20.30 La Femme défendue. Philippe Harel (France, 1997, 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 20.45 Salam cinéma. Mohsen Makhmalbaf (Iran, 1995, v.o., 75 min) **O.** **Cinéfaz**
- 20.45 Le Rendez-vous. Sidney Lumet (Etats-Unis, 1968, 105 min). **TCM**



- 20.55 Terminator. James Cameron. Avec Arnold Schwarzenegger, Michael Biehn (EU, 1984, 105 min) **O.** **France 3**
- 21.00 Ivan le Terrible. Sergeï M. Eisenstein [2/2] (Urss, 1945, N., 85 min) **O.** **Histoire**
- 21.00 La Marseillaise. Jean Renoir (France, 1938, N., 130 min). **Paris Première**
- 21.00 Alexandre Nevski. Sergeï M. Eisenstein (Urss, 1938, N., 110 min). **Muzzik**
- 21.00 Batman, le défi. Tim Burton (Etats-Unis, 1992, 125 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 22.15 Mobutu, roi du Zaïre. Thierry Michel (France - Belgique - Zaïre, 1999, 129 min) **O.** **Canal+**
- 22.30 Je suis un évadé. Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 100 min). **TCM**
- 22.35 J'ai le droit de vivre. Fritz Lang (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 95 min). **13^{ème} Rue**
- 22.40 Crash. David Cronenberg (Can. - Fr.-GB, 1996, v.o., 105 min) **O.** **Canal Jimmy**
- 0.10 Chaque soir à neuf heures. Jack Clayton (Grande-Bretagne, 1967, v.o., 110 min). **TCM**

VENDREDI 9 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Onassis, il était une fois un armateur grec... **Forum**
- 22.00 Quand on rencontre Dieu. **Forum**
- 23.00 Comédie musicale, le retour. **Forum**

MAGAZINES

- 14.35 La Cinquième rencontre... L'utopie pédagogique. **La Cinquième**
- 14.45 Boléro. L'actualité des films d'amour. L'agenda vidéo. L'agenda livres. La robe de mariée d'un couturier. Les clips. Invité : Jean-Loup Dabadie. **TMC**
- 18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Faudel, France Roche. **Canal+**
- 19.00 Tracks. Tribal : Mangas. Dream : Eliades Ochoa. Vibration : Tuning humain. Backstage : MTV Machine. Live : Sole Sides. **Arte**
- 19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
- 20.40 Thalassa. Surfers Paradise. **France 3**
- 21.00 Recto Verso. Jean-Louis Trintignant. **Paris Première**
- 21.00 Top bab. Placebo. **Canal Jimmy**
- 21.55 Faut pas rêver. Niger : Manzou Mahamane, le luthier. Suisse : La passion des p'tits gros. Australie : Les cow-boys du ciel. Invité : Hugues Aufray. **France 3**
- 22.35 Petites histoires du cinéma. Arletty. **Ciné Classics**
- 22.40 Bouillon de culture. Les petites choses de la vie quotidienne. Invités : Philippe Delerm, Roger-Pol Droit, Serge Joncour, Laurent Laurent, Christian Oster. **France 2**
- 23.15 C'est quoi l'amour ? Ronds et rondes : peut-on vraiment s'aimer et être aimé à plus de cent kilos ? **TF 1**
- 23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**
- 0.10 LCA, la culture aussi. **LCI**
- 1.00 Envoyé spécial. Routiers d'Europe. Kulina : les oubliés de Milosevic. Le temps des grands-parents. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 17.50 Le Cinéma des effets spéciaux. **Ciné Cinémas**
- 18.05 Le Monde des animaux. L'intrus. [15/24]. **La Cinquième**
- 18.30 L'Actors Studio. [2/2]. Billy Joel. **Paris Première**
- 19.05 The Funny Face of Broadway. **Planète**
- 20.15 Reportage. Au vrai chic vétérinaire. **Arte**
- 20.30 Amsterdam Global Village. [2/2]. **Planète**

TELEVISION

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Nikolaus Harnoncourt. Champion de la musique baroque, Nikolaus Harnoncourt apprit de son père, compositeur amateur qui écrivait dans le style des valse de Strauss, l'universalité de cette musique dite légère. Il dirige ici l'Orchestre de chambre d'Europe, offrant une version tonique de Dvorak, en jouant avec les *Furants*, *Doumka* et autres *Sousedska*, ainsi que de la *Pastorale* de Beethoven.

- 20.50 Evénement. Autopsie d'une enquête. **Odyssee**
- 21.00 Civilisations. Guerre et civilisation. [4/8]. La poudre à canon. **Histoire**
- 21.00 La Chorégraphie aux Etats-Unis. Un siècle de danse. [4/5]. **Mezzo**
- 21.55 Les Tribus du rock. [2/6]. And God Created Manchester. **Canal Jimmy**
- 22.00 Civilisations. Ombres chinoises. [2/3]. **Histoire**
- 22.15 Grand format. Série noire au Crédit Lyonnais. L'heure des comptes. **Arte**
- 22.25 Les Dossiers de la Crème. Enquêtes médico-légales. Accident ou meurtre. **13^{ème} RUE**
- 22.40 Aristote Onassis, le dernier nabab. **Planète**
- 22.50 Les Dossiers de la Crème. Le Lieu du crime. L'affaire Bernard Pesquet. **13^{ème} RUE**
- 23.40 Esprit des peuples premiers. [10/13]. Radio Maorie. **Planète**
- 23.45 Une histoire de Coca-Cola. **Histoire**
- 23.45 36, le bel été. **Odyssee**
- 0.05 Histoires oubliées de l'aviation. Aventures en dirigeable. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 13.30 Ski. Championnats du monde. Slalom géant dames (2^e manche). **Eurosport**
- 14.00 Tennis. Open Gaz de France. Tournoi féminin de Paris-Coubertin. Les trois premiers quarts de finale. **Paris Première**
- 15.00 Ski. Championnats du monde. Slalom géant dames (2^e manche). **France 3**
- 15.30 Tennis. Coupe Davis (1^{er} tour) : Belgique - France. Les premiers simples. **France 3**
- 16.30 Bobsleigh. Championnats du monde féminins. Bob à deux (1^{re} manche). 18.00 2^e manche. **Eurosport**
- 19.00 Tennis. Coupe Davis (8^e de finale) : Belgique - France. Le deuxième simple. **Pathé Sport**
- 20.00 Football. Coupe de France (1^{er} de finale) : Lyon - Saint-Etienne. **Eurosport**

DANSE

- 22.55 La Chorégraphie aux Etats-Unis. Beach Birds for Camera. Ballet. Chorégraphie de Merce Cunningham. Musique de Cage. Par la Merce Cunningham Dance Company. **Mezzo**

MUSIQUE

- 19.30 Classic Archive. Irmgard Seefried. Par l'Orchestre national de PORTF. **Mezzo**
- 21.00 Soirée Nice Jazz Festival 2000 (programme 7). Didier Lockwood Trio. **M 6**

13^{ÈME} RUE

- 22.35 J'ai le droit de vivre. En 1937, Fritz Lang, exilé aux Etats-Unis, réalise ce film sur les préjugés tenaces d'une société où les honnêtes gens peuvent se conduire en salauds. C'est l'histoire d'un voleur condamné par la fatalité du regard des autres, ce qui le conduit au désespoir et à la violence et condamne à jamais sa relation amoureuse. Henry Fonda et Sylvia Sydney y gagnèrent leurs galons de mythes. En v.o.

FILMS

- 14.30 Stranger than Paradise. Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1984, N., 85 min) **O.** **Canal + Vert**



- 14.35 La Tête contre les murs. Georges Franju. Avec Jean-Pierre Mocky, Charles Aznavour (France, 1959, N., 100 min) **O.** **Ciné Classics**
- 15.00 Tumultes. Bertrand Van Effenterre (Fr. - Belg., 1989, 90 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 15.55 Batman, le défi. Tim Burton (Etats-Unis, 1992, 120 min) **O.** **Cinéstar 1**
- 16.15 Hôtel des Amériques. André Téchiné (France, 1981, 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 16.30 Marie-Antoinette. W.S. Van Dyke (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 160 min). **TCM**
- 18.15 Ivan le Terrible. Sergeï M. Eisenstein [1/2] (Urss, 1945, N., 95 min) **O.** **Histoire**
- 20.30 Salvatore Giuliano. Francesco Rosi (Italie, 1961, N., v.o., 125 min) **O.** **Ciné Classics**
- 20.45 Parade de printemps. Charles Walters (Etats-Unis, 1948, v.m., 105 min). **TCM**
- 21.00 Butch Cassidy et le Kid. George Roy Hill (Etats-Unis, 1968, v.o., 110 min) **O.** **Cinétoile**
- 21.00 Les Anges déchus. Wong Kar-Wai (Hongkong, 1996, v.o., 95 min) **O.** **Cinéfaz**
- 22.15 Mobutu, roi du Zaïre. Thierry Michel (France - Belgique - Zaïre, 1999, 130 min) **O.** **Canal + Vert**
- 22.30 Pour moi et ma mie. Busby Berkeley (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 105 min). **TCM**
- 22.35 Chungking Express. Wong Kar-Wai (Hongkong, 1994, v.o., 100 min) **O.** **Cinéfaz**
- 23.10 Le Clan des irréductibles. Paul Newman (Etats-Unis, 1971, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**



- 23.30 La Forêt pétrifiée. Archie Mayo. Avec Humphrey Bogart, Bette Davis (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 85 min) **O.** **Ciné Classics**
- 23.50 Luke la main froide. Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1967, 125 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 0.25 Le Mouton enragé. Michel Deville (France, 1973, 100 min) **O.** **Cinétoile**
- 0.55 Bellissima. Luchino Visconti (Italie, 1951, N., v.o., 110 min) **O.** **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 16.40 Les Dessous de Palm Beach. 17.35 Sunset Beach. 18.25 Excluf. 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.55 Julie Lescaut. Bal masqué. 23.00 Le Prix de l'éternité. Téléfilm. David Jackson **O.**
- 0.40 Vol de nuit.

FRANCE 2

- 16.25 Des chiffres et des lettres. 17.05 Un toit pour trois. 17.30 Viper. 18.20 Tutti frutti. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo, Point route. 21.00 Envoyé spécial. 23.10 Addicted to Love. Film. Griffin Dunne **O.**
- 0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 16.35 MNK, A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.09 Consomag. 20.15 Tout le sport. 20.25 Tous égaux. 20.55 Terminator. Film. James Cameron **O.**
- 22.40 Météo, Soir 3. 23.10 Prise directe. 0.20 Un siècle d'écrivains. L'écrivain mystère. 1.05 La Nuit du siècle d'écrivains.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.35 18.00 Futurama. 18.30 Nulle part ailleurs. 20.34 L'Afrique en morceaux. 20.35 La Tragédie des Grands Lacs. 22.15 Mobutu, roi du Zaïre. Film. Thierry Michel **O.**
- 0.25 Mickro ciné. 0.55 Au cœur de la nuit. Film. Alberto Cavalcanti, Basil Dearden, Robert Hamer et Charles Crichton (v.o.) **O.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 Les Feux de l'amour. 14.50 Perry Mason. 16.40 Les Dessous de Palm Beach. 17.35 Sunset Beach. 18.25 Excluf. 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo, Trafic infos. 20.55 Succès. 23.15 C'est quoi l'amour ? Ronds et rondes : peut-on vraiment s'aimer et être aimé à plus de cent kilos ?
- 0.30 Les Coups d'humour. 1.10 Excluf.

FRANCE 2

- 14.00 Flic de mon cœur. 14.50 En quête de preuves. 15.35 Planque et caméra. 15.55 Cap des Pins. 16.20 Un livre. 16.25 Des chiffres et des lettres. 17.05 Un toit pour trois. 17.30 Viper. 18.20 Tutti frutti. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, The Race, Météo. 20.55 Boulevard du palais. L'Affaire Muller.
- 0.00 Journal, Météo. 0.20 Histoires courtes.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix. 15.00 Ski. Slalom géant dames. 15.30 Tennis. Coupe Davis. 16.35 MNK, A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.25 Mezraha et ses amis. 20.40 Thalassa. Surfers Paradise. 21.55 Faut pas rêver. 22.55 Météo, Soir 3. 23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde.

CANAL +

- 13.45 Qui plume la lune ? Film. Christine Carrière **O.**
- 15.25 Aussi profond que l'océan. Film. Ulu Grosbard **O.**
- 17.10 Mickro ciné. ► En clair jusqu'à 21.00 18.00 Futurama. 18.30 Nulle part ailleurs. 20.35 Allons au cinéma ce week-end. 21.00 Mister Cool. Film. Sammo Hung Kam-Bo **O.**
- 22.25 En direct sur Ed TV. Film. Ron Howard **O.**
- 0.25 Wishmaster 2. Film. Jack Sholder (v.o.) **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
○ Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages. Les îles Eoliennes. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 360°, le reportage GEO. Himalaya, sommet mortel. 20.46 Les Habits neufs de Moscou. 21.40 Alexandra Marinina, tsarine du pôle russe. 22.10 Chasse en terrain ennemi. Téléfilm. Youri Moroz. 23.55 Les Anges de Moscou. 0.25 Laisse tomber New York, viens à Moscou !
- 1.10 Les Cicatrices du cœur. Téléfilm. The Amber Prod. Team (v.o.).

M 6

- 17.30 Zoe, Duncan, Jack & Jane. 18.00 Le Clown. 19.00 Le Flic de Shanghai. 19.50 1 minute, Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. 20.40 Passé simple, Décrochage info. 20.50 Cyberfic. Film. Anthony M. Dawson **O.**
- 22.35 Fortress Film. Stuart Gordon **O.**
- 0.15 E=M6 spécial 10 ans. La Terre comme vous ne l'avez jamais vue.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 21.00 Le Gai Savoir. L'approche génétique. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Ecrire en vidéo. La vidéaste Valérie Mréjen. 0.05 Du jour au lendemain. J.-C. Biette (Qu'est-ce qu'un cinéaste ?)

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Concert donné le 2 février, au Théâtre du Châtelet, à Paris, par l'Orchestre du Théâtre Mariiski de Saint-Petersbourg, dir. Valery Gergiev. Œuvres de Stravinsky, Prokofiev, Scriabine. 22.00 Jazz, suivez le thème. I'm the Mood for Love. 23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Francis Poulenc et la peinture. Œuvres de Poulenc, Stravinsky, De Victoria. 22.48 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Lully, Couperin, De Mondoville, Blavet, Couperin.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.05 Lorsque le monde parlait arabe. 14.35 La Cinquième rencontre... L'utopie pédagogique. 16.00 Les Grandes Maneuvres. Toulouse : vol à tout prix, une monoactivité de pointe. 16.30 Les Ecrans du savoir. 17.35 100% question 2^e génération. 18.05 L'intrus. 18.35 Le Journal de la santé. 19.00 Tracks. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. Au vrai chic vétérinaire. 20.45 Conspiration du troisième âge. Téléfilm. Udo Wachtveitl. 22.15 Grand format. Série noire au Crédit Lyonnais. 23.50 Tueur à gages. Film. Darezjan Omirbaev (v.o.).

M 6

- 13.35 Charme mortel. Téléfilm. Richard Michaels **O.**
- 15.25 Les Routes du paradis. 16.20 M comme musique. 17.30 Zoe, Duncan, Jack & Jane. 18.00 Le Clown. 19.00 Le Flic de Shanghai. 19.50 1-minute, Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. 20.38 Météo du week-end. 20.40 Cinésix. 20.50 Les Voyages de Gulliver. Téléfilm. Charles Sturridge [1 et 2/2] **O.**
- 0.15 Brooklyn South.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Appel d'air. British Museum : la résurrection. 20.30 Black & Blue. Invité : Lucien Malson. 21.30 Cultures d'Islam. Le Caire d'Aour à Saladin, VII^e-XII^e siècle [2/4]. Invitée : Sylvie Denoix. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. La vie, les yeux ouverts, de Fred Deux.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque. 20.05 Concert franco-allemand. Avec l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Thomas Hengelbrock. Œuvres de R. Schumann, Ravel. 22.30 Alla breve. 22.45 Jazz-Club. En direct du Duc des Lombards, à Paris. Le quintette de Bojan Zulifkarpasic, piano, avec Vincent Mascart, saxophone, Krassen Lutzkanov, kaval, Olivier Sens, contrebasse et Tony Rabeson, batterie.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Avec l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Nikolaus Harnoncourt. Œuvres de Dvorak, Beethoven. 22.05 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Haydn, Weber, Wagner, R. Strauss.

Les cotes des films

- On peut voir
■ An ne pas manquer
■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le théâtre au Palais

par Pierre Georges

DE L'IMPORTANT, dans la distribution des rôles, d'un prénom crédible ! Ne se fût-il point prénommé Alfred, notre avaleur de puces téléphoniques, notre « French fugitive » en chemise à fleurs, façon « Les Bronzés à Manille », que sa crédibilité de comédien en eût été affectée. Et que toute la France, par le feuilleton saisi, n'aurait point aussi vite appréhendé ou mythifié déjà ce personnage central dans l'immense tragi-comédie nationale qui s'annonce.

En un langage un peu leste, considérons déjà que nous avons tous désormais, et la République en premier, le bonjour d'Alfred. Parlera-t-il, ne parlera-t-il pas ? La question est prématurée et le pari bien risqué ! Vu qu'un avaleur de puces ne semble pas a priori le plus enclin à cracher le morceau. Et vu également qu'il ne faut pas exclure que, si, d'aventure, cet homme en bois massif provincial et au parler caillouteux se prenait pour le Démosthène de nos prétoires, il pourrait mentir comme un arracheur d'affaires !

Mais nous n'en sommes pas là. Alfred Sirven se tait. Alfred Sirven paraît. Et lorsque Alfred paraît, tout est changé, change. C'est cela la présence, toute la présence après toute cette absence, qui semble faire toute la différence.

Déjà, et l'on sait bien ne pas être très sérieux à tenir cette anecdote pour signifiante, lorsque notre « French fugitive » fut transféré nuitamment, en grand équipage, plutôt celui d'un chef d'Etat que d'un chef d'inculpation, vers ses juges, il se passa quelque chose. On raconte que, voyant passer Alfred, ses carrosses et sa garde de quatorze motards, des noc-

tambules facétieux scandèrent aussitôt : « Sirven président ! ».

Président ? Présent plutôt et de tellement de présence qu'on finit par se demander, mercredi, si sa première représentation au Palais de justice de Paris ne relevait pas légitimement du service culturel plutôt que de la chronique judiciaire.

On n'y était pas, bien sûr. Mais d'autres qui y furent, ces privilégiés, racontent (page 6) que ce fut un grand moment du théâtre judiciaire français. Enfin Alfred vint. Et si l'on a bien compris, les impressions d'audience firent que l'on hésita, selon son humeur, à choisir entre l'aimable comédie de boulevard à la Feydeau et la transposition théâtrale du retour de Don Alfred, patron tant aimé et si redouté.

Les délégations processionnaires des prévenus pour saluer, embrasser dans le cas de Christine, complimenter le fugitif français avaient quelque chose d'inouï, d'hilarant, ou de profondément révélateur. Plaisir et peur des retrouvailles. C'est qu'il leur avait tant manqué Alfred, et tellement manqué à Alfred, chargé il y a peu de tous les péchés d'Elf...

Le spectacle avait commencé. Il continue, ce jeudi, avec la publication, ici et là, *Paris-Match* et *Le Parisien*, d'un document arraché, lui, aux dents et à la boulimique prudence d'Alfred Sirven : son agenda téléphonique. Un vieil agenda gris, un peu mangé aux mites, griffonné de partout, noirci de centaines de noms, de numéros et de quelques obscurs codes. Le Bottin sirvien en somme. Terrible document qui, pour l'instant, ne prouve rien. Sinon cette évidence qu'Alfred connaissait du monde, jadis..

Jacques Chirac se prononce contre le clonage thérapeutique

Le chef de l'Etat relance la controverse bioéthique

LYON

de nos envoyés spéciaux

S'exprimant jeudi 8 février à Lyon, lors de l'ouverture du congrès Biovision Forum mondial des sciences du vivant, Jacques Chirac a pour la première fois pris publiquement position sur plusieurs des thèmes actuellement les plus controversés du débat bioéthique. Le chef de l'Etat s'est notamment prononcé contre la légalisation de la technique dite du clonage thérapeutique, procédé qui consiste à créer des embryons humains, non destinés à se développer.

« Je ne suis pas favorable à l'autorisation du clonage thérapeutique, a déclaré M. Chirac. Il conduit à créer des embryons à des fins de recherche et de production de cellules, et, malgré l'interdit, rend matériellement possible le clonage reproductif et risque de conduire à des trafics d'œuvres. » Le chef de l'Etat a estimé « indispensable de lancer et de financer des programmes de recherche portant sur les cellules souches adultes. Bien qu'à leurs débuts, ces recherches permettent d'espérer qu'il sera demain pos-

sible d'éviter le recours à des cellules embryonnaires. » Sur la question des recherches pouvant être menées sur les embryons humains, M. Chirac a expliqué s'être « beaucoup interrogé après avoir beaucoup consulté ». « Tout en étant conscient que le débat ne peut être définitivement clos aujourd'hui, je pense pour ma part que les perspectives ouvertes par les thérapies cellulaires peuvent justifier une évolution comme l'on estimés le comité consultatif national d'éthique et le conseil d'Etat », a-t-il déclaré.

Convaincu de l'importance croissante des questions bioéthiques, M. Chirac a multiplié les consultations sur le sujet. Il a ainsi longuement reçu à l'Élysée le généticien Axel Kahn, mais aussi à plusieurs reprises le président du Comité national d'éthique, le professeur Didier Sicart, tous deux opposés à la légalisation du clonage thérapeutique. Il a également rencontré le président de groupe Démocratie libérale à l'assemblée nationale, Jean-François Mattei, qui fût l'un des plus ardents promoteurs de la

loi sur la bioéthique votée en 1994, les rapporteurs de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, le député socialiste Alain Claeys et le sénateur centriste Claude Hurier. Il s'est aussi rendu à l'académie nationale de médecine, a longuement conversé avec Noëlle Lenoir, présidente du groupe européen d'éthique et a interrogé sur le sujet les autorités religieuses du pays. Enfin, le président a évoqué ces questions avec le président de la Commission européenne, Romano Prodi, et surtout avec le chancelier allemand Gerhard Schröder. Ce dernier, dans un point de vue publié le 7 février par *Les Echos* a d'ailleurs rappelé la nécessité d'encadrer le clonage thérapeutique après son autorisation en Grande-Bretagne, sur l'impulsion du premier ministre Tony Blair.

En prenant position contre la légalisation du clonage thérapeutique et en faveur d'une possible recherche encadrée sur les embryons humains surnuméraires, le chef de l'Etat effectue une analyse similaire à celle de la com-

mission nationale consultative des droits de l'homme.. Il rejoint aussi treize des trente-deux membres du Comité consultatif national d'éthique au sein duquel une faible majorité vient de se dégager en faveur de ce procédé. Le chef de l'Etat se range ainsi ouvertement dans le camp de ceux qui reconnaissent à l'embryon humain sinon un statut de personne, du moins une singularité le distinguant d'une chose. Pour autant, il ne pousse pas la logique jusqu'à s'opposer aux recherches sur les embryons surnuméraires. En exprimant publiquement ses convictions, M. Chirac relance une controverse qui quitte le seul champ de l'éthique pour s'inscrire désormais pleinement dans le domaine politique. La légalisation du clonage thérapeutique auquel Lionel Jospin avait – sans cependant utiliser l'expression – donné son aval, devient un nouveau sujet d'affrontement entre les deux futurs candidats à la présidentielle.

Raphaëlle Bacqué et Jean-Yves Nau

Atlantis emporte le laboratoire Destiny vers la Station spatiale

LA NAVETTE américaine Atlantis a décollé de Cap Canaveral (Floride), mercredi 7 février à 18 h 13 (heure locale ; jeudi à 0 h 13, heure de Paris), soit avec deux minutes de retard. A son bord, un équipage de cinq astronautes américains a pour mission d'acheminer le laboratoire scientifique Destiny vers la Station spatiale internationale (ISS) actuellement habitée par deux Russes et un Américain. D'une valeur de 1,4 milliard de dollars (1,48 milliard d'euros), ce module est le premier des six laboratoires que comptera l'ISS, lorsque sa construction s'achèvera en 2006. Trois sorties dans l'espace sont programmées afin d'établir la centaine de connexions mécaniques devant relier Destiny à l'ISS. Le laboratoire, un cylindre de 8,5 mètres de long pesant 15 tonnes, constituera le quatrième module permanent et habitable de la station. – (AFP, Reuters.)

Le juge Courroye enquête sur les investissements mauritaniens de Jean-Christophe Mitterrand

LE JUGE PHILIPPE COURROYE, chargé de l'enquête sur des ventes d'armes vers l'Angola, a délivré une commission rogatoire internationale en Mauritanie afin de faire procéder à des vérifications sur les investissements réalisés dans ce pays par Jean-Christophe Mitterrand. En 1997, le fils aîné du président de la République avait investi dans une conserverie une grande partie des fonds – 13 millions de francs – qu'il avait perçus du marchand d'armes Pierre Falcone. Par ailleurs, l'Unedec a annoncé, mercredi 7 février, qu'elle envisageait d'engager des poursuites contre M. Mitterrand, qui a touché un total de 336 596 F d'allocations de chômage en France en 1996 et 1997. Le juge Courroye, qui s'est fait transmettre le dossier de M. Mitterrand aux Assedic, a signifié, mercredi, une nouvelle mise en examen à l'avocat fiscaliste Alain Guilloux, poursuivi cette fois pour « blanchiment de fraude fiscale ».

DÉPÊCHES

■ TRANSPORTS. Le mouvement de grève à la RATP, portant sur les effectifs, les conditions de travail, les salaires, lancé à l'appel de la CGT du réseau ferré, jeudi 8 février, n'avait que peu de repercussions sur le trafic des métros. Dans la matinée, le trafic était perturbé sur les lignes 6 (Charles de Gaulle-Etoile/Nation), 9 (Pont-de-Sèvres/Mairie-de-Montreuil) et 10 (Boulogne-Pont-de-Saint-Cloud/gare d'Austerlitz) où seules deux rames sur trois circulaient. En outre, l'interconnexion n'était pas assurée sur la ligne B du RER à la gare du Nord. Pour Saint-Rémy et Robinson, la circulation des trains était limitée à la gare du Nord. Pour Roissy et Mitry, les voyageurs devaient également changer de train à la gare du Nord. Le trafic était normal sur les autres lignes.

■ LOTO : résultats des tirages n° 11 effectués mercredi 7 février. Premier tirage : 19, 33, 36, 40, 45, 48 ; complémentaire : 17. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports 5 numéros et le complémentaire : 677 965 F (103 355 €) ; 5 numéros : 8 550 F (1 303 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 368 F (56,10 €) ; 4 numéros : 184 F (28,05 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,48 €) ; 3 numéros : 18 F (2,74 €). Second tirage : 9, 10, 14, 16, 32, 34 ; complémentaire : 49. Rapports pour 6 numéros : 12 944 680 F (1 973 403 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 104 285 F (15 898 €) ; 5 numéros : 6 700 F (1 021 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 284 F (43,29 €) ; 4 numéros : 142 F (21,64 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €).

france telecom

vous invite à entrer dans le capital d'Orange.

Le prix de l'action Orange sera compris dans une nouvelle fourchette entre 9,50 € et 11 €.

Vous avez jusqu'au 9 février,

17 heures

pour souscrire.

fourchette de prix modifiée

Renseignez-vous au 10 10*

www.francetelecom.com

* ou au 0 800 05 10 10

Les ordres déjà émis restent valables sauf révocation expresse. Vous pouvez repasser des ordres avant le 9 février 2001, 17 heures. Ces ordres doivent être exprimés en nombre d'actions et porter sur un nombre minimum de 25 actions. Le prix d'achat sera connu le 13 février 2001. Vous bénéficiez d'une réduction de 0,50 € par rapport au prix qui sera fixé pour les investisseurs institutionnels. Vous pouvez inscrire vos actions Orange sur un PEA et ainsi bénéficier des avantages fiscaux qui s'y rattachent. Si vous êtes actionnaire de France Télécom vous bénéficiez d'un ordre d'achat privilégié qui vous permet d'être jusqu'à deux fois mieux servi.

Ces éléments sont donnés à titre indicatif. Reportez-vous au prospectus préliminaire ayant reçu la visa COB N° 01-026 en date du 20 janvier 2001. Ce prospectus est disponible, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier, de France Télécom ou d'Orange.

orange™

LE FEUILLETON

DE PIERRE LEPAPE

« Anna, Jeanne, Samia... »
de Madeleine Gagnon
page II



MICHEL RIO
page III

ROMANS POLICIERS

Joseph Hansen,
Maud Tabachnik,
John Le Carré,
Norbert Jacques,
François Rivière
page IV



JAKOB WASSERMANN
page V

MERLEAU ET SARTRE

La chronique de Roger-Pol Droit
page VI



JACK GOODY
page IX

Les mots de la folie

Freud comparait volontiers l'hystérie à une œuvre d'art déformée, la paranoïa à un système philosophique et la névrose obsessionnelle à une religion. En instaurant de telles passerelles entre des structures psychopathologiques et l'expression de la raison, de l'art ou de la foi, il ne faisait que raviver la grande querelle interprétative qui avait opposé, tout au long du XIX^e siècle, les aliénistes et les écrivains, depuis la mise en place de l'asile sous la Révolution, jusqu'à l'instauration définitive, vers 1860, d'une hégémonie du discours de la psychiatrie dans tous les secteurs de la vie intellectuelle et scientifique française.

Prenant à bras-le-corps l'histoire de cette querelle, Juan Rigoli, professeur de littérature française à l'université de Fribourg, se livre à une enquête, qui résiste autant, comme le souligne Jean Starobinski dans sa préface, à la construction d'une image mystifiante de la folie qu'à une dénégation de l'emprise du pouvoir médical sur le corps des malades mentaux : « *Nous verrons ainsi s'opposer à un impérialisme de la raison (qui exclut la folie) un impérialisme de la passion et du sentiment (qui inclut la folie et l'installe en notre intimité).* »

Pour bien montrer comment se tisse la trame de cette histoire, il faut remonter aux écrits de Philippe Pinel, l'un sur la manie, publié en 1794, et l'autre, paru en 1800 et consacré à une étude médicophilosophique sur l'aliénation mentale.

Inventeur du « traitement moral » et fondateur de l'institution asilaire, le célèbre Pinel, auquel on attribuait le geste mythique d'avoir, sous la Terreur, enlevé leurs chaînes aux fous, avait désacralisé la folie pour en faire un objet d'étude scientifique. La révolution pinélienne, reprise ensuite par ses élèves (Esquirol, Georget, Falret, Leuret, Morel, etc.), consistait donc à regarder le fou, non plus comme un « insensé » dont le discours serait dénué de sens, mais comme un « aliéné », c'est-à-dire comme un sujet étranger à lui-même. Dans cet-

Dans une passionnante enquête, Juan Rigoli revient sur la grande querelle interprétative qui opposa tout au long du XIX^e siècle les aliénistes aux écrivains

te perspective, le traitement moral, mélange de technique de persuasion et de soins corporels, avait pour objectif de faire réapparaître chez le fou un « reste de raison », en vue d'une guérison.

Mais si le fou devenait ainsi un sujet à part entière, cela voulait dire que la folie pouvait être classée en une série de signes visibles, destinés à distinguer une norme et une pathologie. Elle était donc observable à l'infini, soit dans une iconographie, soit dans des commentaires écrits ou parlés. Quant à l'asile, il devait ressembler à une sorte de jar-

din botanique de la souffrance mentale, où viendraient s'échouer, comme dans un tableau de Géricault, les fragments égarés d'une déraison morbide, tout entière soumise à l'implacable logique d'un grand désir de classification.

Que l'on fût visiteur ou médecin, on croisait à l'asile les acteurs d'un théâtre dont les mouvements étran-

ses empereurs, ses rois, ses ministres, ses courtisans, ses riches, ses généraux, ses soldats et un peuple qui obéit. »

Et pour les représentants progressistes de la nouvelle société bourgeoise, soucieux d'effacer les stigmates d'une épopée révolutionnaire encore vivace dans la conscience populaire, l'enjeu était de taille : il s'agissait de promouvoir une science des maladies de

Elisabeth Roudinesco

ges, et souvent grotesques, ne faisaient qu'imiter la rationalité de la scène du monde, avec ses cris et son langage, avec ses crimes et ses passions. Tel était en tout cas le jugement d'Esquirol, principal organisateur de ce dispositif :

« *Chaque maison de fous, disait-il, a ses dieux, ses prêtres, ses fidèles, ses fanatiques. Elle a*

l'âme conduisant aussi à l'élaboration d'une technique de l'expertise judiciaire susceptible de séparer les criminels « responsables », passibles de la prison ou de la peine de mort, des meurtriers « irresponsables », destinés à un enfermement asilaire.

Souverain du royaume des fous, l'aliéniste devait donc savoir « lire le délire », c'est-à-dire prouver l'existence de la folie en adoptant le modèle de la médecine anatomoclinique, en plein essor, et selon lequel, par l'ouverture des corps, on pouvait remonter du symptôme à la lésion organique. Mais, en pratiquant des autopsies, les maîtres de l'asile ne découvraient aucune lésion cérébrale susceptible d'expliquer son origine. Aussi acceptaient-ils la thèse classique du « reste de raison », en croyant à la présence, chez le sujet aliéné, d'une démarcation tranchée entre une conscience responsable et des états de démence. Autrement dit, comme le souligne fort bien Rigoli, la folie était à leurs yeux une amplification pathologique des passions ordinaires de la vie.

En un premier temps, soucieux de guérison, ils cherchèrent dans les récits autobiographiques des fous les preuves qu'ils ne parvenaient pas à déceler à l'intérieur du corps. Aussi développèrent-ils un art de l'étude textuelle, en utilisant eux-mêmes le langage des Belles-Lettres et de la rhétorique et en apprenant à leurs patients l'art oratoire. D'où une profusion d'écrits qui n'apportèrent d'ailleurs aucune solution à la question posée. Car en effet, un fou peut être délirant dans les actes de la vie quotidienne et parfaitement cohérent dans ses expressions littéraires et dans ses projets philosophiques. En conséquence, en devenant « littéraire » la folie échappait à l'interprétation des malheureux médecins.

Progressivement, au fur et à mesure de l'abandon du traitement moral, on se mit de nouveau, et plus encore après 1840, à rechercher la cause anatomique des maladies mentales. A la quête du reste de raison succéda l'idée d'une incurabilité de la folie, stigmatisée par la longue durée de l'enfermement perpétuel. Et puisque le langage des aliénés semblait décevant, on eut alors recours massivement à l'iconographie. Peintres et dessinateurs furent mobilisés pour exhiber les signes externes d'un mal dont on ne trouvait toujours pas la causalité interne, mais que l'on voulait voir surgir dans les traits d'un visa-



ge ou dans les rondeurs d'un crâne, conformément aux théories de Johann Gaspard Lavater (physiognomonie) ou de Franz Joseph Gall (phrénologie).

On crut donc possible de « lire le délire » dans le corps lui-même, comme si la matérialité de la représentation de la folie pouvait suppléer à un non-dit de la parole. Bientôt, il fallut encore déchanter. Et malgré l'invention de la photographie, qui permettra à Charcot de réinventer les attitudes passionnelles de l'hystérie, la grande querelle des causes se poursuivit, identique à elle-même, sans jamais apporter la moindre solution à l'énigme du passage entre le psychique et le biologique.

Seuls les écrivains montrèrent assez d'audace pour sortir victorieux de ce formidable combat que la science se livrait à elle-même. Et c'est à Balzac, plus qu'à Esquirol, que revient le mérite d'avoir su décrire, dans *Louis Lambert*, le plus beau cas de folie jamais imaginé par les médecins. Non content de leur donner une leçon de science, en utilisant leurs découvertes et leur style, l'écrivain sut construire son roman à la fois comme une autobiographie initiatique et comme une description clinique. On comprend alors pourquoi, au XX^e siècle, dans un brillant commentaire de ce texte admirable, les psychiatres donnèrent raison à l'homme de lettres contre l'aliéniste. Ils firent de Balzac l'inventeur, avant Eugen Bleuler, de la première description pratique et théorique d'un cas de schizophrénie.

Le seul reproche que l'on puisse faire à Juan Rigoli, c'est de perdre parfois le fil de sa démonstration au profit d'un excès d'érudition. Mais peu importe, ce livre magnifique est déjà un classique, tout en étant d'une actualité brûlante. Il démontre avec force que la folie interroge l'art, la littérature et la philosophie et qu'elle résiste toujours aux explications réductrices, qu'elles viennent d'une mythologie cérébrale ou neuronale, ou au contraire d'un psychologisme érigé en religion.

LIRE LE DÉLIRE
Aliénisme, rhétorique
et littérature en France
au XIX^e siècle
de Juan Rigoli.

Préface de Jean Starobinski,
Fayard, 646 p., 190 F (28,97 €).

★ Lire également page VII.



Par l'électrisation du visage, Duchenne de Boulogne s'attache à décrire la corrélation entre la contraction d'un muscle et l'expression d'une passion, ici l'effroi (1876)

ENSB



La guerre des femmes

ANNA, JEANNE, SAMIA...
de Madeleine Gagnon.
Fayard, 372 p., 125 F (19,06 €).

À la fin de la première guerre mondiale se répand l'idée selon laquelle le grand massacre des hommes sonne l'heure de l'émancipation des femmes. Pour le déplorer ou s'en réjouir, les observateurs du temps affirment que rien désormais, dans la longue histoire des hommes et des femmes, ne sera plus comme avant. Pendant que leurs pères, leurs maris, leurs frères mouraient dans les tranchées, les femmes ont été, quatre ans durant, chefs de famille, productrices, responsables économiques. Elles ont tenu les rôles traditionnellement dévolus aux hommes. Elles ne retourneront plus dans leur ancienne sujétion. Les antiféministes en font des cauchemars ; les fantasmes s'en donnent à cœur joie ; *La Garçonne*, de Victor Margueritte, vaut à son auteur un triomphe éditorial européen et sa radiation de l'ordre de la Légion d'honneur.

Puis tout retombe dans l'ornière. La menace d'une nouvelle guerre, le triomphe des totalitarismes, les modèles antinomiques mais tout aussi instrumentaux de la femme bolchevique et de la femme nazie, la course au natalisme, marquent le retour aux rôles et aux divisions traditionnelles. La deuxième guerre mondiale, le rôle des femmes dans les mouvements de résistance, les espérances de la Libération, puis le retour à l'« ordre des choses » confirment le théorème : la guerre est un bouleversement conservateur. La violence n'émancipe aucune de ses victimes. Les conquêtes majeures de l'égalité coïncideront avec la paix et l'expansion économique (1).

Ce théorème, Madeleine Gagnon est allée le vérifier sur le terrain des « nouvelles guerres », en Macédoine, au Kosovo, en Bosnie, en Israël, en Palestine, au Liban, au Pakistan et au Sri Lanka. Des conflits qui n'opposent pas deux armées constituées respectant plus ou moins les « lois de la guerre », mais des « petits » peuples, se sentant menacés de disparition par les forces d'Etats plus puissants et qui trouvent dans les armes le seul moyen d'assurer leur survie et le droit d'exister sur un territoire qui leur soit reconnu. Guerres « populaires » donc : entendons par là que, si les fusils et les bombes sont le plus souvent l'apanage des hommes, les femmes en sont aussi les actrices, et pas seulement les victimes. Elles subissent la violence, mais elles en portent aussi, dans leur cœur, la scandaleuse nécessité.

Madeline Gagnon, on lui le reprochera sans doute, ne part pas en reportage les mains vides ni la tête vierge. Même si *Anna, Jeanne, Samia...* reprend la matière d'une série de dix documentaires sur les femmes et la guerre réalisés pour Radio-Canada avec Monique Durand, il ne s'agit en rien de journalisme. L'auteur n'a que faire de l'objectivité et de l'équilibre de l'information. Sur les champs de bataille qu'elle visite ou qu'elle côtoie, elle est sans nuance du côté du plus faible, de la résistance, de la persécution, de la plus grande douleur. A une exception près, elle ne donne guère la parole à ceux d'en face. En Bosnie, au Kosovo, les femmes serbes qui ont dû fuir leurs villages et la terre de leurs ancêtres n'ont pas droit

Kosovo, Macédoine, Bosnie, Israël, Palestine... Madeleine Gagnon est allée à la rencontre des victimes de ces conflits. Et en a rapporté un récit qui fait entendre la voix de femmes doublement bâillonnées par la guerre extérieure et celle – intérieure – qui leur est faite depuis des siècles

à la compassion minimale. En Israël, les seuls juifs auquel l'auteur donne la parole sont un couple (admirable) de sionistes socialistes et désenchantés qui rêvent de réparer l'injustice faite aux Palestiniens. Madeleine Gagnon est d'un camp.

Elle est aussi d'une thèse qu'elle exprime sous des formes différentes à travers différentes interlocutrices : « *Nous croyons que la guerre des sexes est le fondement primordial de toute guerre.* » « *La cause fondamentale des guerres n'est pas du côté des religions, ça, on peut toujours vivre avec, les laisser entre eux imaginer leurs dieux et leurs lois, non, la cause fondamentale se trouve dans la grande division, l'effroyable scission entre les hommes et les femmes, je rêve d'un monde androgyne, chacun son sexe bien entendu, je parle de l'androgynie de l'esprit et des cœurs, chacun en l'autre se reconnaîtrait, l'étranger deviendrait la familier, comme il arrive quand une mère porte son enfant, en elle il y a l'Autre, mais pour elle, c'est le soi, on devrait imaginer la seule religion viable sur ce modèle : donner la vie à l'Autre en soi.* »

On a aussi compris que Madeleine Gagnon est d'une langue, celle de la poésie. *Anna, Jeanne, Samia* est un livre de poésie sur la souffrance des femmes dans la

guerre et sur la guerre faite aux femmes, matrice millénaire et universelle de tous les conflits. Dans son livre *La Venue de l'écriture*, publié il y a un quart de siècle avec Hélène Cixous et Annie Leclerc, la Québécoise revendiquait la poésie comme une forme d'écriture susceptible de faire le partage avec le discours mâle, d'intégrer dans une même parole, dans un même rythme, ce que la division littéraire du travail sépare, l'imagination et la théorie, le bruissement de la langue et l'élaboration politique, le travail du réel et celui du rêve. Ici, dans des pays dont elle ne parle pas la langue, il lui arrive souvent d'évoquer la poésie comme l'utopie d'une langue universelle des femmes que l'on comprendrait sans qu'il soit nécessaire de savoir les mots dont elle est faite, « *une autre langue, celle qui n'existe que dans le peu de mots du poème, elle serait faite, pour une bonne part de silences, mais ils seraient éloquentes, comme en musique, les pauses de cette langue seraient tout aussi importantes que les notes.* »

L'écriture de Madeleine Gagnon opère donc une rupture avec ce que nous avons coutume de lire et d'entendre sur ces guerres, vues du côté des femmes. Rupture dans la manière de dire qui est aussi une rupture avec la manière de penser l'histoire en faisant passer au premier plan celles qui la subissent et cherchent néanmoins à se l'approprier. Le texte est aussi ce qui fait entendre le passage des femmes en guerre du statut d'objet à celui de sujet.

Il peut arriver que cette rupture agace. La prose poétique de Madeleine Gagnon semble parfois trop belle et, si l'on ose dire, trop littéraire. Il y a un violent hiatus entre ce qu'on sait de la réalité de la guerre, atroce, insupportable, et des images, des procédés rhétoriques qui, pour être souvent émouvants, semblent néanmoins appartenir à la sphère du romanesque et du lyrisme des sentiments. Il y a un côté oraculaire et durassien qui souvent touche et quelquefois exaspère. Ou bien, peut-être, les hommes ne se résignent-ils pas à voir les schémas traditionnels de l'analyse, de la construction idéologique et de l'explication dite rationnelle

bousculés, court-circuités, invalidés, par cette longue poussée entêtée et combative d'utopie. « *Nous sommes des utopistes*, écrit Madeleine Gagnon, *sinon nous ne serions pas ici, n'aurions pas entrepris ce voyage, n'aurions pas prêté nos oreilles et nos yeux à tant de calamités, n'aurions pas imaginé que l'encre sur le papier ou la voix sur les ondes eussent pu donner quelques gouttes alluviales au grand fleuve Liberté, serions restées chez nous dans le bonheur douillet et ronronnant.* »

Anna, Jeanne, Samia n'a pas été écrit pour informer, mais pour faire entendre la voix de ces femmes doublement bâillonnées, par la guerre extérieure qu'elles endurent et par la guerre intérieure qui leur est faite depuis des siècles, chez elles, dans leur vie familiale, dans leur corps soumis, vendu, engagé, dans leur existence minorée, opprimée, dévaluée. Les paroles qui sont recueillies au Kosovo, en Bosnie, en Palestine et au Pakistan sont, de ce point de vue, les plus fortes parce que la solidarité militante qu'éprouvent ces femmes, le plus souvent musulmanes, pour les combats de résistance menés par leurs maris et par leurs frères se mêle inextricablement à la honte, au dégoût et à la colère que leur inspire le patriarcat auquel elles continuent à être soumises.

Ici, nous atteignons une réalité opaque, complexe, énigmatique, contradictoire dont les analyses les plus fines ne parviennent pas, en effet, à rendre compte. Tout se livre en bloc : les larmes de la tragédie et le rire de la satire, la violence et l'amour, la douleur et le courage, le rêve naïf et l'obstination politique, la libération de la parole et le silence de la méditation. Face à ce qui ressemble tant à une fatalité de l'histoire – fatalité de la violence, fatalité de la guerre faite aux femmes, fatalité de la violence féminine pour se protéger des agressions –, il n'y a pas de salut qui n'emprunte les voies fraîches de l'espérance, de l'utopie, du courage et des purs pouvoirs de la parole.

Est-ce à dire, comme on le murmure ici ou là dans le livre, que la guerre ne finira qu'avec la domination des hommes ? Il arrive qu'on glisse vers cette simplification : les femmes qui donnent la vie et les hommes qui donnent la mort. Le reportage de Madeleine Gagnon au Sri Lanka vient nuancer l'opposition. Dans ce qui fut autrefois Ceylan, l'île paradisiaque du thé, le gouvernement de Colombo mène depuis dix-sept ans une guerre sans merci contre les « séparatistes » tamouls. Massacres, viols, villages incendiés, populations affamées. Le Sri Lanka est gouverné par une femme, Kumaratunga Bandaranaike, libérale, généreuse et de gauche qui plus est. Elle explique à Madeleine Gagnon qu'elle veut la paix de toutes ses forces, mais que les autres ne la veulent pas. Alors elle fait la guerre et la fera jusqu'au bout. Les mots rituels du pouvoir, des mots d'homme. Il n'est pas certain que les femmes nous sauveront du désastre.

(1) Sur le thème *De la violence et des femmes*, Cécile Dauphin et Arlette Farge dirigent un excellent ouvrage collectif dans lequel se retrouve notamment un des thèmes du livre de Madeleine Gagnon, les viols systématiques dans l'ex-Yougoslavie entre 1991 et 1995.

livraisons

● TOI, PÉNÉLOPE, d'Annie Leclerc

Mais que pensait donc Pénélope, l'épouse fidèle, qui faisait et défaisait son ouvrage de dame, pendant les années d'absence d'Ulysse ? Quelle était sa propre « odyssee », immobile, intérieure, solitaire ? Annie Leclerc, dont le livre le plus connu, *Parole de femme* (Grasset, 1974), va reparaître en poche (« Babel », en mars), après être restée de longues années sans publier, est partie à la recherche de cette femme silencieuse, dont Homère affirmait qu'elle était « *la dernière à reconnaître Ulysse en ce vieillard étranger soudainement débarqué à Ithaque* ». Elle est revenue de cet étrange voyage avec un petit livre intelligent et allègre, un pur plaisir de lecture. Ayant constaté que « *le verbe utilisé par Homère pour "détisser" la toile est une forme de analuò, analyser* », Annie Leclerc en conclut : « *L'analyse, le détissage de la toile, les dissolvantes méditations de l'ombre dans l'en-deçà des apparences tandis que tout le monde la pense endormie, voilà Pénélope.* » En effet. Et on ne s'ennuie jamais au cours de cette analyse, on voit revenir Ulysse « *homme pensant, usé, changé* », on prend le parti de Pénélope, on suit avec elle tout ce qui se trame à Ithaque, et on voit d'une autre manière cette histoire d'amour qui a traversé les siècles, alors qu'ils ont passé leur vie « *à ne pas la passer ensemble* » (Actes Sud, « Un endroit où aller », 232 p., 119 F [18,14 €]).

● COMBIEN D'ENFANTS, de Nadine Trintignant

Pour ce premier roman, la cinéaste Nadine Trintignant a choisi un sujet terrible et peu traité (elle s'est référée, comme elle le dit, au livre publié en 1975 chez Fayard par Marc Hillel et Clarissa Henry, *Au nom de la race*), celui de ces toutes jeunes filles utilisées pendant le III^e Reich pour assurer la pérennité de la race aryenne. Certaines sont volontaires, comme Marit, d'autres contraintes, comme Tereska – ce sont les deux dont Nadine Trintignant invente le destin, tout en respectant, comme elle le précise, « *l'Histoire avec un grand H* ». Marit s'est portée candidate, et sa joie est immense quand on lui tend le papier où figure « *convenant parfaitement à la sélection* ». Tereska, Polonaise, n'a dû son salut, et sa « sélection » qu'à la blondeur de ses cheveux. Ces deux-là se rencontrent quand elles sont accueillies, en France, dans le lieu où elles doivent rester le temps de leur grossesse. Leur histoire et celle de leurs enfants, des garçons, auraient sans doute pu faire un roman, malheureusement Nadine Trintignant s'est tenue à une ébauche. Une composition chaotique, une écriture lapidaire : des éléments pour un livre qu'on attend en vain (Stock, 300 p., 125 F [19,06 €]).

● LE LIT, d'Anne Bragance

C'est une belle histoire de vengeance. Quittée après quinze ans par son « *bien-aimé* », une femme qui refuse de dire son nom convoque des hommes dans son lit. Elle s'en sert, elle les « jette ». Elle découvre ainsi qu'il existe des hommes faciles « *alors qu'on parle plus volontiers de femme facile* ». De qui se venge-t-elle ? De l'homme parti ? Des mâles en général, tous coupables pour celui qui l'a abandonnée ? Même pas. Ou du moins ce n'est pas ce qu'elle avoue. De manière très féminine – trop –, elle dit retourner la vengeance contre elle, détestant ce double d'elle-même, qui n'a « *pas su obtenir l'amour du bien-aimé* ». « *Cette femme est dangereuse, non du fait de sa dépravation, mais de son désenchantement et parce qu'elle est prête à tout.* » Voilà ce qui retient l'attention dans le livre, tout comme cette certitude que le septième homme, avec lequel tout ne se passe pas comme avec les autres, va être victime d'une manipulation plus subtile. A cause de cela, on a envie de suivre Anne Bragance dans le montage et le démontage de cette singulière affaire, même si l'on est, parfois, arrêté dans la lecture par l'excès du commentaire de son récit et du « bien écrit » (Actes Sud, « Un endroit où aller », 256 p., 109 F [16,62 €]). **Jo. S.**

Le réconfort de Françoise Giroud

A partir d'un stock de vieilles photos, elle laisse dériver sa mémoire

ON NE PEUT PAS ÊTRE HEUREUX TOUT LE TEMPS
de Françoise Giroud.

Fayard, 282 p., 120 F (18,29 €).

Ne pas aimer vieillir est un sentiment assez répandu. Françoise Giroud, qui a peu de goût pour les demi-mesures, déteste la vieillesse. A l'excès – ce qui est souvent une manière de vieillir plus vite. Octogénaire, elle se rappelle avoir eu « *un corps fier, dru* » : « *On est invulnérable à la fatigue, on irradie une énergie communicative (...). Les années défilent par dizaines sans qu'on les voie passer...* » Et puis « *un jour, on se découvre petite chose malle, fragile et fripée ; l'oreille dure, le pas incertain, le souffle court, la mémoire à trous, dialoguant avec son chat un dimanche de solitude. Cela s'appelle vieillir, et ce m'est pur scandale* ». Lorsque Françoise Giroud, opérée de la cataracte, voit de nouveau clairement, c'est pour constater le progrès de ses rides...

Si ce livre n'était que cela, il n'aurait sans doute pas le succès qui le propulse en tête des meilleures ventes – même si les lecteurs se nourrissent fréquemment des malheurs qui leur sont contés. Heureusement, Françoise Giroud aime les mots, elle le réaffirme ici, et cet amour-là est intact. Elle s'y donne entièrement. Elle concentre son énergie, sa lutte contre le temps et la dureté du réel dans les mots : une chronique dans un hebdomadaire, quinze livres depuis 1990. Ce seizième, *On ne peut pas être heureux tout le temps*, est né d'un incident. En rangeant des papiers, Françoise Giroud fit tomber un tiroir plein de photos. Elle les regarda, évidemment, en sélectionnant quelques-unes (qui sont reproduites dans le livre) et a laissé dériver sa mémoire.

C'est à une étrange traversée du XX^e siècle qu'elle convie ses lec-

teurs. Elle leur demande de prendre son parti, d'être à son côté, depuis la photo du bébé couché sur le ventre (première photo traditionnelle d'autrefois) jusqu'à la ministre de Valéry Giscard d'Estaing en action – avec Raymond Barre, Henry Kissinger, ou seule à l'Assemblée au banc du gouvernement – en passant par la redoutée directrice de *L'Express* – entourant, avec Jean-Jacques Servan-Schreiber, François Mauriac (une photo très connue) ou échangeant un regard complice avec François Mitterrand, devant un micro.

On ne peut pas être heureux tout le temps est un livre de réconfort. Pour son auteur comme pour ses lecteurs. Un exercice d'observation, de réflexion, de souvenir, qui force le respect, même si l'on n'est pas certain d'avoir toujours envie d'être du côté de Françoise Giroud. Notamment lorsqu'elle parle des rapports entre les hommes et les femmes, entre lesquels il faudrait un nouveau « *contrat* ». Elle délivre sur « *les hommes* » des clichés semblables à ceux qu'on a entendus si longtemps sur « *la* » femme, venant d'hommes. On aurait aimé un peu plus de complexité sur ce sujet.

En revanche, dans le portrait d'un homme, Alex Grall, qui fut son compagnon et son « *professeur de bonheur* », Françoise Giroud est émue dans sa retenue – car elle craint toujours de consentir à l'émotion. C'est après la mort de cet homme qu'elle s'est sentie vieillir : « *L'âge m'est d'un coup tombé sur les épaules. Avec Alex j'étais jeune parce qu'il me voyait telle. Sans lui, je changeais de catégorie. Dans l'ordre de la séduction, je n'étais plus opérationnelle.* » Par bonheur, il lui est resté sa magnifique obstination, celle qui la fait écrire, qui lui a permis de « *croire en soi* » et d'inciter ses lecteurs à trouver la force de faire de même.

Josyane Savigneau

Enfers de l'inceste

Un même calvaire, la même culpabilisation, mais deux façons de se refaire une identité

LA JUIVE

de Colette Mainguy.
Stock, 256 p., 105 F (16 €).

LA PERMISSION

de Brigitte Lozerec'h.
Ed. du Rocher, 326 p., 120 F (18,29 €).

Selon Danilo Kis, la plus lourde faute que peut commettre un écrivain est d'« *écrire sur un sujet qui ne le touche pas au plus profond de son être* ». Voilà un reproche que l'on ne peut faire ni à Colette Mainguy, ni à Brigitte Lozerec'h : le récit qu'elles font toutes deux de l'enfer qu'elles vécurent durant leur enfance, victimes d'abus sexuels de la part de grands frères, d'oncles et de cousins, ne souffre aucune suspicion d'opportunisme. Ni l'une ni l'autre ne s'égarent dans une description impudique des faits. Sœurs génétiques autant qu'en viol psychique et maltraitance physique, elles s'attachent sur les ravages psychologiques provoqués par ces tortures intimes, le long combat mené pour s'en sortir, et les responsabilités d'une famille complaisante.

Pour ces gamines, « *brebis galeuses* », l'horreur suprême, en effet, fut de se voir trahies par une mère (complice des forfaits de sa lignée mâle) qui les mettait en accusation, leur imputait la faute d'avoir « *provoqué des dégâts dans la famille* », les traitant l'une de « *putain* », l'autre de courtisane. De se voir prosrites par ceux-là même qui luttaient publiquement contre les exclusions.

Les hasards de l'édition, par lesquels ces deux livres sortent de concert, engendrent une troublante mise en parallèle. Ce que, cherchant sa vérité par l'écriture, Brigitte Lozerec'h avait déjà raconté dans *L'Intérimaire* (1), elle le complète ici dans un ouvrage qui ressort plus du témoignage que de la

création littéraire. Comme le lui dit jadis Jean-Jacques Pauvert, son éditeur d'alors, « *plein de gens ont vécu des choses horribles et ça ne donne pas forcément un bon livre* ». Par ailleurs, à confronter les deux textes, le lecteur mesure le subjectif qui les habite. A chaque douleur sa plainte. Les cris ne résonnent pas du même écho. L'une pardonne, l'autre pas, qui pointe un doigt accusateur. Qui sait quels comptes se règlent via versions et pseudos ?

Deux calvaires, la même propension à se culpabiliser, et le même réflexe de survie : changer d'identité, se différencier des membres de cette famille incestueuse, se prouver coûte que coûte que l'on n'est pas des leurs. Si le livre de Colette Mainguy s'élève au-dessus du simple document, c'est peut-être parce que s'y broient, en une alchimie à vif, l'horreur du réel et l'imaginaire : dès l'âge de douze ans, la petite fille s'est identifiée à un personnage que ses « *tortionnaires* » lui ont collé sur la poitrine. Depuis que sa sœur Beth lui a trouvé un « *profil juif* », elle s'est réfugiée dans cette explication : elle est le bouc émissaire d'une mère aryenne et d'une sœur kapo, matricule 9 (neuvième enfant d'une famille de dix) d'un « *clan de concentration* ». Elle se rêve poursuivie par les Allemands, mitraillée, prises dans des rafles de juifs, traquée par la Gestapo. Se découvre un profil analogue à celui d'Anne Frank : frondeuse, en conflit avec sa mère, tyrannisée par une sœur acharnée à la dévaloriser.

La Juive est au-delà de la confession : à mi-chemin entre le traitement psychanalytique et le traitement de texte, dans cette zone où la résurrection intime se mêle au *work in progress*, où la femme tondu se recompose un visage dans son miroir littéraire.

Jean-Luc Douin

(1) Julliard-Pauvert 1982.

Virtuosité du nécromant ou l'épopée inconsolée de l'ordre et du chaos

Moins fossoyeur du rêve arthurien que chanfre flamboyant d'une utopie nécessaire, Michel Rio résout, avec le dernier volet d'une trilogie qui l'occupe depuis quinze ans, le combat dialectique de la légende et de l'Histoire. Par la littérature, dont il porte les couleurs en preux ombreux et superbe

ARTHUR
de Michel Rio.
Seuil, 176 p., 89 F (13,57 €).

Aurait-il peur de n'être pas compris ? Avec une sobriété sèche qui ne masque pas l'enjeu didactique, Michel Rio clôt la trilogie qu'il a consacrée à revisiter la « matière de Bretagne » (1) par une sorte de postface, reprise d'un texte donné au *Magazine littéraire* en décembre 1999. Avoué en annexe dès le volet initial, *Merlin*, l'« exercice de logique sur la fiction et l'histoire, qu'aucun spécialiste, grâce au ciel, ne s'autoriserait à faire, compte tenu du caractère peu abondant et aléatoire des informations et des repères » sur le cycle arthurien, revendiquait cette « trahison illimitée » dont l'auteur recadre ici avec fermeté les règles, moins laxistes qu'il n'y paraît.

Les personnages sont connus, mais la synthèse des regards portés sur eux, à l'heure de la rédaction d'une geste confuse où télescopes chronologiques comme liens généalogiques déroutent les esprits trop cartésiens, oblige à la réappropriation d'une « matière chaotique », tant « ses origines multiples, ses auteurs nombreux, anonymes ou non, la profusion de ses accidents, la cohue de ses acteurs, l'anarchie de sa temporalité, l'immense décalage entre la date (V et VI siècles) et le contexte culturel (XII et XIII siècles), bref ce riche désordre [offrent] toutes les espérances du possible, et aussi les déceptions de l'accomplissement ». Exeunt donc ces « seconds rôles, héros cogneurs aux galipettes redondantes et monotones, exécutants sans projet et sans esprit d'un grand rêve, celui de Merlin, se perdant ainsi dans les mesquineries quotidiennes de l'exploit gratuit ».

Michel Rio se veut le champion ombreux et superbe d'une utopie fondatrice et dévastée dont la littérature est l'ultime héritage.



Photographie de Julia Margaret Cameron pour « Les Idylles du roi » de Tennyson (1874)

Qu'on ne s'inquiète pas cependant. Le romancier ne renonce pas à la complexité de l'intrigue et ne réduit pas un monde historié, bruisant d'éclats et de fureur, en une scène archétypale, où des figures-concepts s'affronteraient avec la froideur calculée de l'architecte ou du joueur d'échecs. Aussi la chair n'est-elle pas sacrifiée au vertige de l'esprit, l'hypothèse de l'énoncé, si présente dans certains romans récents de Rio, ne prenant pas le pas sur l'enjeu narratif. Ce qui, au vu de l'argument réinventé, aurait tenu du saccage.

Arthur s'ouvre sur le début d'une expiation. Reprenant l'inépuisable légende, Michel Rio réécrit certains des nœuds où se joue une geste infinie dont la polysémie égare plus sûrement que les sortilèges de Brocéliande ou les défenses végétales qui garantissent l'inviolabilité du Val sans Retour. Incarnation de la Table ronde, dont il insuffle l'esprit, Arthur est la création de Merlin, l'homme de Logres, « l'homme et rien d'autre. C'est-à-dire le mélange de l'idée, du sentiment, de la chair et du sang. » Quand le roman commence, il régnait depuis seize ans, et l'idéal de justice

formulé par Merlin à Carduel – pas seulement « l'observance de la loi », mais aussi « la solidarité et le progrès des consciences et du savoir » – semble avoir trouvé à Camelot le lieu de son accomplissement. Pourtant, la perte est là, déjà, dans le retrait de Merlin et l'exil de Morgane. Le maître/père s'éloigne quand la sœur/amante disparaît. A Gauvain, qui assiste son oncle paralysé par que ce double deuil, l'Arthur confie sa solitude absolue : « Merlin m'a laissé tout. Morgane, rien. Et ce poids du monde et du pouvoir est d'autant plus écrasant qu'il pèse sur un être creux, dans lequel la passion a fait le vide. » Si les leçons de l'un comme de l'autre déterminent la construction concrète d'un modèle idéal, « mélange de pouvoir consensuel et de pouvoir absolu, de liberté et de contrainte, d'égalité et de hiérarchie, d'initiative et de contrôle multiple, de fraternité et de terreur », Arthur porte seul l'équilibre impossible de ces contradictions.

RÊVE CORROMPU

Et le temps, avec la patience du vainqueur inéluctable, loin de le soulager d'un fardeau inhumain, souligne le constat. Ses sujets le tiennent pour « le plus grand guerrier de tous les temps », quand ses ennemis voient en lui « quelque monstre issu de leurs légendes ». Même la réalité des combats, la chaleur des alarmes et la fragilité des succès ne préservent pas sa nature. De retour de la guerre contre les Pictes, Logres acclame son roi, « qui, en ce jour, était devenu son dieu ». Un statut ambigu, intermédiaire, qu'Arthur vit comme une imposture, déchiré entre sa mis-

sion et sa faute – il aime sa sœur, qui a juré la ruine de l'idéal de Merlin, et leur fils, Mordred, est l'incarnation d'un inceste dont il ne peut guérir. A l'image du héros éponyme dont l'angoisse mélancolique résiste à toutes les gloires, Arthur raconte donc la corrosion secrète qui prépare la faillite aux couleurs d'apocalypse d'une utopie nécessaire mais condamnée si l'on essaie d'en expier le crime originel. Mordred veut-il dévoiler l'adultère de la reine et de Lancelot ou révéler sa scandaleuse naissance pour régénérer un rêve corrompu ? Gauvain répond avec une inutile clairvoyance : « Le monstre n'engendre pas le dieu, seulement d'autres monstres. La Table n'est pas un âge d'or à jamais futur, elle est tous les actes qui la font vivre, maintenant. »

Dans le splendide naufrage d'une éternité légendaire, où les fantômes d'Arthur, Merlin et Morgane occupent, même absents, le premier rang, émergent quelques figures d'une troublante humanité. Moins Mordred, cœur atrophié condamné à symboliser « l'idée pure et froide », esprit « soumis à l'arbitraire de la foi », ou Yvain, qui réunit si parfaitement les qualités des preux de la Table ronde qu'il apparaît comme « le dépositaire le plus complet de la sagesse de Merlin ». Mais Guenièvre, fière et blessée, magnifique de cranerie lorsqu'elle revendique ses responsabilités dans la chute de Logres, sacrifiée à une vengeance personnelle d'épouse délaissée ; Lancelot, dont la faiblesse et l'aveuglement tranchent sur les portraits héroïques habituels ; Gauvain surtout.

La réputation de légèreté, son

goût de la dérision et sa fuite des charges officielles le font passer pour « fou ». Et si l'« enfant terrible de Carduel » est aimé – « irritée » pour Arthur, « perplexe » pour Mordred, « agressive » pour Kay, l'affection de siens est curieusement réservée –, il faut la finesse de Viviane pour percevoir sa sagesse, qu'Arthur reconnaît trop tard. Fidèle entre tous, il attend, sourire aux lèvres, l'assaut des Calédoniens, cadavre lié à un pieu commandant l'armée d'ombres qu'invente Merlin pour assurer le dernier triomphe d'Arthur. L'ultime vision du roi sera ainsi ce miracle d'une troupe suppliciée en armes, illusion pourrissante d'une Table éternelle, mirage d'une légende inentamée.

Restera à Merlin, « double démiurge » de Dieu, en deuil d'un monde et de tous ceux qui l'ont peuplé, à édifier dans l'île d'Avalon le mausolée où se résout l'inévitable tension entre la légende et l'Histoire. Pour Michel Rio, dont la phrase tenue, comme bridée – mais palefroi et destrier rendent la contrainte naturelle –, s'autorise la fièvre pour les scènes de bataille, le monument est achevé. Mais le tombeau annoncé n'est qu'un cénotaphe. Car la légende dont l'Histoire s'évertue à démontrer le mensonge ne se laisse pas enfermer dans l'ombre du caveau. Métamorphosée en littérature, elle triomphe de son bourreau ; et avec elle Rio, double sans âge de Merlin, le créateur de monde.

Philippe-Jean Catinchi

(1) *Merlin*, paru au Seuil en 1989, fut complété par *Morgane*, « sorte d'anti-Table ronde », en 1999.

Les mises en question d'Hugo Marsan

Des nouvelles qui décryptent les mensonges codés, les assurances factices des comportements, et mettent au jour une réalité où chacun doit faire ses comptes pour se guérir

PLACE DU BONHEUR
d'Hugo Marsan.
Mercure de France,
126 p., 89 F (13,56 €).

Le bonheur de lire implique un état de lecture qui se prolonge, une fois l'œuvre connue, bien au-delà de la découverte d'une intrigue, d'un climat, de figures romanesques. C'est le propre des bons auteurs que de savoir émettre et propager ces ondes particulières qui, tirant parti des faits avoués de la fiction, semblent faire entrer en résonance ceux de notre propre vie, souvent les moins avouables. Passé l'agrément procuré par le parcours narratif, on en retient surtout la portée philosophique, métaphysique, éthique ; on aime à y voir le garant d'avoir été compris sans avoir été connu, un message personnel délivré sous le sceau du secret.

Hugo Marsan appartient à cette race d'écrivains qui touchent à l'essentiel sans pesanteur démonstrative, outillage psychanalytique et recours bavards à l'introspection. Il dit juste parce qu'il voit juste. Il part de situations apparemment banales, anime des individus de type courant, intègre leur comportement dans l'ordinaire des jours et, subrepticement, enclenche une dynamique qui va conduire vers les tréfonds de l'âme humaine, nous révéler, sans heurts, des abîmes de détresse muette, de jalousie, d'impuissance amoureuse, de solitude. Mine de rien, il désintègre le cycle des faux-semblants et des assurances ambiguës ou trompeuses qui balisent le cheminement de toute existence, soucieux de souligner avant tout « la grande fatigue des vies en fuite ».

Les lecteurs du *Désir fantôme* (Mercure de France, 1999), son dernier roman, retrouveront avec

les sept nouvelles qui composent *Place du bonheur* une semblable familiarité avec une désespérance tranquille, à mots tenus, une mise en perspective de ces douteux compromis auxquels sacrifient les êtres dans leur quête de bonheur, de leur égoïsme et de leur lâcheté en filigrane de leur exaltation, du sentiment caché de dérégulation qui les accable à l'heure des bilans, avant que la maladie, le hasard, la lassitude ou l'âge précipitent le cours des choses, vers un nouveau départ ou un définitif achèvement. Dans cette mise en équation, la négativité est facteur d'énergie, mène à une reconquête de soi-même ou à la délivrance. « Place du bonheur » nous entraîne à Lisbonne où une femme vieillissante, ancien professeur, est venue fuir la hantise d'être abandonnée par son amant, un homme marié. Quand il la rejoint, c'est avec une juvénile conquête, parlant d'amour comme on parle de soldes et plaidant pour un arrangement à trois. Un jeune Portugais, qui a été son élève, va aider la délaissée à retrouver un accord avec soi-même, à chercher « une convalescence éternelle » qui mène à la guérison.

Egalement trompée par son amant, l'héroïne d'« Alma Mater » voit dans la mort de Lady Di un signe emblématique de son propre destin d'amoureuse brisée. Le jeune reclus volontaire des « Hommes pleurent la nuit » mesure aussi la vacuité amoureuse auprès d'une jeune maîtresse active, positive, sûre d'elle-même, tout ce qu'il n'est pas. Il passe son temps à regarder à la télévision une émission du genre « Perdu de vue » pour y trouver un encouragement à fuir. « Tout ce qu'il avait cru jadis était faux. L'amour n'était qu'un accident de parcours qui camouflait les vrais enjeux de l'existence. »

L'enjeu pour l'étrange protagoniste du « Dernier vice » passe par la pratique d'un jeu insolite. André, un quinquagénaire, est attiré par « l'anonymat contrit » des jeunes chômeurs qui viennent pointer à un bureau de l'ANPE, dérivatif à l'ennui de son foyer. Il gagne la confiance de l'un d'eux, l'entraîne au café, puis dans une chambre de bonne, le fait boire pour l'inciter aux confidences, l'amène à renier femme et enfants et à se décrier. La victime endormie, il tapisse sa poitrine d'une liasse de billets de banque avant de rejoindre, deux étages plus bas, le cadre d'un entourage bourgeois et familial dont la maladie le délivrera un jour.

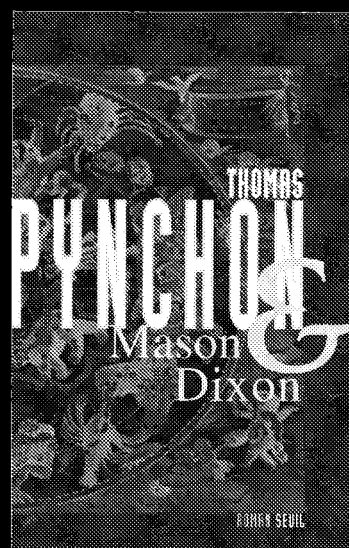
« En double aveugle » clôt en beauté le recueil. Un jeune qui, pour un peu d'argent, se soumet comme cobaye à des tests médicamenteux, est fasciné, au parc Monceau, par les promenades d'une vieille femme, puis d'une autre, que soutient une jeune accompagnatrice. Il l'aborde et elle accepte de lui assurer son assistance du jour où sa santé se détériore gravement. Il sera son dernier client. Ici, tout est magnifiquement conçu, et mené avec une concision poignante, un art aigu, épuré, pour donner à un passager de la vie sa densité extrême.

Dans *Place du bonheur*, et sur des registres variés qui n'excluent ni l'insolite ni la cocasserie, Hugo Marsan excelle à restituer la réalité dans son relief primordial, son pouvoir irréductible, par le jeu référentiel et croisé des consciences quand vient l'heure des mises en question, celles des personnages comme aussi, sans doute, celles du lecteur et de l'auteur.

Pierre Kyria

Hugo Marsan collabore au « Monde des livres »

L'ÉVÉNEMENT PYNCHON



Un objet culte. Aux premières pages, vous sautent à la gorge un langage imprévu, venu des aubes américaines, mâtiné des plus dingues audaces narratives. Jean-Pierre Dufreigne, *l'Express*

L'imagination débridée de Thomas Pynchon fait le grand huit dans son nouveau chef-d'œuvre, *Mason & Dixon*. Frédéric Vitoux, *le Nouvel Observateur*

***Mason & Dixon* est une symphonie, le brassage extraordinaire d'un bouquet de sonorités étranges, orchestrées par un chef hors du commun.** Raphaëlle Rérolle, *Le Monde*

Un livre véritablement joycien. Nathalie Crom, *La Croix*

Un road-movie du XVIII^e siècle où le romanesque virevolte et vous emporte. Pierre-Yves Pétilion, *Le Point*

Un roman sidéral. Dominique Durand, *Le Canard enchaîné*

Une extraordinaire odyssee sur la création de l'Amérique. Marie-Laure Delorme, *Le Journal du Dimanche*

Lisez ce Pynchon délirant, démoniaque comme s'il devait être le dernier roman de ce génial fantôme. Bruno Corty, *Le Figaro*

www.seuil.com

Editions du Seuil

En quête de Gracq

JULIEN GRACQ, L'EMBARCADÈRE
de Jean Pelletier.
Ed. du Chêne, 192 p., 175 F (26,67 €).

En 1980, un jeune étudiant, Jean Pelletier, ému par sa lecture du *Rivage des Syrtes*, obtient de rencontrer son auteur qui le reçoit aimablement. Dix-sept ans plus tard, il se rend à Saint-Florent-le-Vieil, en bord de Loire, pour soumettre à Louis Poirier, alias Julien Gracq, le projet d'un livre qui lui serait consacré. Mission accomplie.

Au fil de sa démarche, Jean Pelletier apporte quelques précisions biographiques qui n'éclaircissent pas pour autant une complexe alchimie littéraire mais servent de simples repères. « *L'homme et sa vie privée n'offrent guère d'intérêt* », note-t-il. L'écrivain l'entend bien ainsi, qui a toujours manifesté son souci des distances, s'avouait un « *grand individualiste qui aime la solitude et qui n'est pas sociable* » et se considère désormais comme un « *archaïque, un écrivain d'avant-hier* ». De même, on sait depuis le refus du prix Goncourt en 1951 et la publication de *La littérature à l'estomac*, son allergie pour les manœuvres et les effets de la « *parallité* ».

C'est par ses livres que l'on rejoint la « *substance* » de cet être d'intériorité. Jean Pelletier en souligne la dynamique interne qui anime des personnages en attente, héros incertains d'« *un univers tendu vers le sentiment fluide du temps qui passe* ». « *Pour moi, être écrivain*, précise Gracq, *ce n'est pas raconter des histoires... Ce qui m'intéresse c'est matérialiser une impression d'ensemble, comme une couleur, une odeur, une situation...* »

Enrichi d'une abondante iconographie, ce dossier minutieux a une place de choix dans toute bibliothèque gracquienne.

Pierre Kyria

Eloge des hommes qui vaguent

Philippe Mezescaze décrit le deuil et la solitude avec une bouleversante économie de mots

LA FIÈVRE NUE
de Philippe Mezescaze.
Ed. Exils, 85 p., 75 F.

Certains livres brefs sont trompeurs. Ils doivent être lus lentement, précautionneusement. On croit, à première vue, parce qu'ils sont écrits à la première personne et qu'ils racontent peu d'événements, qu'ils se réduisent à des fragments de vie. Mais chaque sentiment est pesé, a compté pour l'auteur, va compter pour le lecteur. Le roman de Philippe Mezescaze, auteur de quatre précédents livres qui répondaient à cette même nécessité, appartient à cette catégorie. *La Fièvre nue* pourrait, on le comprend vite, être une périphrase désignant le sida. Mais le roman, habité par cette maladie et par la mort, n'est pas entièrement centré sur elles.

Il y a un « *refuge* », une maison de repos où se retrouvent, nous dit l'auteur à travers un de ses personnages, « *des jeunes gens délicats, des néomalades, qui vont mieux, mais qui ont du mal à aller mieux et qui redoutent presque autant de bien se porter que de retomber malades* ». C'est une bâtisse du XVIII^e siècle où travaille une jeune femme que rencontre par hasard le narrateur dans un hôtel à Nantes. Le narrateur se dit alors : « *C'était tout à fait un endroit pour moi* ». Il n'est pourtant pas autrement malade que d'une terrible difficulté à vivre, après la mort de sa mère.

Car c'est ainsi que le roman commence, par une visite à la morgue. La mère, d'origine polonaise, vient de mourir, seule, à Nantes. L'auteur arrive dans la ville portuaire qui lui est aussi étrangère que ce qu'était devenue sa mère. Il est peu de livres qui décrivent avec autant d'éléance et de sobriété le sentiment de solitude et de déperdition. Le narrateur est un « *homme qui vague* », comme il est dit en un endroit. Et il

ne rencontre que des êtres qui vaguent. Cela ne signifie pas que le livre soit peuplé de paumés. La mère, oui, était une paumée. Mais elle a communiqué à son fils, à travers les hésitations de sa vie, à travers ses voyages, à travers sa mythomanie, à travers sa folie même, une étrange force poétique et une forme de soumission fatale à la vie.

Les autres personnages sont peu nombreux. Ce sont les résidents du refuge, minés par une folie qui va les conduire à détruire celle qui les aide ; et c'est Piero, le « *garçon à l'anorak* » : sicilien par sa mère, marocain par son père, il n'a pas d'attaches. Pourquoi ne s'attacherait-il pas, alors, au narrateur ? Pourquoi ne serait-il pas attentif à cette réserve d'attention et d'amitié que confèrent, parfois, le deuil, la solitude et surtout un véritable tempérament poétique ?

C'est la mort de la mère, avec toutes les terribles réminiscences qu'elle suscite, qui construit cette sensibilité particulière, cette réceptivité aux lieux et aux êtres, qui ouvre le regard de l'auteur. Tout revient : l'enfance, les amitiés d'enfance, cette perspicacité ancienne où se fonde toute l'intuition de l'adulte que l'on devine, les blessures définitives. Une culpabilité que l'on combat : « *Je ne suis jamais allé voir ma mère à Nantes* ». Et cela se clôt avec une pauvre mallette où sont « *rassemblés tous les trésors* » de la mort.

Philippe Mezescaze, avec son écriture économe, sait fixer sous son regard les objets qui parlent, les gestes qui touchent, les lieux qui communiquent au lecteur une émotion immédiate. Il suffit d'un rien, ce rien qui appartient aux écrivains sensibles. La maladie, c'est la fièvre nue « *qui n'a pas de nom, dont on ne connaît pas la cause, qui vous use et vous ruine* ». Pour la décrire, il ne faut pas beaucoup de mots. Il faut savoir capter le mouvement qui la dit, sans le figer ni le dénaturer.

René de Ceccatty

Comment déplacer les montagnes

En de brefs dialogues, Patrick Kéchichian s'attaque à toutes les vanités et propose, avec un mystérieux alpiniste, une ascension spirituelle des plus salutaires

LES ORIGINES DE L'ALPINISME Exercices spirituels
de Patrick Kéchichian.
Seuil, « *Fiction & Cie* », 128 p., 89 F (13,57 €).

Il est d'usage aujourd'hui de sous-titrer « roman » des textes qui n'en sont pas : on rassure l'acheteur en même temps qu'on contribue à l'évolution du genre. Mais Patrick Kéchichian n'est pas de ceux qui affectent les postures. Après un « *essai sur Ernest Hello* », *Les Usages de l'éternité* (Seuil, 1993), ce sont des « *exercices spirituels* » qu'il propose maintenant avec *Les Origines de l'alpinisme*, au titre et au contenu énigmatiques. De fait, celui qui ne connaîtrait pas la collection « *Fiction & Cie* » – ou ne lirait pas le supplément littéraire du *Monde* – trouverait heureuse la vignette du marcheur en redingote, grimpaçant d'un pas alerte les premières pentes de la montagne. Il conclurait qu'il s'agit là d'un recueil d'aphorismes, peut-être de la réédition d'une classique du XVIII^e siècle – un jésuite libertain amateur d'alpages.

Les lecteurs de Patrick Kéchichian, en revanche, ne seront pas étonnés par le sous-titre de ce livre, qui vient après l'étude consacrée à Ernest Hello. Celle-ci était déjà tout un programme : antibiographie, elle tirait poétiquement de l'ombre une figure oubliée, un écrivain catholique ardent que Léon Bloy tenta, en vain, de sauver de l'oubli. Plus que lecture attentive ou œuvre d'érudition, elle se voulait réponse à un appel, pari sur l'ordre intime d'une œuvre, crédit passionné accordé à son auteur. C'était donc un certain type d'écriture et de lecture que Patrick Kéchichian entendait défendre, un certain pacte que notre époque ne semble plus pouvoir envisager. Qui se souvient de l'amitié qui liait Ernest Hello à Léon Bloy ? Un lien est fait entre *Les Usages de l'éternité* et *Les Origines de l'alpinisme*.

L'épigraphe de Léon Bloy, qui ouvre le second (« *J'ai eu un père et une mère, j'ai eu des frères, des amis et des ennemis. Tout cela est indubitable, mais j'ignore le nom de mon âme* »), reprend explicitement la citation de Claudel qui clôt le premier (« *Avec l'homme au-dessus de l'individu apparaît la personne et le nom propre qui traduit notre vocation* »). Seulement voilà, ce nom est invisible, illisible pour ceux qui croient lire et ne savent pas aimer.

La « *cacophonie risible* » que Patrick Kéchichian nous offre aujourd'hui critique cette fois l'autobiographie, et toute littérature aphoristique, « *ces petites formes guindées, mesquines et prudentes où l'écriture se*

gues où ce sont nos réactions qu'on anticipe pour les désamorcer. Le tour est joué. Il n'y a plus d'auteur, c'est toi, lecteur encordé, qui fais criser la neige sous tes pas.

Pour qu'un public s'ouvre, se métamorphose en communauté, il faut un Médiateur, un Christ, que l'identification de l'auteur et de son lecteur, toutes cuirasses à terre, figure ici éminemment. On n'est pas forcé de faire de la théologie. C'est plutôt d'un mystérieux alpiniste qu'il est question d'ailleurs. Qui est-il ? Un homme fatigué, qui descend plus qu'il ne monte. « *Il savait, ou présentait qu'il n'y aurait plus jamais de course en montagne, plus jamais d'ascension, jamais de ciel pur au-dessus des nuages* ». L'héroïsme n'est plus de mise. Mais la tristesse de l'abattement, envahissante et conta-

Benoît Chantre

met en arrêt devant ses propres charmes, où l'esprit se contemple lui-même, se flatte, s'exaltant à la fin d'une si avantageuse fermeture ». Lecteur pressé, méfie-toi : les fragments ici éparés ne sont pas des maximes. Les dialogues qui se succèdent, une certaine torsion propre à la phrase ne visent qu'à forcer les serrures narcissiques : celles de l'auteur, bien sûr, mais aussi du lecteur qui serait tenté de juger le livre à peine ouvert. Notre auteur en veut aux vanités d'auteurs, aux narrations d'un « *moi* » suscitant d'autres « *moi* », mais incapables, repliées qu'elles sont sur elles-mêmes, de mener à l'« *homme intérieur* », pluriel et unique en même temps. « *Où, c'est bien d'une croisée, d'un soulèvement général contre la vanité, toutes les vanités, qu'il s'agit. Les troupes sont prêtes, peu entraînées c'est vrai, mais d'une énergie et d'une conviction propres à déplacer la montagne* ». La parole utopique de Patrick Kéchichian se fait ici appel, quête angoissée d'un lecteur capable d'un « *crédit illimité* ». D'où l'explosion des possibles, des questions qui jaillissent de la page pour y retourner sans réponse, des fragments de biographies contradictoires, des dialo-

gieuse, devient le négatif d'une révélation : « *la victoire de me reconnaître vaincu, l'exploit, la conquête de chuter* ». Y a-t-il alors de vraies ascensions ? Celles que nous faisons sans le savoir : spirituelles, originaires, répond Patrick Kéchichian en filigrane. Mais de quelle montagne s'agit-il ? On évoque celle où se réfugia Noé. Pour d'autres, pris dans la cor-dée de ces « *exercices spirituels* », ce serait le mont Sinaï, la colline des Béatitudes ou, pourquoi pas, le purgatoire de Dante. « *Bon, au revoir. Je pense que nous ne pourrions pas aller ensemble plus avant. Mon remplaçant va arriver bientôt* ».

Les voix se relaient, se contredisent ou se complètent, dans ce petit livre qui aurait pu continuer longtemps. On peut le prendre où l'on veut. Il tourne doucement, tristement autour du même axe, forant les fausses infériorités et les lectures hâtives. Amateurs de roman, soyez sur vos gardes. Après tout, les jésuites eux-mêmes jugeaient les *Exercices* de leur fondateur « *déconcertants* », « *curieux* », « *bizarres* ».

Patrick Kéchichian est journaliste au *Monde*

Livraisons

● **LE DÉSESPOIR EST UN PÉCHÉ**, de Yasmine Khat
Elle n'a qu'un prénom, Nada, la petite servante qui, à l'âge de sept ans, a été quasiment vendue par sa mère à une riche famille de propriétaires terriens. Le pas hésitant, le « regard miel », elle est indéfinissable, entre grâce et laideur. Sans mot dire, elle fait face à l'indolence de Moha, le cadet, à la brutalité d'Ichhane, le fils aîné, à la douceur sévère du père, Nasri Nassour. Prostrée dans le « *refus d'elle-même* », dans le souvenir des feux de brindilles et de la poussière rouge de la montagne. Dans son premier roman – un conte oriental à la fraîcheur frémissante –, Yasmine Khat, actrice et réalisatrice née en Egypte, fait la part belle à l'humble « *sauvageonne* » née du mauvais côté. « *On choisit si on peut. On choisit si on peut* » (Seuil, 96 p., 65 F [9,90 €]). **M. Pn**

● **QU'EST-CE QUE LA MORT, FOURRURE ?**, de Richard Jorif
Au rythme de douze nouvelles, l'auteur de *Navire Argo* nous entraîne dans une curieuse croisière où il exploite avec habileté, et souvent une sorte d'ingénuité espiègle, les divers registres de son talent. Imagination cocasse, sens de l'insolite, goût de l'absurde provocateur dans « *Le coureur de Marathon* », où un organisme, l'Occir (Office pour la commémoration des conflits interrégionaux) reconstitue des batailles célèbres avec des figurants, mais en exigeant qu'ils meurent pour de bon. Mais aussi, sur un tout autre plan, approche réaliste minutieuse pour quelques scènes de la vie ordinaire soigneusement biseautéées ; rencontres troublantes, saynètes intimistes magnifiées par une résonance inquiétante, vaines interrogations logiques sur l'illogisme de l'existence. A travers ces inspirations contrastées, l'auteur laisse libre cours à son goût pour l'orchestration des mots, leur relief, leurs couleurs, leurs pièges (Le Cherche Midi, 180 p., 95 F [14,48 €]). **P. Ky.**

ROMANS POLICIERS

● par Gérard Meudal

Crimes et préjugés

À FLEUR DE PEAU (Skinflick)
de Joseph Hansen.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pascal Loubet, éd. du Masque, 284 p., 75 F (11,43 €).

Rencontrer d'un coup ses neuf belles-mères et perdre par la même occasion son travail, c'est l'expérience peu banale que fait Dave Brandstetter le jour des obsèques de son père. Brandstetter senior était assez porté sur le mariage et ne manquait pas de candidates, car il était président de Medallion, une prospère compagnie d'assurances de Los Angeles où travaillait son propre fils. Et celui-ci sait bien que, dès qu'il ne bénéficiera plus de la protection paternelle, il sera viré comme un malpropre. Car, aux Etats-Unis, « *les compagnies d'assurances sont bien connues pour leur parti pris et leur mépris à l'égard des homosexuels aussi bien employés que clients* ». Dave n'a plus qu'à aller exercer ses talents ailleurs. Son rôle consiste à enquêter sur les morts suspects qui pourraient cacher une escroquerie à l'assurance-vie. Cela offre un point de vue original qui n'est ni celui du policier ni celui du privé classique.

C'est la principale originalité du personnage créé par Joseph Hansen, en 1970, et dont le premier épisode, qui mettait en scène un blond évaporé, est paru à la « *Série noire* » en 1971. La plupart des volumes suivants sont parus chez Rivages, mais curieusement celui-ci, *A fleur de peau*, a été publié sous son titre original *Skinflick* aux Editions de l'Ombre en 1979 avant d'être repris ici dans une nouvelle traduction.

Joseph Hansen a été le premier auteur de romans policiers à mettre en scène un héros homosexuel, mais il se garde bien de tout prosélytisme, ce qui lui a souvent été reproché aux Etats-Unis. Son propos est de combattre les préjugés. Et c'est bien ce dont il est question dans *A fleur de peau*. Gerald Ross Dawson a été retrouvé assassiné devant chez lui. Qui pouvait bien en vouloir à ce citoyen modeste, adepte de l'Eglise des chrétiens du Renouveau, qui dirige une société spécialisée dans la location de matériel de cinéma ? Sa femme, une sexagénaire coriace qui compense son handicap par une volonté de fer ; son fils, un adolescent boutonneux travaillé par le sexe ? La police découvre que Dawson poussait parfois le zèle apostolique jusqu'à organiser des expéditions punitives contre les bars homosexuels, les sex-shows et autres lieux de perdution. C'est l'un de ses victimes ait décidé de se venger, voilà qui expliquerait tout. C'est là que Dave Brandstetter intervient pour découvrir que le matériel de cinéma loué par Dawson ne servait pas seulement à tourner des vies de saints, et que Dawson lui-même, sous ses grands airs, ne dédaignait pas les nymphettes attirées par la machine à rêves de Hollywood et qui finissent entre les mains de pornographes patentés.

A propos du style de Joseph Hansen, Jean-Patrick Manchette parlait d'« *une écriture extraordinairement compacte (...), où chaque phrase, véhiculant une stupéfiante quantité d'informations, signale une attention et une vigilance terribles, et y contraint le lecteur* ». C'est ce qui fait le charme de ces romans, non seulement la subtilité des intrigues, mais l'attention portée au moindre détail qui donne une véritable consistance même aux personnages secondaires. On pourrait craindre que cette évocation de la Californie d'il y a vingt-cinq ans ait un peu vieilli. Mais ce n'est pas le cas. Le seul véritable changement, c'est la disparition du culte de la respectabilité qui était ici le ressort de toute l'affaire. « *Pas la décence. La respectabilité. (...) Ce que les voisins pensent de toi. Sauf qu'il n'y a plus de voisins. Et, s'ils pensent, ce n'est pas à toi, mais à eux-mêmes* ». Il n'est pas certain que ce soit un progrès.

● **LE CINQUIÈME JOUR**, de Maud Tabachnik
Il vaut mieux avoir le cœur bien accroché pour suivre Maud Tabachnik dans les dédales où elle a décidé d'entraîner le lecteur. Défiant les auteurs américains sur leur propre terrain, elle plonge dans les bas-fonds de New York sur les traces d'un tueur en série, père de famille couleur muraille dans le civil et monstre de perversité à ses heures. Le suspense ne repose pas sur l'enquête, puisque le lecteur fait d'emblée la connaissance de l'assassin, mais sur le bras de fer entre l'inspecteur Levine et le tueur d'enfants, lutte d'autant plus serrée que Levine lui-même est père de famille et donc directement menacé. Il y a des moments plutôt insoutenables, comme le coup du tampon imbibé d'éther et placé dans l'anus avant d'être enflammé ou la lettre sur l'art d'accommoder les petites filles adressée à la mère d'une des victimes. Mais le pis, c'est l'étalage des méandres psychologiques du tueur en série où il est démontré que les pires folies prennent généralement leur source dans l'intolérance sous toutes ses formes. On peut trouver que c'est faire beaucoup d'honneur à un seul personnage que de lui prêter autant de perversions, du délire mystique au cannibalisme, mais il semblerait que l'auteur se soit inspirée d'un cas bien réel ; d'ailleurs, il suffit de lire les journaux pour s'en convaincre (Albin Michel, « *Spécial suspense* », 316 p., 120 F [18,29 €]).

● **LA TAUPE, COMME UN COLLÉGIEN ET LES GENS DE SMILEY**, de John Le Carré
Depuis que Le Seuil est devenu le nouvel éditeur de John Le Carré, il a entrepris de republier ses anciens romans, à commencer par cette trilogie de Smiley, le véritable joyau des romans d'espionnage du temps de la guerre froide. Entre le coup d'éclat de Smiley qui consiste à débusquer la « *taupe* » infiltrée par Moscou au cœur des services secrets britanniques, son action à la tête de ces mêmes services familièrement appelés « *le Cirque* », jusqu'à sa paisible retraite, il s'est passé bien des années. Pourtant, le petit bonhomme myope va devoir reprendre du service lorsque les nouveaux dirigeants du Cirque lui demandent d'étouffer une affaire gênante : la disparition de certains de ses anciens collaborateurs. Avec Smiley, John Le Carré a créé un personnage particulièrement attachant, toujours déchiré entre sa conscience et les impératifs supérieurs de sa fonction, doté d'une véritable humanité et qui considère le monde grouillant de l'espionnage avec une sorte de philosophie remplie d'humour (traduits par Jean Rosenthal, Seuil, 380 p., 139 F [21,19 €] ; 622 p., 149 F [22,71 €] ; 396 p., 139 F [21,19 €]).

● **DOCTEUR MABUSE**, de Norbert Jacques
Rendu célèbre par les films de Fritz Lang, le docteur Mabuse est d'abord le personnage d'un roman, *D' Mabuse, der Spieler*, publié en feuilleton dans le *Berliner Illustrierte Zeitung* en 1921-1922. Son auteur, né à Luxembourg en 1880, s'était établi à Coblenze en 1920 et avait pris la nationalité allemande. Mort en 1954, Norbert Jacques a publié une soixantaine de romans et de nombreux récits de ses voyages au Brésil, en Chine, en Afrique. La sortie du film de Lang pratiquement en même temps que la sortie du roman en volume a un peu éclipsé cette source littéraire. Cette version rocambolesque de la lutte éternelle du Bien et du Mal est d'autant plus intéressante à redécouvrir aujourd'hui qu'elle brosse le tableau fidèle d'une époque sauvage où, selon les mots de Stefan Zweig, « *avec la dévaluation de la monnaie, toutes les autres valeurs se mettaient à déraiper en Autriche et en Allemagne* » (traduit de l'allemand par Georges Sturm, éd. du Rocher, « *Bibliothèque du mystère* », 296 p., 58 F [8,84 €]).

● **AGATHA CHRISTIE, duchesse de la mort**, de François Rivière
Souvent imitée, jamais égale, Agatha Christie demeure un véritable phénomène de l'édition. Pourtant, malgré les nombreuses études qui lui ont été consacrées, le personnage garde encore sa part de mystère. La biographie de François Rivière a le mérite d'avoir été entreprise sous le coup de l'émotion provoquée par la disparition de la romancière et reprise vingt ans plus tard à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa mort. On y trouve ainsi à la fois un hommage vibrant et quasiment amoureux à la reine du crime, et une foule d'informations parfaitement mises à jour. Si le fameux mystère de sa disparition au cours de l'hiver 1926 est expliqué, c'est moins par des révélations extraordinaires que par une compréhension intime de sa psychologie (éd. du Masque, 290 p., 129 F [19,66 €]).



LES PARADIS PERDUS
BONNE MAMAN, DIS BONNE MAMAN, RÉCONTE
Jacques DARCANGES
Editions de l'Orme

85 F

« Richesses inépuisables, prodigieuse mémoire... Toujours le même enchantement ; "un ravissement" ». A lire, à relire et à savourer ! »

Pierre Lance
(L'Ère Nouvelle, Novembre 2000)

Récit écologique illustré. Le combat d'un vieux paysan contre l'abattage de l'orme multiséculaire de son village. On pense à Pagnol ou Giono... Pittoresque, inattendu, cocasse. Mais aussi symbole de la nécessaire défense de notre environnement devenu fragile.



L'ORMEAU
MICHEL DEBOUCBAUD
Editions de l'Orme

90 F

Illustrations de Lucie YONNET

Éditions de l'Orme

Distribution Sté Nlle Distique, 28600 Luisant - Fax : 02.37.30.57.12

L'art du chuchotement

Au creux de l'oreille, des histoires douces-amères, comme autant de secrets murmurés entre Russell Banks et son lecteur

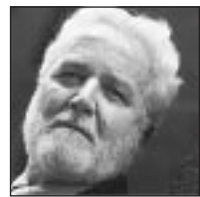
L'ANGE SUR LE TOIT (The Angel on the Roof)

de Russell Banks. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Furlan, Actes Sud, 208 p., 109 F (16,62 €).

Neuf nouvelles et une introduction composent ce recueil qui peut faire figure d'inédit car il n'est pas sorti sous cette forme aux Etats-Unis : Russell Banks, son traducteur, Pierre Furlan, et son éditrice, Marie Catherine Vachet (Actes Sud), ont travaillé ensemble sur la façon de le présenter et surtout sur l'ordre des histoires. Le titre vient de l'introduction : Russell Banks y écrit que les nouvelles sont comme des prières dirigées vers un ange sur le toit. Un ange qui transformerait un désir assez simple (celui d'être aimé par un étranger) en quelque chose qui le rende possible : *a short story*, une nouvelle. « La nouvelle crée une relation entre ce qu'il y a de plus intime chez l'écrivain et ce qu'il y a de plus intime chez le lecteur. L'écrivain devient alors quelqu'un qui permet de créer des liens entre les êtres humains. Un roman donne un sens plus large de la société, s'inscrit dans l'histoire, alors qu'une nouvelle est comme un secret que l'on chuchote. »

Voici donc quelques secrets, quelques histoires, quelques nouvelles qui témoignent d'un tournant dans l'écriture de Russell Banks. L'écrivain vient d'avoir soixante ans, ses personnages ont vieilli avec lui. D'autant plus, dit-il, qu'il a cessé d'enseigner et que de ne plus vivre dans un milieu universitaire lui a permis de reprendre contact avec la vie. En allant boire une bière au café, en écoutant les histoires qu'y racontent les gens. Banks accorde aussi plus de place aux femmes, peut-

être parce qu'il a des contacts fréquents avec sa mère, qu'il a fait venir dans la ville où il vit et avec qui il discute plusieurs fois par semaine. Peu de personnages viennent s'immiscer dans cette relation intime entre lecteur et écrivain ; on a presque l'impression qu'ils ne sont là parfois qu'en figurants, pour donner une touche de réalisme, qu'ils sont les accessoires indissociables de l'histoire, mais que ce qui compte vraiment, c'est ce qui va en rester dans la mémoire du lecteur : un petit choc au creux de l'estomac. Ce que capturent ces nouvelles,



extrait

« J'ai voyagé beaucoup, au cours des quelques dernières années, et par conséquent j'ai désormais accompli presque tous mes pèlerinages. Quand je serai revenu sur tous les lieux où quelqu'un m'a battu ainsi que sur tous les lieux où j'ai battu quelqu'un, quand il ne me restera donc plus nulle part où aller, alors je n'aurai plus, pour le restant de ma vie, qu'à me tourner vers mes souvenirs, vers ces récits, pour retrouver la chaleur, la lumière et le moment terrible, se répétant sans cesse, où tout cela prend fin. » (« La Visite » p. 176)

c'est l'instant qui fait tout basculer. « Une nouvelle permet d'arrêter le temps, contrairement au roman, qui se coule dedans. Elle donne l'occasion de réorganiser simultanément le passé et le futur. »

Ainsi dans « Noël » : Gregory Dodd a survécu à deux mariages, il a une nouvelle petite amie, tout va bien. Mais il suffit d'un incident pour qu'il soit confronté à ce qu'il ne voulait pas voir : ses vrais besoins, ses vrais désirs. Avec « Les Plaines d'Abraham », Russell Banks fait preuve d'une totale maîtrise de son travail d'écrivain : au centre, un homme divorcé, seul, qui a gâché sa vie, comme plein d'autres gens ; à la périphérie, son ex-femme, qu'il n'a jamais oubliée et qu'il aimera trop tard, juste un moment. Une

vraie désolation, et la vie qui continue. Tout cela construit de façon imparable. Entre Kent et sa fille (« Moments privilégiés »), une occasion manquée se terminera aussi par la révélation de ce qu'il n'a jamais su voir ou dire ou faire, trop tard, bien sûr.

Trop tard aussi pour Teddy et sa mère (« Assistée »). Trop tard encore pour Larry et Katie qui rentrent chez eux éméchés un beau soir vont poursuivre leur vache jusqu'au milieu du cimetière (« Juste une vache »). Une histoire vraiment cocasse, comme celles que l'on raconte le soir dans

les bars des petites villes. Une histoire vraie comme celles du « Jour du homard » : une jeune fille frappée par la foudre et qui ne s'est jamais plus sentie la même, un homme qui a été attaqué par un ours, un jour dans les bois, et un voisin restaurateur qui a tué un ours qui fouillait dans ses poubelles. Mais une nouvelle est autre chose qu'une histoire, le rôle de l'écrivain va au-delà du divertissement, de l'amusement. Toutes ces histoires font mal, à la fin, comme la fin des histoires d'amour. Mais juste un peu, parce que l'on s'en remet toujours. Pas complètement, c'est tout.

Martine Silber

★ Russell Banks a été élu président du Parlement international des écrivains (lire page 28)

Au-delà du désespoir Cure en Carinthie

Ecrit dans les années 1930, le récit de Tom Kromer dépeint l'errance des indigents pendant la Dépression

LES VAGABONDS DE LA FAIM (Waiting for Nothing)

de Tom Kromer. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Raoul de Roussy de Sales, éd. Christian Bourgois, 192 p., 95 F (14,48 €).

Waiting for Nothing est le titre original : littéralement, Ne rien attendre. Non qu'on soit parvenu au-delà de l'espoir : l'usure du corps, l'épuisement de l'errance, la douleur de la faim ne laissent subsister d'autre désir que celui d'apaiser un peu l'intensité de ce malaise. Ni révolte, ni projet, ni pensée. Seule la nécessité de trouver, la nuit, un abri contre le froid, le jour, un repas après des heures de jeûne. S'il est un livre qu'il faut lire pour sortir de la position de spectateur, et ressentir, si fugitivement que ce soit, comment une telle vie détruit le corps et l'esprit, c'est ce récit écrit par Tom Kromer dans les années 1930.

Tom Kromer vécut aux Etats-Unis durant la Dépression et composa son livre « dans les marges des prospectus religieux, parfois dans les missions, parfois dans des prisons ou sous des ponts de chemin de fer ». Il était né en 1906 dans une famille de mineurs en Virginie. Son père, descendu à la mine dès l'âge de huit ans, devint souffleur de verre, puis mourut d'un cancer. Tom dut financer lui-même son éducation. Il enseigna deux ans, après quoi la Dépression se referma sur lui, sur sa vie et ses espérances. Il n'y avait plus de travail, même si les nantis, que gênait la vision quotidienne de la misère, s'obstinaient à croire le contraire. Chômeur et coupable, plusieurs scènes le démontrent, notamment celle où les stiffs (vagabonds), qui se sont réfugiés pour la nuit dans une maison vide, en sont chassés

par la police. Kromer partit pour le Kansas, voyageur clandestin dans des wagons de marchandises, s'enrôla en 1933, après des années de dérive et de boulingue, dans le Civilian Conservation Corps, fit plusieurs de ces camps et fut expulsé du dernier au moment où les autorités apprirent qu'il avait envoyé un manuscrit à Lincoln Steffens, un intellectuel engagé.

Il avait écrit comme il le sentait, en utilisant le langage parlé par les stiffs, une langue dépouillée et brutale (que rend bien la traduction d'origine, 1936, ici conservée). « *Waiting for Nothing exsude le même dénuement, le même ennui désespéré que la vie sans but et sans espoir qu'il décrit* », dit Philippe Garnier dans sa préface. Sa publication en 1934 ne changea pas la vie de Tom Kromer. La tuberculose un jour le rattrapa. On a appris récemment qu'il avait vivoté « *en reclus invalide* » jusqu'à sa mort, en 1969. À peu de choses près, le périple qu'il raconte est le sien. Moins récit continu que suite d'épisodes, de situations captées dans leur violence immédiate, livrées à chaud, au temps présent, sans que soient explorées les conséquences. Une scène de braquage dans une banque et puis l'échec minable ; un épisode de prostitution, la faim et le dégoût ; le chantage écoeurant à la mission : la soupe contre la prière, contre une genuflexion ; la mort terrible d'un gosse, saignant à mort, qui voulut sauter dans un train : « *Son visage est décoloré maintenant. Toute la couleur est par terre, mêlée à cette cendre...* »

L'esprit, bientôt, n'est plus qu'un blanc. « *Même ma famille, ma mère sont effacées par ce long chapelet de wagons qui sont toujours présents dans mon esprit au cours des longues nuits froides.* » Pas de plainte, pourtant, ni « *hystérie, ni mise en scène* ». Seul ce constat : « *J'ai usé ma vie avant de commencer à vivre.* »

Christine Jordis

LE SANATORIUM

de David Vogel. Traduit de l'hébreu par Gabriel Roth, Mercure de France, 102 p., 110 F (16,76 €).

Né en Russie occidentale (1891), David Vogel a vécu en Lituanie et en Autriche-Hongrie où il fut interné en tant que ressortissant d'un empire ennemi. Il vagabondera ensuite entre la Palestine sous mandat britannique, l'Allemagne de Weimar et la France du Front populaire. Arrêté en France au début des années 1940, parce que Autrichien cette fois-ci (bien que réfugié juif), sa trace se perdit en 1944 probablement dans un camp d'extermination.

L'action de *Sanatorium*, écrit en 1926, se déroule au pied des Alpes de Carinthie, lorsque les poitrinaires en cure subissent les effets dévastateurs du *föhn*. Nous sommes peu avant la Grande Guerre. Budapest, Vienne et Prague vivent toujours au sein de la double monarchie. Ce récit bref, métaphore qui restitue à la fois l'atmosphère d'un univers oppressant et l'angoisse de ses pensionnaires malades, préfigure le destin de l'Europe déliquescence. Comme son personnage principal, qui se donne la mort en se précipitant au fond d'un ravin, le Vieux Continent s'abîmera dans le carnage du premier conflit mondial. Ce ne sont pas là les seuls rapprochements que l'on peut opérer avec *La Montagne magique*. Bien sûr, la fulgurance du récit de Vogel ne permet pas de donner à ses personnages les dimensions de Naphta, de Settembrini, de leur débat eschatologique ; pourtant l'inquiétude de la mélancolique Rachel Portugal, de la versatile Greti Finger, l'insouciance apparente des autres, les rites de cure qu'ils observent sous la surveillance étroite des autorités du sanatorium, résonnent comme l'écho proche du chef-d'œuvre de Thomas Mann.

E. R.

Le procureur, le parjure et le justicier

Les tribulations d'un adolescent assoiffé d'absolu dans l'Allemagne des années 1920 traduisent le désarroi et les intuitions prophétiques de Jakob Wassermann, l'écrivain judéo-allemand admiré par ses pairs et amis, Hofmannstahl, Rilke et Schnitzler

L'AFFAIRE MAURIZIUS (Der Fall Maurizius)

de Jakob Wassermann. Traduit de l'allemand par Jean-Gabriel Guideau, suivi de

RÉFLEXIONS SUR L'AFFAIRE MAURIZIUS

(Maurizius for ever) de Henry Miller. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Guiloineau, éd. Mémoire du livre, 693 p., 149 F (22,71 €).

En 1928, lorsque paraît à Munich *L'affaire Maurizius*, l'Allemagne vient tout juste de retrouver une certaine stabilité. La crise poursuit pourtant son chemin : l'Europe et le monde devront bientôt affronter une dépression économique aux conséquences imprévisibles. Jakob Wassermann, lui, les pressent. *Les Juifs de Zimrodorf* (1897), *Gaspard Hauser ou la pousse du cœur* (1908), surtout *Christian Wahnschaffe* (1919), fresque grandiose du Vieux Continent prêt à s'abîmer dans la Grande Guerre, lui valent reconnaissance internationale et célébrité. Qu'il s'agisse de l'histoire de Sabathai Zevi, le faux messie, de l'enfant énigmatique venu de nulle part, improbable fils du grand-duc de Bade, à qui Werner Herzog consacra un film, de l'admiration qu'éprouvait l'écrivain pour les aventuriers et les découvreurs de génie ou qu'il s'agisse de sa confession intitulée *Mon chemin comme Allemand et comme juif* (1921), l'ensemble de son œuvre témoigne aussi bien d'une double ouverture, le plus souvent refusée, que de l'affirmation d'une double identité presque toujours suspecte.

Ses romans traduisent également les implications morales et philosophiques de la crise européenne et allemande des premières trois décennies du siècle dernier. A cet égard, *L'affaire Maurizius* et ses prolonge-

ments, *Etsel Andergast* (1930) et *Joseph Kerkhoven* (1934), demeurent exemplaires. Le premier volet de la trilogie propose plusieurs niveaux de lecture. Au premier abord, l'action se déroule autour d'un fait divers qui bouleversera l'Allemagne impériale des années 1904-1905. Leonard Maurizius, homme de lettres élégant et frivole, est accusé d'avoir assassiné son épouse de quinze ans son aînée. Au terme d'un procès tumultueux et après le réquisitoire implacable du procureur Andergast, le meurtrier présumé se voit condamné à croupir en prison toute sa vie. Le seul qui croit toujours à l'innocence de Leonard reste son père, Pierre-Paul Maurizius. En 1923, au bout de dix-huit ans d'une guerre perdue et de la révolution avortée, il s'adresse à Etsel Andergast, adolescent surdoué féru de justice et d'absolu, l'enfant unique du redoutable procureur, et lui demande d'intercéder en faveur de son fils condamné sur la foi d'un témoignage vraisemblablement faux. Qui serait le parjure, comment le trouver puisqu'il se cache sous un autre nom et surtout par quel moyen le faire revenir sur son serment mensonger ? Enfin, qui est le véritable meurtrier (ou meurtrière) de l'épouse du jeune Maurizius, Elli, née Jahn ?

Derrière l'intrigue en apparence policière de ce chef-d'œuvre à la fois lucide et furieusement romantique, d'autres voies partent, parcourues de personnages puissants, conflictuels. Nourri de Balzac et de Dickens, de Dostoïevski et de Freud, Wassermann conduit le cours de sa narration vers l'opposition irréductible entre Etsel Andergast et son père, le haut magistrat. A Hanau, là où se rencontrent le Main et le Kinzig, ce dernier exerce depuis vingt ans une justice impitoyable ; elle répond aux vertus germaniques qu'il considère inflexibles : l'obsession de l'ordre, une rigueur d'acier, le respect à la lettre de la loi sans tenir compte de son esprit et au-delà de tout inflexiblement éthique. Quant aux femmes,



qu'il juge tantôt comme des « objets » plaisants, tantôt encombrants, elles devraient toutes accomplir les devoirs commandés par l'imperatif des « trois K », *Küche, Kinder et Kirche* (cuisine, enfants et église).

Pour y avoir dérogé en prenant un amant, la mère d'Etsel avait été chassée lorsqu'il était âgé de sept ans. Dans cette ville étouffante de la Hesse, c'est comme si l'Histoire n'existait pas. Ni guerre, ni mouvements révoltés, ni inflation ne semblent venir troubler la morne quiétude de ses braves bourgeois. Jakob Wasser-

mann lui-même n'y fait aucune allusion. Cette absence pèsera d'une lourde présence virtuelle sur l'économie du roman, figurant ainsi la raison profonde de la crise qui aboutira à la rupture entre le père et le fils.

Lorsque le jeune Andergast demande à son père de reprendre le dossier Maurizius et d'obtenir soit la grâce du condamné, soit sa réhabilitation, le procureur refuse. Ayant obtenu le nom du parjure, Waremm, brillant philosophe et militant nationaliste, de même que le nom de la ville où il se terre, l'adolescent s'enfuit à

Berlin et se rend dans un quartier populaire. Là, entre les murs des meubles puant le chou et les oignons frits, il découvre l'univers des bas-fonds de Gorki fréquentés par les personnages de Brecht. Il finit par y trouver Waremm, lequel vient de reprendre son ancien nom, Warschauer, affirmant ainsi ses origines juives-polonaises que ce conférencier mondain avait depuis longtemps occultées.

Entre Etsel Andergast, faussement candide, et l'ancien faux témoin, vieilli et désabusé, s'installe un dialogue hallucinant, contrepoint de celui que le jeune justicier avait entamé avec son maître à penser, l'écrivain berlinois Melchior Ghisels. Ce double duel oratoire exprime les hantises qui tourmenteront Wassermann jusqu'à la fin de sa vie : son rapport inconfortable au judaïsme qu'il ne cesse pourtant de revendiquer et à une germanité qui lui sera niée une fois Hitler au pouvoir (« *Je suis allemand et je suis juif, aussi intensément et pleinement l'un que l'autre, indissociablement* », écrivait-il en 1921) ; sa quête têtue d'un paradis perdu où « *justice et amour étaient unis par des liens fraternels* », enfin « *le pressentiment aigu d'un cataclysme effroyable qui dépassera en horreur toutes les guerres et toutes les révolutions* ».

A Berlin, Etsel arrache à Warschauer-Waremm la confirmation de la monumentale erreur judiciaire. Trop tard ! Il n'y a pas de *happy end* dans ce roman formateur, admirablement construit, où les personnages secondaires, gouvernante, gardien de prison, femme répudiée, notables de province, petites gens de Berlin, renvoient le lecteur au chœur du théâtre antique. En effet, le procureur, qui avait déjà obtenu l'élargissement de Maurizius assorti de sa grâce, oppose une fin de non-recevoir à sa complète réhabilitation. Etsel le justicier devrait donc renoncer à l'idée que ce « *la justice pure et celle des tribunaux sont et doivent être la même chose* ». Il doit apprendre qu'« *il y a entre elles le même rapport*

qu'entre les symboles de la foi et les pratiques de la religion ». Il n'y renoncera jamais, jamais il ne l'apprendra. Ainsi la rupture entre le père et le fils se trouve définitivement consommée.

Jakob Wassermann est né à Furth, en Bavière, au sein d'une modeste famille juive. La littérature le passionne davantage que le petit commerce proposé par son père. A Munich, le jeune homme collabore à la prestigieuse revue *Simplicissimus* ; à Vienne, il se lie d'amitié avec Hofmannstahl, Rilke et Schnitzler. De loin, Thomas Mann apprécie son talent « *baroque et rêveur* ». Témoin de la montée du nazisme, déçu et amer, Wassermann, ennemi de tout particularisme, lui qui se voulait surtout un humaniste allemand, s'installe définitivement qui tourmenteront Wassermann jusqu'à la fin de sa vie : son rapport inconfortable au judaïsme qu'il ne cesse pourtant de revendiquer et à une germanité qui lui sera niée une fois Hitler au pouvoir (« *Je suis allemand et je suis juif, aussi intensément et pleinement l'un que l'autre, indissociablement* », écrivait-il en 1921) ; sa quête têtue d'un paradis perdu où « *justice et amour étaient unis par des liens fraternels* », enfin « *le pressentiment aigu d'un cataclysme effroyable qui dépassera en horreur toutes les guerres et toutes les révolutions* ».

Edgar Reichmann

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE
TELEVISION

PARCOURS DEUX

1951 - 1961
de Maurice Merleau-Ponty.
Édition établie
par Jacques Prunair,
Verdier, « Philosophie »,
384 p., 125 F (19,05 €).

Une cochonerie, l'ambiguïté. Propos, gestes, attitudes : tout ce qui est ambigu semble généralement blâmable. L'ambigu n'attire pas. Comme s'il avait toujours un côté faux jeton. Quelque chose de pas net, une indécision. Des bords flous, des arêtes estompées. En fait, une absence de forme délimitée. Une tendance à esquiver, en quelque sorte. Un pas de plus, voilà l'ambiguïté devenant torve, moite, visqueuse. Pas étonnant qu'elle ne fasse pas recette. La plupart des gens préfèrent les positions claires. Plutôt des affirmations tranchées que des allusions douteuses, des silences équivoques. Toutefois, est-ce si simple ? Ne pourrait-on faire l'éloge de l'ambiguïté, entendre le terme en bonne part, souligner la nécessité de tenir compte des doubles faces de la réalité ? Au lieu de penser par exclusion, par contraires incompatibles, une telle pensée s'efforcera de s'installer à la jointure, par exemple, du corps et de l'âme, du visible et de l'invisible, des sciences et de la philosophie. Ce n'est pas un hasard si cet espace de la conjugaison, de la double face, est celui où s'inscrit l'œuvre de Maurice Merleau-Ponty. En concluant sa leçon inaugurale au Collège de France, il avait défini la philosophie comme « goût de l'évidence » et « sens de l'ambiguïté ». Cette dernière, au lieu d'être blâmable, était constitutive, à ses yeux, d'une pensée ouverte.

Merleau-Ponty s'est donc distingué par son attention au corps, à la conscience située et concrète. Il n'a jamais pensé, contrairement à Sartre, connu à l'École normale, que la conscience pût être transparente à elle-même. C'est pourquoi il s'est appliqué à mieux comprendre ce mélange de clair et d'obscur dont la vie est faite, dans son double versant physiologique et psychologique. On le constate en 1942, dans

Ils ont fondé ensemble,
en 1945, la revue

« Les Temps
modernes ».

Ils y ont travaillé
en plein accord.

A l'été 1953, rien ne va
plus. Les lettres qui

en témoignent sont
émouvantes. A cause
de l'amitié déchirée,
mais aussi de questions
toujours actuelles.

La Structure du comportement, puis, en 1945, avec *La Phénoménologie de la perception*. Il y explore l'inclusion de l'homme dans la nature, l'incarnation de l'esprit, la chair de la pensée. L'effort de Merleau-Ponty, jusqu'à sa mort soudaine, en 1961, à cinquante-trois ans, consiste à étudier l'appartenance paradoxale de l'être humain au sol terrestre dont il décolle sans se déprendre. « C'est à l'intérieur du monde que je perçois le monde », écrit le philosophe. Les étudiants, depuis que cet auteur est devenu quasiment un classique, connaissent ces points de départ et leurs développements théoriques. Le lien entre cette « philosophie de l'ambiguïté » et la politique est plus rarement aperçu.

La correspondance échangée durant l'été 1953 par Sartre et Merleau-Ponty permet de l'aborder. Ces trois longues lettres – inédites jusqu'en 1994, elles furent publiées à cette date par *Le Magazine littéraire* avec une introduction de François Ewald, reproduite dans le volume – figurent dans l'important recueil de textes dispersés de Merleau-Ponty que publient les éditions Verdier, qui poursuivent ainsi leur travail remarquable concernant cet auteur (1). Ces pages émeu-

vent autant qu'elles font réfléchir. Des amis de longue date s'y infligent une blessure qui les atteint tous deux, et qu'ils regretteront sans pouvoir la surmonter. Ils incarnent en même temps des postures distinctes par rapport à l'engagement des intellectuels dans les combats politiques.

Les deux philosophes avaient pourtant été longtemps d'accord. Travaillant ensemble, à partir de 1941, au groupe Socialisme et libération. Fondant ensemble, en 1945, la revue *Les Temps modernes*, destinée à participer de manière originale aux luttes politiques. Sartre est directeur en titre de la revue. Merleau rédige souvent les éditoriaux signés de la rédaction. A partir de

Merleau et Sartre



1950, avec la guerre de Corée, Sartre se rapproche du Parti. Pas Merleau. Pendant quelque temps s'ensuivent de ces petites vacheries fréquentes dans la vie des revues. En 1952, Sartre publie, sans informer Merleau, l'article intitulé « Les communistes et la paix », qui marque sa « conversion » à ce que Merleau appellera plus tard l'« ultrabolchevisme ». Sartre, encore, supprime un chapeau rédigé par Merleau pour prendre quelque distance envers un article de Pierre Naville. Les choses deviennent ensuite plus sérieuses. Claude Lefort critique dans la revue, avec l'accord de Merleau, les positions de Sartre, qui réplique de manière cinglante. Merleau projette finalement de publier un article

où il développerait ses propres objections. Sartre refuse. Conflit.

Ce que met en jeu leur querelle, ce sont deux façons de comprendre la place des intellectuels dans les luttes politiques. Pour Sartre, en très gros, l'essentiel est d'agir, de ne pas se taire, de prendre position. Ne pas faire le jeu de la bourgeoisie, par son silence ou par sa distance, voilà ce qui compte avant tout. Intervenir constamment dans l'actualité, réagir aux événements, à chaud, à chaque fois, au jour le jour, est donc nécessaire pour ne pas trahir. Sartre reproche à Merleau, qui vient d'entrer au Collège de France, de n'avoir pas pris position publiquement sur un certain nombre d'affaires. « Tu te retires de la politique, tu

préfères te consacrer à tes recherches philosophiques. » Ce retrait, pour Sartre, n'a en fin de compte rien de condamnable en soi, mais il ôte à Merleau toute légitimité... pour formuler des objections envers Sartre ! « Si tu ne fais rien, tu n'as pas le droit de me critiquer politiquement, tu as le droit d'écrire ton livre, c'est tout. »

Face à ces déclarations péremptives, et en un sens passablement terroristes, Merleau paraît nettement plus fin. Il sait bien quel regard est porté sur lui : « Par une "mutation brusque", que tu dates de 1950, je me serais retiré de la politique pour faire de la philosophie, décision aussi peu contestable que celle d'être alpiniste, mais qui, pas plus qu'elle, ne peut avoir de sens politique ni se donner comme exemplaire. » C'est justement ce qu'il conteste. Car il n'est pas certain que la manière la plus efficace de s'engager soit d'« écrire sur les événements à mesure qu'ils se présentent ». La tour d'ivoire est certes une illusion, mais l'absence de recul est à coup sûr un piège. Et qui pourra dire ce qui est le plus efficace, à terme, d'un cours de philosophie ou d'un meeting politique ? D'ailleurs, le philosophe n'est pas qu'un faiseur de livres. « Il est dans le monde », dit Merleau, il y intervient et le perturbe. Mais autrement que par des actions politiques directes. Situation ambiguë. Voyez Socrate.

Evidemment, le débat est sans fin. Et pas circonscrit aux années 1950. Entre ceux qui jugent indispensable d'intervenir tout de suite et tout le temps et ceux qui exigent une certaine distance pour conduire des analyses de fond, l'opposition n'est pas près de disparaître. Les uns et les autres représentent sans doute deux faces indissociables de la vie intellectuelle. Ah, l'ambiguïté !

(1) Rappelons que Jacques Prunair, avec le soutien de M^{me} Suzanne Merleau-Ponty, a déjà publié aux éditions Verdier un recueil de textes de Merleau-Ponty intitulé *Parcours I, 1935-1951*. Aux mêmes éditions ont également paru deux autres volumes du philosophe : *Le Primat de la perception et ses conséquences philosophiques*, et *Merleau-Ponty à la Sorbonne, résumés de cours, 1949-1952*.

Propagande personnalisée

Ignacio Ramonet montre comment les manipulations visent
non seulement les masses mais aussi les individus

PROPAGANDES
SILENCIEUSES

de Ignacio Ramonet.
Ed. Galilée, 208 p., 160 F
(24,39€).

Avant refondu et actualisé des textes publiés en 1981 dans *Le Chewing-Gum des yeux*, Ignacio Ramonet propose ici un montage qui associe ses thèses sur la manipulation des masses et l'américanisation des esprits à des textes portant successivement sur les « films-catastrophes », Hollywood et la guerre du Vietnam, les séries *Kojak* et *Columbo*. Mais il examine aussi les westerns italiens de Sergio Leone ou de Damiano Damiani dont il met bien en lumière le contexte mexicain et l'esprit anti-américain, les comédies militaires à la française dans le style de *Babette s'en va-t-en guerre* ou de *La Septième compagnie* de Robert Lamoureux, et le cinéma militant de l'après-68, qui nous vaut une vigoureuse diatribe contre le dogmatisme politique mais aussi un bel éloge de Chris Marker et de Nanni Moretti.

Cette double approche – une économie politique de la communication et des analyses de contenus d'images – s'inscrit d'un côté dans le sillage de l'école de Francfort qui avait pris acte de la montée en puissance des industries culturelles, et de l'autre dans celui d'historiens du cinéma comme Pierre Sorlin ou Marc Ferro pour qui la production d'images renvoie à une expérience historique. En ouverture, Ignacio Ramonet s'interroge sur les caractéristiques de l'hyperpuissance américaine qui, devenue cyberpuissance, exerce désormais, par le biais du Net et de la télévision, trois fonctions – surveiller, annoncer, vendre – qui se distinguent de celles d'informer, éduquer et distraire auxquelles on a pu naïvement croire. Chiffres à l'appui, il montre dans le chapitre consacré aux spots publicitaires comment le cinéma s'est mis à l'heure de la télévi-

sion, du fait de la standardisation des scénarios et du rôle déterminant de l'esthétique publicitaire.

Bien entendu, le but déclaré de ces analyses est de mettre en scène le matériel de propagande dont disposent désormais les Etats-Unis. Pourtant, hormis le fait que l'économie américaine joue objectivement un rôle majeur dans le déploiement de ce marché, l'idéologie de la cyberpuissance n'est peut-être plus compréhensible dans les seuls termes d'une volonté de domination culturelle, c'est-à-dire d'un projet historique autre que celui de la réussite économique. De même que le titre de l'ouvrage évoque le caractère « silencieux » de cette propagande, l'auteur affirme que les « manipulations » visent à la fois les individus

Olivier Mongin

et les masses, et il souligne que la publicité politique répond au désir-têrêt pour la politique. La logique publicitaire accompagne donc une individualisation de l'offre et de la demande qui se distingue d'une manipulation massive exigeant une adhésion à l'histoire.

Avec la télévision, le Net et la publicité, ce n'est plus un monde qui est mis en scène, une histoire qui est exprimée, c'est l'individu qui se regarde dans un écran – miroir qu'on lui tend. Certes, la dernière vague des films-catastrophes, celle très fin-de-siècle du *Titanic* de Cameron, renvoie à l'histoire américaine, à une vieille tradition millénariste et puritaine. Mais les films sur le Vietnam, *Tracks*, *Retour*, *Taxi driver*, *Né un 4 juillet*, plutôt que les grands spectacles des Coppola, Cimino ou De Palma, exhibent des individus ressentant cette guerre comme un échec personnel et collectif, annonçant ainsi la deuxième mort du héros américain après la fin du western et le recul de l'expérience historique. Les héros sont bien fatigués, la (vraie ou fausse) victime joue le

rôle principal, et bien des sociologues ne parlent plus de catharsis mais d'une « désensibilisation » au monde et à l'espace public. Plus qu'à une volonté de confrontation, on assiste depuis la fin de la guerre froide à une esquivance du conflit qui peut donner lieu à des violences apocalyptiques ou sacrificielles. L'identification à des héros est devenue difficile. Quand l'*homo œconomicus*, avec la toile qu'il tisse, se suffit à lui-même, il n'est pas sûr que l'homme américain soit si fier, et la logique de puissance idéologique si assurée d'elle-même. *American Beauty*, ovationné par Hollywood, en témoigne.

Qu'est-ce qu'une propagande silencieuse ? Une propagande sans histoire, sans héros ? Une propagande qui se résume à l'offre des « producteurs » dont le talent est d'affiner toujours plus le scénario, pour faire croire à l'individu qu'on s'adresse à lui, uniquement à lui, à lui tout seul. Si inquiétant le scénario écrit par Ignacio Ramonet soit-il, les destins respectifs de la télévision, du cinéma et de la publicité traduisent des inflexions qui ne consacrent qu'en apparence la seule hégémonie de la culture américaine. A celle-ci, il manque justement une énergie historique alors qu'elle se résume à un agrégat de petites affaires individuelles et de communautés. L'uniformisation culturelle, dont les images et la toile sont le moteur principal, va de pair avec l'émergence d'aires culturelles qui se considèrent jusqu'alors comme colonisées. Ainsi, loin d'être mort aux dépens de la télévision et de la publicité, le cinéma fait mieux que survivre à Pékin, Hongkong, Taïwan, Tokyo, Séoul, là où l'expérience historique a du sens. La source de menace de ces propagandes silencieuses, c'est de couper un peu plus l'homme libre de son monde et de tous les autres mondes.

Ignacio Ramonet est directeur du *Monde diplomatique*

Le prince comme principe

A travers la figure du comte de Paris, Bruno Goyet restaure la logique
d'un prétendant et le dessein politique d'un acteur « empêché »

HENRI D'ORLÉANS,
COMTE DE PARIS (1908-1999)
Le Prince impossible
de Bruno Goyet.
Ed. Odile Jacob, 372 p.,
160 F (24,39 €).

Reflets anachroniques des fastes d'antan, les mariages princiers oscillent entre désuétude et pathétique quand les dynasties déchues y entretiennent l'illusion d'une splendeur éteinte. A l'heure où son petit-fils Eudes convolait à Dreux, le 19 juin 1999, le comte de Paris, chef de la maison de France depuis l'été 1940, s'éteignait à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Malgré le parcours exceptionnel du prétendant, ses obsèques n'eurent pas la pompe de ses noces, à Palerme, le 8 avril 1931, lorsque le rêve d'une restauration monarchique au profit de celui que ses supporters n'appellent que le « dauphin » s'abrita derrière le mirage d'un âge d'or retrouvé. Comme si la République restait un accident et le fruit des révolutions celui d'une simple usurpation patrimoniale.

« *Apogée et chant du cygne de la période dynastique de la Maison de France* » pour l'historien Bruno Goyet, ce mariage restaure le temps d'une saison mondaine les illusions de la vie de cour, rejetant l'exotisme et l'incongruité du côté de la République (le prince ne fait-il pas déposer une palme de bronze sur la tombe du soldat inconnu, comme s'il était, même exilé, comptable de la cohésion nationale, à la fois unique et en communion avec le peuple, orphelin de son « père » ?).

Promis à incarner l'espoir monarchiste dès sa naissance, le comte de Paris est une figure complexe que les hasards de sa longévité ont récemment réduit à une silhouette balzacienne (ambitieux opportuniste aux spéculations contrariées, père implacable et gestionnaire

désastreux). Récent auteur d'un excellent *Charles Maurras* (Presses de Sciences Po, 2000), l'historien Bruno Goyet tente avec plus de hauteur de comprendre ce qu'est un prétendant dans un pays profondément républicain, comment se fonde sa légitimité à camper un « recours », sur quelles structures et quels soutiens il s'appuie, pour finalement comprendre le dessein politique d'un acteur « empêché ». De sa thèse, il a tiré cet essai passionnant où la « prétendance » apparaît autant comme une réalité politique et financière que symbolique (les vignettes postales émises à l'occasion du mariage, reproduites en couverture de l'ouvrage, sont d'une impeccable éloquence).

« MORTELLE ÉQUIVOQUE »

Certes, autant que les rapports houleux entre le prétendant et Maurras, qui, à la tête de l'Action française, entend préparer la restauration monarchique (c'est lui que la famille d'Orléans consulte pour choisir les précepteurs d'Henri), ou la délicate invention d'un espace politique propre en marge de l'AF, où la tentation de la presse conduit le prince à retrouver le camelot, c'est la trouble attitude du prétendant durant la guerre qui suscitera la plus vive curiosité. L'« Adresse aux jeunes Français » de mai 1941, autorisée par Vichy, ne décline-t-elle pas sagement la devise de l'Etat français ? Le prince ne livre-t-il pas sans état d'âme les lettres qui compromettent ses amis pour s'assurer des bonnes grâces du Maréchal, et peut-être même

laisser entendre qu'il est à redouter en cas de fin de non-recevoir ? Ce double jeu ne portera pas ses fruits, pas plus que ses contacts avec de Gaulle ne lui assureront le rôle politique auquel il aspire (le général saura rafler d'emblée la mise de la légitimité symbolique, avant de fonder la V^e République qui frappe d'inanité la propagande monarchiste). Mais cette « mortelle

équivoque » (Bernanos) jette un jour cru sur l'élimination de Darlan, malgré les dénégations obstinées de l'intéressé près de quarante ans plus tard (1). Personna non grata auprès des Britanniques, le prince se retire en Espagne, sage prudence quand Bernanos intime à « tout bon Français » le devoir de l'« accueillir à coup de fusil ».

Manquent cependant les archives du prétendant sur ces années sombres, saisies par les Allemands, puis emportées en 1945 par les Soviétiques ; restituées au prince en 1994, elles ne peuvent être consultées, réservant sans doute pour l'avenir d'autres réévaluations. Souhaitons que Bruno Goyet puisse s'en charger, tant la rigueur de son investigation fait modèle. Sa compréhension d'une Europe dynastique déchue, captive de ses mythologies au point de s'inventer des *exempla* (la construction d'une « prétendance » inédite, née d'héritages pérennes, des impatiences partisans et du tempérament personnel d'un prince au volontarisme impatient), son aptitude à lire l'enjeu idéologique au plus près de son expression ordinaire (les visites, la presse, comme l'enseignement politique de Charles Benoist) et la pertinence de sa lecture des limites d'un « mystère » monarchique qui exige une symbolique de médiation, impossible quand le prétendant entre lui-même dans l'arène politique, tout fait de cet essai de Bruno Goyet le maître-livre sur ce « gentil Dauphin » sevré de Jeanne d'Arc.

Ph.-J. C.

(1) Dans la première partie de son récent *Morts pour Vichy* (Perrin, 448 p., 139 F [21,19 €]), Alain Decaux revient sur la réaction du prince aux imputations reprises lors d'une évocation télévisée en 1979 ; sur ce débat, signalons la biographie que publie François Broche, par ailleurs fortement redevable à la thèse de Bruno Goyet (*Le Comte de Paris. L'ultime prétendant*, Perrin, 284 p., 129 F [19,66 €]).

Retour au sujet désirant

Les 4^{es} Rencontres de psychiatrie auront pour thème « L'homme à l'épreuve de la société contemporaine »

Que devient la psychiatrie quand la société se fragmente, quand l'individu, libéré des entraves de l'interdit et de la culpabilité, devient plus consommateur que personne singulière, quand le traitement se limite à une ordonnance de psychotropes ? Ayant pour thème cette année « L'homme à l'épreuve de la société contemporaine », les 4^{es} Rencontres de la psychiatrie, qui auront lieu du 28 février au 2 mars 2001 au palais des Congrès, porte Maillot à Paris, tenteront de répondre à cette question.

Ces rencontres, présidées par Jean-Claude Pénocet, psychiatre à Montpellier, sont destinées à faire se confronter tous les professionnels de la santé mentale et la société, juges et enseignants, familles et usagers. Organisées au départ autour d'Edouard Zarifian, elles sont porteuses d'une certaine vision de la psychiatrie qui souhaite replacer le sujet à la fois en tant qu'individu mais aussi au centre d'une histoire qui le structure. « Le problème n'a pas été résolu au cours des trois rencontres précédentes », convient Jean-Claude Pénocet. *La suture du sujet, la place grandissante de l'objet, ont des retombées sur la souffrance individuelle et les gens qu'on voit arriver dans nos cabinets.*

La psychiatrie aujourd'hui hésite à continuer à mettre en son cœur le sujet désirant avec son histoire. La mondialisation impose une telle accélération de tous les processus que l'homme ne peut plus réfléchir que dans l'instant. D'autres théories psychiatriques se font jour qui pousseraient à abandonner l'histoire du sujet et à le traiter uniquement comme un homme malade, avec une maladie définie par ses symptômes. L'objectif du psychiatre devient alors défini par une méthode objective, le traitement par des médicaments. Il est plus simple,

ainsi, de faire disparaître la folie et de ne conserver que la maladie mentale, comme le montre d'une manière décapante un des grands conférenciers invités, le psychiatre Jean Maisondieu, dans son dernier livre (*Liberté, égalité, psychiatrie*, Bayard, 284 p., 130 F [19,81€]).

L'importance prise par la responsabilité individuelle est le prix à payer pour notre liberté aujourd'hui. Mais notre société ne reconnaît plus que certains individus en difficulté ne peuvent plus avoir cette capacité de décider pour eux-mêmes, déplore Jean-Claude Pénocet. On garde en prison des détenus atteints de graves troubles mentaux. Aujourd'hui, à seulement 0,16 % les prévenus sont jugés irresponsables contre 16 % il y a dix ans. « Notre regard bouge, pas les malades, poursuit le psychiatre. *Ceux-ci sont en prison en partie parce que les médecins ne les veulent plus dans les hôpitaux. Or l'humain réside dans la capacité d'aider ces gens-là à comprendre qu'ils ne peuvent décider eux-mêmes, qu'ils sont dépassés par quelque chose qui les prend.* » La société actuelle ne comprend plus les moteurs psychiques ou pathologiques qui peuvent entraver la possibilité d'assumer sa responsabilité entière.

Elisabeth Roudinesco, historienne de la psychanalyse, sera là pour dire ce qu'est la psychanalyse et pourquoi il faut résister. « *La méconnaissance de l'inconscient, du désir à l'intérieur du sujet, conduit à une certaine inhumanité. Elle est là à travers les visions de l'homme, psychopharmacologique et cognitivo-comportemental. La psychiatrie peut-elle se limiter au soin d'un cerveau en panne faute de neurotransmetteurs adéquats, ou d'un homme comportemental, dysfonctionnel, auquel il suffit de montrer qu'il se trompe pour qu'il perde ses mauvaises habitudes ?* »

Elisabeth Bursaux

La parole psychiatrique, du lyrisme à l'inventaire

Alors que Jackie Pigeaud explore les sources antiques de la discipline, Alain Ehrenberg et Anne M. Lovell font un état des lieux de la psychiatrie contemporaine, pourfendue par Philippe Clément

AUX PORTES DE LA PSYCHIATRIE
Pinel, l'Ancien et le Moderne de Jackie Pigeaud.
Aubier, 384 p., 140 F (21,34 €).

LA MALADIE MENTALE EN MUTATION
Psychiatrie et société sous la direction d'Alain Ehrenberg et Anne M. Lovell.
Ed. Odile Jacob, 318 p., 180 F (27,44 €).

LA FORTERESSE PSYCHIATRIQUE
de Philippe Clément.
Aubier, 352 p., 109 F (16,61 €).

Dès l'origine, le geste psychiatrique fut à la fois une méthode et un style, une pratique émancipatrice tout autant qu'un art de dire. Figure fondatrice de la médecine aliéniste, Philippe Pinel n'eut de cesse de trouver le mot juste, l'expression appropriée : « *Je manquais souvent de termes propres pour rendre certains faits, et pour décrire avec leurs nuances les diverses lésions des facultés intellectuelles et affectives* », écrivait-il dans son *Traité d'aliénation mentale* (1809). C'est en hommage à cette quête sémantique et à ce « *lyrisme discret* » que l'historien et philologue Jackie Pigeaud explore aujourd'hui les sources de la révolution psychiatrique.

Aussi propose-t-il une plongée au cœur du XVIII^e siècle, celui de « *la vraie dernière Renaissance* ». A l'époque, dit-il, les médecins baignaient encore dans la culture classique, et les textes des Anciens étaient lus, commentés, réfutés, avec autant de passion que ceux de « *confrères contemporains* » : on mobilisait la tripartition platonicienne de l'âme, on discutait la distinction stoïcienne entre illusion et hallucination (*phantasia* et *phantasma*), et l'on s'empoignait à propos de l'articulation du soin et

de la morale dans « *la philosophie médicale* » de Galien.

Mais plus encore que des concepts ou des constructions théoriques, ce qu'on allait chercher dans cette littérature médicale (*Traité, Histoires ou Aphorismes*), c'est une exigence formelle, une façon de raconter, en un mot un style. Si Pinel réactive Hippocrate (V^e siècle av. J.-C.), ce n'est pas seulement pour tirer parti de son vitalisme, mais aussi et peut-être surtout pour apprendre à écrire – à décrire – avec lui, et ce à partir du modèle indépassable des *Epidémies I et III*, formidable récit dans lequel ce maître de l'observation restituait les histoires de quarante-deux malades. De même, Pinel savourait-il « *le style grave et sentencieux* » de cet écrivain et peintre des maladies chroniques que fut Arétée de Cappadoce (II^e siècle apr. J.-C.).

Ainsi ne peut-on « *rien comprendre à l'histoire de la psychopathologie si l'on ignore l'Antiquité* ». C'est dans la confrontation aux Anciens que s'élabore le discours propre à l'aliénisme. C'est là aussi que s'enracine le « *coup de force théorique* » par lequel Pinel fonde cette nouvelle discipline : après des siècles de partition classique entre maladies de l'âme (domaine du philosophe) et maladies du corps (domaine du médecin), il invente un nouveau regard sur le délire et annexe à la médecine « *le champ de la folie, de toutes les folies* », y compris l'histoire des passions telles que les stoïciens les avaient définies. Dès lors, comme le montre Jackie Pigeaud avec érudition et brio, se trouvent posés à peu près tous les grands problèmes qui n'en finiront plus de hanter la médecine de l'âme.

De la philosophie à la médecine et de la médecine aux sciences sociales : deux siècles après l'événement pinélien, l'épicentre du champ psychiatrique s'est encore déplacé, puisque « *le trouble mental est aujourd'hui une question sociale, politique et médicale qui concerne toutes les*

institutions (famille, école, entreprise ou religion) », constatent pour leur part le sociologue Alain Ehrenberg et l'anthropologue franco-américain Anne M. Lovell. Dans leur introduction au collectif *La Maladie mentale en mutation*, ils dressent un tableau riche et dynamique de la scène psychiatrique contemporaine, tant du point de vue des enjeux théoriques (nouvelles pathologies, idéologie médicamenteuse et triomphe des neurosciences) que de celui

même psychiatrique, mais cette fois platement naturaliste.

Or cet appauvrissement des cadres descriptifs menace plus que jamais le statut du sujet en psychiatrie, comme l'affirme Philippe Clément. Dans un essai aux accents fortement pamphlétaires et intitulé *La Forteresse psychiatrique*, cet infirmier de secteur pourfend l'hypocrisie des notions de « *loi* » et de « *soin* », pour dénoncer – « *à l'épreuve des pratiques quotidien-*

extra it

« Non loin est un mortel que la mélancolie,
Ou l'effroyable désespoir a frappé de folie...
Adoucissons leur sort, traitons avec bonté,
Ces malheureux bannis de la société ;
De ces mânes exclus des scènes de la vie
Laissons errer en paix la libre fantaisie :
Par de durs traitements ne l'effarouchons pas ;
Que des objets rians se montrent sur leurs pas ;
Entourons-les de fleurs, que le cours des fontaines
Roule, nouveau Léthé, l'heureux oublié des peines ;
Et, dans les prés fleuris, sous des ombrages verts,
Offrons-leur l'Elysée et non pas les Enfers. »
Jacques Delille, *La Pitié* (1803), vers philanthropiques inspirés à la fois de Pinel et de Virgile, cité par Jackie Pigeaud dans *Aux portes de la psychiatrie* (p. 263).

des bouleversements institutionnels (sectorisation, montée en puissance des médecins généralistes et de nouveaux acteurs, au lycée, en prison ou dans la rue...).

Mais si cette expansion inédite du regard psychiatrique appelle un renouvellement des outils critiques, force est de constater qu'en France la réflexion sur la souffrance psychique est trop souvent désertée par les chercheurs en sciences sociales. C'est ignorer que « *toute pathologie mentale relève aussi d'un processus social* », comme l'illustre par exemple la belle étude qu'Anne M. Lovell consacre aux délires d'identification (ethniques et familiaux) à travers lesquels les sans-logis new-yorkais se bricolent une identité. Tel cet Afro-Américain, qui se proclame italien, « *le problème étant qu'il est tombé dans un puits de pétrole durant son jeune âge* ». Pour Anne M. Lovell, la « *logique sociale et culturelle* » qui sous-tend ces rafistolages identitaires est claire : ils sont là pour « *contenir la force envahissante du stigmate* », signe d'exclusion ; mais cette logique échappe cruellement aux catégories d'une psychiatrie occidentale qui évacue toujours davantage les approches psychopathologiques au profit d'une conception strictement organiciste du trouble mental. Car, avec les fameux manuels de diagnostics DSM-III et aujourd'hui DSM-IV (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*), c'est bien d'un « *nouveau style* » qu'il s'agit, non plus philosophique ni

« *exemples à l'appui* – la violence exercée contre ceux qu'on enferme dans le vocabulaire définitif de « *malade mental* ». Et même si l'indignation l'égaré parfois dans des généralisations hasardeuses, on lira avec intérêt cette charge passionnée contre une institution qui dérive désormais dans une sorte d'indifférence généralisée.

D'un côté, en effet, au moment où « *le désengagement des sciences humaines* » est presque total et l'insurrection d'un Michel Foucault largement oubliée, l'antipsychiatrie est « *devenue pièce de musée* ». De l'autre, le manque de moyens, la fermeture inexorable des services hospitaliers, la toute-puissance de l'esprit gestionnaire, aboutissent à privilégier une pratique étroitement normative adossée à l'attente éperdue du neuroleptique miracle. Dès lors, le fou se fige en malade organique, tandis que la médecine de la psyché se réduit de plus en plus à un outil de normalisation visant à « *restituer au corps social un patient psychiatriquement correct* ».

Pourtant, ce type d'empirisme comptable semble impuissant à refouler tout à fait la seule question qui soit digne d'intérêt – celle du sens. Car, après tout, c'est pour répondre au questionnement radical de la folie qu'est né ce savant allié d'éthique et de rhétorique qu'est l'humanisme psychiatrique, depuis le « *style* » pinélien jusqu'au « *Bien-dire* » lacanien.

Jean Birnbaum

Du bon usage de la dépression

A l'heure où l'état dépressif est regardé comme un fléau social et combattu à coup de psychotropes, Pierre Férida, s'appuyant sur Freud et Binswanger, redonne ses lettres de noblesse à la mélancolie

LES BIENFAITS DE LA DÉPRESSION.
Eloge de la psychothérapie de Pierre Férida.
Ed. Odile Jacob, 260 p., 145 F (22,10 €).

Dans son éloge des bienfaits de la dépression, Pierre Férida effectue une synthèse entre les différentes approches de cette mélancolie particulière à laquelle on donne aujourd'hui le nom fourre-tout de dépression.

S'il en vient à valoriser ainsi un état psychique considéré à tort comme une maladie mentale, c'est bien parce qu'il se réclame à la fois de la psychanalyse et d'une tradition phénoménologique de la psychopathologie qui a connu son heure de gloire avec Ludwig Binswanger, médecin-chef de la prestigieuse clinique de Bellevue, située à Kreuzlingen sur le lac de Constance. Auprès de cet ami de Freud, grand maître d'une psychiatrie existentielle d'inspiration husserlienne, Pierre Férida, proche en cela de Henri Maldiney et des premières œuvres de Michel Foucault, a reçu, entre 1958 et 1966, une solide formation clinique et théorique. Il en conservera la marque aussi bien dans son enseignement universitaire après son agrégation de philosophie que dans son itinéraire de psychanalyste après une cure didactique sur le divan de Georges Favez.

Depuis l'Antiquité, la mélancolie fut associée à un mal de l'esprit, à une humeur noire ou encore, comme chez Robert Burton au XVI^e siècle, à un état de désespoir existentiel du sujet, soumis à la sombre défaillance de son moi ou à l'abandon de Dieu. Expression permanente d'un « *bonheur d'être triste* », cet état a toujours été regardé tantôt comme une source de création, tantôt comme un anéantissement de toute pensée.

Le spleen est nécessaire à l'émergence d'un désir, mais s'il devient obsédant, il aboutit à une destruction. Tel est donc le paradoxe de la nécessité mélancolique, une nécessité négative inscrite au cœur de l'âme humaine et génératrice à la fois des forces de la vie et des forces de la mort.

A la fin du XIX^e siècle, avec l'apparition du terme de dépression issu de la psychologie de Pierre Janet, l'état mélancolique commence à être assimilé à une pure pathologie, au moment même où la psychiatrie abandonne la notion de mélancolie pour celle de psycho-



Pierre Férida

Membre de l'Association psychanalytique de France (APF), Pierre Férida est aussi professeur des universités. Il a publié plusieurs ouvrages (*L'Absence*, Gallimard, 1980, *Crise et contre-transfert*, PUF, 1992, *Le Site de l'étranger*, PUF, 1995) et fondé à Paris-7 le laboratoire de psychopathologie et de psychanalyse (1987) et le Centre d'études du vivant (1993)

se maniaco-dépressive. Désormais, les sujets dépressifs seront catalogués comme des déficients psychiques ou des déments. En 1917, Freud relève le défi dans un texte magistral, *Deuil et mélancolie*, où il fait de la mélancolie la forme inacceptable du deuil, mais aussi le lieu d'émergence d'une épreuve tragique de la condition humaine. Dans le premier cas, le sujet parvient à se détacher de l'objet perdu alors que dans le second il se pense coupable de la mort, la dénie puis sombre dans le néant en croyant être possédé par le défunt.

Du côté de l'école allemande et suisse alémanique (Roland Kuhn, Hubertus Tellenbach, etc), c'est Binswanger qui restitue à la mélancolie son statut existentiel en la définissant comme un trouble qui désorganise l'univers psychique du sujet au point d'altérer toutes ses relations avec le monde et autrui. Contre cette tradi-

tion, le processus de psychiatrie de la subjectivité a atteint aujourd'hui son apogée. Grâce à un usage abusif des psychotropes, tout homme a désormais le devoir de ne plus éprouver la moindre angoisse face à la mort ou à la perte d'un objet. En conséquence, la dépression est regardée comme un fléau social aussi dangereux que la peste : une maladie à éliminer. Et du coup ses symptômes prolifèrent puisqu'ils cessent d'être rapportés à une signification existentielle. S'appuyant sur Freud et Binswanger, Férida s'écartere de cette apo-

l'obligeant à se confronter aux psychothérapies. Inventé en 1872 par le médecin anglais Hack Tuke et repris par Hippolyte Bernheim, ce terme désigne une méthode par laquelle le médecin influence le malade pour provoquer une interaction entre l'esprit et le corps. Or Férida affirme que la psychanalyse est la seule méthode capable de mener à bien ce projet thérapeutique car elle tient compte de la causalité inconsciente et théorise l'influence en termes de transfert. En conséquence, elle doit investir le champ de la psychothérapie à la manière dont la dépression envahit le sujet pour le protéger de la mélancolie et afin d'empêcher qu'il ne sombre dans la banalisation. Sans doute cette position est-elle l'illustration de la lutte menée par l'auteur depuis vingt ans en faveur de l'enseignement de la psychanalyse à l'université ? Et c'est bien parce qu'elle demeure incertaine qu'elle est mise constamment en péril par les tenants d'une psychologie expérimentale, soucieux de substituer le questionnaire à la relation thérapeutique ou le sondage d'opinion à l'exploration de l'inconscient, avec le risque d'ailleurs de former des cliniciens incapables à toute écoute de la souffrance psychique. A cet égard, le livre de Férida peut être lu comme une réponse autobiographique à ce programme dévastateur. L'inquiétude vitale, inhérente à la *dépressivité* humaine, n'est-elle pas en effet la meilleure arme de combat que l'on puisse opposer à la toute-puissance d'une objectivité barbare ?

E. Ro.

★ Signalons également un autre ouvrage de Pierre Férida, qui reprend une série d'articles : *Par où commence le corps humain. Retour sur la régression* (PUF, 120 p., 78 F [11,89 €]).

magazine littéraire

N° 395 - Février 2001

KOLTÈS

Inédit : Douze notes prises au nord
Koltès vu par ses metteurs en scène
Un entretien avec Patrice Chéreau

Entretien : Christa Wolf

Chez votre marchand de journaux : 32 F

Le Magazine littéraire sur Internet : www.magazine-litteraire.com

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 132 F

Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Italo Calvino | <input type="checkbox"/> Lévi-Strauss | <input type="checkbox"/> Cloran |
| <input type="checkbox"/> Virginia Woolf | <input type="checkbox"/> Jean Genet | <input type="checkbox"/> Schopenhauer |
| <input type="checkbox"/> Albert Camus | <input type="checkbox"/> Roland Barthes | <input type="checkbox"/> Jean Giono |
| <input type="checkbox"/> Marguerite Duras | <input type="checkbox"/> Georges Perec | <input type="checkbox"/> Vladimir Jankélévitch |
| <input type="checkbox"/> Jean Starobinski | <input type="checkbox"/> Céline, le Voyage | <input type="checkbox"/> Les Exclus |
| <input type="checkbox"/> Marguerite Yourcenar | <input type="checkbox"/> Hermann Hesse | <input type="checkbox"/> Ionesco |
| <input type="checkbox"/> Sadé | <input type="checkbox"/> Rabelais | <input type="checkbox"/> F. Scott Fitzgerald |
| <input type="checkbox"/> Witold Gombrowicz | <input type="checkbox"/> L'existentialisme | <input type="checkbox"/> Descartes |
| <input type="checkbox"/> George Sand | <input type="checkbox"/> Paul Verlaine | <input type="checkbox"/> Oscar Wilde |
| <input type="checkbox"/> Joseph Conrad | <input type="checkbox"/> Aragon | <input type="checkbox"/> Le souci, éthique de l'individualisme |
| <input type="checkbox"/> Tchekhov | <input type="checkbox"/> La Haine | <input type="checkbox"/> Thomas Mann |
| <input type="checkbox"/> André Gide | <input type="checkbox"/> Marx | <input type="checkbox"/> André Malraux |
| <input type="checkbox"/> Rainer Maria Rilke | <input type="checkbox"/> Michel Foucault | <input type="checkbox"/> Apollinaire |
| <input type="checkbox"/> Guy de Maupassant | <input type="checkbox"/> Ernst Jünger | |

Nom :
Adresse :

Règlement joint par chèque bancaire ou postal

magazine littéraire

40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris - Tél. : 01.45.44.14.51 - Fax : 01.45.48.86.36
www.magazine-litteraire.com

L'Orient et l'Occident au miroir de la parenté

Après avoir mis en évidence les différences des systèmes matrimoniaux en Asie et en Afrique puis étudié l'évolution de la famille en Europe, l'ethnologue anglais Jack Goody confronte les systèmes familiaux de l'Orient et ceux de l'Europe préindustrielle et en révèle des similitudes jusqu'alors insoupçonnées

FAMILLE ET MARIAGE EN EURASIE

de Jack Goody.
Traduit de l'anglais
par Pascal Ferroli
et révisé par Francis
Zimmermann,
PUF, « Ethnologies »,
502 p., 298 F (45,43 €).

Changer de temps, de lieu, de société, de continent, comparer obstinément, pour rafraîchir le regard, contourner les préjugés, sortir la pensée des chemins balisés, c'est ainsi que Jack Goody conduit ses recherches depuis quarante ans. Ce grand voyageur est un homme de terrain passionné qui a commencé sa carrière en séjournant longtemps chez les LoDagaa du nord-ouest du Ghana, non pour devenir un spécialiste (il récuse d'ailleurs le qualificatif d'africaniste) mais, déjà, avec l'idée de confronter cultures et sociétés, de chercher les contrastes, les similitudes et les éclairages mutuels.

Bourlingueur infatigable autant qu'érudit avaleur de livres, anthropologue mâtiné d'historien, respectable professeur honoraire à l'université de Cambridge et anticonformiste comme savent si bien l'être certains universitaires anglais, Jack Goody est un savant qui fait, avant tout, profession d'une immense curiosité pour les affaires et organisations humaines. En témoigne la diversité de ses travaux, dont une partie seulement est traduite en français ; ils concernent les effets de l'écriture sur les formes du raisonnement, les liens entre les vivants et les morts, les rapports entre l'élaboration de la cuisine et les stratifications sociales, la culture et la symbolique des fleurs ici et ailleurs, ou encore, comme dans le présent ouvrage, la famille et le mariage dans cet Extrême-Orient trop vite rangé au magasin des archaïsmes et curiosités.

Car les vieilles oppositions ont la vie dure : d'un côté les systèmes traditionnels de parenté élargie, les



Cérémonie de mariage à Bombay

clans, tribus ou lignages, où les femmes sont toutes pareillement des biens qui circulent, s'échangent et s'achètent ; de l'autre, les systèmes « évolués », complexes, dynamiques, les familles restreintes où les femmes, inégalement selon leur condition sociale, bénéficient de stratégies successorales destinées à garantir l'intégrité des fermes, terres et patrimoines. En somme, d'un côté presque tout le vaste monde, du moins avant qu'il n'ait été gagné par notre modernité, de l'autre la petite et puissante portion occidentale. Eux et nous. Eux dont le développement fut plus lent, et nous, qui avions une grande coudée d'avance, grâce, notamment, à une astucieuse organisation familiale permettant l'accumulation du capital. Une dichotomie

simple à laquelle n'a pas totalement échappé Max Weber : outre les « affinités électives » entre l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, il avait aussi souligné l'importance de la famille restreinte et il considérait que le clan chinois ou la caste indienne entravaient, au contraire, un tel développement économique. Mais lui, au moins, ne prenait pas « le risque de confondre l'Afrique ou le Pacifique avec les sociétés orientales majeures » et ne mettait pas tous les systèmes de parenté extraeuropéens dans le même grand sac, au mépris de leur diversité. Vaste et arrogante confusion qui scandalise Jack Goody et contre laquelle il bataille depuis longtemps.

En 1976, dans *Production and Reproduction* (1), il avait mis en évi-

dence d'importantes différences entre les systèmes matrimoniaux et familiaux en Afrique et en Asie, différences liées à leurs systèmes de production respectifs, ce qui était un premier démenti, déjà, à la « primitivisation de l'Orient ». Puis, il avait étudié l'évolution de la famille et du mariage en Europe (2) et expliqué comment l'Europe avait abandonné des pratiques courantes comme l'adoption et le mariage « rapproché », sous l'influence de l'Eglise chrétienne qui, en restreignant les liens de parenté, et en inventant simultanément une parenté spirituelle, maximisait les transferts de biens à son profit. Le troisième moment de cette démarche consiste à mettre les systèmes familiaux des grandes sociétés d'Asie et ceux de l'Europe préindustrielle en

miroir, pour découvrir qu'ils sont moins différents qu'on n'a voulu le croire. Pour cela, Jack Goody nous emmène dans un grand périple à travers l'espace et le temps, d'Est en Ouest, du passé récent aux époques lointaines, pour finalement retrouver le présent. Il part de la Chine préévolutionnaire, passe par le Tibet, s'arrête en Inde, s'aventure dans le Moyen-Orient ancien avant de revenir dans le Bassin méditerranéen vers la Grèce d'hier et celle d'aujourd'hui. L'entreprise est aussi ample que hardie, le texte dense, détaillé, précis, avance dans une érudition foisonnante.

A chaque étape, comme dans ses travaux précédents, Jack Goody met les institutions familiales et domestiques en relation avec les modes de vie, les systèmes de production et les formes d'accumulation, car, pour lui, on ne peut étudier la parenté hors de tout contexte social, comme le fait l'anthropologie structurale. Ainsi, en Chine, l'existence d'une agriculture « relativement évoluée », qui permettait de dégager un fort surplus pour une petite minorité, s'est également accompagnée d'une importante différenciation sociale liée aux droits sur la terre. Pour assurer et perpétuer cette dernière, il fallait améliorer le sort des filles en les faisant bénéficier de certains transferts de biens sous la forme d'une dot ou encore en permettant le mariage « en gendre » (la fille d'un couple sans fils faisant venir son époux pour exploiter la terre familiale). Autre exemple au Tibet, où le mariage tardif des hommes et un célibat important permettaient de maîtriser la croissance, tandis que la polyandrie (le fils aîné seul héritier prenant une épouse qui devenait de facto celle de son cadet, les autres frères éventuels quittant la maison pour les monastères) et l'héritage au profit des femmes en cas de veuvage ou en l'absence de frère empêchaient le morcellement des terres. En Inde, de

même – et en particulier au Nord, dans l'Etat du Gujerat où l'anthropologue a suivi son épouse Esther Goody sur le terrain –, les femmes sont dotées, directement par leurs parents ou indirectement par le marié, ces dotations variables en fonction de la fortune des familles favorisant l'endogamie. Or ces diverses stratégies successorales, dans lesquelles entrent les femmes, présentent des similitudes avec celles qui avaient cours dans le Moyen-Orient ancien comme dans la Grèce antique, ou encore, plus près de nous, avec celles qui ont été observées chez des bergers grecs ou des paysans montagnards d'Albanie aujourd'hui.

Le comparatisme ambitieux de Jack Goody invite donc à plus de modestie : le monde oriental est abusivement perçu comme statique et archaïque, et la « singularité occidentale », porteuse d'un exceptionnel potentiel de modernisation, est un peu trop rapidement (auto)proclamée. Dans un autre ouvrage, *L'Orient en Occident*, rédigé ultérieurement mais traduit plus tôt en français (3), il poursuit cette démonstration en critiquant la thèse selon laquelle les progrès des sociétés occidentales, depuis la Renaissance, s'expliqueraient non seulement par des formes familiales particulières, mais aussi par d'autres caractéristiques et capacités spécifiques : l'essor de l'individualisme, un rationalisme propre, des outils logiques et des techniques comptables exclusives. A y regarder un peu sérieusement là encore, ces prétendues singularités existent en Orient et, finalement, l'unité de l'Eurasie paraît plus assurée que l'unicité de l'Occident.

Nicole Lapierre

(1) Cambridge University Press.

(2) Armand Colin, 1985.

(3) Seuil (« Le Monde des livres » du 26 mars 1999).

Vivre comme dans un hamac

En 101 exercices aussi faciles que singuliers, Roger-Pol Droit invite à éprouver la réalité pour échapper à un monde trop plein de certitudes

101 EXPÉRIENCES DE PHILOSOPHIE QUOTIDIENNE

de Roger-Pol Droit.
Ed. Odile Jacob,
260 p., 125 F (19,05 €).

Nous vivons dans un monde pragmatique. Le mot d'ordre de notre époque, c'est l'efficacité. C'est ce que semble nous rappeler Roger-Pol Droit dans un essai qui rompt avec sa manière habituelle pour nous proposer une philosophie praticable quotidiennement, à la portée de tous et utile.

Ces 101 expériences de philosophie quotidienne sont autant de petits exercices extrêmement faciles à réaliser : s'appeler soi-même, marcher dans le noir, compter jusqu'à mille, s'arracher un cheveu, grogner dix minutes... En tête de chaque chapitre, une capsule nous indique la durée requise par l'expérience (d'une seconde à une vie entière), le matériel nécessaire (procuré en général par l'expérience elle-même), et, surtout, l'effet : double (« S'appeler soi-même »), apaisant (« Attendre sans rien faire »), déconcertant (« Savoir qu'on parle »), cosmique (« Voir les étoiles en bas »), introspectif (« Descendre un escalier sans fin »), etc. Dans ce livre, qui tient à la fois du guide spirituel, du *self-help book* à l'américaine, du manuel de recettes de cuisine et du cours de yoga, Roger-Pol Droit s'adresse au lecteur à l'impératif pour l'inviter à s'ouvrir à une autre écoute ou à un autre regard et à prêter attention à ce qu'il ne remarque pas d'habitude comme, dans certains cours de gymnastique, on vous demande de crispier et de détendre des muscles dont on n'avait, jusque-là, jamais eu conscience.

Les expériences sont toutes basées sur la sensation : « Rien à comprendre. Tout à éprouver. » Se provoquer une douleur brève en se pinçant lors d'un cours ou d'un spectacle horriblement ennuyeux aura

ainsi deux effets : l'un, immédiat, consiste à retrouver le contact avec la réalité (« Effet : retour sur terre ») et l'autre, à plus long terme et plus métaphysique, à s'interroger sur les rapports entre souffrance et réalité : « Il ne reste qu'une question, que vous allez devoir ruminer : pourquoi la souffrance peut-elle redonner accès à la réalité ? Simple effet de rappel ? Brusque contraste ? Ou bien avons-nous mis en place, au fil des millénaires, une telle manière de vivre que la douleur est devenue comme le premier indice du monde ? Question lancinante. » Proposant au lecteur de « s'arracher un cheveu » (« Effet : infime »), Roger-Pol Droit écrit :

Catherine Cusset

« Voilà bien une expérience idiote, direz-vous : tout à fait inutile, dépourvue d'intérêt. Vous avez entièrement raison. C'est justement à cela qu'elle sert : rendre sensible une infinité de questions sans portée autant que sans réponse. »

L'« effet » : telle est, semble-t-il, la clef de voûte de cet ouvrage. Mais on s'aperçoit vite qu'il ne s'agit que d'un faux-semblant, d'un leurre qui vise à nous prendre au piège de l'efficacité. L'absurdité des expériences ici proposées ne permet pas de s'y tromper : ce que Roger-Pol Droit prend pour cible, c'est justement l'idéologie de l'utile. Avec un humour tout surréaliste (tempéré parfois par une pointe de moralisme ou de nostalgie), il nous invite à « décoller » pour échapper à un monde trop plein de sens et de certitude : « Le but est de susciter ce léger malaise, pas forcément désagréable, qui accompagne un petit décollement de soi par rapport à soi. »

Le vrai, l'unique impératif de ce livre, le voici : « Soyez décalé. » Que l'on s'entraîne à « Voir le paysage comme une toile tendue », « Vider le sens d'un mot », « Eplucher une pomme dans sa tête » ou « Se fabriquer des vies », la plupart de ces

expériences ne sont que des exercices d'imagination visant à « simplement faire basculer l'univers » : « Le point auquel il convient de parvenir est celui où vous ne discernez plus la frontière entre vos fictions et votre vraie vie – ou plutôt, ce qui revient au même, le point où vous pouvez vous dire, sans coup de force ni soudaine folie, que ce que vous aviez l'habitude de considérer naguère comme votre "vraie vie" n'est, en fait, qu'une fiction parmi d'autres. »

Ce que Roger-Pol Droit dénonce et met au ban, c'est la réalité plate, pleine et solide dans laquelle nous vivons. Sa philosophie ne vise pas à nous apprendre à supporter l'angoisse, mais, au contraire, à angoisser davantage. C'est cela que nous ne savons plus faire : dou-

ter – de la réalité du monde, du sens des mots, de notre propre identité. Il faut, dit-il, « tenir dans la vie comme dans un hamac ». Son livre est un éloge du trouble, de l'égarement, de « l'équilibre instable », du « trou dans la continuité des choses » qui vient « faire vaciller l'évidence », des « crevasses soudaines dans le quotidien compact », des « petites trouées d'étrangeté ». Vingt ans après la mort de Roland Barthes et comme pour fêter cet anniversaire, Roger-Pol Droit a retrouvé le secret barthesien d'une écriture à la fois personnelle et philosophique, subtile et ironique, flottant entre essai et fiction, théorie et pratique, réalisme et mythologie. Dans son introduction, il insiste sur la nécessité, pour le lecteur, de « s'exercer réellement ». L'on peut douter que ce dernier, le livre refermé, s'abreuvera tout en urinant pour avoir le plaisir de se sentir un corps sans organe, traversé par l'eau (« Boire en pissant ». « Effet : ouvrant ») ; mais on est sûr qu'il aura goûté le plaisir du texte – d'un texte qui sait nous ramener au degré zéro de la philosophie : l'étonnement.

Roger-Pol Droit est chroniqueur au « Monde des livres »

Lester, ténor des ténors

LESTER YOUNG

d'Alain Gerber.
Fayard, 298 p., 125 F (19,05 €).

Lester Young est mort sans âge à quarante-neuf ans. Il venait du Mississippi en passant par Paris. L'été 1942, un jeune monteur à Hollywood, Norman Granz, produit sa première séance avec Nat King Cole. Lester joue du ténor. Enfin, le ténor, c'est juste pour être sûr qu'il a un instrument. Pour rassurer. Car peu d'hommes au monde auront à ce point joué simplement de la musique.

Ce livre, *Lester Young*, l'atteint en douceur et en force. Alain Gerber est un phénomène de science et de parole. Sa voix de radio, son exactitude dans le portrait, sont entièrement restituées. Lester l'inspire : Lester en sublime soliste du Count Basie Orchestra ; Lester sans rival au ténor ; Lester lunaire, dépoillé, quasi clochard céleste dont Billie Holiday fit son « *President* », à eux deux, le plus beau, le plus pur des couples de l'Amérique. Et de loin le plus musicien.

Lester minablement feinté par un flic du FBI déguisé en zazou : Lester au cachot, cassé, matraqué la nuit par des matons blancs beurrés de bière et de rage antinègre. Lester en cour martiale : ou de l'utilisation du napalm pour estourbir un papillon.

Derrière chaque artiste, il y a un artiste inconnu qui veille, qui n'a jamais enregistré, dont on sait à peine le nom. Derrière Lester, c'est Irma, Irma la douce, sa sœur cadette de trois ans, alto-sax dans la troupe foraine du père : la sonorité de brume de Lester, c'est elle ; son phrasé rêveur, c'est elle ; l'articulation de diamant, c'est elle ; le son des harmonies d'automne, c'est elle, Irma, meilleure lectrice que lui, tombé du ciel. On l'ignorait. Tout le reste, disque par disque, séance par séance, est dans le livre de Gerber. Tout.

Francis Marmante

GILLES PERRAULT
Le garçon aux yeux gris
roman
Fayard
140 pages
79 F.

Gilles Perrault est au mieux de son style. Une heure de bonheur vous attend. Tout simplement.

Christian Sauvage, *Le Journal du dimanche*

FAYARD
www.editions-fayard.fr

L'ÉDITION
FRANÇAISE

● **Un printemps pour le livre jeunesse.** Une nouvelle manifestation, « le Printemps de la lecture jeunesse », débutera lors du Salon du livre, du 16 au 21 mars. Elle s'organise autour de 19 héros, choisis par les éditeurs qui participent à l'opération, de Babar à Winnie l'Ours, en passant par Bécassine, Martine, le Prince de Motor-du ou Tom-Tom et Nana. L'opération se poursuivra du 31 mars au 7 avril, dans une centaine de librairies. Des Chèques-Lire seront à cette occasion proposés aux collectivités et aux comités d'entreprise.

● **Nouvelles archives pour l'IMEC.** L'Institut mémoires de l'édition contemporaine a reçu de nouveaux fonds d'archives en 2000. Littérature : Dominique Arban, Marcel Bisiaux, Max-Pol Fouchet, Lorand Gaspar, Bernard Lamarche-Vadel, Maurice Roche, Maurice Sachs, Erik Satie et Pierre Seghers ; sciences humaines : Jean Duvignaud, Frantz Fanon, Lucien Goldmann, Mirko Grmek, Tony Lainé, Edgar Morin, Maxime Rodinson, Alain Touraine ; théâtre : Maria Casarès, Marcel Maréchal, Michael Vinaver. L'IMEC a également recueilli les archives des éditions de l'Arche et du Seuil, ainsi que celles du Centre culturel international de Cerisy-la-Salle et du Centre catholique des intellectuels français. (www.imec-archives.com).

● **L'écrit et la copie privée.** La Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia) estime que « l'application de la loi à la copie privée numérique entraîne, pour les ayants droit des œuvres de l'écrit, un préjudice grave, voire une spoliation ». La Sofia proteste contre la non-intégration des textes écrits dans la décision d'étendre aux supports numériques la loi sur la copie privée (*Le Monde* du 11 janvier). « La possibilité qu'offrent les supports numériques de copier aussi bien des œuvres écrites que des œuvres [audiovisuelles] implique que soit reconsidérée cette situation », précise la Sofia.

● **Grève chez Maxi-Livres.** Les syndicats CGT et FO de la société Maxi-Livres ont protesté mardi 6 février contre un plan de restructuration prévoyant 27 licenciements, après avoir appelé les 500 salariés de l'entreprise de distribution de livres à des débrayages dans la journée.

● **PRIX : Le prix Internet du livre** a été attribué à Marc Levy pour *Et si c'était vrai* (Robert Laffont). Le **prix littéraire Saint-Valentin** a récompensé *Festin d'amour* de Charles Baxter (Belfond) et le **prix des lecteurs amazon.fr/Saint-Valentin**, *Détenu cherche plume facile pour relation légère* de Laure Delmas et Thomas Gauthier (Calmann-Lévy).

RECTIFICATIFS

● La ville d'Arnheim où a été retrouvé un fragment d'un manuscrit du *Micromégas* de Voltaire est aux Pays-Bas et non en Allemagne, comme nous l'avons indiqué dans « Le Monde des livres » du 26 janvier. Le nom de l'auteur de *Lewis et Clark, la traversée d'un continent* (éd. Michel Houdiard) mentionné dans « Le Monde des livres » du 5 janvier, a été omis. Il s'agit d'Annick Fouquier. Dans la chronique Science-fiction du « Monde des livres » du 2 février, il fallait lire « dickien » et non « dickensien ».

FRED VARGAS/
BAUDOIN

LES QUATRE FLEUVES

« Une œuvre forte comme un opéra, fragile comme un air de jazz, dont les éclats et les silences escorteront longtemps le lecteur dans ses cauchemars comme dans ses rêves. »

Y.-M. Labé, *Le Monde*

EDITIONS
Viviane Hamy

La trêve du prêt

Les propositions de Catherine Tasca ont apaisé les esprits. Si certains campent sur leurs positions, une issue à la guerre entre éditeurs et bibliothécaires n'a jamais été aussi proche

Un ethnologue se penche peut-être un jour sur l'incroyable conflit qui a coupé en deux la République des lettres, autour du prêt payant en bibliothèques. Cette histoire pourrit depuis dix ans les relations entre bibliothécaires, libraires et éditeurs. Une directive européenne de 1992 demande que des droits d'auteur soient perçus dans le cadre de la lecture publique. Elle n'est toujours pas appliquée.

En février 2000, le Syndicat national des éditeurs (SNE) et la Société des gens de lettres (SGDL) ont relancé l'offensive en menaçant de refuser le prêt de livres en bibliothèques et en demandant le paiement de 5 francs par ouvrage emprunté. Une pétition d'auteurs a approuvé, d'autres pétitions ont condamné. Si elle a eu le mérite de relancer un débat enterré depuis quelque temps, l'initiative du SNE a déclenché un joyeux étripage verbal. Des insultes ont été prononcées et publiées. Baptiste-Marrey a fait un polémique *Eloge des Bibliothèques*, (Ed. C.F.D./Helikon), Michel del Castillo a défendu son *Droit d'auteur* (Stock) en l'attaquant, en même temps que Pennac, Onfray ou Laclavetine, qui ont vu la nécessité de répliquer collectivement dans *Prêter n'est pas voler* (éd. Mille et une nuits). Beaucoup de bruits et de papiers.

Catherine Tasca a à peine eu le temps de s'installer au ministère de la culture qu'elle a découvert l'éten-

due des dégâts. Après avoir beaucoup écouté, elle a réuni les protagonistes pour faire des propositions destinées, à défaut de satisfaire tout le monde, en tout cas à ne pas être rejeté par tous (*Le Monde* du 21 décembre). La direction du livre a mis au point un système compliqué – que certains qualifient d'« usine à gaz » – qui lie deux questions sensibles depuis longtemps dans les relations entre libraires, éditeurs et collectivités locales : le droit de prêt et le plafonnement des remises aux collectivités locales.

PROPOSITIONS ET...

Pour favoriser le développement des bibliothèques, la loi Lang excluait les collectivités locales du régime de prix unique. Cette exception a donné lieu à des excès dans les niveaux de remises accordés aux bibliothèques. Cela a eu pour conséquences d'éliminer les libraires des appels d'offres au bénéfice des grossistes. Le libraire était confronté à un dilemme : perdre un marché important, ou fragiliser son entreprise en suivant la course aux remises. Ceci est à l'origine de la fermeture de nombreuses librairies.

Catherine Tasca a proposé une série de mesures qui prévoient un double système de financement et un double système de redistribution, auxquels est associé un plafonnement des remises pour les collectivités locales à 5 %. Le fonds serait alimenté par un forfait de 10 francs par

inscrit en bibliothèque et par un reversement des libraires de 5 % du prix vendu par livre. Cela rapporterait au maximum 146 millions de francs (22,2 millions d'euros), qui seraient reversés pour moitié directement à un fonds de retraite complémentaire pour les écrivains et pour l'autre moitié aux ayants droit (50 % auteurs, 50 % éditeurs).

RÉACTIONS

La ministre avait annoncé que le détail de ces mesures était soumis à discussion. L'ensemble des parties prenantes ont envoyé leurs réactions et leurs propositions, en janvier. Catherine Tasca devrait faire ses ultimes propositions au cours de la deuxième quinzaine de février, avec une volonté de commencer les réunions interministérielles en mars. L'Etat pourrait prendre à sa charge le paiement du forfait de 10 francs par inscrit.

Les premières réactions sont globalement positives, à l'exception de celle du groupe de Montreuil, emmené par Henriette Zoughebi, ex-directrice du Salon du livre de Montreuil, et Jean-Marie Laclavetine, qui estime que ces « mesures ne sont pas à la hauteur des enjeux auxquels le livre et la lecture publique sont confrontés ». Elles témoignent pour l'essentiel d'une volonté d'enterrer la hache de guerre. Si chacun émet des hypothèses de travail à son avantage, chacun affiche sa volonté d'accepter des compromis et répond dans le cadre

du schéma proposé par le ministère : respect du droit d'auteur, défense de la lecture publique et soutien à la librairie.

Le principe du plafonnement des remises est accepté par la plupart des partenaires, même si la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) et l'Association des bibliothécaires français (ABF) demandent qu'il soit limité à 10 % au lieu de 5 %. Ils avancent qu'un renchérissement trop brutal du coût du livre se traduirait par une baisse du nombre de titres achetés.

Les plus enthousiastes sont les libraires, qui approuvent largement les mesures. Au nom des auteurs et des éditeurs, la Sofia demande que le forfait soit fixé à 5 euros et que l'ensemble des montants soit revalorisés. Une partie des éditeurs était tentée de rejeter les propositions du ministère et de poursuivre la ligne dure initiée au printemps. Serge Eyrolles, le président, et Jérôme Lindon ont mis tout leur poids pour inverser cette tendance. En convalescence, Jérôme Lindon, qui a mené la bataille du prêt, a assisté à un bureau du SNE pour vigoureusement plaider en faveur d'une acceptation des mesures de M^{me} Tasca. Ce dossier a connu de nombreux rebondissements, des dérapages peuvent intervenir, mais il y a rarement eu une telle volonté commune d'aboutir à une solution.

Alain Salles

Le Salon pendant la croissance

L'an 2000 a été exceptionnel pour l'édition. Le président du Syndicat national de l'édition (SNE), Serge Eyrolles, a annoncé, mardi 6 février lors d'une conférence de presse de présentation du 21^e Salon du livre, que le chiffre d'affaires de l'édition devrait afficher une augmentation de 6 %, « ce qui ne s'est pas produit depuis une bonne dizaine d'années ». « Nos diffuseurs, les libraires, connaissent des progressions importantes. Ils ont connu la crise, ne se sont pas laissés abattre et se sont modernisés », a-t-il ajouté, en insistant sur le prix unique, et en rappelant que la France partageait avec l'Allemagne, pays hôte du Salon, « le même souci pour que les dispositifs nationaux soient confortés en Europe ».

Le Salon du livre se déroulera du 16 au 21 mars à Paris et sera inauguré par le président Jacques Chirac et par le chancelier allemand, Gerhard Schröder. Il accueillera une cinquantaine d'auteurs allemands, parmi lesquels Günter Grass et de nombreux jeunes écrivains berlinois.

Une cinquantaine d'éditeurs européens sont invités à l'initiative de France-Edition. Comme en 2000, le livre électronique est à l'honneur avec l'organisation, du 16 au 18 mars, du premier sommet européen de l'édition numérique, l'eBook-Europe 2001.

★ Renseignements : www.salondulivreparis.com

Harry Potter jette un sort sur les ventes

Harry Potter a bien été le phénomène annoncé. La plus grosse vente de l'année est le premier tome, *Harry Potter à l'école des sorciers*, avec 640 000 exemplaires, selon les estimations de *Livres Hebdo* du 2 février, devant le millésime 2001 du *Petit Larousse* (588 500 exemplaires) et *Harry Potter et la coupe de feu* (tome IV), publié directement en grand format et vendu à 580 600 exemplaires. Sous toutes ses formes, 2,8 millions d'exemplaires du héros de J.K. Rowling ont été vendus en 2000, une année qui s'avère exceptionnelle pour l'édition et la librairie.

Livres Hebdo a changé ses méthodes. Les chiffres qu'il publie sont le résultat d'une estimation réalisée par Ipsos, à partir des ventes réelles d'un panel de librairies et de grandes surfaces. Les données portent sur les résultats en France, et excluent l'export et la diffusion en club. Par un mystère qui fait le charme de l'édition, les estimations de *Livres Hebdo*/Ipsos s'avèrent plus fiables que les chiffres publiés sur la base des déclarations des éditeurs. Cela constitue une avancée pour une plus grande transparence dans la communication des chiffres.

Six livres de bande dessinée figurent dans les 20 meilleures ventes : *XIII* (Dargaud, 467 100), *Blake et Mortimer* (446 900), *Titeuf* (Glénat, 370 200), *Le Petit Spirou* (Dupuis, 325 300), *Largo Winch* (Dupuis, 306 000) et *La Débauche*, de Pennac et Tardi (Gallimard, 247 100). Yann Arthus-Bertrand confirme son succès avec 449 400 exemplaires de *La Terre vue du ciel* et 255 000 exemplaires de *365 jours pour la Terre*, chez La Martinière. Pour sa première année d'existence, la maison d'édition de Bernard Fixot, XO, réussit son entrée avec 667 000 exemplaires pour l'ensemble des quatre volumes de la nouvelle saga de Christian Jacq et 155 000 pour la trilogie de Max Gallo.

Du côté de la fiction, *Et si c'était vrai...* de Marc Levy, avec 343 000 exemplaires, devance même Mary Higgins Clark, 340 000. Frédéric Beigbeder se console de l'absence de prix avec 288 500 exemplaires de *99 francs* (Grasset), devant *Hannibal*, de Thomas Harris (Albin Michel, 286 000), et Patricia Cornwell (Calmann-Lévy, 244 000). Amélie Nothomb confirme son succès avec *La Métaphysi-*

que des tubes (238 000), tandis que *Stupeur et tremblements* a continué à se vendre à 133 500 exemplaires en 2000 et atteint une diffusion totale en France de 355 000 exemplaires.

Les prix littéraires ont bien marché. Le Goncourt, *Ingrid Caven*, de Jean-Jacques Schuhl (Gallimard) franchit la barre des 200 000 ; Camille Laurens, prix Femina, avec *Dans ces bras-là* est à 190 000 ; le Renaudot de Kourouma lui permet d'atteindre 174 500. Ces chiffres ne sont pas définitifs, car les prix continuent de se vendre, l'année suivante, comme le montre Jean Echenoz, prix Goncourt 1999, avec *Je m'en vais* (85 000 en 2000, soit un total de 355 000 exemplaires).

Enfin Gao Xingjian fait mentir l'idée qui veut qu'un prix Nobel ne se vende pas, puisque l'édition de poche de *La Montagne de l'âme* atteint 160 000 exemplaires, tandis que l'édition grand format est à 34 300 exemplaires et que *Le Livre d'un homme seul* a été vendu à 27 200 exemplaires. A l'instar des éditions de l'Aube, l'année a souri aux petits éditeurs, avec des livres qui connaissent une longue vie en librairie, comme en témoignent les succès d'Anna Gavaldà au Dilettante (166 000 en 2000, 185 000 en tout), *1 000 femmes blanches*, de Jim Fergus, au Cherche Midi (155 000) et *Inconnu à cette adresse*, de Kressmann Taylor, chez Autrement, (154 000 en 2000, 193 500 en tout). La meilleure vente de romans de Flammarion est *Les Particules élémentaires*, de Houellebecq (33 200 exemplaires, soit un total de 333 000 depuis 1999).

Si Albin Michel s'impose dans les meilleures ventes de romans avec cinq titres dans les dix premières places, Robert Laffont domine les documents, avec *Le Ruisseau des singes*, de Jean-Claude Brialy (228 000), et *Toute vérité est bonne à dire*, de Claude Allègre (en coédition avec Fayard, 172 000). Là encore – et c'est une nouveauté – des petits éditeurs s'imposent dans cette catégorie, avec les *Mémoires d'un paysan bas-breton* chez un éditeur breton, An Here (140 000), *Médecin-chef à la prison de la santé*, de Véronique Vasseur, au Cherche Midi (131 500), et *Notre affaire à tous*, d'Eva Joly aux Arènes (101 000).

A. S.

A L'ÉTRANGER

● RUSSIE : Anna Karénine revisitée

Au grand dam de l'intelligentsia russe, *Anna Karénine* vient d'être publié sous forme de bande dessinée, l'héroïne ressemblant à Lara Croft, et Vronski à John Travolta. Anna et lui se retrouvent dans des dancings et des sushi bars à côté de personnages qui sniffent de la coke.

● GRANDE-BRETAGNE : vol de BD à la British Library

Plusieurs volumes de bandes dessinées des années 50 mais aussi de 1924, 1932 et 1945 ont disparu de l'annexe de la British Library à Colindale (North London). C'est au cours d'un inventaire que l'on a découvert la disparition de quelque 400 magazines, en parfaite condition, donc sans doute impossible à remplacer. Un appel a été lancé aux collectionneurs et aux vendeurs spécialisés car ils peuvent être mis en vente et sont facilement repérables puisqu'ils portent un tampon. Les mesures de sécurité ont été renforcées.

● ESPAGNE : un roman inachevé de Carmen Martín Gaité

Lors de sa disparition le 23 juillet 2000, la romancière espagnole Carmen Martín Gaité travaillait à un roman dont elle avait écrit dix-sept chapitres pour la première partie, et quatre de la seconde. Sa sœur Ana María Martín Gaité les a confiés à Jorge Herralde, le directeur d'Anagrama, qui s'apprête à les publier avec Circulo de Lectores. Un recueil de poèmes ainsi qu'un cédérom qui permettra d'entendre la voix de l'écrivain vont également sortir prochainement chez Plaza & Janès et Circulo de Lectores.

● CUBA : Fête du livre à La Havane

La Fête du livre de La Havane a cette année pour pays invité l'Espagne, mais certains éditeurs ne sont pas présents, comme le groupe Planeta ou le groupe Santillana ; d'autres sont représentés par leurs succursales mexicaines, mais une bonne vingtaine ont leur propre stand. En 2000, 150 000 visiteurs avaient dépensé plus de 70 000 \$ (75 000 €) en achetant des livres étrangers. Cuba a un taux d'alphabétisation de 95 % et 119 maisons d'éditions (pour la plupart destinées à l'enseignement) vendent 9 500 000 titres par an, selon l'Institut cubain du livre.

● ÉTATS-UNIS : Mark Twain, le retour

The Atlantic Monthly va publier en juillet une nouvelle de Mark Twain commandée en 1876, mais jamais publiée, car huit autres auteurs devaient donner leur version de la même histoire et ne l'ont pas fait. C'est un avocat qui l'avait dans ses tiroirs et le magazine l'a rachetée en reprenant l'idée du concours qui sera soumis aux lecteurs.

AGENDA

● **LE 13 FÉVRIER. POÉSIE.** À STRASBOURG, les Mardis de la Poésie organisent une soirée de lectures autour de Christian Dotremont (1922-1979), poète d'origine belge, cofondateur du groupe Cobra (à 20 h 30, Péniche de l'Hippocampe, quai des Pêcheurs, 67000 Strasbourg, rens. : 03-88-52-85-82).

● **LE 13 FÉVRIER. MISHIMA.** À PARIS, la Maison de la culture du Japon célèbre les 30 ans de la mort de Mishima, avec un débat sur le thème « Mishima, quelques jalons pour une redécouverte » (à 18 h 30, Maison de la culture du Japon à Paris, 101 bis, quai Branly, 75015, rens. : 01-44-37-95-50).

● **LE 15 FÉVRIER. POÉSIE.** À DIJON, les Soirées poétiques de la rue Buffon proposent une journée en compagnie de la poète Esther Tellermann (à 12 h 30 à l'Athéneum, centre culturel de l'université de Bourgogne, et à 20 heures, Maison de Rhénanie-Palatinat,

29, rue Buffon, 21000 Dijon, rens. : 03-80-68-80-20).

● **LE 21 FÉVRIER. GRAND NORD.** À CAEN, la 10^e édition du Festival Boréales propose une rencontre avec l'écrivain islandais Steinunn Sigurdardottir (à 18 heures, Forum Fnac, Centre Paul-Doumer, rue de Bras, 14000 Caen rens. : 02-31-15-36-40).

● **LE 24 FÉVRIER. PHILOSOPHIE.** À NANTERRE, les tables rondes Frontières du Politique proposent une conférence-débat avec le philosophe André Tosel sur le thème « La politique, la guerre, la paix aujourd'hui » (à 9 h 30, université de Paris-X, bâtiment L, salle R13, 200, avenue de la République, 92 Nanterre, rens. : 01-40-97-75-17).

● **LE 26 FÉVRIER. INTIME.** À PARIS, dans le cadre du cycle Jeunes Littératures européennes, la bibliothèque du Centre Pompidou propose une soirée sur le thème « L'intime au miroir social », avec, entre autres, Richard Morgiève et Cristina Comencini (à 18 h 30, Centre Georges-Pompidou, rue Saint-Martin, 75004, rens. : 01-44-78-44-49).

8^e SALON de la BIBLIOPHILIE

du 10 au 12 FÉVRIER 2001

Le Carrousel du Louvre

salle Soufflot - 99, rue de Rivoli Paris 1^{er}

les 10 et 11 de 10h30 à 20h, le 12 de 10h30 à 17h organisé par le Gippe - Tél. : 01 45 32 12 75

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS LITTÉRAIRES

13 F / 1,98 €

Chateaubriand

Une personnalité double et complexe. Chateaubriand, nageur entre deux rives, à redécouvrir dans ce dossier spécial.

L'art de l'éloquence

L'art de parler n'est plus un art à la mode. Pourtant il a joué tout au long de l'histoire un rôle considérable dans la formation de l'esprit et de l'intelligence.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX